



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 35

SEANCE DU 5 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le cinq avril, à dix-sept heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le vendredi 29 mars 2024, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur BLUTEAU Jean-Michel, Maire de Villemomble.

Présents : M. BLUTEAU Jean-Michel, Maire, Mme PAOLANTONACCI Pascale, M. PRINCE Patrick, Mme LECOEUR Anne, M. MAHMOUD Riad, Mme HECK Isabelle, M. MALLET Eric, M. GERBAUD Jean-Christophe, Mme FITAMANT Patricia, Mme POLONI Françoise, Mme SERONDE Françoise, Mme VENACTER Jeannine, M. ACQUAVIVA Jules François, M. ROLLAND Guy, Mme CÉDÉCIAS Arlette, Mme LEFEBVRE Concetta, M. FITAMANT Alain, M. AVRAMOVIC Jovan, Mme BERGOUGNIOU Françoise, M. CALMÉJANE Patrice, Mme POCHON Elisabeth, M. MINETTO Jean-Marc, M. KALANYAN Aram, M. LABRO Philippe, M. BIYOUKAR Lahoussaine, Mme MÉLART Laurence, Mme BLANCO Nathalie.

Absents, représentés : M. BOULON Alex représenté par M. FITAMANT Alain, M. ZARLOWSKI Serge représenté par M. MAHMOUD Riad, M. LE MASSON Gilbert représenté par M. CALMÉJANE Patrice, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR Thibaud représenté par M. KALANYAN Aram, Mme LEFEVRE Laura représentée par Mme BERGOUGNIOU Françoise, M. BANCEL Nathanaël représenté par M. MINETTO Jean-Marc.

Absente : Mme VERBEQUE Sandrine.

Absent : M. HADAD Hubert.

Secrétaire de séance : M. MAHMOUD Riad.

Les conseillers présents au nombre de 27, représentent la majorité des membres en exercice, le quorum est atteint et le conseil peut valablement délibérer.

N°1

OBJET : Approbation du compte de gestion de la Ville - Exercice 2023

[Nomenclature "Actes" : 7.1.2.1 Comptes administratifs, comptes de gestion]

LE CONSEIL,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2121-29, donnant compétence au Conseil municipal pour régler les affaires de la commune,

VU l'article L. 1612-12 du code général des collectivités territoriales relatif à la transmission du compte de gestion et à l'arrêté des comptes par le conseil municipal au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice,

VU l'article D. 2343-4 du Code général des collectivités territoriales prévoyant que le compte de gestion établi par le Trésorier est visé par le Maire certifiant que le montant des titres et des mandats à recouvrer est conforme à sa comptabilité administrative,

VU l'article 1er du décret n° 2003-187 du 5 mars 2003 précisant que les comptes de gestion des comptables des collectivités sont certifiés exacts dans leurs résultats par les Trésoriers-Payeurs Généraux avant d'être soumis au vote des Conseils Municipaux,

VU le Compte de Gestion de l'exercice 2023 de la Ville visé le 5 mars 2024 par Monsieur le Responsable du Service de gestion comptable du Raincy pour la Ville de Villemomble,

VU sa présentation en commission des finances et du budget en date du 27 mars 2024,





DELIBERE

à l'unanimité des suffrages exprimés par 22 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, M. PRINCE, M. MAHMOUD, Mme HECK, M. MALLET, M. GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mme POLONI, Mme SERONDE, Mme VENACTER, M. ACQUAVIVA, M. ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, Mme LEFEBVRE, M. FITAMANT, M. AVRAMOVIC, M. LABRO, Mme MÉLART, Mme BLANCO) et 11 abstentions (celles de Mme LECOEUR, Mme BERGOUGNIOU, M. LE MASSON, M. CALMÉJANE, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEBVRE, Mme POCHON, M. MINETTO, M. KALANYAN, M. BIYOUKAR, M. BANCEL)

ARTICLE 1 : DECLARE que le compte de gestion 2023 de la Ville établi par Monsieur le Responsable du Service de gestion comptable du Raincy pour la Ville de Villemomble, et visé par Monsieur le Maire, ordonnateur de la Ville de Villemomble n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montreuil par courrier, 7 rue Catherine Puig – 93558 MONTREUIL Cedex ou par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois suivant les formalités de rendu exécutoire.

Et ont signé MM. les membres présents,
pour extrait conforme,
le Maire,
Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis,



Jean-Michel BLUTEAU



VILLEMOMBLE VILLE - VILLE BUDGET PRINCIPAL

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2023

PRÉSENTÉ À
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M Alain PRESTI

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2023 AU 21/02/2024

Population 30514
Nomenclature M57
Voté par Nature avec ref. fonct.

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
2 Bilan	Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif	
2.2 Bilan Passif	
3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 9
4 Compte de résultat	Etat I-4 11
5 Annexe	13
Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 14
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	16
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 17
2 Résultats d'exécution	Etat II-2 18
3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 19
4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 23
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	33
1 Balance des comptes	Etat III-1 34
2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 64
4EME PARTIE : Page des signatures	65

BILAN SYNTHETIQUE

(En Milliers d'Euros)

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

ACTIF NET⁽¹⁾	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ		FONDS PROPRES	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	75 215,21
Subventions d'investissement versées	59,33	Neutralisations et régularisations	3 908,45
Autres immobilisations incorporelles	854,58	Réserves	179 059,95
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	4 947,56
Terrains	20 493,90	Résultat de l'exercice	782,01
Constructions	154 470,52	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	4 921,27
Réseaux et installations de voirie	47 738,21	TOTAL FONDS PROPRES (I)	268 834,45
Réseaux divers	12 207,71	PASSIF	
Installations techniques, agencements et matériel	723,12	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	
Immobilisations mises en concessions ou affermées		DETTES FINANCIÈRES	
Autres	4 537,47	Emprunts obligataires	
Immobilisations corporelles en cours	7 407,55	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	13 555,81	Dettes financières et autres emprunts	534,66
Immobilisations financières (nettes)	25,58	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	534,66
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	262 073,77	DETTES NON FINANCIÈRES	
ACTIF CIRCULANT		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 589,62
Stocks		Autres dettes non financières	98,30
Créances	1 492,10	Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance		TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	2 687,92
Trésorerie	8 746,48	TOTAL TRÉSORERIE (4)	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	10 238,58	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	3 222,58
Comptes de régularisation (III)		Comptes de régularisation (III)	255,32
Écarts de conversion actif (IV)		Écarts de conversion passif (IV)	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	272 312,35	TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)	272 312,35

(1) Déduction faite des amortissements et dépréciations

BILAN (en Euros)

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

ACTIF	NOTE	Exercice 2023			Exercice 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées		100 000,00	40 665,34	59 334,66	99 335,00
Autres immobilisations incorporelles		1 933 570,78	1 078 990,25	854 580,53	881 478,11
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains		22 124 852,23	1 630 952,42	20 493 899,81	20 420 217,31
Constructions		160 346 403,46	5 875 887,31	154 470 516,15	154 256 866,16
Réseaux et installations de voirie		49 010 484,84	1 272 276,02	47 738 208,82	45 700 939,62
Réseaux divers		13 329 849,78	1 122 143,80	12 207 705,98	11 947 559,34
Installations techniques, agencements et matériel		1 668 210,93	945 093,83	723 117,10	741 625,79
Immobilisations mises en concessions ou affermées					
Autres		11 354 984,70	6 817 515,45	4 537 469,25	4 140 204,04
Immobilisations corporelles en cours		7 407 548,58		7 407 548,58	2 868 952,18
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS		13 555 814,07		13 555 814,07	13 555 814,07
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		25 578,65		25 578,65	8 996,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		280 857 298,02	18 783 524,42	262 073 773,60	254 621 987,62

BILAN (en Euros)

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

ACTIF	NOTE	Exercice 2023			Exercice 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		287 555,22		287 555,22	336 934,52
Créances sur les redevables et comptes rattachés		1 115 212,44	10 249,64	1 104 962,80	1 213 197,66
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers					
Créances sur budgets annexes					
Créances sur les autres débiteurs		99 578,43		99 578,43	47 671,31
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		1 502 346,09	10 249,64	1 492 096,45	1 597 803,49
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS		8 746 479,02		8 746 479,02	12 357 750,25
AUTRES					
TOTAL TRÉSORERIE (III)		8 746 479,02		8 746 479,02	12 357 750,25
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)					301,25
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		291 106 123,13	18 793 774,06	272 312 349,07	268 577 842,61

BILAN (en Euros)

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2023	Exercice 2022
FONDS PROPRES			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations		748 980,00	649 780,00
Fonds globalisés		48 859 352,92	47 898 198,19
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable		315 842,40	241 049,94
Rattachées à un actif non amortissable		25 291 032,18	24 255 063,60
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		3 908 453,69	3 684 509,32
RÉSERVES		179 059 953,71	171 082 143,43
REPORT A NOUVEAU		4 947 555,22	12 171 861,98
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		782 006,50	753 503,52
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT		4 921 269,65	4 921 269,65
TOTAL FONDS PROPRES (I)		268 834 446,27	265 657 379,63

BILAN (en Euros)

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2023	Exercice 2022
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES			
PROVISIONS POUR CHARGES			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)			
DETTES FINANCIÈRES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT			
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		534 660,76	663 636,36
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		534 660,76	663 636,36
DETTES NON FINANCIÈRES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 589 621,30	2 192 071,31
Dettes fiscales et sociales		97 295,56	59 823,28
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers			
Fonds gérés par la collectivité			
Dettes sur budgets annexes			
Autres dettes non financières		1 005,10	3 910,80
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		2 687 921,96	2 255 805,39
TRÉSORERIE			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			
TOTAL TRÉSORERIE (4)			
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		3 222 582,72	2 919 441,75
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		255 320,08	1 021,23
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)		272 312 349,07	268 577 842,61

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2023

En Milliers d'Euros

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		
Dotations de l'état	7 221,69	
Participations	2 775,20	
Compensations, autres attributions et autres participations	929,07	
Dons et legs		
Impôts et taxes	26 595,25	
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		
Ventes de biens ou prestations de services	4 296,52	
Produits des cessions d'actifs	421,46	
Autres produits de gestion	619,66	
Production stockée et immobilisée	60,00	
AUTRES PRODUITS		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges	4,71	
Reprises du financement rattaché à un actif	11,59	
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des moins-values de cession	2,24	
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	42 937,39	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats et charges externes	10 114,66	
Charges de personnel	23 743,18	
Indemnités des élus (et membres du CESR)	409,72	
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	124,12	
Impôts et taxes	969,61	
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	2 564,48	
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	197,51	
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession	226,18	
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	38 349,46	

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2023

En Milliers d'Euros

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre	3 740,02	
Autres charges	65,93	
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	3 805,95	
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	781,99	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	0,02	
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	0,02	
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	782,01	

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2023

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

POSTES	NOTE	Exercice 2023	Exercice 2022	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)				
Dotations de l'état		7 221 688,31		
Participations		2 775 199,54		
Compensations, autres attributions et autres participations		929 067,00		
Dons et legs				
Impôts et taxes		26 595 254,36		
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services		4 296 523,17		
Produits des cessions d'actifs		421 458,26		
Autres produits de gestion		619 662,33		
Production stockée et immobilisée		59 995,56		
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		4 714,28		
Reprises du financement rattaché à un actif		11 590,00		
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession		2 238,83		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		42 937 391,64		
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes		10 114 660,17		
Charges de personnel		23 743 180,72		
Dont salaires, traitements et rémunérations diverses		17 243 038,86		
Dont charges sociales		6 500 141,86		
Indemnités des élus (et membres du CESR)		409 716,44		
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		124 115,00		
Impôts et taxes		969 607,07		
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		2 564 479,00		
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		197 513,89		
Neutralisation des dépréciations et provisions				
Neutralisation des plus-values de cession		226 183,20		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		38 349 455,49		
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre		3 740 015,77		
Dont ménages		64 551,37		
Dont personnes morales de droit privé		1 721 978,31		
Dont collectivités territoriales				

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2023

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

POSTES	NOTE	Exercice 2023	Exercice 2022	Variation
Dont autres organismes publics		1 953 486,09		
Dont établissements d'enseignement				
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité				
Autres charges		65 933,13		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		3 805 948,90		
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		781 987,25		
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement		19,25		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		19,25		
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)				
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		19,25		
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		782 006,50		

OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2023

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2023

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



Résultats budgétaires de l'exercice

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	22 912 636,02	51 191 246,31	74 103 882,33
Titres de recette émis (b)	13 159 306,41	48 126 776,63	61 286 083,04
Réductions de titres (c)	166,00	837 371,96	837 537,96
Recettes nettes (d = b - c)	13 159 140,41	47 289 404,67	60 448 545,08
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	22 912 636,02	51 191 246,31	74 103 882,33
Mandats émis (f)	10 459 298,87	48 629 478,95	59 088 777,82
Annulations de mandats (g)	92 267,30	2 122 080,78	2 214 348,08
Dépenses nettes (h = f - g)	10 367 031,57	46 507 398,17	56 874 429,74
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	2 792 108,84	782 006,50	3 574 115,34
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	-1 226 337,13		2 792 108,84		1 565 771,71
Fonctionnement	12 925 365,50	7 977 810,28	782 006,50		5 729 561,72
TOTAL I	11 699 028,37	7 977 810,28	3 574 115,34		7 295 333,43
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	11 699 028,37	7 977 810,28	3 574 115,34		7 295 333,43

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES		4 002,00	4 002,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		4 223,00	4 223,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	142 266,00		142 266,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	947 795,31	-99 650,00	848 145,31
204	Subventions d'équipement versées	763 850,00		763 850,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 400 890,78	-295 925,00	10 104 965,78
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	8 967 495,97	571 279,00	9 538 774,97
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	11 550,00	7 693,00	19 243,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	21 233 848,06	191 622,00	21 425 470,06
454110	Opération pour compte tiers n° 454110	5 000,00		5 000,00
45810	Opération pour compte tiers n° 45810		2 000,00	2 000,00
SOUS-TOTAL	OPERATIONS REELLES POUR LE COMPTE DE TIERS	5 000,00	2 000,00	7 000,00
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	21 238 848,06	193 622,00	21 432 470,06
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 590,00	62 238,83	73 828,83
041	Opérations patrimoniales	180 000,00		180 000,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	191 590,00	62 238,83	253 828,83
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 226 337,13		1 226 337,13
TOTAL GENERAL		22 656 775,19	255 860,83	22 912 636,02

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10	4 002,00	2 253,56		2 253,56	1 748,44
13	4 223,00	4 222,50		4 222,50	0,50
16	142 266,00	134 385,60		134 385,60	7 880,40
20	848 145,31	428 105,36		428 105,36	420 039,95
204	763 850,00				763 850,00
21	10 104 965,78	5 251 367,80	92 267,30	5 159 100,50	4 945 865,28
23	9 538 774,97	4 451 742,79		4 451 742,79	5 087 032,18
27	19 243,00	16 582,65		16 582,65	2 660,35
SOUS-TOTAL	21 425 470,06	10 288 660,26	92 267,30	10 196 392,96	11 229 077,10
454110	5 000,00				5 000,00
45810	2 000,00				2 000,00
SOUS-TOTAL	7 000,00				7 000,00
TOTAL	21 432 470,06	10 288 660,26	92 267,30	10 196 392,96	11 236 077,10
040	73 828,83	73 824,39		73 824,39	4,44
041	180 000,00	96 814,22		96 814,22	83 185,78
TOTAL	253 828,83	170 638,61		170 638,61	83 190,22
001	1 226 337,13				1 226 337,13
TOTAL GENERAL	22 912 636,02	10 459 298,87	92 267,30	10 367 031,57	12 545 604,45

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	9 377 810,28	-500 000,00	8 877 810,28
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	3 640 760,91	626 982,00	4 267 742,91
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	5 196 792,11		5 196 792,11
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		3 800,00	3 800,00
024	Produits de cessions (recettes)	28 000,00	-330 618,26	-302 618,26
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	18 243 363,30	-199 836,26	18 043 527,04
454120	Opération pour compte tiers n° 454120	5 000,00		5 000,00
45820	Opération pour compte tiers n° 45820		2 000,00	2 000,00
SOUS-TOTAL	OPERATIONS REELLES POUR LE COMPTE DE TIERS	5 000,00	2 000,00	7 000,00
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	18 248 363,30	-197 836,26	18 050 527,04
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS			
021	Virement de la section de fonctionnement (section d'investissement)	1 693 932,89		1 693 932,89
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 534 479,00	453 697,09	2 988 176,09
041	Opérations patrimoniales	180 000,00		180 000,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	4 408 411,89	453 697,09	4 862 108,98
TOTAL GENERAL		22 656 775,19	255 860,83	22 912 636,02

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions	Emissions	Annulations	Recettes nettes	Solde prévisions/ réalisations
	3 = 1 + 2	4	5	6 = 4 - 5	7 = 3 - 6
10	8 877 810,28	8 941 218,57		8 941 218,57	-63 408,29
13	4 267 742,91	1 126 573,54		1 126 573,54	3 141 169,37
16	5 196 792,11	5 410,00		5 410,00	5 191 382,11
23		947,99		947,99	-947,99
27	3 800,00				3 800,00
024	-302 618,26				-302 618,26
SOUS-TOTAL	18 043 527,04	10 074 150,10		10 074 150,10	7 969 376,94
454120	5 000,00				5 000,00
45820	2 000,00				2 000,00
SOUS-TOTAL	7 000,00				7 000,00
TOTAL	18 050 527,04	10 074 150,10		10 074 150,10	7 976 376,94
23					
SOUS-TOTAL					
021	1 693 932,89				1 693 932,89
040	2 988 176,09	2 988 342,09	166,00	2 988 176,09	
041	180 000,00	96 814,22		96 814,22	83 185,78
TOTAL	4 862 108,98	3 085 156,31	166,00	3 084 990,31	1 777 118,67
TOTAL GENERAL	22 912 636,02	13 159 306,41	166,00	13 159 140,41	9 753 495,61

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
011	Charges à caractère général	12 495 191,00	104 537,00	12 599 728,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	25 208 282,00	55 000,00	25 263 282,00
014	Atténuations de produits	4 173 900,00	70 700,00	4 244 600,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 381 935,33	14 592,00	4 396 527,33
67	CHARGES SPECIFIQUES	5 000,00		5 000,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	46 264 308,33	244 829,00	46 509 137,33
023	Virement à la section d'investissement (section de fonctionnement)	1 693 932,89		1 693 932,89
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 534 479,00	453 697,09	2 988 176,09
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	4 228 411,89	453 697,09	4 682 108,98
TOTAL GENERAL		50 492 720,22	698 526,09	51 191 246,31

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions	Emissions	Annulations	Dépenses nettes	Solde prévisions/ réalisations
	3 = 1 + 2	4	5	6 = 4 - 5	7 = 3 - 6
011	12 599 728,00	12 131 158,43	2 002 036,01	10 129 122,42	2 470 605,58
012	25 263 282,00	24 933 551,31	4 328,99	24 929 222,32	334 059,68
014	4 244 600,00	4 121 097,00		4 121 097,00	123 503,00
65	4 396 527,33	4 453 892,11	115 094,33	4 338 797,78	57 729,55
67	5 000,00	1 438,01	455,45	982,56	4 017,44
TOTAL	46 509 137,33	45 641 136,86	2 121 914,78	43 519 222,08	2 989 915,25
023	1 693 932,89				1 693 932,89
042	2 988 176,09	2 988 342,09	166,00	2 988 176,09	
TOTAL	4 682 108,98	2 988 342,09	166,00	2 988 176,09	1 693 932,89
TOTAL GENERAL	51 191 246,31	48 629 478,95	2 122 080,78	46 507 398,17	4 683 848,14

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
013	Atténuations de charges	159 000,00		159 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	4 490 000,00	-157 130,00	4 332 870,00
73	IMPOTS ET TAXES	5 165 832,00	105 680,00	5 271 512,00
731	Fiscalité locale	25 311 000,00	10 000,00	25 321 000,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	9 838 253,00	256 279,00	10 094 532,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	568 490,00		568 490,00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS SPECIFIQUES	1 000,00	421 458,26	422 458,26
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS			
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	45 533 575,00	636 287,26	46 169 862,26
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 590,00	62 238,83	73 828,83
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	11 590,00	62 238,83	73 828,83
002	Résultat de fonctionnement reporté	4 947 555,22		4 947 555,22
TOTAL GENERAL		50 492 720,22	698 526,09	51 191 246,31

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
013	159 000,00	230 896,78		230 896,78	-71 896,78
70	4 332 870,00	4 798 359,89	501 836,72	4 296 523,17	36 346,83
73	5 271 512,00	5 271 512,00		5 271 512,00	
731	25 321 000,00	25 451 346,90	6 507,54	25 444 839,36	-123 839,36
74	10 094 532,00	11 241 841,48	315 886,63	10 925 954,85	-831 422,85
75	568 490,00	632 661,64	13 141,07	619 520,57	-51 030,57
76		19,25		19,25	-19,25
77	422 458,26	421 600,02		421 600,02	858,24
78		4 714,28		4 714,28	-4 714,28
TOTAL	46 169 862,26	48 052 952,24	837 371,96	47 215 580,28	-1 045 718,02
042	73 828,83	73 824,39		73 824,39	4,44
TOTAL	73 828,83	73 824,39		73 824,39	4,44
002	4 947 555,22				4 947 555,22
TOTAL GENERAL	51 191 246,31	48 126 776,63	837 371,96	47 289 404,67	3 901 841,64

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
10222	F.C.T.V.A.	1 507,03		1 507,03
10226	Taxe d'aménagement	746,53		746,53
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	2 253,56		2 253,56
1321	État et établissements nationaux	4 222,50		4 222,50
SOUS-TOTAL CHAPITRE 13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	4 222,50		4 222,50
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 120,00		2 120,00
16818	Autres prêteurs	132 265,60		132 265,60
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	134 385,60		134 385,60
2031	Frais d'études	111 779,22		111 779,22
2033	Frais d'insertion	864,00		864,00
2051	Concessions et droits similaires	129 762,14		129 762,14
2088	Autres immobilisations incorporelles	185 700,00		185 700,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	428 105,36		428 105,36
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	10 774,80	10 774,80	
2128	Autres agencements et aménagements	310 735,50		310 735,50
21311	Bâtiments administratifs	1 059,00		1 059,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	4 806,00		4 806,00
21318	Autres bâtiments publics	226 589,08		226 589,08
21351	Bâtiments publics	958 510,96		958 510,96
2152	Installations de voirie	2 116 925,70	79 656,50	2 037 269,20
21532	Réseaux d'assainissement	3 420,00		3 420,00
21538	Autres réseaux	323 762,64		323 762,64
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	22 796,59		22 796,59
215738	Autre matériel et outillage de voirie	30 784,99		30 784,99
21578	Autre matériel technique	1 988,40		1 988,40
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	31 487,23		31 487,23
21621	Biens sous-jacents	560,00		560,00
21828	Autres matériels de transport	362 978,26		362 978,26
21831	Matériel informatique scolaire	113 588,30		113 588,30
21838	Autre matériel informatique	428 570,37	1 836,00	426 734,37
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	54 407,55		54 407,55
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	12 963,48		12 963,48
2185	Matériel de téléphonie	5 675,97		5 675,97
2188	Autres	228 982,98		228 982,98
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 251 367,80	92 267,30	5 159 100,50
2313	Constructions	3 249 011,28		3 249 011,28

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
2315	Installations, matériel et outillage techniques	1 141 403,64		1 141 403,64
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	61 327,87		61 327,87
SOUS-TOTAL CHAPITRE 23	IMMOBILISATIONS EN COURS	4 451 742,79		4 451 742,79
275	Dépôts et cautionnements versés	16 582,65		16 582,65
SOUS-TOTAL CHAPITRE 27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	16 582,65		16 582,65
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	10 288 660,26	92 267,30	10 196 392,96
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	10 288 660,26	92 267,30	10 196 392,96
13911	État et établissements nationaux	1 686,00		1 686,00
139151	GFP de rattachement	2 962,80		2 962,80
139158	Autres groupements	6 941,20		6 941,20
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	2 238,83		2 238,83
21311	Bâtiments administratifs	5 068,84		5 068,84
21312	Bâtiments scolaires	9 271,32		9 271,32
21314	Bâtiments culturels et sportifs	15 691,11		15 691,11
21316	Équipements du cimetière	339,48		339,48
21318	Autres bâtiments publics	3 108,98		3 108,98
2188	Autres	26 515,83		26 515,83
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	73 824,39		73 824,39
2313	Constructions	96 814,22		96 814,22
SOUS-TOTAL OPERATION n° 041	Opérations patrimoniales	96 814,22		96 814,22
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	170 638,61		170 638,61
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	10 459 298,87	92 267,30	10 367 031,57

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
10222	F.C.T.V.A.	816 212,84		816 212,84
10226	Taxe d'aménagement	147 195,45		147 195,45
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	7 977 810,28		7 977 810,28
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	8 941 218,57		8 941 218,57
13158	Autres groupements	86 382,46		86 382,46
1321	État et établissements nationaux	349 235,36		349 235,36
1322	Régions	12 000,00		12 000,00
1323	Départements	12 000,00		12 000,00
13258	Autres groupements	61 910,00		61 910,00
1328	Autres	264 005,72		264 005,72
1345	Amendes de radars automatiques et amendes de police	341 040,00		341 040,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 126 573,54		1 126 573,54
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 410,00		5 410,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	5 410,00		5 410,00
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	947,99		947,99
SOUS-TOTAL CHAPITRE 23	IMMOBILISATIONS EN COURS	947,99		947,99
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	10 074 150,10		10 074 150,10
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	10 074 150,10		10 074 150,10
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	226 183,20		226 183,20
2138	Autres constructions	188 068,00		188 068,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	1 614,00		1 614,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	2 965,44		2 965,44
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	1 607,11		1 607,11
2188	Autres	3 259,34		3 259,34
2804182	Bâtiments et installations	38 000,34		38 000,34
2804183	Projets d'infrastructures d'intérêt national	2 000,00		2 000,00
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaires	343 985,51		343 985,51
28088	Autres immobilisations incorporelles	23 215,83		23 215,83
28128	Autres agencements et aménagements	237 053,00		237 053,00
281321	Immeubles de rapport	130 236,00		130 236,00
281351	Bâtiments publics	659 109,78		659 109,78
28138	Autres constructions	80 559,00		80 559,00
28148	Constructions sur sol d'autrui - Autres constructions	52 022,00		52 022,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	9 015,00		9 015,00
281532	Réseaux d'assainissement	9 557,00		9 557,00
281534	Réseaux d'électrification	2 311,00		2 311,00

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
281538	Autres réseaux	46 153,00		46 153,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	53 988,28		53 988,28
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	15 997,39		15 997,39
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	31 166,79	166,00	31 000,79
281828	Autres matériels de transport	196 913,08		196 913,08
281831	Matériel informatique scolaire	70 912,18		70 912,18
281838	Autre matériel informatique	175 125,59		175 125,59
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	41 577,26		41 577,26
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	95 965,52		95 965,52
28185	Matériel de téléphonie	9 180,62		9 180,62
28188	Autres	240 600,83		240 600,83
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 988 342,09	166,00	2 988 176,09
2031	Frais d'études	87 801,60		87 801,60
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	9 012,62		9 012,62
SOUS-TOTAL OPERATION n° 041	Opérations patrimoniales	96 814,22		96 814,22
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	3 085 156,31	166,00	3 084 990,31
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	13 159 306,41	166,00	13 159 140,41

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6042	Achats de prestations de services (autres que terrains à aménager)	2 525 407,85	321 204,73	2 204 203,12
60611	Eau et assainissement	317 953,68	50 980,99	266 972,69
60612	Énergie - Électricité	3 385 985,04	620 466,38	2 765 518,66
60621	Combustibles	102 110,77	6 249,42	95 861,35
60622	Carburants	128 480,65	1 902,63	126 578,02
60623	Alimentation	176 024,45	32 964,20	143 060,25
60628	Autres fournitures non stockées	311 796,49	34 308,03	277 488,46
60631	Fournitures d'entretien	93 623,18	17 691,70	75 931,48
60632	Fournitures de petit équipement	184 876,25	26 437,91	158 438,34
60633	Fournitures de voirie	22 085,04	5 520,88	16 564,16
60636	Habillement et Vêtements de travail	23 441,64	6 631,84	16 809,80
6064	Fournitures administratives	25 942,30	377,13	25 565,17
6065	Livres, disques, cassettes ... (bibliothèques et médiathèques)	56 246,89	385,71	55 861,18
6067	Fournitures scolaires	119 277,78	10 018,00	109 259,78
6068	Autres matières et fournitures.	66 735,95	7 608,05	59 127,90
611	Contrats de prestations de services	741 418,23	174 784,24	566 633,99
6132	Locations immobilières	89 277,01	7 003,40	82 273,61
61351	Matériel roulant	46 129,14	3 615,11	42 514,03
61358	Autres	118 325,80	21 089,15	97 236,65
614	Charges locatives et de copropriété	35 196,24	5 068,87	30 127,37
615221	Bâtiments publics	214 196,17	52 887,68	161 308,49
615228	Autres bâtiments	231,60		231,60
615231	Voiries	167 691,15	15 928,53	151 762,62
61551	Matériel roulant	68 515,97	4 427,87	64 088,10
61558	Autres biens mobiliers	53 307,97	13 687,44	39 620,53
6156	Maintenance	825 233,24	217 683,49	607 549,75
6161	Multirisques	179 322,95	15 545,18	163 777,77
6162	Assurance obligatoire dommage-construction	19 063,74		19 063,74
617	Études et recherches	33 413,32	33 413,32	
6182	Documentation générale et technique	19 347,77	1 560,01	17 787,76
6184	Versements à des organismes de formation	86 155,43	46 763,35	39 392,08
6188	Autres frais divers	478 879,60	150 362,69	328 516,91
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	20 939,39		20 939,39
62268	Autres honoraires, conseils...	241 359,82	25 161,81	216 198,01
6227	Frais d'actes et de contentieux	28 673,60	5 163,63	23 509,97
6228	Divers	500,00		500,00

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6231	Annonces et insertions	39 000,00	6 553,10	32 446,90
6232	Fêtes et cérémonies	7 276,00		7 276,00
6234	Réceptions	23 366,19	2 191,46	21 174,73
6236	Catalogues et imprimés et publications	110 674,53	1 613,88	109 060,65
6238	Divers	948,00	576,00	372,00
6247	Transports collectifs du personnel	229 148,46	12 423,33	216 725,13
6251	Voyages, déplacements et missions	13 306,70	192,00	13 114,70
6261	Frais d'affranchissement	35 904,89	5 562,26	30 342,63
6262	Frais de télécommunications	60 422,33	1 845,89	58 576,44
627	Services bancaires et assimilés.	8 117,93		8 117,93
6281	Concours divers (cotisations...)	189 841,10	13 030,24	176 810,86
6283	Frais de nettoyage des locaux	18 840,26	109,20	18 731,06
62878	A des tiers	2 242,77	2 200,00	42,77
6288	Autres	150 730,53	16 440,00	134 290,53
63512	Taxes foncières	210 882,48	2 031,00	208 851,48
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	23 290,16	374,28	22 915,88
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	12 131 158,43	2 002 036,01	10 129 122,42
6218	Autre personnel extérieur	218 213,57	908,46	217 305,11
6331	Versement mobilité	410 835,69	1,00	410 834,69
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	71 098,12		71 098,12
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de gestion de la fonction publique territoriale	213 245,65		213 245,65
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	42 661,25		42 661,25
64111	Rémunération principale	8 498 499,12	32,00	8 498 467,12
64112	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	365 738,83	0,84	365 737,99
64113	NBI	79 972,10		79 972,10
64118	Autres indemnités.	2 590 839,00	884,02	2 589 954,98
64121	Rémunération principale	398 546,86		398 546,86
64131	Rémunérations	5 448 994,81	1 392,42	5 447 602,39
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	8 371,22		8 371,22
6417	Rémunérations des apprentis	32 187,88		32 187,88
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	3 075 648,72	0,25	3 075 648,47
6453	Cotisations aux caisses de retraite	2 996 837,68		2 996 837,68
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	234 089,12		234 089,12
6455	Cotisations pour assurance du personnel	103 945,99		103 945,99
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	858,65		858,65
64731	Versées directement	25 494,20		25 494,20

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6474	Versements aux oeuvres sociales	7 393,11		7 393,11
6475	Médecine du travail, pharmacie	57 769,80	1 110,00	56 659,80
6478	Autres charges sociales diverses	52 309,94		52 309,94
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	CHARGES de personnel et frais assimilés	24 933 551,31	4 328,99	24 929 222,32
739221	FNGIR	4 121 097,00		4 121 097,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 014	Atténuations de produits	4 121 097,00		4 121 097,00
65131	Bourses	25 000,00		25 000,00
65132	Prix	28 706,85		28 706,85
65138	Autres secours	9 000,00		9 000,00
65181	Primes, dots	1 844,52		1 844,52
65311	Indemnités de fonction	342 136,16		342 136,16
65313	Cotisations de retraite	35 988,61		35 988,61
65314	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	21 970,58		21 970,58
65315	Formation	7 656,78	822,00	6 834,78
65316	Frais de représentation du maire	2 786,31		2 786,31
6541	Créances admises en non-valeur	3 668,87		3 668,87
6542	Créances éteintes	177,71		177,71
6553	Service d'incendie	805 036,09	57 418,00	747 618,09
65561	Contributions au fonds de compensation des charges territoriales (établissement public de territoire)	250 868,00		250 868,00
6558	Autres contributions obligatoires	100 694,30	34 761,17	65 933,13
657362	CCAS	955 000,00		955 000,00
65748	Autres personnes de droit privé	1 721 978,31		1 721 978,31
65818	Autres	86 523,10	22 093,16	64 429,94
6583	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	4 612,20		4 612,20
65888	Autres	50 243,72		50 243,72
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 453 892,11	115 094,33	4 338 797,78
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 438,01	455,45	982,56
SOUS-TOTAL CHAPITRE 67	CHARGES SPECIFIQUES	1 438,01	455,45	982,56
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	45 641 136,86	2 121 914,78	43 519 222,08
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	197 513,89		197 513,89
6761	Différences sur réalisations (positives) transférées en investissement	226 183,20		226 183,20
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	2 564 645,00	166,00	2 564 479,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 988 342,09	166,00	2 988 176,09
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	2 988 342,09	166,00	2 988 176,09
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	48 629 478,95	2 122 080,78	46 507 398,17

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	177 801,68		177 801,68
6459	Remboursements sur charges de Sécurité Sociale et de prévoyance.	50 663,10		50 663,10
6479	Remboursements sur autres charges sociales	2 432,00		2 432,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 013	Atténuations de charges	230 896,78		230 896,78
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	65 986,55		65 986,55
70321	Droits de stationnement et de location sur la voie publique	176 778,60		176 778,60
70323	Redevance d'occupation du domaine public	357 678,77	89 435,63	268 243,14
70384	Forfait de post-stationnement	132 494,48		132 494,48
70388	Autres redevances et recettes diverses	1 121,59	152,55	969,04
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	271 362,90	39 035,27	232 327,63
70631	A caractère sportif	60 024,01	1 955,98	58 068,03
7066	Redevances et droits des services à caractère social	1 011 976,32	109 229,49	902 746,83
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	2 608 391,50	254 647,52	2 353 743,98
706888	Autres	32 147,64		32 147,64
7081	Produits des services exploités dans l'intérêt du personnel	44 079,14	4 655,27	39 423,87
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	6 961,47	408,72	6 552,75
70873	par les C.C.A.S.	5 072,79	2 233,63	2 839,16
70876	par le GFP de rattachement	82,66	82,66	
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouvrages...)	24 201,47		24 201,47
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	4 798 359,89	501 836,72	4 296 523,17
73211	Attribution de compensation	4 099 159,00		4 099 159,00
73331	Communes (FSRIF)	1 172 353,00		1 172 353,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 73	IMPOTS ET TAXES	5 271 512,00		5 271 512,00
73111	Impôts directs locaux	23 700 482,00		23 700 482,00
73118	Autres contributions directes	39 410,00		39 410,00
73123	Taxe communale additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière	1 249 110,68		1 249 110,68
73132	Taxe sur les pylônes électriques	28 000,00		28 000,00
73141	Taxe sur la consommation finale d'électricité	404 089,98		404 089,98
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	30 254,24	6 507,54	23 746,70
SOUS-TOTAL CHAPITRE 731	Fiscalité locale	25 451 346,90	6 507,54	25 444 839,36
74111	Dotation forfaitaire des communes	6 568 754,00		6 568 754,00
741123	Dotation de solidarité urbaine (DSU) des communes	585 008,00		585 008,00
743	Dotation spéciale au titre des instituteurs (DSI)	2 808,00		2 808,00
744	FCTVA	65 034,31		65 034,31
74611	DGD	84,00		84,00
74718	Autres	57 797,72		57 797,72

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
7472	Régions	6 000,00		6 000,00
74748	Autres communes	11 732,00		11 732,00
74751	GFP de rattachement	194 045,00		194 045,00
747888	Autres	2 821 511,45	315 886,63	2 505 624,82
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle aux droits d'enregistrement ou la taxe de publicité foncière	859,00		859,00
74833	État - Compensation au titre des exonérations de taxes foncières	143 186,00		143 186,00
7484	Dotation de recensement	5 549,00		5 549,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	49 181,00		49 181,00
74888	Autres	730 292,00		730 292,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	11 241 841,48	315 886,63	10 925 954,85
752	Revenus des immeubles	219 716,65	4 247,12	215 469,53
755	Dédits et pénalités perçus	8 900,00		8 900,00
75811	Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	79 200,00		79 200,00
7584	Recouvrement sur créances admises en non valeur	107,63		107,63
75888	Autres	324 737,36	8 893,95	315 843,41
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	632 661,64	13 141,07	619 520,57
764	Revenus des valeurs mobilières de placement	19,25		19,25
SOUS-TOTAL CHAPITRE 76	PRODUITS FINANCIERS	19,25		19,25
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la échéance quadriennale	141,76		141,76
775	Produits des cessions d'immobilisations	421 458,26		421 458,26
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	PRODUITS SPECIFIQUES	421 600,02		421 600,02
7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants.	4 714,28		4 714,28
SOUS-TOTAL CHAPITRE 78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	4 714,28		4 714,28
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	48 052 952,24	837 371,96	47 215 580,28
722	Immobilisations corporelles	59 995,56		59 995,56
7761	Différences sur réalisations (négatives) reprises au compte de résultat	2 238,83		2 238,83
777	Recettes et quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	11 590,00		11 590,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	73 824,39		73 824,39
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	73 824,39		73 824,39
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	48 126 776,63	837 371,96	47 289 404,67

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotations		116 007,35		99 200,00				215 207,35		215 207,35
10222	F.C.T.V.A.		40 581 499,31			1 507,03	816 212,84	1 507,03	41 397 712,15		41 396 205,12
10226	Taxe d'aménagement		4 633 681,51			746,53	147 195,45	746,53	4 780 876,96		4 780 130,43
10227	Versement pour sous densité		268 385,62						268 385,62		268 385,62
10228	Autres fonds d'investissement		2 414 631,75						2 414 631,75		2 414 631,75
1022	Sous Total compte 1022		47 898 198,19			2 253,56	963 408,29	2 253,56	48 861 606,48		48 859 352,92
10251	Dons et legs en capital		533 772,65						533 772,65		533 772,65
1025	Sous Total compte 1025		533 772,65						533 772,65		533 772,65
102	Sous Total compte 102		48 547 978,19		99 200,00	2 253,56	963 408,29	2 253,56	49 610 586,48		49 608 332,92
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		171 082 143,43				7 977 810,28		179 059 953,71		179 059 953,71
106	Sous Total compte 106		171 082 143,43				7 977 810,28		179 059 953,71		179 059 953,71
10	Sous Total compte 10		219 630 121,62		99 200,00	2 253,56	8 941 218,57	2 253,56	228 670 540,19		228 668 286,63
110	Report à nouveau (solde créditeur)		12 171 861,98	7 977 810,28	753 503,52			7 977 810,28	12 925 365,50		4 947 555,22
11	Sous Total compte 11		12 171 861,98	7 977 810,28	753 503,52			7 977 810,28	12 925 365,50		4 947 555,22
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou		753 503,52	753 503,52				753 503,52	753 503,52		0,00
12	Sous Total compte 12		753 503,52	753 503,52				753 503,52	753 503,52		0,00
1311	État et établissements nationaux		146 631,75						146 631,75		146 631,75
1312	Régions		33 230,00						33 230,00		33 230,00
13151	GFP de rattachement		14 816,00						14 816,00		14 816,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
13158	Autres groupements		65 293,60				86 382,46		151 676,06		151 676,06
1315	Sous Total compte 1315		80 109,60				86 382,46		166 492,06		166 492,06
131	Sous Total compte 131		259 971,35				86 382,46		346 353,81		346 353,81
1321	État et établissements nationaux		6 003 497,00			4 222,50	349 235,36	4 222,50	6 352 732,36		6 348 509,86
1322	Régions		8 360 913,77				12 000,00		8 372 913,77		8 372 913,77
1323	Départements		2 412 857,02				12 000,00		2 424 857,02		2 424 857,02
13251	GFP de rattachement		1 877 495,95						1 877 495,95		1 877 495,95
13258	Autres groupements		120 414,54				61 910,00		182 324,54		182 324,54
1325	Sous Total compte 1325		1 997 910,49				61 910,00		2 059 820,49		2 059 820,49
1326	Autres établissements publics locaux		118 526,46						118 526,46		118 526,46
1328	Autres		3 561 920,07				264 005,72		3 825 925,79		3 825 925,79
132	Sous Total compte 132		22 455 624,81			4 222,50	699 151,08	4 222,50	23 154 775,89		23 150 553,39
1345	Amendes de radars automatiques et amende		1 780 438,79				341 040,00		2 121 478,79		2 121 478,79
1348	Autres		19 000,00						19 000,00		19 000,00
134	Sous Total compte 134		1 799 438,79				341 040,00		2 140 478,79		2 140 478,79
13911	État et établissements nationaux	1 612,00				1 686,00		3 298,00		3 298,00	
139151	GFP de rattachement	7 111,60				2 962,80		10 074,40		10 074,40	
139158	Autres groupements	10 197,81				6 941,20		17 139,01		17 139,01	
13915	Sous Total compte 13915	17 309,41				9 904,00		27 213,41		27 213,41	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1391	Sous Total compte 1391	18 921,41				11 590,00		30 511,41		30 511,41	
139	Sous Total compte 139	18 921,41				11 590,00		30 511,41		30 511,41	
13	Sous Total compte 13	18 921,41	24 515 034,95			15 812,50	1 126 573,54	34 733,91	25 641 608,49		25 606 874,58
165	Dépôts et cautionnements reçus		24 553,26			2 120,00	5 410,00	2 120,00	29 963,26		27 843,26
16818	Autres prêteurs		639 083,10			132 265,60		132 265,60	639 083,10		506 817,50
1681	Sous Total compte 1681		639 083,10			132 265,60		132 265,60	639 083,10		506 817,50
168	Sous Total compte 168		639 083,10			132 265,60		132 265,60	639 083,10		506 817,50
16	Sous Total compte 16		663 636,36			134 385,60	5 410,00	134 385,60	669 046,36		534 660,76
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immo		4 116 779,56			2 238,83	226 183,20	2 238,83	4 342 962,76		4 340 723,93
193	Autres neutralisations et régularisation	432 270,24						432 270,24		432 270,24	
19	Sous Total compte 19	432 270,24	4 116 779,56			2 238,83	226 183,20	434 509,07	4 342 962,76		3 908 453,69
	Total classe 1	451 191,65	261 850 937,99	8 731 313,80	852 703,52	154 690,49	10 299 385,31	9 337 195,94	273 003 026,82	462 781,65	264 128 612,53
2031	Frais d'études	435 241,90			2 460,00	111 779,22	87 801,60	547 021,12	90 261,60	456 759,52	
2033	Frais d'insertion	11 124,00				864,00		11 988,00		11 988,00	
203	Sous Total compte 203	446 365,90			2 460,00	112 643,22	87 801,60	559 009,12	90 261,60	468 747,52	
204182	Bâtiments et installations	570 000,00			500 000,00			570 000,00	500 000,00	70 000,00	
204183	Projets d'infrastructures d'intérêt national	30 000,00						30 000,00		30 000,00	
20418	Sous Total compte 20418	600 000,00			500 000,00			600 000,00	500 000,00	100 000,00	
2041	Sous Total compte 2041	600 000,00			500 000,00			600 000,00	500 000,00	100 000,00	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
204	Sous Total compte 204	600 000,00			500 000,00			600 000,00	500 000,00	100 000,00	
2051	Concessions et droits similaires	1 118 361,12				129 762,14		1 248 123,26		1 248 123,26	
205	Sous Total compte 205	1 118 361,12				129 762,14		1 248 123,26		1 248 123,26	
2088	Autres immobilisations incorporelles	31 000,00				185 700,00		216 700,00		216 700,00	
208	Sous Total compte 208	31 000,00				185 700,00		216 700,00		216 700,00	
20	Sous Total compte 20	2 195 727,02			502 460,00	428 105,36	87 801,60	2 623 832,38	590 261,60	2 033 570,78	
2111	Terrains nus	1 729 988,73						1 729 988,73		1 729 988,73	
2112	Terrains de voirie	281 787,83						281 787,83		281 787,83	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	3 291 652,87						3 291 652,87		3 291 652,87	
2115	Terrains bâtis	8 849 088,13						8 849 088,13		8 849 088,13	
2116	Cimetière	786 110,33						786 110,33		786 110,33	
2118	Autres terrains	199 888,39						199 888,39		199 888,39	
211	Sous Total compte 211	15 138 516,28						15 138 516,28		15 138 516,28	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	803 105,48			803 105,48	10 774,80	10 774,80	813 880,28	813 880,28		0,00
2128	Autres agencements et aménagements	5 871 427,83		803 105,48		310 735,50		6 985 268,81		6 985 268,81	
212	Sous Total compte 212	6 674 533,31		803 105,48	803 105,48	321 510,30	10 774,80	7 799 149,09	813 880,28	6 985 268,81	
21311	Bâtiments administratifs	8 685 942,69				6 127,84		8 692 070,53		8 692 070,53	
21312	Bâtiments scolaires	46 575 396,36				9 271,32		46 584 667,68		46 584 667,68	
21314	Bâtiments culturels et sportifs	64 374 436,95				20 497,11		64 394 934,06		64 394 934,06	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
21316	Équipements du cimetière	865 282,66				339,48		865 622,14		865 622,14	
21318	Autres bâtiments publics	24 168 256,43				229 698,06		24 397 954,49		24 397 954,49	
2131	Sous Total compte 2131	144 669 315,09				265 933,81		144 935 248,90		144 935 248,90	
21321	Immeubles de rapport	2 205 750,18						2 205 750,18		2 205 750,18	
2132	Sous Total compte 2132	2 205 750,18						2 205 750,18		2 205 750,18	
21351	Bâtiments publics	10 374 818,47				958 510,96		11 333 329,43		11 333 329,43	
2135	Sous Total compte 2135	10 374 818,47				958 510,96		11 333 329,43		11 333 329,43	
2138	Autres constructions	1 209 505,80		99 200,00	28 932,00		188 068,00	1 308 705,80	217 000,00	1 091 705,80	
213	Sous Total compte 213	158 459 389,54		99 200,00	28 932,00	1 224 444,77	188 068,00	159 783 034,31	217 000,00	159 566 034,31	
2148	Constructions sur sol d'autrui - Autres	780 369,15						780 369,15		780 369,15	
214	Sous Total compte 214	780 369,15						780 369,15		780 369,15	
2151	Réseaux de voirie	43 591 028,65						43 591 028,65		43 591 028,65	
2152	Installations de voirie	3 382 186,99				2 116 925,70	79 656,50	5 499 112,69	79 656,50	5 419 456,19	
21531	Réseaux d'adduction d'eau	279 627,59						279 627,59		279 627,59	
21532	Réseaux d'assainissement	286 746,51				3 420,00		290 166,51		290 166,51	
21534	Réseaux d'électrification	81 789,27						81 789,27		81 789,27	
21538	Autres réseaux	12 354 503,77				323 762,64		12 678 266,41		12 678 266,41	
2153	Sous Total compte 2153	13 002 667,14				327 182,64		13 329 849,78		13 329 849,78	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie e	608 116,85				22 796,59		630 913,44		630 913,44	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2156	Sous Total compte 2156	608 116,85				22 796,59		630 913,44		630 913,44	
215731	Matériel roulant	89 720,60						89 720,60		89 720,60	
215738	Autre matériel et outillage de voirie	302 129,60			2 686,80	30 784,99	1 614,00	332 914,59	4 300,80	328 613,79	
21573	Sous Total compte 21573	391 850,20			2 686,80	30 784,99	1 614,00	422 635,19	4 300,80	418 334,39	
21578	Autre matériel technique					1 988,40		1 988,40		1 988,40	
2157	Sous Total compte 2157	391 850,20			2 686,80	32 773,39	1 614,00	424 623,59	4 300,80	420 322,79	
2158	Autres installations, matériel et outill	589 425,87			972,96	31 487,23	2 965,44	620 913,10	3 938,40	616 974,70	
215	Sous Total compte 215	61 565 275,70			3 659,76	2 531 165,55	84 235,94	64 096 441,25	87 895,70	64 008 545,55	
21611	Biens sous-jacents	2 986,40						2 986,40		2 986,40	
2161	Sous Total compte 2161	2 986,40						2 986,40		2 986,40	
21621	Biens sous-jacents	51 624,60				560,00		52 184,60		52 184,60	
2162	Sous Total compte 2162	51 624,60				560,00		52 184,60		52 184,60	
216	Sous Total compte 216	54 611,00				560,00		55 171,00		55 171,00	
21718	Autres terrains	1 067,14						1 067,14		1 067,14	
2171	Sous Total compte 2171	1 067,14						1 067,14		1 067,14	
217	Sous Total compte 217	1 067,14						1 067,14		1 067,14	
2181	Installations générales, agencements et	10 556,31						10 556,31		10 556,31	
21828	Autres matériels de transport	3 655 506,29			544 657,73	362 978,26		4 018 484,55	544 657,73	3 473 826,82	
2182	Sous Total compte 2182	3 655 506,29			544 657,73	362 978,26		4 018 484,55	544 657,73	3 473 826,82	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
21831	Matériel informatique scolaire	413 350,83				113 588,30		526 939,13		526 939,13	
21838	Autre matériel informatique	1 193 514,45				428 570,37	1 836,00	1 622 084,82	1 836,00	1 620 248,82	
2183	Sous Total compte 2183	1 606 865,28				542 158,67	1 836,00	2 149 023,95	1 836,00	2 147 187,95	
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	406 065,35			2 404,76	54 407,55	1 607,11	460 472,90	4 011,87	456 461,03	
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 350 705,61			199,00	12 963,48		1 363 669,09	199,00	1 363 470,09	
2184	Sous Total compte 2184	1 756 770,96			2 603,76	67 371,03	1 607,11	1 824 141,99	4 210,87	1 819 931,12	
2185	Matériel de téléphonie	53 352,07				5 675,97		59 028,04		59 028,04	
2188	Autres	3 558 176,20			21 132,21	255 498,81	3 259,34	3 813 675,01	24 391,55	3 789 283,46	
218	Sous Total compte 218	10 641 227,11			568 393,70	1 233 682,74	6 702,45	11 874 909,85	575 096,15	11 299 813,70	
21	Sous Total compte 21	253 314 989,23		902 305,48	1 404 090,94	5 311 363,36	289 781,19	259 528 658,07	1 693 872,13	257 834 785,94	
2313	Constructions	719 524,31				3 345 825,50		4 065 349,81		4 065 349,81	
2315	Installations, matériel et outillage tec	2 149 427,87				1 141 403,64		3 290 831,51		3 290 831,51	
231	Sous Total compte 231	2 868 952,18				4 487 229,14		7 356 181,32		7 356 181,32	
238	Avances versées sur commandes d'immobili					61 327,87	9 960,61	61 327,87	9 960,61	51 367,26	
23	Sous Total compte 23	2 868 952,18				4 548 557,01	9 960,61	7 417 509,19	9 960,61	7 407 548,58	
2421	de la collectivité territoriale	816 381,28						816 381,28		816 381,28	
2423	d'établissements publics de coopération	12 739 432,79						12 739 432,79		12 739 432,79	
242	Sous Total compte 242	13 555 814,07						13 555 814,07		13 555 814,07	

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2492	Mises à disposition dans le cadre du tra		4 921 269,65						4 921 269,65		4 921 269,65



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
249	Sous Total compte 249		4 921 269,65						4 921 269,65		4 921 269,65
24	Sous Total compte 24	13 555 814,07	4 921 269,65					13 555 814,07	4 921 269,65	8 634 544,42	
266	Autres formes de participation	696,00						696,00		696,00	
26	Sous Total compte 26	696,00						696,00		696,00	
275	Dépôts et cautionnements versés	8 300,00				16 582,65		24 882,65		24 882,65	
27	Sous Total compte 27	8 300,00				16 582,65		24 882,65		24 882,65	
28031	Frais d'études		5 037,00	7 497,00	5 037,00			7 497,00	10 074,00		2 577,00
2803	Sous Total compte 2803		5 037,00	7 497,00	5 037,00			7 497,00	10 074,00		2 577,00
2804182	Bâtiments et installations		494 665,00	500 000,00			38 000,34	500 000,00	532 665,34		32 665,34
2804183	Projets d'infrastructures d'intérêt national		6 000,00				2 000,00		8 000,00		8 000,00
280418	Sous Total compte 280418		500 665,00	500 000,00			40 000,34	500 000,00	540 665,34		40 665,34
28041	Sous Total compte 28041		500 665,00	500 000,00			40 000,34	500 000,00	540 665,34		40 665,34
2804	Sous Total compte 2804		500 665,00	500 000,00			40 000,34	500 000,00	540 665,34		40 665,34
2805	Concessions et droits similaires, brevet		691 011,91				343 985,51		1 034 997,42		1 034 997,42
28088	Autres immobilisations incorporelles		18 200,00				23 215,83		41 415,83		41 415,83
2808	Sous Total compte 2808		18 200,00				23 215,83		41 415,83		41 415,83
280	Sous Total compte 280		1 214 913,91	507 497,00	5 037,00		407 201,68	507 497,00	1 627 152,59		1 119 655,59
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes		260 533,33	260 533,33				260 533,33	260 533,33		0,00
28128	Autres agencements et aménagements		1 133 366,09		260 533,33		237 053,00		1 630 952,42		1 630 952,42

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2812	Sous Total compte 2812		1 393 899,42	260 533,33	260 533,33		237 053,00	260 533,33	1 891 485,75		1 630 952,42
281321	Immeubles de rapport		1 145 680,85				130 236,00		1 275 916,85		1 275 916,85
28132	Sous Total compte 28132		1 145 680,85				130 236,00		1 275 916,85		1 275 916,85
281351	Bâtiments publics		3 133 548,06				659 109,78		3 792 657,84		3 792 657,84
28135	Sous Total compte 28135		3 133 548,06				659 109,78		3 792 657,84		3 792 657,84
28138	Autres constructions		183 418,63	28 932,00			80 559,00	28 932,00	263 977,63		235 045,63
2813	Sous Total compte 2813		4 462 647,54	28 932,00			869 904,78	28 932,00	5 332 552,32		5 303 620,32
28148	Constructions sur sol d'autrui - Autres		520 244,99				52 022,00		572 266,99		572 266,99
2814	Sous Total compte 2814		520 244,99				52 022,00		572 266,99		572 266,99
28151	Réseaux de voirie		444 176,08						444 176,08		444 176,08
28152	Installations de voirie		828 099,94						828 099,94		828 099,94
281531	Réseaux d'adduction d'eau		67 483,45				9 015,00		76 498,45		76 498,45
281532	Réseaux d'assainissement		58 345,08				9 557,00		67 902,08		67 902,08
281534	Réseaux d'électrification		29 191,85				2 311,00		31 502,85		31 502,85
281538	Autres réseaux		900 087,42				46 153,00		946 240,42		946 240,42
28153	Sous Total compte 28153		1 055 107,80				67 036,00		1 122 143,80		1 122 143,80
281568	Autre matériel et outillage d'incendie e		274 730,66				53 988,28		328 718,94		328 718,94
28156	Sous Total compte 28156		274 730,66				53 988,28		328 718,94		328 718,94
2815731	Matériel roulant		89 720,60						89 720,60		89 720,60

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2815738	Autre matériel et outillage de voirie		219 219,15	2 686,80			15 997,39	2 686,80	235 216,54		232 529,74
281573	Sous Total compte 281573		308 939,75	2 686,80			15 997,39	2 686,80	324 937,14		322 250,34
28157	Sous Total compte 28157		308 939,75	2 686,80			15 997,39	2 686,80	324 937,14		322 250,34
28158	Autres installations, matériel et outill		264 096,72	972,96		166,00	31 166,79	1 138,96	295 263,51		294 124,55
2815	Sous Total compte 2815		3 175 150,95	3 659,76		166,00	168 188,46	3 825,76	3 343 339,41		3 339 513,65
28181	Installations générales, agencements et		10 556,31					10 556,31			10 556,31
281828	Autres matériels de transport		2 841 353,28	544 657,73			196 913,08	544 657,73	3 038 266,36		2 493 608,63
28182	Sous Total compte 28182		2 841 353,28	544 657,73			196 913,08	544 657,73	3 038 266,36		2 493 608,63
281831	Matériel informatique scolaire		203 397,50				70 912,18	274 309,68			274 309,68
281838	Autre matériel informatique		592 012,73				175 125,59	767 138,32			767 138,32
28183	Sous Total compte 28183		795 410,23				246 037,77	1 041 448,00			1 041 448,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires		109 607,77	2 404,76			41 577,26	2 404,76	151 185,03		148 780,27
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers		702 729,50	199,00			95 965,52	199,00	798 695,02		798 496,02
28184	Sous Total compte 28184		812 337,27	2 603,76			137 542,78	2 603,76	949 880,05		947 276,29
28185	Matériel de téléphonie		18 858,68				9 180,62	28 039,30			28 039,30
28188	Autres		2 077 118,30	21 132,21			240 600,83	21 132,21	2 317 719,13		2 296 586,92
2818	Sous Total compte 2818		6 555 634,07	568 393,70			830 275,08	568 393,70	7 385 909,15		6 817 515,45
281	Sous Total compte 281		16 107 576,97	861 518,79	260 533,33	166,00	2 157 443,32	861 684,79	18 525 553,62		17 663 868,83

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28	Sous Total compte 28		17 322 490,88	1 369 015,79	265 570,33	166,00	2 564 645,00	1 369 181,79	20 152 706,21		18 783 524,42



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 2	271 944 478,50	22 243 760,53	2 271 321,27	2 172 121,27	10 304 774,38	2 952 188,40	284 520 574,15	27 368 070,20	280 857 298,02	23 704 794,07
4011	Fournisseurs			10 179 070,17	10 716 584,95			10 179 070,17	10 716 584,95		537 514,78
40171	Fournisseurs - Retenues de garantie		23 028,19	23 028,19	1 585,86			23 028,19	24 614,05		1 585,86
4017	Sous Total compte 4017		23 028,19	23 028,19	1 585,86			23 028,19	24 614,05		1 585,86
401	Sous Total compte 401		23 028,19	10 202 098,36	10 718 170,81			10 202 098,36	10 741 199,00		539 100,64
4041	Fournisseurs d'immobilisations			9 612 991,01	10 147 798,60			9 612 991,01	10 147 798,60		534 807,59
40471	Fournisseurs d'immobilisations - Retenue		126 294,89	90 753,89	59 307,69			90 753,89	185 602,58		94 848,69
4047	Sous Total compte 4047		126 294,89	90 753,89	59 307,69			90 753,89	185 602,58		94 848,69
404	Sous Total compte 404		126 294,89	9 703 744,90	10 207 106,29			9 703 744,90	10 333 401,18		629 656,28
408	Fournisseurs - Factures non parvenues		2 042 748,23	2 042 748,23	1 420 864,38			2 042 748,23	3 463 612,61		1 420 864,38
40	Sous Total compte 40		2 192 071,31	21 948 591,49	22 346 141,48			21 948 591,49	24 538 212,79		2 589 621,30
411	Redevables	566 888,19		1 291 859,35	1 673 247,34			1 858 747,54	1 673 247,34	185 500,20	
414	Locataires-acquéreurs et locataires	55 890,04		138 669,50	141 733,87			194 559,54	141 733,87	52 825,67	
4161	Créances douteuses	105 094,29		113 762,57	94 737,31			218 856,86	94 737,31	124 119,55	
416	Sous Total compte 416	105 094,29		113 762,57	94 737,31			218 856,86	94 737,31	124 119,55	
4181	Redevables - Produits non encore facturés	500 289,06		752 767,02	500 289,06			1 253 056,08	500 289,06	752 767,02	
418	Sous Total compte 418	500 289,06		752 767,02	500 289,06			1 253 056,08	500 289,06	752 767,02	
41	Sous Total compte 41	1 228 161,58		2 297 058,44	2 410 007,58			3 525 220,02	2 410 007,58	1 115 212,44	
421	Personnel - Rémunérations dues			14 273 481,80	14 273 481,80			14 273 481,80	14 273 481,80		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
427	Personnel - Oppositions			37 145,24	37 145,24			37 145,24	37 145,24		0,00
4287	Produits à recevoir			134,89				134,89		134,89	
428	Sous Total compte 428			134,89				134,89		134,89	
42	Sous Total compte 42			14 310 761,93	14 310 627,04			14 310 761,93	14 310 627,04	134,89	
431	Sécurité sociale			6 109 980,09	6 109 980,09			6 109 980,09	6 109 980,09		0,00
437	Autres organismes sociaux			4 406 577,56	4 406 577,56			4 406 577,56	4 406 577,56		0,00
43	Sous Total compte 43			10 516 557,65	10 516 557,65			10 516 557,65	10 516 557,65		0,00
4411	Subventions à recevoir - Amiable	18 397,50		161 560,36	179 957,86			179 957,86	179 957,86		0,00
4416	Subventions à recevoir - Contentieux			18 397,50	18 397,50			18 397,50	18 397,50		0,00
441	Sous Total compte 441	18 397,50		179 957,86	198 355,36			198 355,36	198 355,36		0,00
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			364 326,05	364 326,05			364 326,05	364 326,05		0,00
442	Sous Total compte 442			364 326,05	364 326,05			364 326,05	364 326,05		0,00
44311	Dépenses			4 127 573,06	4 127 573,06			4 127 573,06	4 127 573,06		0,00
44312	Recettes - Amiable			5 138 261,68	5 138 261,68			5 138 261,68	5 138 261,68		0,00
4431	Sous Total compte 4431			9 265 834,74	9 265 834,74			9 265 834,74	9 265 834,74		0,00
44342	Recettes - Amiable			3 769 294,00	3 757 562,00			3 769 294,00	3 757 562,00	11 732,00	
4434	Sous Total compte 4434			3 769 294,00	3 757 562,00			3 769 294,00	3 757 562,00	11 732,00	
44352	Recettes - Amiable			82,66	82,66			82,66	82,66		0,00
44356	Recettes - Contentieux	416,76						416,76		416,76	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4435	Sous Total compte 4435	416,76		82,66	82,66			499,42	82,66	416,76	
44371	Dépenses			955 000,00	955 000,00			955 000,00	955 000,00		0,00
44372	Recettes - Amiable			5 072,79	4 437,67			5 072,79	4 437,67	635,12	
4437	Sous Total compte 4437			960 072,79	959 437,67			960 072,79	959 437,67	635,12	
44381	Dépenses			711 913,19	711 913,19			711 913,19	711 913,19		0,00
4438	Sous Total compte 4438			711 913,19	711 913,19			711 913,19	711 913,19		0,00
443	Sous Total compte 443	416,76		14 707 197,38	14 694 830,26			14 707 614,14	14 694 830,26	12 783,88	
447	Autres impôts, taxes et versements assim			303 301,40	303 301,40			303 301,40	303 301,40		0,00
4486	Autres charges à payer		59 823,28	59 823,28	97 295,56			59 823,28	157 118,84		97 295,56
4487	Produits à recevoir	318 120,26		274 771,34	318 120,26			592 891,60	318 120,26	274 771,34	
448	Sous Total compte 448	318 120,26	59 823,28	334 594,62	415 415,82			652 714,88	475 239,10	177 475,78	
44	Sous Total compte 44	336 934,52	59 823,28	15 889 377,31	15 976 228,89			16 226 311,83	16 036 052,17	190 259,66	
4621	Créances sur cessions d'immobilisati			421 458,26	413 908,52			421 458,26	413 908,52	7 549,74	
462	Sous Total compte 462			421 458,26	413 908,52			421 458,26	413 908,52	7 549,74	
466	Excédents de versement			6 352,14	6 662,25			6 352,14	6 662,25		310,11
46711	Autres comptes créditeurs			2 277 840,92	2 278 535,91			2 277 840,92	2 278 535,91		694,99
4671	Sous Total compte 4671			2 277 840,92	2 278 535,91			2 277 840,92	2 278 535,91		694,99
46721	Débiteurs divers - Amiable	35 411,47		1 026 697,76	1 023 283,59			1 062 109,23	1 023 283,59	38 825,64	
46726	Débiteurs divers - Contentieux	12 259,84		14 639,98	9 168,71			26 899,82	9 168,71	17 731,11	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4672	Sous Total compte 4672	47 671,31		1 041 337,74	1 032 452,30			1 089 009,05	1 032 452,30	56 556,75	
467	Sous Total compte 467	47 671,31		3 319 178,66	3 310 988,21			3 366 849,97	3 310 988,21	55 861,76	
4687	Produits à recevoir			35 337,05				35 337,05		35 337,05	
468	Sous Total compte 468			35 337,05				35 337,05		35 337,05	
46	Sous Total compte 46	47 671,31		3 782 326,11	3 731 558,98			3 829 997,42	3 731 558,98	98 438,44	
4711	Versements des régisseurs			3 848 793,30	3 848 793,30			3 848 793,30	3 848 793,30		0,00
4712	Virements réimputés		3 910,80	21 669,28	17 758,48			21 669,28	21 669,28		0,00
47131	Versements sur contributions directes			23 421 481,00	23 421 481,00			23 421 481,00	23 421 481,00		0,00
47132	Versements sur dotation globale de fonct			8 328 923,00	8 328 923,00			8 328 923,00	8 328 923,00		0,00
47134	Subventions			849 700,37	849 700,37			849 700,37	849 700,37		0,00
47138	Autres			8 907 675,33	9 155 381,33			8 907 675,33	9 155 381,33		247 706,00
4713	Sous Total compte 4713			41 507 779,70	41 755 485,70			41 507 779,70	41 755 485,70		247 706,00
471411	Excédent à réimputer - Personnes physiques		120,05	4 742,27	4 622,88			4 742,27	4 742,93		0,66
471412	Excédent à réimputer - Personnes morales			8 837,66	8 837,66			8 837,66	8 837,66		0,00
47141	Sous Total compte 47141		120,05	13 579,93	13 460,54			13 579,93	13 580,59		0,66
47143	Flux d'encaissements à réimputer			4 370,04	4 370,04			4 370,04	4 370,04		0,00
4714	Sous Total compte 4714		120,05	17 949,97	17 830,58			17 949,97	17 950,63		0,66
4718	Autres recettes à régulariser		901,18	420 548,93	427 261,17			420 548,93	428 162,35		7 613,42
471	Sous Total compte 471		4 932,03	45 816 741,18	46 067 129,23			45 816 741,18	46 072 061,26		255 320,08

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4722	Commissions bancaires en instance de man			8 117,68	8 117,68			8 117,68	8 117,68		0,00
4728	Autres dépenses à régulariser	301,25		60 589,26	60 890,51			60 890,51	60 890,51		0,00
472	Sous Total compte 472	301,25		68 706,94	69 008,19			69 008,19	69 008,19		0,00
47	Sous Total compte 47	301,25	4 932,03	45 885 448,12	46 136 137,42			45 885 749,37	46 141 069,45		255 320,08
4911	Dépréciations des comptes de redevables		14 963,92	4 714,28				4 714,28	14 963,92		10 249,64
491	Sous Total compte 491		14 963,92	4 714,28				4 714,28	14 963,92		10 249,64
49	Sous Total compte 49		14 963,92	4 714,28				4 714,28	14 963,92		10 249,64
	Total classe 4	1 613 068,66	2 271 790,54	114 634 835,33	115 427 259,04			116 247 903,99	117 699 049,58	1 502 346,09	2 953 491,68
5115	Cartes bancaires à l'encaissement			15 994,20	15 994,20			15 994,20	15 994,20		0,00
51172	Chèques impayés			560,32	560,32			560,32	560,32		0,00
51178	Autres valeurs impayées			364,12	364,12			364,12	364,12		0,00
5117	Sous Total compte 5117			924,44	924,44			924,44	924,44		0,00
5118	Autres valeurs à l'encaissement	83,55		4 429,11	4 512,66			4 512,66	4 512,66		0,00
511	Sous Total compte 511	83,55		21 347,75	21 431,30			21 431,30	21 431,30		0,00
515	Compte au Trésor	12 351 042,45		45 619 456,72	49 230 644,15			57 970 499,17	49 230 644,15	8 739 855,02	
51	Sous Total compte 51	12 351 126,00		45 640 804,47	49 252 075,45			57 991 930,47	49 252 075,45	8 739 855,02	
5411	Régisseurs d'avances (avances)	6 144,25		3 339,76	3 340,01			9 484,01	3 340,01	6 144,00	
5412	Régisseurs de recettes (fonds de caisse)	480,00						480,00		480,00	

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
541	Sous Total compte 541	6 624,25		3 339,76	3 340,01			9 964,01	3 340,01	6 624,00	



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
54	Sous Total compte 54	6 624,25		3 339,76	3 340,01			9 964,01	3 340,01	6 624,00	
580	Opérations d'ordre budgétaires			3 159 146,70	3 159 146,70			3 159 146,70	3 159 146,70		0,00
584	Encaissement par lecture optique			195 197,87	195 197,87			195 197,87	195 197,87		0,00
5872	Compte pivot - Admission en non valeur			3 668,87	3 668,87			3 668,87	3 668,87		0,00
587	Sous Total compte 587			3 668,87	3 668,87			3 668,87	3 668,87		0,00
588	Autres virements internes			1 941,83	1 941,83			1 941,83	1 941,83		0,00
58	Sous Total compte 58			3 359 955,27	3 359 955,27			3 359 955,27	3 359 955,27		0,00
	Total classe 5	12 357 750,25		49 004 099,50	52 615 370,73			61 361 849,75	52 615 370,73	8 746 479,02	
6042	Achats de prestations de services (autre					2 525 407,85	321 204,73	2 525 407,85	321 204,73	2 204 203,12	
604	Sous Total compte 604					2 525 407,85	321 204,73	2 525 407,85	321 204,73	2 204 203,12	
60611	Eau et assainissement					317 953,68	50 980,99	317 953,68	50 980,99	266 972,69	
60612	Énergie - Électricité					3 385 985,04	620 466,38	3 385 985,04	620 466,38	2 765 518,66	
6061	Sous Total compte 6061					3 703 938,72	671 447,37	3 703 938,72	671 447,37	3 032 491,35	
60621	Combustibles					102 110,77	6 249,42	102 110,77	6 249,42	95 861,35	
60622	Carburants					128 480,65	1 902,63	128 480,65	1 902,63	126 578,02	
60623	Alimentation					176 024,45	32 964,20	176 024,45	32 964,20	143 060,25	
60628	Autres fournitures non stockées					311 796,49	34 308,03	311 796,49	34 308,03	277 488,46	
6062	Sous Total compte 6062					718 412,36	75 424,28	718 412,36	75 424,28	642 988,08	
60631	Fournitures d'entretien					93 623,18	17 691,70	93 623,18	17 691,70	75 931,48	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60632	Fournitures de petit équipement					184 876,25	26 437,91	184 876,25	26 437,91	158 438,34	
60633	Fournitures de voirie					22 085,04	5 520,88	22 085,04	5 520,88	16 564,16	
60636	Habillement et Vêtements de travail					23 441,64	6 631,84	23 441,64	6 631,84	16 809,80	
6063	Sous Total compte 6063					324 026,11	56 282,33	324 026,11	56 282,33	267 743,78	
6064	Fournitures administratives					25 942,30	377,13	25 942,30	377,13	25 565,17	
6065	Livres, disques, cassettes ... (biblioth					56 246,89	385,71	56 246,89	385,71	55 861,18	
6067	Fournitures scolaires					119 277,78	10 018,00	119 277,78	10 018,00	109 259,78	
6068	Autres matières et fournitures.					66 735,95	7 608,05	66 735,95	7 608,05	59 127,90	
606	Sous Total compte 606					5 014 580,11	821 542,87	5 014 580,11	821 542,87	4 193 037,24	
60	Sous Total compte 60					7 539 987,96	1 142 747,60	7 539 987,96	1 142 747,60	6 397 240,36	
611	Contrats de prestations de services					741 418,23	174 784,24	741 418,23	174 784,24	566 633,99	
6132	Locations immobilières					89 277,01	7 003,40	89 277,01	7 003,40	82 273,61	
61351	Matériel roulant					46 129,14	3 615,11	46 129,14	3 615,11	42 514,03	
61358	Autres					118 325,80	21 089,15	118 325,80	21 089,15	97 236,65	
6135	Sous Total compte 6135					164 454,94	24 704,26	164 454,94	24 704,26	139 750,68	
613	Sous Total compte 613					253 731,95	31 707,66	253 731,95	31 707,66	222 024,29	
614	Charges locatives et de copropriété					35 196,24	5 068,87	35 196,24	5 068,87	30 127,37	
615221	Bâtiments publics					214 196,17	52 887,68	214 196,17	52 887,68	161 308,49	
615228	Autres bâtiments					231,60		231,60		231,60	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
61522	Sous Total compte 61522					214 427,77	52 887,68	214 427,77	52 887,68	161 540,09	
615231	Voiries					167 691,15	15 928,53	167 691,15	15 928,53	151 762,62	
61523	Sous Total compte 61523					167 691,15	15 928,53	167 691,15	15 928,53	151 762,62	
6152	Sous Total compte 6152					382 118,92	68 816,21	382 118,92	68 816,21	313 302,71	
61551	Matériel roulant					68 515,97	4 427,87	68 515,97	4 427,87	64 088,10	
61558	Autres biens mobiliers					53 307,97	13 687,44	53 307,97	13 687,44	39 620,53	
6155	Sous Total compte 6155					121 823,94	18 115,31	121 823,94	18 115,31	103 708,63	
6156	Maintenance					825 233,24	217 683,49	825 233,24	217 683,49	607 549,75	
615	Sous Total compte 615					1 329 176,10	304 615,01	1 329 176,10	304 615,01	1 024 561,09	
6161	Multirisques					179 322,95	15 545,18	179 322,95	15 545,18	163 777,77	
6162	Assurance obligatoire dommage-constructi					19 063,74		19 063,74		19 063,74	
616	Sous Total compte 616					198 386,69	15 545,18	198 386,69	15 545,18	182 841,51	
617	Études et recherches					33 413,32	33 413,32	33 413,32	33 413,32		0,00
6182	Documentation générale et technique					19 347,77	1 560,01	19 347,77	1 560,01	17 787,76	
6184	Versements à des organismes de formation					86 155,43	46 763,35	86 155,43	46 763,35	39 392,08	
6188	Autres frais divers					478 879,60	150 362,69	478 879,60	150 362,69	328 516,91	
618	Sous Total compte 618					584 382,80	198 686,05	584 382,80	198 686,05	385 696,75	
61	Sous Total compte 61					3 175 705,33	763 820,33	3 175 705,33	763 820,33	2 411 885,00	
6218	Autre personnel extérieur					218 213,57	908,46	218 213,57	908,46	217 305,11	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
621	Sous Total compte 621					218 213,57	908,46	218 213,57	908,46	217 305,11	
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux					20 939,39		20 939,39		20 939,39	
62268	Autres honoraires, conseils...					241 359,82	25 161,81	241 359,82	25 161,81	216 198,01	
6226	Sous Total compte 6226					262 299,21	25 161,81	262 299,21	25 161,81	237 137,40	
6227	Frais d'actes et de contentieux					28 673,60	5 163,63	28 673,60	5 163,63	23 509,97	
6228	Divers					500,00		500,00		500,00	
622	Sous Total compte 622					291 472,81	30 325,44	291 472,81	30 325,44	261 147,37	
6231	Annonces et insertions					39 000,00	6 553,10	39 000,00	6 553,10	32 446,90	
6232	Fêtes et cérémonies					7 276,00		7 276,00		7 276,00	
6234	Réceptions					23 366,19	2 191,46	23 366,19	2 191,46	21 174,73	
6236	Catalogues et imprimés et publications					110 674,53	1 613,88	110 674,53	1 613,88	109 060,65	
6238	Divers					948,00	576,00	948,00	576,00	372,00	
623	Sous Total compte 623					181 264,72	10 934,44	181 264,72	10 934,44	170 330,28	
6247	Transports collectifs du personnel					229 148,46	12 423,33	229 148,46	12 423,33	216 725,13	
624	Sous Total compte 624					229 148,46	12 423,33	229 148,46	12 423,33	216 725,13	
6251	Voyages, déplacements et missions					13 306,70	192,00	13 306,70	192,00	13 114,70	
625	Sous Total compte 625					13 306,70	192,00	13 306,70	192,00	13 114,70	
6261	Frais d'affranchissement					35 904,89	5 562,26	35 904,89	5 562,26	30 342,63	
6262	Frais de télécommunication					60 422,33	1 845,89	60 422,33	1 845,89	58 576,44	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
626	Sous Total compte 626					96 327,22	7 408,15	96 327,22	7 408,15	88 919,07	
627	Services bancaires et assimilés.					8 117,93		8 117,93		8 117,93	
6281	Concours divers (cotisations..)					189 841,10	13 030,24	189 841,10	13 030,24	176 810,86	
6283	Frais de nettoyage des locaux					18 840,26	109,20	18 840,26	109,20	18 731,06	
62878	A des tiers					2 242,77	2 200,00	2 242,77	2 200,00	42,77	
6287	Sous Total compte 6287					2 242,77	2 200,00	2 242,77	2 200,00	42,77	
6288	Autres					150 730,53	16 440,00	150 730,53	16 440,00	134 290,53	
628	Sous Total compte 628					361 654,66	31 779,44	361 654,66	31 779,44	329 875,22	
62	Sous Total compte 62					1 399 506,07	93 971,26	1 399 506,07	93 971,26	1 305 534,81	
6331	Versement mobilité					410 835,69	1,00	410 835,69	1,00	410 834,69	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.					71 098,12		71 098,12		71 098,12	
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de ges					213 245,65		213 245,65		213 245,65	
6338	Autres impôts, taxes et versements assim					42 661,25		42 661,25		42 661,25	
633	Sous Total compte 633					737 840,71	1,00	737 840,71	1,00	737 839,71	
63512	Taxes foncières					210 882,48	2 031,00	210 882,48	2 031,00	208 851,48	
6351	Sous Total compte 6351					210 882,48	2 031,00	210 882,48	2 031,00	208 851,48	
635	Sous Total compte 635					210 882,48	2 031,00	210 882,48	2 031,00	208 851,48	
637	Autres impôts, taxes et versements assim					23 290,16	374,28	23 290,16	374,28	22 915,88	
63	Sous Total compte 63					972 013,35	2 406,28	972 013,35	2 406,28	969 607,07	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
64111	Rémunération principale					8 498 499,12	32,00	8 498 499,12	32,00	8 498 467,12	
64112	Supplément familial de traitement et ind					365 738,83	0,84	365 738,83	0,84	365 737,99	
64113	NBI					79 972,10		79 972,10		79 972,10	
64118	Autres indemnités.					2 590 839,00	884,02	2 590 839,00	884,02	2 589 954,98	
6411	Sous Total compte 6411					11 535 049,05	916,86	11 535 049,05	916,86	11 534 132,19	
64121	Rémunération principale					398 546,86		398 546,86		398 546,86	
6412	Sous Total compte 6412					398 546,86		398 546,86		398 546,86	
64131	Rémunérations					5 448 994,81	1 392,42	5 448 994,81	1 392,42	5 447 602,39	
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi					8 371,22		8 371,22		8 371,22	
6413	Sous Total compte 6413					5 457 366,03	1 392,42	5 457 366,03	1 392,42	5 455 973,61	
6417	Rémunérations des apprentis					32 187,88		32 187,88		32 187,88	
6419	Remboursements sur rémunérations du pers						177 801,68		177 801,68		177 801,68
641	Sous Total compte 641					17 423 149,82	180 110,96	17 423 149,82	180 110,96	17 243 038,86	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.					3 075 648,72	0,25	3 075 648,72	0,25	3 075 648,47	
6453	Cotisations aux caisses de retraite					2 996 837,68		2 996 837,68		2 996 837,68	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C					234 089,12		234 089,12		234 089,12	
6455	Cotisations pour assurance du personnel					103 945,99		103 945,99		103 945,99	
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentis					858,65		858,65		858,65	

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6459	Remboursements sur charges de Sécurité S						50 663,10		50 663,10		50 663,10



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
645	Sous Total compte 645					6 411 380,16	50 663,35	6 411 380,16	50 663,35	6 360 716,81	
64731	Versées directement					25 494,20		25 494,20		25 494,20	
6473	Sous Total compte 6473					25 494,20		25 494,20		25 494,20	
6474	Versements aux oeuvres sociales					7 393,11		7 393,11		7 393,11	
6475	Médecine du travail, pharmacie					57 769,80	1 110,00	57 769,80	1 110,00	56 659,80	
6478	Autres charges sociales diverses					52 309,94		52 309,94		52 309,94	
6479	Remboursements sur autres charges social						2 432,00		2 432,00		2 432,00
647	Sous Total compte 647					142 967,05	3 542,00	142 967,05	3 542,00	139 425,05	
64	Sous Total compte 64					23 977 497,03	234 316,31	23 977 497,03	234 316,31	23 743 180,72	
65131	Bourses					25 000,00		25 000,00		25 000,00	
65132	Prix					28 706,85		28 706,85		28 706,85	
65138	Autres secours					9 000,00		9 000,00		9 000,00	
6513	Sous Total compte 6513					62 706,85		62 706,85		62 706,85	
65181	Primes, dots					1 844,52		1 844,52		1 844,52	
6518	Sous Total compte 6518					1 844,52		1 844,52		1 844,52	
651	Sous Total compte 651					64 551,37		64 551,37		64 551,37	
65311	Indemnités de fonction					342 136,16		342 136,16		342 136,16	
65313	Cotisations de retraite					35 988,61		35 988,61		35 988,61	
65314	Cotisations de sécurité sociale - part p					21 970,58		21 970,58		21 970,58	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
65315	Formation					7 656,78	822,00	7 656,78	822,00	6 834,78	
65316	Frais de représentation du maire					2 786,31		2 786,31		2 786,31	
6531	Sous Total compte 6531					410 538,44	822,00	410 538,44	822,00	409 716,44	
653	Sous Total compte 653					410 538,44	822,00	410 538,44	822,00	409 716,44	
6541	Créances admises en non-valeur					3 668,87		3 668,87		3 668,87	
6542	Créances éteintes					177,71		177,71		177,71	
654	Sous Total compte 654					3 846,58		3 846,58		3 846,58	
6553	Service d'incendie					805 036,09	57 418,00	805 036,09	57 418,00	747 618,09	
65561	Contributions au fonds de compensation d					250 868,00		250 868,00		250 868,00	
6556	Sous Total compte 6556					250 868,00		250 868,00		250 868,00	
6558	Autres contributions obligatoires					100 694,30	34 761,17	100 694,30	34 761,17	65 933,13	
655	Sous Total compte 655					1 156 598,39	92 179,17	1 156 598,39	92 179,17	1 064 419,22	
657362	CCAS					955 000,00		955 000,00		955 000,00	
65736	Sous Total compte 65736					955 000,00		955 000,00		955 000,00	
6573	Sous Total compte 6573					955 000,00		955 000,00		955 000,00	
65748	Autres personnes de droit privé					1 721 978,31		1 721 978,31		1 721 978,31	
6574	Sous Total compte 6574					1 721 978,31		1 721 978,31		1 721 978,31	
657	Sous Total compte 657					2 676 978,31		2 676 978,31		2 676 978,31	
65818	Autres					86 523,10	22 093,16	86 523,10	22 093,16	64 429,94	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6581	Sous Total compte 6581					86 523,10	22 093,16	86 523,10	22 093,16	64 429,94	
6583	Intérêts moratoires et pénalités sur mar					4 612,20		4 612,20		4 612,20	
65888	Autres					50 243,72		50 243,72		50 243,72	
6588	Sous Total compte 6588					50 243,72		50 243,72		50 243,72	
658	Sous Total compte 658					141 379,02	22 093,16	141 379,02	22 093,16	119 285,86	
65	Sous Total compte 65					4 453 892,11	115 094,33	4 453 892,11	115 094,33	4 338 797,78	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs					1 438,01	455,45	1 438,01	455,45	982,56	
675	Valeurs comptables des immobilisations c					197 513,89		197 513,89		197 513,89	
6761	Différences sur réalisations (positives)					226 183,20		226 183,20		226 183,20	
676	Sous Total compte 676					226 183,20		226 183,20		226 183,20	
67	Sous Total compte 67					425 135,10	455,45	425 135,10	455,45	424 679,65	
6811	Dotations aux amortissements des immobil					2 564 645,00	166,00	2 564 645,00	166,00	2 564 479,00	
681	Sous Total compte 681					2 564 645,00	166,00	2 564 645,00	166,00	2 564 479,00	
68	Sous Total compte 68					2 564 645,00	166,00	2 564 645,00	166,00	2 564 479,00	
	Total classe 6					44 508 381,95	2 352 977,56	44 508 381,95	2 352 977,56	42 386 301,17	230 896,78
70311	Concession dans les cimetières (produit						65 986,55		65 986,55		65 986,55
7031	Sous Total compte 7031						65 986,55		65 986,55		65 986,55
70321	Droits de stationnement						176 778,60		176 778,60		176 778,60

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
70323	et de locations Redevance d'occupation du domaine public					89 435,63	357 678,77	89 435,63	357 678,77		268 243,14



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7032	Sous Total compte 7032					89 435,63	534 457,37	89 435,63	534 457,37		445 021,74
70384	Forfait de post-stationnement						132 494,48		132 494,48		132 494,48
70388	Autres redevances et recettes diverses					152,55	1 121,59	152,55	1 121,59		969,04
7038	Sous Total compte 7038					152,55	133 616,07	152,55	133 616,07		133 463,52
703	Sous Total compte 703					89 588,18	734 059,99	89 588,18	734 059,99		644 471,81
7062	Redevances et droits des services à cara					39 035,27	271 362,90	39 035,27	271 362,90		232 327,63
70631	A caractère sportif					1 955,98	60 024,01	1 955,98	60 024,01		58 068,03
7063	Sous Total compte 7063					1 955,98	60 024,01	1 955,98	60 024,01		58 068,03
7066	Redevances et droits des services à cara					109 229,49	1 011 976,32	109 229,49	1 011 976,32		902 746,83
7067	Redevances et droits des services périsc					254 647,52	2 608 391,50	254 647,52	2 608 391,50		2 353 743,98
706888	Autres						32 147,64		32 147,64		32 147,64
70688	Sous Total compte 70688						32 147,64		32 147,64		32 147,64
7068	Sous Total compte 7068						32 147,64		32 147,64		32 147,64
706	Sous Total compte 706					404 868,26	3 983 902,37	404 868,26	3 983 902,37		3 579 034,11
7081	Produits des services exploités dans l'i					4 655,27	44 079,14	4 655,27	44 079,14		39 423,87
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)					408,72	6 961,47	408,72	6 961,47		6 552,75

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
70873	par les C.C.A.S.					2 233,63	5 072,79	2 233,63	5 072,79		2 839,16
70876	par le GFP de rattachement					82,66	82,66	82,66	82,66		0,00
7087	Sous Total compte 7087					2 316,29	5 155,45	2 316,29	5 155,45		2 839,16

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7088	Autres produits d'activités annexes (abo						24 201,47		24 201,47		24 201,47
708	Sous Total compte 708					7 380,28	80 397,53	7 380,28	80 397,53		73 017,25
70	Sous Total compte 70					501 836,72	4 798 359,89	501 836,72	4 798 359,89		4 296 523,17
722	Immobilisations corporelles						59 995,56		59 995,56		59 995,56
72	Sous Total compte 72						59 995,56		59 995,56		59 995,56
73111	Impôts directs locaux						23 700 482,00		23 700 482,00		23 700 482,00
73118	Autres contributions directes						39 410,00		39 410,00		39 410,00
7311	Sous Total compte 7311						23 739 892,00		23 739 892,00		23 739 892,00
73123	Taxe communale additionnelle aux droits						1 249 110,68		1 249 110,68		1 249 110,68
7312	Sous Total compte 7312						1 249 110,68		1 249 110,68		1 249 110,68
73132	Taxe sur les pylônes électriques						28 000,00		28 000,00		28 000,00
7313	Sous Total compte 7313						28 000,00		28 000,00		28 000,00
73141	Taxe sur la consommation finale d'électr						404 089,98		404 089,98		404 089,98
7314	Sous Total compte 7314						404 089,98		404 089,98		404 089,98
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure					6 507,54	30 254,24	6 507,54	30 254,24		23 746,70
7317	Sous Total compte 7317					6 507,54	30 254,24	6 507,54	30 254,24		23 746,70
731	Sous Total compte 731					6 507,54	25 451 346,90	6 507,54	25 451 346,90		25 444 839,36
73211	Attribution de compensation						4 099 159,00		4 099 159,00		4 099 159,00

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7321	Sous Total compte 7321						4 099 159,00		4 099 159,00		4 099 159,00



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
732	Sous Total compte 732						4 099 159,00		4 099 159,00		4 099 159,00
73331	Communes (FSRIF)						1 172 353,00		1 172 353,00		1 172 353,00
7333	Sous Total compte 7333						1 172 353,00		1 172 353,00		1 172 353,00
733	Sous Total compte 733						1 172 353,00		1 172 353,00		1 172 353,00
739221	FNGIR					4 121 097,00		4 121 097,00		4 121 097,00	
73922	Sous Total compte 73922					4 121 097,00		4 121 097,00		4 121 097,00	
7392	Sous Total compte 7392					4 121 097,00		4 121 097,00		4 121 097,00	
739	Sous Total compte 739					4 121 097,00		4 121 097,00		4 121 097,00	
73	Sous Total compte 73					4 127 604,54	30 722 858,90	4 127 604,54	30 722 858,90		26 595 254,36
74111	Dotation forfaitaire des communes						6 568 754,00		6 568 754,00		6 568 754,00
741123	Dotation de solidarité urbaine (DSU) des						585 008,00		585 008,00		585 008,00
74112	Sous Total compte 74112						585 008,00		585 008,00		585 008,00
7411	Sous Total compte 7411						7 153 762,00		7 153 762,00		7 153 762,00
741	Sous Total compte 741						7 153 762,00		7 153 762,00		7 153 762,00
743	Dotation spéciale au titre des institute						2 808,00		2 808,00		2 808,00
744	FCTVA						65 034,31		65 034,31		65 034,31
74611	DGD						84,00		84,00		84,00
7461	Sous Total compte 7461						84,00		84,00		84,00
746	Sous Total compte 746						84,00		84,00		84,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
74718	Autres						57 797,72		57 797,72		57 797,72
7471	Sous Total compte 7471						57 797,72		57 797,72		57 797,72
7472	Régions						6 000,00		6 000,00		6 000,00
74748	Autres communes						11 732,00		11 732,00		11 732,00
7474	Sous Total compte 7474						11 732,00		11 732,00		11 732,00
74751	GFP de rattachement						194 045,00		194 045,00		194 045,00
7475	Sous Total compte 7475						194 045,00		194 045,00		194 045,00
747888	Autres					315 886,63	2 821 511,45	315 886,63	2 821 511,45		2 505 624,82
74788	Sous Total compte 74788					315 886,63	2 821 511,45	315 886,63	2 821 511,45		2 505 624,82
7478	Sous Total compte 7478					315 886,63	2 821 511,45	315 886,63	2 821 511,45		2 505 624,82
747	Sous Total compte 747					315 886,63	3 091 086,17	315 886,63	3 091 086,17		2 775 199,54
7482	Compensation pour perte de taxe addition						859,00		859,00		859,00
74833	État - Compensation au titre des exonéra						143 186,00		143 186,00		143 186,00
7483	Sous Total compte 7483						143 186,00		143 186,00		143 186,00
7484	Dotation de recensement						5 549,00		5 549,00		5 549,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés						49 181,00		49 181,00		49 181,00
74888	Autres						730 292,00		730 292,00		730 292,00
7488	Sous Total compte 7488						730 292,00		730 292,00		730 292,00
748	Sous Total compte 748						929 067,00		929 067,00		929 067,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
74	Sous Total compte 74					315 886,63	11 241 841,48	315 886,63	11 241 841,48		10 925 954,85
752	Revenus des immeubles					4 247,12	219 716,65	4 247,12	219 716,65		215 469,53
755	Débits et pénalités perçus						8 900,00		8 900,00		8 900,00
75811	Redevances pour concessions, brevets, li						79 200,00		79 200,00		79 200,00
7581	Sous Total compte 7581						79 200,00		79 200,00		79 200,00
7584	Recouvrement sur créances admises en non						107,63		107,63		107,63
75888	Autres					8 893,95	324 737,36	8 893,95	324 737,36		315 843,41
7588	Sous Total compte 7588					8 893,95	324 737,36	8 893,95	324 737,36		315 843,41
758	Sous Total compte 758					8 893,95	404 044,99	8 893,95	404 044,99		395 151,04
75	Sous Total compte 75					13 141,07	632 661,64	13 141,07	632 661,64		619 520,57
764	Revenus des valeurs mobilières de placem						19,25		19,25		19,25
76	Sous Total compte 76						19,25		19,25		19,25
773	Mandats annulés (sur exercices antérieur						141,76		141,76		141,76
775	Produits des cessions d'immobilisatio						421 458,26		421 458,26		421 458,26
7761	Différences sur réalisations (négatives)						2 238,83		2 238,83		2 238,83
776	Sous Total compte 776						2 238,83		2 238,83		2 238,83
777	Recettes et quote-part des subventions d						11 590,00		11 590,00		11 590,00

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
77	Sous Total compte 77						435 428,85		435 428,85		435 428,85
7817	Reprises sur dépréciations des actifs ci						4 714,28		4 714,28		4 714,28

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
781	Sous Total compte 781						4 714,28		4 714,28		4 714,28
78	Sous Total compte 78						4 714,28		4 714,28		4 714,28
	Total classe 7					4 958 468,96	47 895 879,85	4 958 468,96	47 895 879,85	4 121 097,00	47 058 507,89
	Total général	286 366 489,06	286 366 489,06	174 641 569,90	171 067 454,56	59 926 315,78	63 500 431,12	520 934 374,74	520 934 374,74	338 076 302,95	338 076 302,95

BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêtée à la date du 31/12/2023

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé	DEBIT			CREDIT			SOLDES		
	Nature des valeurs inactives	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861								0,00	0,00
Portefeuille									
MANIFESTATIONS CULTURELLES DU BAAC	1 750,00	71 179,50	72 929,50	0,00	72 929,50	72 929,50	0,00	0,00	
Stationnement Payant	0,00	94 647,00	94 647,00	0,00	94 647,00	94 647,00	0,00	0,00	
BILLETS CONSERVATOIRE	0,00	15 862,70	15 862,70	0,00	15 862,70	15 862,70	0,00	0,00	
SOUS-TOTAL COMPTE 861	1 750,00	181 689,20	183 439,20	0,00	183 439,20	183 439,20	0,00	0,00	
862								0,00	0,00
Correspondant									
MANIFESTATIONS CULTURELLES DU BAAC	770,00	51 121,00	51 891,00	0,00	51 891,00	51 891,00	0,00	0,00	
Stationnement Payant	58 123,00	70 579,00	128 702,00	0,00	87 987,00	87 987,00	40 715,00	0,00	
BILLETS CONSERVATOIRE	0,00	9 945,90	9 945,90	0,00	9 901,90	9 901,90	44,00	0,00	
SOUS-TOTAL COMPTE 862	58 893,00	131 645,90	190 538,90	0,00	149 779,90	149 779,90	40 759,00	0,00	
863								0,00	0,00
Prise en charge titre et valeur									
MANIFESTATIONS CULTURELLES DU BAAC	0,00	53 641,00	53 641,00	2 520,00	51 121,00	53 641,00	0,00	0,00	
Stationnement Payant	0,00	87 987,00	87 987,00	58 123,00	70 579,00	128 702,00	0,00	40 715,00	
BILLETS CONSERVATOIRE	0,00	9 901,90	9 901,90	0,00	9 945,90	9 945,90	0,00	44,00	
SOUS-TOTAL COMPTE 863	0,00	151 529,90	151 529,90	60 643,00	131 645,90	192 288,90	0,00	40 759,00	
TOTAUX	60 643,00	464 865,00	525 508,00	60 643,00	464 865,00	525 508,00	40 759,00	40 759,00	

Page des signatures

26000 - VILLEMOMBLE VILLE - VILLE

Exercice 2023

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

A , le

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **VILLEMOMBLE VILLE - VILLE** pendant l'année **2023** et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

A , le

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le



CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DU RAINCY
SERVICE DE GESTION COMPTABLE DU RAINCY
22 ALLEE DE L'EGLISE CS 10001
93348 LE RAINCY CEDEX

Direction générale des Finances publiques
Centre des Finances publiques du Raincy
Service de Gestion comptable du Raincy
22 allée de l'Église - CS 10001
93348 LE RAINCY CEDEX
Téléphone : 01.43.01.45.00
Mél. : sgc.le-raincy@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Jours et heures d'ouverture : lundi, mardi,
mercredi, vendredi de 9h à 12h

Affaire suivie par : Mme CHRISTOPHE
Téléphone : 01.43.01.45.71
Réf. :

Monsieur le Maire de la Ville
de Villemomble

Le Raincy, le 5 mars 2024

Objet : Résultats 2023 de la Ville de Villemomble – certificat comptable

Monsieur le Maire,

Je vous communique, ci-après, les résultats comptables de la Ville de Villemomble arrêtés au 31/12/2023 tels qu'ils ressortent du compte de gestion :

- Section d'investissement :

	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT
Excédent d'investissement reporté au 31/12/2022			- 1 226 337,13
Réalisations de l'exercice 2023	10 367 031,57	13 159 140,41	2 792 108,84
Excédent d'investissement cumulé au 31/12/2023			1 565 771,71

Cet excédent d'investissement cumulé devra être repris en recettes d'investissement au compte 001 du budget 2024.

- Section de fonctionnement :

	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT
Excédent de fonctionnement reporté au 31/12/2022			4 947 555,22
Réalisations de l'exercice 2023	46 507 398,17	47 289 404,67	782 006,50
Excédent de fonctionnement cumulé au 31/12/2023			5 729 561,72

Cet excédent de fonctionnement cumulé devra être repris au budget 2024, après délibération d'affectation des résultats, en recettes de fonctionnement au compte 002 du budget 2024 (en l'absence de besoin de financement de la section d'investissement).

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de considération distinguée.

Le comptable public
Alain PRESTI





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 35

SEANCE DU 5 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le cinq avril, à dix-sept heures, le Conseil municipal légalement convoqué le vendredi 29 mars 2024, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur BLUTEAU Jean-Michel, Maire de Villemomble.

Présents : Mme PAOLANTONACCI Pascale, M. PRINCE Patrick, M. MAHMOUD Riad, Mme HECK Isabelle, M. MALLET Eric, M. GERBAUD Jean-Christophe, Mme FITAMANT Patricia, Mme LEFEBVRE Concetta, M. LABRO Philippe, Mme SERONDE Françoise, M. FITAMANT Alain, Mme POLONI Françoise, Mme VENACTER Jeannine, M. ACQUAVIVA François, M. ROLLAND Guy, Mme CEDECIAS Arlette, M. AVRAMOVIC Jovan, Mme MELART Laurence, Mme BLANCO Nathalie, Mme BERGOUGNIOU Françoise, M. CALMÉJANE Patrice, M. KALANYAN Aram, Mme POCHON Elisabeth, M. MINETTO Jean-Marc, M. BANCEL Nathanaël, Mme LECOEUR Anne, M. BIYOUKAR Lahoussaine.

Absents, représentés : M. BOULON Alex représenté par M. FITAMANT Alain, M. ZARLOWSKI Serge représenté par M. MAHMOUD Riad, M. LE MASSON Gilbert représenté par M. CALMÉJANE Patrice, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR Thibaud représenté par M. KALANYAN Aram, Mme LEFEBVRE Laura représentée par Mme BERGOUGNIOU Françoise.

Absents : M. BLUTEAU Jean-Michel, Mme VERBEQUE Sandrine, M. HADAD Hubert.

Secrétaire de séance : M. MAHMOUD Riad.

Les conseillers présents au nombre de 27, représentent la majorité des membres en exercice, le quorum est atteint et le conseil peut valablement délibérer.

N°2

OBJET : Approbation du compte administratif de la Ville - Exercice 2023
[Nomenclature "Actes" : 7.1.2.1 Comptes administratifs, comptes de gestion]

LE CONSEIL,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2121-29, donnant compétence au Conseil municipal pour régler les affaires de la commune,

VU l'article L.2121-14 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article L. 1612-12 du Code général des collectivités territoriales relatif à la transmission du compte de gestion et à l'arrêté des comptes par le Conseil municipal au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice,

VU la présentation effectuée en séance du compte administratif de la Ville de l'exercice 2023, ainsi que du compte de gestion de la Ville de l'exercice 2023 visé le 5 mars 2024 par Monsieur le Responsable du Service de Gestion Comptable du Raincy,

VU le compte de gestion de l'exercice 2023 établi par Monsieur le Responsable du Service de gestion comptable du Raincy pour la Ville de Villemomble,

VU le compte administratif de la Ville de l'exercice 2023, dressé par Monsieur Jean Michel BLUTEAU, Maire,

VU sa présentation en commission des finances le 27 mars 2024,

Après la présentation du compte administratif 2023 de la Ville, il est proposé d'élire, à main levée, le Président de séance, Madame PAOLANTONACCI Pascale, est élue à mainlevée, à l'unanimité, Présidente de séance pour le vote du compte administratif de la Ville 2023, et Monsieur le Maire, ne prenant pas part au vote, quitte la salle,





DELIBERE

à la majorité par 21 voix pour (celles de Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, M. PRINCE, M. MAHMOUD, Mme HECK, M. MALLET, M. GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mme POLONI, Mme SERONDE, Mme VENACTER, M. ACQUAVIVA, M. ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, Mme LEFEBVRE, M. FITAMANT, M. AVRAMOVIC, M. LABRO, Mme MÉLART, Mme BLANCO) et 11 voix contre (celles de Mme LECOEUR, Mme BERGOUGNIOU, M. LE MASSON, M. CALMÉJANE, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, Mme POCHON, M. MINETTO, M. KALANYAN, M. BIYOUKAR, M. BANCEL).

ARTICLE 1 : DONNE ACTE à Monsieur Jean-Michel BLUTEAU, Maire, de la présentation faite du compte administratif de la Ville de l'exercice 2023, lequel peut se résumer ainsi :

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	10 367 031,57 €	46 507 398,17 €	56 874 429,74 €
Recettes	13 159 140,41 €	47 289 404,67 €	60 448 545,08 €
Résultats de l'exercice 2023	2 792 108,84 €	782 006,50 €	3 574 115,34 €
Résultats antérieurs reportés	-1 226 337,13 €	12 925 365,50 €	11 699 028,37 €
Part affectée à l'investissement – exercice 2023 (compte 1068)	0,00 €	7 977 810,28 €	7 977 810,28 €
Résultats de clôture de l'exercice 2023	1 565 771,71 €	5 729 561,72 €	7 295 333,43 €
Solde des restes à réaliser	-4 210 186,41 €	0,00 €	-4 210 186,41 €
Résultat cumulé de l'exercice 2023	-2 644 414,70 €	5 729 561,72 €	3 085 147,02 €

ARTICLE 2 : CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

ARTICLE 3 : RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.





ARTICLE 4 : ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montreuil par courrier, 7 rue Catherine Puig - 93558 MONTREUIL Cedex ou par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois suivant les formalités de rendu exécutoire.

Et ont signé MM. les membres
présents, pour extrait conforme,

La 1^{ère} Adjointe au Maire,



Madame Pascale PAOLANTONACCI



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : VILLEMOMBLE (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21930077900200

POSTE COMPTABLE : LE RAINCY

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : Ville de Villemomble (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	22
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	23
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	24
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	25
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	27
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	30
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	34

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	37
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	39
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	42
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	43
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	44
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	47
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	51
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	54
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	55
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	58
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	60
A1.908 - Fonction 8 - Transports	63
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	67
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	69
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	78
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	79
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	85
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	92
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	98
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	99
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	100
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	106
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	110
A2.938 - Fonction 8 - Transports	113

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	117
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	121
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	122
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	123
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	124
B3.1 - Etat des provisions constituées	126
B3.2 - Etalement des provisions	128
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	129
B6 - Prêts	130
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	131
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	141
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	142
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	144
B9 - Etat du personnel	145
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	153
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	158
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	170
B13 - Opérations liées aux cessions	172
B14 - Etat des travaux en régie	173
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	175
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	176
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	178
D11 - Décisions en matière de taux	180
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	181

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale	30868

Informations fiscales (N-2)	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	904.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1498.78
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1475.11
3	Dépenses d'équipement brut / population	402.88
4	Encours de dette / population (2) (3)	16.42
5	DGF / population	318.72
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	54.49
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	101.90
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	27.31
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	27.31
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-1.61

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)		Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	56 874 429,74	60 448 545,08	3 721 218,09	A1	7 295 333,43
Investissement	10 367 031,57	13 159 140,41	-1 226 337,13	A2	1 565 771,71
Dont 1068		7 977 810,28			
Fonctionnement	46 507 398,17	47 289 404,67	4 947 555,22	A3	5 729 561,72

RESTES A REALISER (4)					
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II 7 394 127,24	III + IV	3 183 940,83	B1	-4 210 186,41
Investissement	I 7 394 127,24	III	3 183 940,83	B2	-4 210 186,41
Fonctionnement	II 0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	3 085 147,02
Investissement	A2 + B2	-2 644 414,70
Fonctionnement	A3 + B3	5 729 561,72

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 7 394 127,24
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	301 020,73
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	668 000,00
21	Immobilisations corporelles (3)	3 146 931,75
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	3 278 174,76
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 3 183 940,83
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	3 183 940,83
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET	A

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	46 507 398,17	G	47 289 404,67
	Section d'investissement	B	10 367 031,57	H	13 159 140,41

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	4 947 555,22 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	1 226 337,13 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	58 100 766,87	= G + H + I + J	65 396 100,30
--	-----------------	---------------	-----------------	---------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	7 394 127,24	L	3 183 940,83
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	7 394 127,24	= K + L	3 183 940,83

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	46 507 398,17	= G + I + K	52 236 959,89
	Section d'investissement	= B + D + F	18 987 495,94	= H + J + L	16 343 081,24
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	65 494 894,11	= G + H + I + J + K + L	68 580 041,13

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		1 126 573,54
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	428 105,36	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	5 159 100,50	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	4 451 742,79	947,99
Total des réalisations d'équipement		10 038 948,65	1 127 521,53
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	2 253,56	963 408,29
13	Subventions d'investissement (1) (5)	4 222,50	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	134 385,60	5 410,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	16 582,65	0,00
Total des réalisations financières		157 444,31	968 818,29
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 10 196 392,96	II 2 096 339,82
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	73 824,39	2 988 176,09
041	Opérations patrimoniales (8)	96 814,22	96 814,22
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 170 638,61	IV 3 084 990,31

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	10 367 031,57	II + IV	5 181 330,13
--------------	---------	----------------------	---------	---------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	1 226 337,13	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	7 977 810,28

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	11 593 368,70	II + IV + VI + VII	13 159 140,41
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		1 565 771,71		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	10 129 122,42	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	4 296 523,17
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	24 929 222,32	73 Impôts et taxes (sauf 731)	5 271 512,00
		731 Fiscalité locale	25 444 839,36
		74 Dotations et participations (1)	10 925 954,85
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	4 338 797,78	75 Autres produits de gestion courante (1)	619 520,57
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	4 121 097,00	013 Atténuations de charges (1)	230 896,78
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	43 518 239,52	Total recettes de gestion des services	46 789 246,73
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	19,25
67 Charges spécifiques (1)	982,56	77 Produits spécifiques (1)	421 600,02
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	4 714,28
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 43 519 222,08	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 47 215 580,28

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	2 988 176,09	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	73 824,39
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 2 988 176,09	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 73 824,39

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	46 507 398,17	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	47 289 404,67
---	----------------	----------------------	---	----------------	----------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	4 947 555,22

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	46 507 398,17	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	52 236 959,89
---	--------------------	----------------------	---	---------------------	----------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	5 729 561,72				
--	---------------------	--	--	--	--

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 253,56	0,00	2 253,56
13	Subventions d'investissement (3)	4 222,50	11 590,00	15 812,50
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	134 385,60	0,00	134 385,60
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		2 238,83	2 238,83
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	428 105,36	0,00	428 105,36
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	5 159 100,50	59 995,56	5 219 096,06
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	4 451 742,79	96 814,22	4 548 557,01
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	16 582,65	0,00	16 582,65
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		10 196 392,96	170 638,61	10 367 031,57

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	1 226 337,13
---	---------------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	10 129 122,42		10 129 122,42
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	24 929 222,32		24 929 222,32
014	Atténuations de produits	4 121 097,00		4 121 097,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	4 338 797,78	0,00	4 338 797,78
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	982,56	423 697,09	424 679,65
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	2 564 479,00	2 564 479,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		43 519 222,08	2 988 176,09	46 507 398,17

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
--	-------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
 (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
 (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (5) Hors chapitres opérations.
 (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
 (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
 (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
 (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
 (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	963 408,29	0,00	963 408,29
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 126 573,54	0,00	1 126 573,54
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 410,00	0,00	5 410,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		226 183,20	226 183,20
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	87 801,60	87 801,60
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	197 513,89	197 513,89
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	947,99	9 012,62	9 960,61
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 564 479,00	2 564 479,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		2 096 339,82	3 084 990,31	5 181 330,13

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	7 977 810,28
---	---------------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00
--	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	230 896,78		230 896,78
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 296 523,17		4 296 523,17
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		59 995,56	59 995,56
73	Impôts et taxes (sauf 731)	5 271 512,00		5 271 512,00
731	Fiscalité locale	25 444 839,36		25 444 839,36
74	Dotations et participations (8)	10 925 954,85		10 925 954,85
75	Autres produits de gestion courante(8)	619 520,57	0,00	0,00
76	Produits financiers	19,25	0,00	19,25
77	Produits spécifiques (8)	421 600,02	13 828,83	435 428,85
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	4 714,28	0,00	4 714,28
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		47 215 580,28	73 824,39	47 289 404,67

Pour information R002 Résultat positif reporté	4 947 555,22
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		21 684 060,06	10 367 031,57	7 394 127,24	3 922 901,25	51 294,83	10 315 736,74
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	848 145,31	428 105,36	301 020,73	119 019,22	0,00	428 105,36
204	Subventions d'équipement versées (7)	763 850,00	0,00	668 000,00	95 850,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 104 965,78	5 159 100,50	3 146 931,75	1 798 933,53	0,00	5 159 100,50
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	9 538 774,97	4 451 742,79	3 278 174,76	1 808 857,42	51 294,83	4 400 447,96
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		21 255 736,06	10 038 948,65	7 394 127,24	3 822 660,17	51 294,83	9 987 653,82
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 002,00	2 253,56	0,00	1 748,44		2 253,56
13	Subventions d'investissement	4 223,00	4 222,50	0,00	0,50		4 222,50
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	142 266,00	134 385,60	0,00	7 880,40		134 385,60
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	19 243,00	16 582,65	0,00	2 660,35	0,00	16 582,65
Total des dépenses financières		169 734,00	157 444,31	0,00	12 289,69	0,00	157 444,31
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		21 432 470,06	10 196 392,96	7 394 127,24	3 841 949,86	51 294,83	10 145 098,13
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	71 590,00	73 824,39		-2 234,39		73 824,39
041	Opérations patrimoniales (6)	180 000,00	96 814,22		83 185,78		96 814,22
Total des dépenses d'ordre		251 590,00	170 638,61		80 951,39		170 638,61
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		1 226 337,13					
Total des dépenses d'investissement cumulées		22 910 397,19	11 593 368,70	7 394 127,24	3 922 901,25	51 294,83	10 315 736,74

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		22 910 397,19	13 159 140,41	3 183 940,83	6 567 315,95
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 267 742,91	1 126 573,54	3 183 940,83	-42 771,46
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	5 196 792,11	0,00	0,00	5 196 792,11
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	947,99	0,00	-947,99
Total des recettes d'équipement		9 464 535,02	1 127 521,53	3 183 940,83	5 153 072,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	8 877 810,28	8 941 218,57	0,00	-63 408,29
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	5 410,00	0,00	-5 410,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 800,00	0,00	0,00	3 800,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	118 840,00		0,00	
Total des recettes financières		9 000 450,28	8 946 628,57	0,00	53 821,71
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00
Total des recettes réelles		18 471 985,30	10 074 150,10	3 183 940,83	5 213 894,37
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	1 693 932,89			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	2 564 479,00	2 988 176,09		-423 697,09
041	Opérations patrimoniales (8)	180 000,00	96 814,22		83 185,78
Total des recettes d'ordre		4 438 411,89	3 084 990,31		1 353 421,58
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes d'investissement cumulées		22 910 397,19	13 159 140,41	3 183 940,83	6 567 315,95

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		21 684 060,06	10 367 031,57	7 394 127,24	3 922 901,25	51 294,83	10 315 736,74
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	848 145,31	428 105,36	301 020,73	119 019,22	0,00	428 105,36
2031	Frais d'études	320 150,87	111 779,22	145 749,07	62 622,58	0,00	111 779,22
2033	Frais d'insertion	8 386,00	864,00	0,00	7 522,00	0,00	864,00
2051	Concessions, droits similaires	333 908,44	129 762,14	155 271,66	48 874,64	0,00	129 762,14
2088	Autres immobilisations incorporelles	185 700,00	185 700,00	0,00	0,00	0,00	185 700,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	763 850,00	0,00	668 000,00	95 850,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	763 850,00	0,00	668 000,00	95 850,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 104 965,78	5 159 100,50	3 146 931,75	1 798 933,53	0,00	5 159 100,50
2112	Terrains de voirie	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	500 519,00	0,00	0,00	500 519,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	4 717,20	0,00	0,00	4 717,20	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	861 383,27	310 735,50	111 430,80	439 216,97	0,00	310 735,50
21311	Bâtiments administratifs	7 460,00	1 059,00	0,00	6 401,00	0,00	1 059,00
21313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	2 050,00	0,00	2 023,80	26,20	0,00	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	169 534,00	4 806,00	164 727,60	0,40	0,00	4 806,00
21316	Equipements du cimetière	5 515,20	0,00	5 515,20	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	437 626,36	226 589,08	210 718,03	319,25	0,00	226 589,08
21351	Bâtiments publics	1 601 649,98	958 510,96	351 038,85	292 100,17	0,00	958 510,96
2138	Autres constructions	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	3 030 925,91	2 037 269,20	798 332,73	195 323,98	0,00	2 037 269,20
21532	Réseaux d'assainissement	4 200,00	3 420,00	720,00	60,00	0,00	3 420,00
21538	Autres réseaux	499 992,00	323 762,64	176 229,36	0,00	0,00	323 762,64
21568	Autre matériel, outillage incendie	79 681,33	22 796,59	36 271,86	20 612,88	0,00	22 796,59
215738	Autre matériel et outillage de voirie	38 643,66	30 784,99	1 779,95	6 078,72	0,00	30 784,99
21578	Autre matériel technique	0,00	1 988,40	0,00	-1 988,40	0,00	1 988,40
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	70 589,87	31 487,23	21 984,90	17 117,74	0,00	31 487,23
21621	Biens sous-jacents	1 600,00	560,00	975,00	65,00	0,00	560,00
21828	Autres matériels de transport	428 027,36	362 978,26	42 486,54	22 562,56	0,00	362 978,26
21831	Matériel informatique scolaire	139 622,15	113 588,30	23 606,16	2 427,69	0,00	113 588,30
21838	Autre matériel informatique	1 011 449,76	426 734,37	574 282,13	10 433,26	0,00	426 734,37
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	74 290,47	54 407,55	8 402,87	11 480,05	0,00	54 407,55
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	98 723,92	12 963,48	65 365,98	20 394,46	0,00	12 963,48
2185	Matériel de téléphonie	5 810,00	5 675,97	82,27	51,76	0,00	5 675,97
2188	Autres immobilisations corporelles	860 954,34	228 982,98	550 957,72	81 013,64	0,00	228 982,98
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	9 538 774,97	4 451 742,79	3 278 174,76	1 808 857,42	51 294,83	4 400 447,96
2313	Constructions	6 750 221,52	3 249 011,28	2 404 504,71	1 096 705,53	0,00	3 249 011,28

VILLEMOMBLE - Ville de Villemomble - CA - 2023

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
2315	Install., matériel et outill. technique	2 626 919,67	1 141 403,64	873 670,05	611 845,98	51 294,83	1 090 108,81
238	Avances commandes immo corporelles	161 633,78	61 327,87	0,00	100 305,91	0,00	61 327,87
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		21 255 736,06	10 038 948,65	7 394 127,24	3 822 660,17	51 294,83	9 987 653,82
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 002,00	2 253,56	0,00	1 748,44		2 253,56
10222	FCTVA	1 508,00	1 507,03	0,00	0,97		1 507,03
10226	Taxe d'aménagement	2 494,00	746,53	0,00	1 747,47		746,53
13	Subventions d'investissement	4 223,00	4 222,50	0,00	0,50		4 222,50
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	4 223,00	4 222,50	0,00	0,50		4 222,50
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	142 266,00	134 385,60	0,00	7 880,40		134 385,60
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000,00	2 120,00	0,00	7 880,00		2 120,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	132 266,00	132 265,60	0,00	0,40		132 265,60
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	19 243,00	16 582,65	0,00	2 660,35	0,00	16 582,65
275	Dépôts et cautionnements versés	19 243,00	16 582,65	0,00	2 660,35	0,00	16 582,65
Total des dépenses financières		169 734,00	157 444,31	0,00	12 289,69	0,00	157 444,31
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00
454110	Travaux pour compte de tiers	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
45810	OPERATIONS SOUS MANDAT DEPENSES	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		21 432 470,06	10 196 392,96	7 394 127,24	3 841 949,86	51 294,83	10 145 098,13
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	71 590,00	73 824,39		-2 234,39		73 824,39
	Reprise sur autofinancement antérieur	11 590,00	13 828,83		-2 238,83		13 828,83
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	1 686,00	1 686,00		0,00		1 686,00
139151	Subv. transf. GFP de rattachement	2 963,00	2 962,80		0,20		2 962,80
139158	Subv. transf. Autres groupements	6 941,00	6 941,20		-0,20		6 941,20
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	2 238,83		-2 238,83		2 238,83
	Charges transférées (7)	60 000,00	59 995,56		4,44		59 995,56
21311	Bâtiments administratifs	5 068,84	5 068,84		0,00		5 068,84
21312	Bâtiments scolaires	9 271,32	9 271,32		0,00		9 271,32
21314	Bâtiments culturels et sportifs	15 691,11	15 691,11		0,00		15 691,11
21316	Equipements du cimetière	339,48	339,48		0,00		339,48
21318	Autres bâtiments publics	3 108,98	3 108,98		0,00		3 108,98
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	4,44	0,00		4,44		0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	26 515,83	26 515,83		0,00		26 515,83
041	Opérations patrimoniales (8)	180 000,00	96 814,22		83 185,78		96 814,22

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
2313	Constructions	180 000,00	96 814,22		83 185,78		96 814,22
Total des dépenses d'ordre		251 590,00	170 638,61		80 951,39		170 638,61

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		22 910 397,19	13 159 140,41	3 183 940,83	6 567 315,95
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 267 742,91	1 126 573,54	3 183 940,83	-42 771,46
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	497 731,25	0,00	497 731,25	0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	511 782,58	86 382,46	277 909,61	147 490,51
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	1 322 090,79	349 235,36	967 201,93	5 653,50
1322	Subv. non transf. Régions	1 279 061,04	12 000,00	1 267 061,04	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	12 000,00	12 000,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	4 037,00	0,00	4 037,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	61 910,00	0,00	-61 910,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	300 000,00	264 005,72	170 000,00	-134 005,72
1345	Amendes radars automatiques et de police	341 040,25	341 040,00	0,00	0,25
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	5 196 792,11	0,00	0,00	5 196 792,11
1641	Emprunts en euros	5 196 792,11	0,00	0,00	5 196 792,11
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	947,99	0,00	-947,99
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	947,99	0,00	-947,99
Total des recettes d'équipement		9 464 535,02	1 127 521,53	3 183 940,83	5 153 072,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	8 877 810,28	8 941 218,57	0,00	-63 408,29
10222	FCTVA	800 000,00	816 212,84	0,00	-16 212,84
10226	Taxe d'aménagement	100 000,00	147 195,45	0,00	-47 195,45
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	7 977 810,28	7 977 810,28	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	5 410,00	0,00	-5 410,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	5 410,00	0,00	-5 410,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 800,00	0,00	0,00	3 800,00
275	Dépôts et cautionnements versés	3 800,00	0,00	0,00	3 800,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	118 840,00		0,00	
Total des recettes financières		9 000 450,28	8 946 628,57	0,00	53 821,71
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00
Total des recettes réelles		18 471 985,30	10 074 150,10	3 183 940,83	5 213 894,37
021	Virement de la section de fonctionnement	1 693 932,89	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	2 564 479,00	2 988 176,09		-423 697,09
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	226 183,20		-226 183,20

VILLEMOMBLE - Ville de Villemomble - CA - 2023

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
2138	Autres constructions	0,00	188 068,00		-188 068,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	1 614,00		-1 614,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	2 965,44		-2 965,44
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	1 607,11		-1 607,11
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	3 259,34		-3 259,34
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	38 000,00	38 000,34		-0,34
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	2 000,00	2 000,00		0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	338 705,00	343 985,51		-5 280,51
28088	Autres immobilisations incorporelles	21 400,00	23 215,83		-1 815,83
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	40 316,00	0,00		40 316,00
28128	Autres aménagements de terrains	196 737,00	237 053,00		-40 316,00
281321	Immeubles de rapport	130 236,00	130 236,00		0,00
281351	Bâtiments publics	659 110,00	659 109,78		0,22
28138	Autres constructions	80 559,00	80 559,00		0,00
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	52 022,00	52 022,00		0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	9 015,00	9 015,00		0,00
281532	Réseaux d'assainissement	9 557,00	9 557,00		0,00
281534	Réseaux d'électrification	2 311,00	2 311,00		0,00
281538	Autres réseaux	46 153,00	46 153,00		0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	53 492,00	53 988,28		-496,28
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	15 280,00	15 997,39		-717,39
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	29 631,00	31 000,79		-1 369,79
281828	Autres matériels de transport	224 580,00	196 913,08		27 666,92
281831	Matériel informatique scolaire	69 786,00	70 912,18		-1 126,18
281838	Autre matériel informatique	166 529,00	175 125,59		-8 596,59
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	40 172,00	41 577,26		-1 405,26
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	95 694,00	95 965,52		-271,52
28185	Matériel de téléphonie	9 179,00	9 180,62		-1,62
28188	Autres immo. corporelles	234 015,00	240 600,83		-6 585,83
041	Opérations patrimoniales (10)	180 000,00	96 814,22		83 185,78
2031	Frais d'études	0,00	87 801,60		-87 801,60
2033	Frais d'insertion	80 000,00	0,00		80 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	100 000,00	9 012,62		90 987,38
Total des recettes d'ordre		4 438 411,89	3 084 990,31		1 353 421,58

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		50 767 549,22	44 989 238,23	1 518 159,94	0,00	4 260 151,05	0,00	46 507 398,17
011	Charges à caractère général (3)	12 599 728,00	8 735 453,18	1 393 669,24	0,00	2 470 605,58	0,00	10 129 122,42
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	25 263 282,00	24 928 777,82	444,50	0,00	334 059,68		24 929 222,32
014	Atténuations de produits	4 244 600,00	4 121 097,00	0,00	0,00	123 503,00		4 121 097,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	4 396 527,33	4 214 751,58	124 046,20	0,00	57 729,55	0,00	4 338 797,78
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		46 504 137,33	42 000 079,58	1 518 159,94	0,00	2 985 897,81	0,00	43 518 239,52
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	982,56	0,00	0,00	4 017,44		982,56
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses financières		5 000,00	982,56	0,00	0,00	4 017,44		982,56
Total des dépenses réelles		46 509 137,33	42 001 062,14	1 518 159,94	0,00	2 989 915,25	0,00	43 519 222,08
023	Virement à la section d'investissement	1 693 932,89	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	2 564 479,00	2 988 176,09			-423 697,09		2 988 176,09
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		4 258 411,89	2 988 176,09			1 270 235,80		2 988 176,09

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00							
--	-------------	--	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	50 767 549,22	44 989 238,23	1 518 159,94	0,00	4 260 151,05	0,00	46 507 398,17
--	----------------------	----------------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	----------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		45 819 994,00	45 163 384,07	2 126 020,60	0,00	-1 469 410,67
013	Atténuations de charges (3)	159 000,00	230 627,00	269,78	0,00	-71 896,78
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 332 870,00	2 764 292,03	1 532 231,14	0,00	36 346,83
73	Impôts et taxes (sauf 731)	5 271 512,00	5 271 512,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	25 321 000,00	25 444 839,36	0,00	0,00	-123 839,36
74	Dotations et participations (3)	10 094 532,00	10 376 412,17	549 542,68	0,00	-831 422,85
75	Autres produits de gestion courante (3)	568 490,00	575 543,57	43 977,00	0,00	-51 030,57
Total des recettes de gestion des services		45 747 404,00	44 663 226,13	2 126 020,60	0,00	-1 041 842,73
76	Produits financiers	0,00	19,25	0,00	0,00	-19,25
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	421 600,02	0,00	0,00	-420 600,02
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	4 714,28			-4 714,28
Total des recettes financières		1 000,00	426 333,55	0,00	0,00	-425 333,55
Total des recettes réelles		45 748 404,00	45 089 559,68	2 126 020,60	0,00	-1 467 176,28
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	71 590,00	73 824,39			-2 234,39
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		71 590,00	73 824,39			-2 234,39

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	4 947 555,22					
---	---------------------	--	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	50 767 549,22	50 110 939,29	2 126 020,60	0,00	-1 469 410,67
--	----------------------	----------------------	---------------------	-------------	----------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		50 767 549,22	44 989 238,23	1 518 159,94	0,00	4 260 151,05	0,00	46 507 398,17
011	Charges à caractère général (4)	12 599 728,00	8 735 453,18	1 393 669,24	0,00	2 470 605,58	0,00	10 129 122,42
6042	Achats de prestations de services	2 310 784,83	2 201 224,22	2 978,90	0,00	106 581,71	0,00	2 204 203,12
605	Achats de matériel, équip. et travaux	7 965,00	0,00	0,00	0,00	7 965,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	281 879,00	254 860,52	12 112,17	0,00	14 906,31	0,00	266 972,69
60612	Energie - Electricité	3 968 305,98	2 119 457,18	646 061,48	0,00	1 202 787,32	0,00	2 765 518,66
60621	Combustibles	150 000,00	95 861,35	0,00	0,00	54 138,65	0,00	95 861,35
60622	Carburants	129 736,82	125 964,92	613,10	0,00	3 158,80	0,00	126 578,02
60623	Alimentation	174 813,15	134 571,52	8 488,73	0,00	31 752,90	0,00	143 060,25
60624	Produits de traitement	151,20	0,00	0,00	0,00	151,20	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	336 692,77	266 649,66	10 838,80	0,00	59 204,31	0,00	277 488,46
60631	Fournitures d'entretien	79 407,46	75 931,48	0,00	0,00	3 475,98	0,00	75 931,48
60632	Fournitures de petit équipement	187 390,01	155 504,30	2 934,04	0,00	28 951,67	0,00	158 438,34
60633	Fournitures de voirie	22 420,40	16 096,04	468,12	0,00	5 856,24	0,00	16 564,16
60636	Habillement et vêtements de travail	46 160,04	16 809,80	0,00	0,00	29 350,24	0,00	16 809,80
6064	Fournitures administratives	29 260,24	24 804,99	760,18	0,00	3 695,07	0,00	25 565,17
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	57 165,00	55 861,18	0,00	0,00	1 303,82	0,00	55 861,18
6067	Fournitures scolaires	119 409,44	98 912,25	10 347,53	0,00	10 149,66	0,00	109 259,78
6068	Autres matières et fournitures	72 211,00	59 127,90	0,00	0,00	13 083,10	0,00	59 127,90
611	Contrats de prestations de services	793 540,82	447 203,11	119 430,88	0,00	226 906,83	0,00	566 633,99
6132	Locations immobilières	83 106,00	58 906,61	23 367,00	0,00	832,39	0,00	82 273,61
61351	Matériel roulant	46 391,65	24 132,56	18 381,47	0,00	3 877,62	0,00	42 514,03
61358	Autres	103 648,70	58 234,10	39 002,55	0,00	6 412,05	0,00	97 236,65
614	Charges locatives et de copropriété	57 329,00	17 650,89	12 476,48	0,00	27 201,63	0,00	30 127,37
61521	Entretien terrains	3 192,00	0,00	0,00	0,00	3 192,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	210 077,86	128 846,83	32 461,66	0,00	48 769,37	0,00	161 308,49
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	500,00	231,60	0,00	0,00	268,40	0,00	231,60
615231	Entretien, réparations voiries	258 110,00	121 070,02	30 692,60	0,00	106 347,38	0,00	151 762,62
61551	Entretien matériel roulant	77 683,02	52 484,64	11 603,46	0,00	13 594,92	0,00	64 088,10
61558	Entretien autres biens mobiliers	48 396,68	27 870,06	11 750,47	0,00	8 776,15	0,00	39 620,53
6156	Maintenance	778 705,26	434 978,86	172 570,89	0,00	171 155,51	0,00	607 549,75
6161	Multirisques	166 859,81	163 777,77	0,00	0,00	3 082,04	0,00	163 777,77
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	19 063,96	0,00	19 063,74	0,00	0,22	0,00	19 063,74
617	Etudes et recherches	19 275,54	-410,00	410,00	0,00	19 275,54	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	21 363,74	17 084,76	703,00	0,00	3 575,98	0,00	17 787,76
6184	Versements à des organismes de formation	78 035,39	32 488,12	6 903,96	0,00	38 643,31	0,00	39 392,08

VILLEMOMBLE - Ville de Villemomble - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6188	Autres frais divers	377 095,25	269 509,61	59 007,30	0,00	48 578,34	0,00	328 516,91
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	23 670,00	20 789,59	149,80	0,00	2 730,61	0,00	20 939,39
62268	Autres honoraires, conseils	255 848,50	128 066,03	88 131,98	0,00	39 650,49	0,00	216 198,01
6227	Frais d'actes et de contentieux	24 817,10	15 502,97	8 007,00	0,00	1 307,13	0,00	23 509,97
6228	Divers	18 500,00	286,04	213,96	0,00	18 000,00	0,00	500,00
6231	Annonces et insertions	33 240,00	30 718,90	1 728,00	0,00	793,10	0,00	32 446,90
6232	Fêtes et cérémonies	14 061,75	5 330,00	1 946,00	0,00	6 785,75	0,00	7 276,00
6234	Réceptions	21 477,50	21 174,73	0,00	0,00	302,77	0,00	21 174,73
6236	Catalogues et imprimés	111 503,03	102 640,65	6 420,00	0,00	2 442,38	0,00	109 060,65
6238	Divers	600,00	0,00	372,00	0,00	228,00	0,00	372,00
6241	Transports de biens	250,00	0,00	0,00	0,00	250,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	233 844,30	210 055,98	6 669,15	0,00	17 119,17	0,00	216 725,13
6251	Voyages, déplacements et missions	13 506,66	13 114,70	0,00	0,00	391,96	0,00	13 114,70
6261	Frais d'affranchissement	36 378,23	28 042,78	2 299,85	0,00	6 035,60	0,00	30 342,63
6262	Frais de télécommunications	71 838,96	56 483,91	2 092,53	0,00	13 262,52	0,00	58 576,44
627	Services bancaires et assimilés	13 518,00	8 117,93	0,00	0,00	5 400,07	0,00	8 117,93
6281	Concours divers (cotisations)	186 007,51	176 810,86	0,00	0,00	9 196,65	0,00	176 810,86
6283	Frais de nettoyage des locaux	19 000,00	18 680,66	50,40	0,00	268,94	0,00	18 731,06
62878	Remb. frais à des tiers	2 442,77	42,77	0,00	0,00	2 400,00	0,00	42,77
6288	Autres services extérieurs	161 874,01	114 103,13	20 187,40	0,00	27 583,48	0,00	134 290,53
63512	Taxes foncières	218 051,00	206 878,82	1 972,66	0,00	9 199,52	0,00	208 851,48
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	23 171,66	22 915,88	0,00	0,00	255,78	0,00	22 915,88
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	25 263 282,00	24 928 777,82	444,50	0,00	334 059,68		24 929 222,32
6218	Autre personnel extérieur	250 000,00	217 305,11	0,00	0,00	32 694,89		217 305,11
6331	Versement mobilité	417 100,00	410 834,69	0,00	0,00	6 265,31		410 834,69
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	68 905,61	71 098,12	0,00	0,00	-2 192,51		71 098,12
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	199 835,92	213 245,65	0,00	0,00	-13 409,73		213 245,65
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	41 334,05	42 661,25	0,00	0,00	-1 327,20		42 661,25
64111	Rémunération principale titulaires	8 812 976,32	8 498 467,12	0,00	0,00	314 509,20		8 498 467,12
64112	SFT, indemnité de résidence	580 391,50	365 737,99	0,00	0,00	214 653,51		365 737,99
64113	NBI	143 400,00	79 972,10	0,00	0,00	63 427,90		79 972,10
64118	Autres indemnités	2 646 622,58	2 589 954,98	0,00	0,00	56 667,60		2 589 954,98
64121	Rémunération principale	0,00	398 546,86	0,00	0,00	-398 546,86		398 546,86
64131	Rémunérations	5 309 148,11	5 447 602,39	0,00	0,00	-138 454,28		5 447 602,39
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	8 371,22	0,00	0,00	-8 371,22		8 371,22
6417	Rémunérations des apprentis	34 212,08	32 187,88	0,00	0,00	2 024,20		32 187,88
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	3 090 045,62	3 075 648,47	0,00	0,00	14 397,15		3 075 648,47
6453	Cotisations aux caisses de retraites	3 091 049,61	2 996 837,68	0,00	0,00	94 211,93		2 996 837,68
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	237 525,00	234 089,12	0,00	0,00	3 435,88		234 089,12
6455	Cotisations pour assurance du personnel	120 000,00	103 945,99	0,00	0,00	16 054,01		103 945,99

VILLEMOMBLE - Ville de Villemomble - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	920,52	858,65	0,00	0,00	61,87		858,65
64731	Allocations chômage versées directement	23 894,41	25 494,20	0,00	0,00	-1 599,79		25 494,20
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	10 370,67	7 393,11	0,00	0,00	2 977,56		7 393,11
6475	Médecine du travail, pharmacie	85 550,00	56 215,30	444,50	0,00	28 890,20		56 659,80
6478	Autres charges sociales diverses	60 000,00	52 309,94	0,00	0,00	7 690,06		52 309,94
6488	Autres	40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00		0,00
014	Atténuations de produits	4 244 600,00	4 121 097,00	0,00	0,00	123 503,00		4 121 097,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	2 800,00	0,00	0,00	0,00	2 800,00		0,00
739118	Autres revers, restit. contrib. directes	117 200,00	0,00	0,00	0,00	117 200,00		0,00
73918	Autres revers. et restit. / fisc. locale	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00		0,00
739221	FNGIR	4 121 100,00	4 121 097,00	0,00	0,00	3,00		4 121 097,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	4 396 527,33	4 214 751,58	124 046,20	0,00	57 729,55	0,00	4 338 797,78
65131	Bourses	25 909,38	25 000,00	0,00	0,00	909,38	0,00	25 000,00
65132	Prix	28 716,00	28 706,85	0,00	0,00	9,15	0,00	28 706,85
65138	Autres secours	9 000,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
65181	Primes, dots	0,00	1 844,52	0,00	0,00	-1 844,52	0,00	1 844,52
65311	Indemnités de fonction	350 580,73	342 136,16	0,00	0,00	8 444,57	0,00	342 136,16
65313	Cotisations de retraite	41 347,27	35 988,61	0,00	0,00	5 358,66	0,00	35 988,61
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	20 572,00	21 970,58	0,00	0,00	-1 398,58	0,00	21 970,58
65315	Formation	6 834,78	6 834,78	0,00	0,00	0,00	0,00	6 834,78
65316	Frais de représentation du maire	3 033,00	2 786,31	0,00	0,00	246,69	0,00	2 786,31
6541	Créances admises en non-valeur	7 500,00	3 668,87	0,00	0,00	3 831,13	0,00	3 668,87
6542	Créances éteintes	177,71	177,71	0,00	0,00	0,00	0,00	177,71
6553	Service d'incendie	747 618,09	652 295,19	95 322,90	0,00	0,00	0,00	747 618,09
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	251 631,00	250 868,00	0,00	0,00	763,00	0,00	250 868,00
6558	Autres contributions obligatoires	92 132,44	50 716,22	15 216,91	0,00	26 199,31	0,00	65 933,13
657362	Subv. fonct. CCAS	955 000,00	955 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	955 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	1 727 883,33	1 721 978,31	0,00	0,00	5 905,02	0,00	1 721 978,31
65818	Autres	67 138,76	55 535,75	8 894,19	0,00	2 708,82	0,00	64 429,94
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	9 613,00	0,00	4 612,20	0,00	5 000,80	0,00	4 612,20
65888	Autres	51 839,84	50 243,72	0,00	0,00	1 596,12	0,00	50 243,72
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		46 504 137,33	42 000 079,58	1 518 159,94	0,00	2 985 897,81	0,00	43 518 239,52
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
67	Charges spécifiques (4)	5 000,00	982,56	0,00	0,00	4 017,44		982,56
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	5 000,00	982,56	0,00	0,00	4 017,44		982,56
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		5 000,00	982,56	0,00	0,00	4 017,44		982,56
Total des dépenses réelles		46 509 137,33	42 001 062,14	1 518 159,94	0,00	2 989 915,25	0,00	43 519 222,08
023	Virement à la section d'investissement	1 693 932,89						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	2 564 479,00	2 988 176,09			-423 697,09		2 988 176,09
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	197 513,89			-197 513,89		197 513,89
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	226 183,20			-226 183,20		226 183,20
6811	Dot. amort. immos incorporelles	2 564 479,00	2 564 479,00			0,00		2 564 479,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		4 258 411,89	2 988 176,09			1 270 235,80		2 988 176,09

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		45 819 994,00	45 163 384,07	2 126 020,60	0,00	-1 469 410,67
013	Atténuations de charges (4)	159 000,00	230 627,00	269,78	0,00	-71 896,78
6419	Remboursements rémunérations personnel	100 000,00	177 531,90	269,78	0,00	-77 801,68
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	50 000,00	50 663,10	0,00	0,00	-663,10
6479	Rembours sur autres charges sociales	9 000,00	2 432,00	0,00	0,00	6 568,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 332 870,00	2 764 292,03	1 532 231,14	0,00	36 346,83
70311	Concessions cimetières (produit net)	55 000,00	55 081,95	10 904,60	0,00	-10 986,55
70321	Stationnement et location voie publique	210 000,00	171 396,60	5 382,00	0,00	33 221,40
70323	Red. occupation dom. public	250 000,00	257 883,14	10 360,00	0,00	-18 243,14
70384	Forfait de post-stationnement	260 000,00	132 494,48	0,00	0,00	127 505,52
70388	Autres redevances et recettes diverses	2 000,00	918,54	50,50	0,00	1 030,96
7062	Redevances services à caractère culturel	213 400,00	106 677,43	125 650,20	0,00	-18 927,63
70631	Redevances services à caractère sportif	65 000,00	56 026,43	2 041,60	0,00	6 931,97
7066	Redevances services à caractère social	882 700,00	639 885,69	262 861,14	0,00	-20 046,83
7067	Redev. services périscolaires et enseign	2 317 770,00	1 283 022,90	1 070 721,08	0,00	-35 973,98
706888	Autres	25 000,00	29 163,64	2 984,00	0,00	-7 147,64
7081	Services exploités intérêt du personnel	25 000,00	20 692,75	18 731,12	0,00	-14 423,87
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	3 000,00	5 051,85	1 500,90	0,00	-3 552,75
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	2 500,00	2 839,16	0,00	0,00	-339,16
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	20 000,00	3 157,47	21 044,00	0,00	-4 201,47
73	Impôts et taxes (sauf 731)	5 271 512,00	5 271 512,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	4 099 159,00	4 099 159,00	0,00	0,00	0,00
73331	Communes (FSRIF)	1 172 353,00	1 172 353,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	25 321 000,00	25 444 839,36	0,00	0,00	-123 839,36
73111	Impôts directs locaux	23 233 000,00	23 700 482,00	0,00	0,00	-467 482,00
73118	Autres contributions directes	20 000,00	39 410,00	0,00	0,00	-19 410,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	1 600 000,00	1 249 110,68	0,00	0,00	350 889,32
73132	Taxe sur les pylônes électriques	28 000,00	28 000,00	0,00	0,00	0,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	400 000,00	404 089,98	0,00	0,00	-4 089,98
731721	Taxe de séjour	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	30 000,00	23 746,70	0,00	0,00	6 253,30
74	Dotations et participations (4)	10 094 532,00	10 376 412,17	549 542,68	0,00	-831 422,85
74111	Dotation forfaitaire des communes	6 568 754,00	6 568 754,00	0,00	0,00	0,00
741123	DSU des communes	585 008,00	585 008,00	0,00	0,00	0,00
743	DSI	2 808,00	2 808,00	0,00	0,00	0,00

VILLEMOMBLE - Ville de Villemomble - CA - 2023

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
744	FCTVA	70 000,00	65 034,31	0,00	0,00	4 965,69
74611	DGD des communes et EPCI	84,00	84,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	55 000,00	57 797,72	0,00	0,00	-2 797,72
7472	Participation régions	0,00	6 000,00	0,00	0,00	-6 000,00
74748	Participation autres communes	10 000,00	11 732,00	0,00	0,00	-1 732,00
74751	Participation GFP de rattachement	189 045,00	194 045,00	0,00	0,00	-5 000,00
747888	Autres	2 428 247,00	1 956 082,14	549 542,68	0,00	-77 377,82
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	0,00	859,00	0,00	0,00	-859,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	142 637,00	143 186,00	0,00	0,00	-549,00
7484	Dotation de recensement	5 549,00	5 549,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	31 000,00	49 181,00	0,00	0,00	-18 181,00
74888	Autres	6 400,00	730 292,00	0,00	0,00	-723 892,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	568 490,00	575 543,57	43 977,00	0,00	-51 030,57
752	Revenus des immeubles	204 000,00	199 836,53	15 633,00	0,00	-11 469,53
755	Dédits et pénalités perçus	15 500,00	8 900,00	0,00	0,00	6 600,00
75811	Redev. concessions, brevets, licences...	0,00	79 200,00	0,00	0,00	-79 200,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	1 000,00	107,63	0,00	0,00	892,37
75888	Autres	347 990,00	287 499,41	28 344,00	0,00	32 146,59
Total des recettes de gestion des services		45 747 404,00	44 663 226,13	2 126 020,60	0,00	-1 041 842,73
76	Produits financiers	0,00	19,25	0,00	0,00	-19,25
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	19,25	0,00	0,00	-19,25
77	Produits spécifiques (4)	1 000,00	421 600,02	0,00	0,00	-420 600,02
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	141,76	0,00	0,00	858,24
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	421 458,26	0,00	0,00	-421 458,26
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	4 714,28			-4 714,28
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	4 714,28			-4 714,28
Total des recettes réelles		45 748 404,00	45 089 559,68	2 126 020,60	0,00	-1 467 176,28
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	71 590,00	73 824,39			-2 234,39
722	Immobilisations corporelles	60 000,00	59 995,56			4,44
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00	2 238,83			-2 238,83
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	11 590,00	11 590,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		71 590,00	73 824,39			-2 234,39

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		1 507,03	1 328 881,09	0,00	875 786,38	1 330 664,93	2 308 434,49	123 970,48	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 507,03	746,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	4 222,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	132 265,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	141 817,92	0,00	0,00	7 630,64	25 344,00	903,60	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	965 640,14	0,00	69 054,77	612 541,51	534 537,36	123 066,88	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	84 188,40	0,00	806 731,61	710 492,78	1 748 553,13	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		8 794 023,12	572 050,20	0,00	0,00	239 287,35	327 382,97	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	8 794 023,12	147 195,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	424 854,75	0,00	0,00	239 287,35	326 434,98	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	947,99	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		2 422 995,99	331 701,16	0,00	1 472 451,41		10 196 392,96
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		2 253,56
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		4 222,50
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	2 120,00	0,00	0,00		134 385,60
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	39 300,00	213 109,20	0,00	0,00		428 105,36
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	2 379 045,99	72 430,94	0,00	402 782,91		5 159 100,50
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	32 108,37	0,00	1 069 668,50		4 451 742,79
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	4 650,00	11 932,65	0,00	0,00		16 582,65
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		1 990,74	5 410,00	0,00	134 005,72		10 074 150,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		8 941 218,57
13	Subventions d'investissement	1 990,74	0,00	0,00	134 005,72		1 126 573,54
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	5 410,00	0,00	0,00		5 410,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		947,99
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		1 299 653,47	0,00	14 183,14	8 171,58	0,00	4 124,90	2 748,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	746,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	4 222,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	132 265,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	43 355,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	864,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	83 414,96	0,00	14 183,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	1 059,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	179 852,45	0,00	0,00	0,00	0,00	3 298,10	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	996,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	5 523,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	328 906,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	417 645,64	0,00	0,00	0,00	0,00	826,80	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	4 122,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2185	Matériel de téléphonie	4 709,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	7 778,50	0,00	0,00	8 171,58	0,00	0,00	2 748,00	0,00
2313	Constructions	21 188,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	63 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		572 050,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	147 195,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	2 229,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	7 675,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	61 910,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	341 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.act° interrég.eur.intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 328 881,09
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	746,53
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 222,50
16818	Emprunts - Autres prêteurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	132 265,60
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 355,82
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	864,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	97 598,10
21311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 059,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	183 150,55
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	996,98
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 523,99
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	328 906,96
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	418 472,44
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 122,94
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 709,20
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 698,08
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 188,40
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	572 050,20
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	147 195,45
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 229,75
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 675,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 910,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	341 040,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058		TOTAL DU CHAPITRE
				Autres		
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	854 111,27	21 675,11	0,00	0,00	875 786,38
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00	21 675,11	0,00	0,00	21 675,11
21828	Autres matériels de transport	0,00	34 071,30	0,00	0,00	0,00	34 071,30
21838	Autre matériel informatique	0,00	2 022,72	0,00	0,00	0,00	2 022,72
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	11 285,64	0,00	0,00	0,00	11 285,64
2313	Constructions	0,00	797 996,47	0,00	0,00	0,00	797 996,47
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	8 735,14	0,00	0,00	0,00	8 735,14
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22		
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré		
		201	211	212	213	221	222	223
	Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés	
DEPENSES		43 988,99	362 473,49	839 852,99	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	3 072,00	4 383,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	175,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	23 156,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	306 453,61	41 179,99	0,00	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00	113 588,30	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	3 841,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	38 812,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 159,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	29 791,68	680 701,10	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	7 568,90	231 718,45	0,00	0,00	0,00	0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	7 568,90	70 158,09	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	161 560,36	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle						26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		84 349,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 330 664,93
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 455,60
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	175,04
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 156,20
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	347 633,60
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	113 588,30
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 841,08
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 812,99
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 292,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 292,48
2188	Autres immobilisations corporelles	79 056,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 216,86
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	710 492,78
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	239 287,35
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 726,99
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	161 560,36

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		4 950,77	28 559,36	1 261 053,00	54 174,99	0,00	0,00	65 574,94	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	696,00	4 080,00	0,00	0,00	552,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	6 789,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	10 839,25	23 124,00	49 324,80	0,00	0,00	11 886,34	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	1 812,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21621	Biens sous-jacents	0,00	0,00	560,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 950,77	10 931,11	0,00	770,19	0,00	0,00	53 136,60	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	1 173 532,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	61 327,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	310 947,99	3 780,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	3 780,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	130 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	947,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		387 311,04	30 674,60	274 155,01	0,00	35 070,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	3 819,00	0,00	0,00	9 408,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	5 075,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	4 806,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	39 809,43	0,00	95 088,30	0,00	18 724,80	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	1 988,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	83,70	0,00	0,00	0,00	0,00
21621	Biens sous-jacents	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	8 013,24	21 696,90	2 923,41	0,00	2 082,00	0,00
2313	Constructions	332 693,97	0,00	176 143,30	0,00	4 855,20	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		12 654,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	654,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	151 316,22	15 594,56	0,00	0,00	0,00	2 308 434,49
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 555,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 789,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 075,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 806,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	132 246,10	0,00	0,00	0,00	0,00	132 246,10
21351	Bâtiments publics	0,00	10 643,00	0,00	0,00	0,00	0,00	259 439,92
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	3 420,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 420,00
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 988,40
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 896,04
21621	Biens sous-jacents	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	560,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	183,12	0,00	0,00	0,00	0,00	183,12
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00	15 594,56	0,00	0,00	0,00	15 594,56
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	1 791,60	0,00	0,00	0,00	0,00	1 791,60
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	3 032,40	0,00	0,00	0,00	0,00	107 536,62
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 687 225,26
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 327,87
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	327 382,97
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 434,98
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	947,99

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	192,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	192,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	123 250,48	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	903,60	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 942,98	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 915,95	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 215,01	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 756,46	0,00	0,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	966,77	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 549,71	0,00	0,00
RÉCETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	528,00	0,00	0,00	0,00	123 970,48
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	903,60
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 942,98
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	528,00	0,00	0,00	0,00	96 635,95
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 215,01
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 756,46
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	966,77
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 549,71
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		501	510	511	512	513	514	515	518
		Services communs	Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	299 777,17	2 001 744,32	0,00	0,00	0,00	121 474,50
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 300,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	269 793,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 400,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	2 001 744,32	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	124,50
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	24 067,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 916,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 650,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	1 990,74	0,00	0,00	0,00	0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	1 990,74	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 422 995,99
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 300,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	269 793,90
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 400,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 001 744,32
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	124,50
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 067,20
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 916,07
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 650,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 990,74
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 990,74

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d’animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
DEPENSES		0,00	299 592,79	32 108,37	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	2 120,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d’études	0,00	2 209,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	25 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	185 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	71 650,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	780,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	32 108,37	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	11 932,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	5 410,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	5 410,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	331 701,16
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 120,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 209,20
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 200,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	185 700,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 650,94
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	780,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 108,37
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 932,65
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 410,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 410,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemment
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76	77	78	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel,risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	1 104 524,29	0,00	367 927,12	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	12 710,40	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	22 145,39	0,00	13 379,49	0,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	323 762,64	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 784,99	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	1 069 668,50	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	134 005,72	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	134 005,72	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 472 451,41
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 710,40
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 524,88
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	323 762,64
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 784,99
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 069 668,50
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	134 005,72
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	134 005,72

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		4 122 079,56	9 244 765,95	0,00	2 318 626,19	7 962 416,34	10 575 656,09	5 412 778,48	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	2 750 415,97	0,00	186 501,11	2 878 281,37	2 533 031,84	476 784,54	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	5 641 928,67	0,00	1 384 506,99	5 054 042,12	7 105 027,67	3 489 343,42	0,00
014	Atténuations de produits	4 121 097,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	852 421,31	0,00	747 618,09	30 092,85	937 596,58	1 446 650,52	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	982,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		39 079 367,59	989 260,04	0,00	0,00	1 368 263,77	2 136 183,33	2 661 509,35	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	230 896,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	164 535,62	0,00	0,00	1 316 474,73	1 530 092,58	710 680,11	0,00
73	Impôts et taxes	5 271 512,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	25 444 839,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	8 347 133,31	70 388,72	0,00	0,00	2 808,00	554 795,58	1 950 829,24	0,00
75	Autres produits de gestion courante	11 007,63	101 980,66	0,00	0,00	48 981,04	51 295,17	0,00	0,00
76	Produits financiers	19,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	141,76	421 458,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	4 714,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	1 758 349,53	706 885,26	980 122,41	437 542,27		43 519 222,08
011	Charges à caractère général	0,00	749 586,41	315 132,16	0,00	239 389,02		10 129 122,42
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	942 829,99	149 453,40	980 122,41	181 967,65		24 929 222,32
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 121 097,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	65 933,13	242 299,70	0,00	16 185,60		4 338 797,78
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		982,56
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	79 200,00	327 897,35	0,00	573 898,85		47 215 580,28
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		230 896,78
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	2 373,60	0,00	572 366,53		4 296 523,17
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 271 512,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		25 444 839,36
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		10 925 954,85
75	Autres produits de gestion courante	0,00	79 200,00	325 523,75	0,00	1 532,32		619 520,57
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		19,25
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		421 600,02
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 714,28

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		7 323 299,34	0,00	529 138,61	490 223,35	68 881,11	189 751,67	192 834,47	0,00
6042	Achats de prestations de services	80 341,64	0,00	0,00	101 372,51	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	23 079,66	0,00	0,00	0,00	385,00	2 666,05	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	248 651,94	0,00	1 860,15	7 003,10	6 456,12	14 409,43	0,00	0,00
60621	Combustibles	-68,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	126 578,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	4 431,97	0,00	0,00	42 450,65	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	85 417,83	0,00	5 054,73	22 552,25	0,00	0,00	2 256,54	0,00
60631	Fournitures d'entretien	53 045,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	81 542,57	0,00	0,00	14 136,37	0,00	0,00	1 674,40	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	-212,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	21 936,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	87 510,00	0,00	0,00	10 006,44	0,00	3 993,60	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	41 286,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	4 107,48	0,00	0,00	80 021,99	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	6 264,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	12 810,81	0,00	0,00	0,00	0,00	10 780,80	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	231,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	62 390,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	991,45	0,00	0,00	1 038,96	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	353 793,09	0,00	2 637,96	0,00	0,00	1 460,13	12 908,40	0,00
6161	Multirisques	163 777,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	19 063,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	2 268,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	5 144,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 266,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	33 370,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	34 903,00	0,00	4 245,60	127 475,46	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	1 864,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	123 593,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	21 971,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	32 446,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	7 276,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
6236	Catalogues et imprimés	-325,08	0,00	95 213,73	14 172,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	10 559,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	30 342,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	18 407,53	0,00	0,00	0,00	0,00	924,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	8 117,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	173 780,99	0,00	0,00	0,00	0,00	2 719,87	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	18 731,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	10 824,00	0,00	1 184,40	64 441,07	0,00	23 970,62	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	76 408,07	0,00	7 791,83	0,00	0,00	2 239,59	2 878,19	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	12 950,50	0,00	1 320,72	0,00	0,00	379,53	487,86	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	38 846,43	0,00	3 962,21	0,00	0,00	1 138,77	1 463,57	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	7 769,97	0,00	792,50	0,00	0,00	227,72	292,69	0,00
63512	Taxes foncières	4 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	19 306,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 825 931,17	0,00	60 220,08	0,00	0,00	71 535,56	95 231,72	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	80 395,31	0,00	2 204,35	0,00	0,00	3 195,08	2 926,77	0,00
64113	NBI	31 020,57	0,00	4,85	0,00	0,00	1 464,22	2 333,90	0,00
64118	Autres indemnités	650 407,96	0,00	26 462,99	0,00	0,00	12 891,37	23 125,65	0,00
64131	Rémunérations	741 681,64	0,00	207 127,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	8 371,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	24 368,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	509 743,26	0,00	70 758,68	0,00	0,00	11 486,39	14 761,69	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	636 337,48	0,00	30 036,88	0,00	0,00	24 268,94	31 227,09	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	29 524,09	0,00	8 259,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	103 945,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	650,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	25 494,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 441,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	56 133,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	52 309,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65131	Bourses	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65138	Autres secours	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00
65181	Primes, dots	1 844,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65315	Formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65316	Frais de représentation du maire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 668,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
6542	Créances éteintes	177,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	250 868,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	5 500,00	0,00	0,00	0,00	53 039,99	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	40 377,21	0,00	0,00	3 284,55	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	49 944,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		828 834,29	0,00	0,00	34 226,65	0,00	67 542,38	58 656,72	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	177 801,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	50 663,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	2 432,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 986,55	0,00	0,00
70323	Red. occupation dom. public	0,00	0,00	0,00	11 337,95	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	23 585,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7081	Services exploités intérêt du personnel	39 423,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	1 312,77	0,00	0,00	22 888,70	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 797,72	0,00
74748	Participation autres communes	11 732,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	859,00	0,00
752	Revenus des immeubles	69 706,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	30 718,31	0,00	0,00	0,00	0,00	1 555,83	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	421 458,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		429 462,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	15 912,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	3 833,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65131	Bourses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65138	Autres secours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65181	Primes, dots	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	342 136,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	35 988,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	21 970,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
65315	Formation	6 834,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65316	Frais de représentation du maire	2 786,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Red. occupation dom. public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7081	Services exploités intérêt du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	21 174,73	9 244 765,95
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	181 714,15
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 130,71
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	278 380,74
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-68,86
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	126 578,02
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 882,62
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115 281,35
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 045,52
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	97 353,34
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-212,65
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 936,96
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	101 510,04
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 286,13
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84 129,47
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 264,49
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 591,61
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	231,60
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 390,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 030,41
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	370 799,58
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	163 777,77
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 063,74
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 268,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 410,55
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 370,75
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	166 624,06
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 864,53
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	123 593,91
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 971,37
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 446,90
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 276,00
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	21 174,73	21 174,73

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.act° interrég.eur.intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041	042	043	044	048	
		Action relevant de la subvention globale	Actions interrégionales	Actions européennes	Aide publique au développement	Autres actions	
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	109 060,65
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 559,76
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 342,63
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 331,53
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 117,93
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	176 500,86
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 731,06
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	116 332,54
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 317,68
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 138,61
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 410,98
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 082,88
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 900,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 306,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 052 918,53
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	88 721,51
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 823,54
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	712 887,97
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	948 808,98
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 371,22
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 368,98
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	606 750,02
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	725 704,17
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 783,70
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	103 945,99
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	650,31
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 494,20
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 441,93
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 133,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 309,94
65131	Bourses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
65138	Autres secours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
65181	Primes, dots	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 844,52
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	342 136,16
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 988,61
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 970,58
65315	Formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 834,78
65316	Frais de représentation du maire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 786,31
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 668,87
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	177,71

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.act° interrég.eur.intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041	042	043	044	048	
		Action relevant de la subvention globale	Actions interrégionales	Actions européennes	Aide publique au développement	Autres actions	
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 868,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 539,99
65818	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 661,76
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 944,02
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	989 260,04
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	177 801,68
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 663,10
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 432,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 986,55
70323	Red. occupation dom. public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 337,95
706888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 585,78
7081	Services exploités intérêt du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 423,87
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 201,47
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 797,72
74748	Participation autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 732,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	859,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 706,52
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 274,14
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	421 458,26

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		427 863,69	1 083 540,34	789 135,99	18 086,17	0,00	2 318 626,19
60623	Alimentation	0,00	948,00	0,00	0,00	0,00	948,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	1 932,00	0,00	0,00	0,00	1 932,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	20 922,59	0,00	0,00	0,00	20 922,59
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	16 527,98	0,00	0,00	0,00	16 527,98
6064	Fournitures administratives	0,00	462,13	0,00	0,00	0,00	462,13
611	Contrats de prestations de services	0,00	19 027,91	0,00	17 156,17	0,00	36 184,08
61551	Entretien matériel roulant	0,00	-100,00	0,00	0,00	0,00	-100,00
6156	Maintenance	0,00	53 273,97	7 914,00	0,00	0,00	61 187,97
6182	Documentation générale et technique	0,00	1 649,16	0,00	0,00	0,00	1 649,16
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	6 021,33	0,00	0,00	0,00	6 021,33
6188	Autres frais divers	5 501,07	0,00	33 603,90	930,00	0,00	40 034,97
6238	Divers	0,00	372,00	0,00	0,00	0,00	372,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	358,90	0,00	0,00	0,00	358,90
6331	Versement mobilité	6 863,57	11 228,68	0,00	0,00	0,00	18 092,25
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 163,26	1 902,92	0,00	0,00	0,00	3 066,18
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 488,77	5 709,50	0,00	0,00	0,00	9 198,27
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	698,03	1 142,07	0,00	0,00	0,00	1 840,10
64111	Rémunération principale titulaires	99 860,39	366 684,04	0,00	0,00	0,00	466 544,43
64112	SFT, indemnité de résidence	2 995,60	14 627,11	0,00	0,00	0,00	17 622,71
64113	NBI	0,00	4 318,56	0,00	0,00	0,00	4 318,56
64118	Autres indemnités	74 696,03	368 287,61	0,00	0,00	0,00	442 983,64
64131	Rémunérations	132 803,67	9 426,51	0,00	0,00	0,00	142 230,18
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	56 831,66	59 086,99	0,00	0,00	0,00	115 918,65
6453	Cotisations aux caisses de retraites	37 583,09	119 357,97	0,00	0,00	0,00	156 941,06
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 378,55	372,41	0,00	0,00	0,00	5 750,96
6553	Service d'incendie	0,00	0,00	747 618,09	0,00	0,00	747 618,09
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22		
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré		
		201	211	212	213	221	222	223
	Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés	
DEPENSES		300 850,35	2 746 083,79	2 317 508,12	0,00	3 551,00	0,00	0,00
6042	Achats de prestations de services	4 516,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	35 026,00	56 522,10	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	336 516,88	655 162,59	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	193,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	352,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	11,00	15 619,61	2 708,96	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	1 015,85	1 424,60	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	-68,84	28 698,70	78 368,31	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	822,00	588,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	31 785,03	33 724,59	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	8 992,22	-1 165,62	-3 827,45	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	-96,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	9 449,99	0,00	11 290,04	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	15 840,00	10 380,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	14 066,00	16 987,98	1 023,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	13,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	2 679,48	8 073,99	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	4 207,28	40 591,60	25 791,42	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	713,09	6 879,58	4 370,84	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 139,39	20 637,41	13 112,51	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	427,90	4 127,90	2 622,78	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	9 411,00	4 564,00	0,00	3 551,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	124 638,72	776 556,79	543 043,15	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	3 849,73	35 287,27	30 865,63	0,00	0,00	0,00	0,00
64113	NBI	2 777,41	1 317,94	801,62	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	40 264,25	122 560,03	95 326,85	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	15 203,32	626 131,28	333 129,32	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	24 054,70	308 653,36	185 931,55	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22		
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré		
		201	211	212	213	221	222	223
	Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés	
6453	Cotisations aux caisses de retraites	41 414,17	273 169,12	189 191,08	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	615,73	24 979,50	13 313,32	0,00	0,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	646,55	597,67	2 737,92	0,00	0,00	0,00	0,00
65132	Prix	0,00	11 343,45	17 363,40	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	1 386,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	17 912,41	33 876,63	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
743	DSI	0,00	2 808,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	8 846,69	10 287,60	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	6 257,72	23 589,03	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle						26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle						26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 Autres		
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65132	Prix	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
743	DSI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		2 237 182,74	0,00	50 534,25	306 706,09	0,00	0,00	7 962 416,34
6042	Achats de prestations de services	1 346 943,57	0,00	0,00	22 872,38	0,00	0,00	1 374 331,95
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	91 548,10
60612	Energie - Electricité	-1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	990 679,47
60623	Alimentation	0,00	0,00	48,24	35 079,26	0,00	0,00	35 320,82
60628	Autres fournitures non stockées	1 496,28	0,00	4 738,00	0,00	0,00	0,00	6 586,70
60632	Fournitures de petit équipement	1 027,78	0,00	841,96	0,00	0,00	0,00	20 209,31
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	41,33	0,00	0,00	0,00	2 481,78
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	390,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	390,11
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	2 261,61	0,00	0,00	0,00	109 259,78
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 410,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	480,00	0,00	0,00	480,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 509,62
61551	Entretien matériel roulant	254,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	254,14
61558	Entretien autres biens mobiliers	701,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	701,73
6156	Maintenance	151,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 150,81
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-96,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 740,03
6218	Autre personnel extérieur	17 874,01	0,00	0,00	139 305,38	0,00	0,00	157 179,39
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 220,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	64 320,33	0,00	0,00	96 397,31
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	568,26	0,00	0,00	582,24
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 753,47
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6331	Versement mobilité	14 709,66	0,00	755,83	0,00	0,00	0,00	86 055,79
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 492,96	0,00	128,14	157,13	0,00	0,00	14 741,74
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	7 469,91	0,00	384,34	471,37	0,00	0,00	44 214,93
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 495,58	0,00	76,85	94,25	0,00	0,00	8 845,26
63512	Taxes foncières	1 844,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 370,00
64111	Rémunération principale titulaires	319 158,35	0,00	25 273,42	0,00	0,00	0,00	1 788 670,43
64112	SFT, indemnité de résidence	11 239,18	0,00	710,51	0,00	0,00	0,00	81 952,32
64113	NBI	5 764,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 661,08
64118	Autres indemnités	102 956,72	0,00	3 253,68	0,00	0,00	0,00	364 361,53

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
64131	Rémunérations	181 076,63	0,00	0,00	31 408,08	0,00	0,00	1 186 948,63
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	107 404,28	0,00	3 876,71	9 357,38	0,00	0,00	639 277,98
6453	Cotisations aux caisses de retraites	106 537,13	0,00	8 143,63	1 319,72	0,00	0,00	619 774,85
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	7 194,95	0,00	0,00	1 272,55	0,00	0,00	47 376,05
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 982,14
65132	Prix	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 706,85
65818	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 386,00
RECETTES		1 123 777,27	0,00	0,00	192 697,46	0,00	0,00	1 368 263,77
7067	Redev. services périscolaires et enseign	1 123 777,27	0,00	0,00	192 697,46	0,00	0,00	1 316 474,73
743	DSI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 808,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 134,29
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 846,75

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		1 397 474,00	1 346 515,32	72 089,36	829 419,59	0,00	9 999,74	157 063,34	0,00	0,00
6042	Achats de prestations de services	0,00	16 118,00	2 799,97	4 476,79	0,00	0,00	7 510,26	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	2 967,00	1 117,00	4 716,00	0,00	0,00	731,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	114 666,83	38 550,24	106 414,15	0,00	0,00	58 716,31	0,00	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	12 807,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	1 123,16	0,00	258,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	3 707,74	9 891,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	441,44	0,00	365,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	45,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00	0,00	0,00	52 771,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	4 594,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	2 148,34	0,00	348,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	830,40	0,00	0,00	0,00	0,00	-93,71	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	1 192,59	1 974,35	-19 411,50	0,00	0,00	2 610,78	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	6 225,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	852,00	7 618,71	1 253,22	10 635,26	0,00	0,00	695,94	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	136,00	0,00	0,00	9 686,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	4 620,00	1 554,67	0,00	0,00	0,00	9 999,74	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	36 059,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	6 360,00	6 000,00	0,00	0,00	2 400,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	72,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	1 308,40	1 263,60	2 571,58	0,00	0,00	400,80	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	310,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	42,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	3 960,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	8 077,30	21 863,72	0,00	10 691,39	0,00	0,00	1 245,90	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 369,02	3 705,61	0,00	1 811,99	0,00	0,00	211,12	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	4 101,73	11 116,96	0,00	5 435,70	0,00	0,00	633,46	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	821,41	2 223,48	0,00	1 087,46	0,00	0,00	126,74	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	1 587,00	1 655,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	82 612,68	280 410,43	0,00	310 960,80	0,00	0,00	42 232,15	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	2 554,78	9 407,29	0,00	10 866,95	0,00	0,00	1 266,82	0,00	0,00
64113	NBI	1 215,40	1 543,25	0,00	5 213,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	39 009,72	30 126,49	0,00	74 261,63	0,00	0,00	18 194,92	0,00	0,00
64131	Rémunérations	189 067,23	467 985,68	0,00	55 638,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	7 818,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	72 253,86	187 893,80	0,00	63 835,55	0,00	0,00	6 389,68	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	34 761,04	107 245,58	0,00	103 751,84	0,00	0,00	13 535,44	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	7 695,74	18 846,25	0,00	2 238,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	208,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	934 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	0,00	2 561,90	0,00	118,23	0,00	0,00	255,73	0,00	0,00
RECETTES		0,00	231 855,84	6 993,00	31 010,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	0,00	0,00	969,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	225 303,09	0,00	7 024,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
70631	Redevances services à caractère sportif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	6 552,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	6 993,00	22 273,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	743,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		1 571 995,53	63 489,47	851 551,70	0,00	117 697,81	0,00
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	41 821,61	1 172,21	45 460,87	0,00	2 119,35	0,00
60612	Energie - Electricité	493 569,25	12 992,06	175 192,66	0,00	92 749,79	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	165,47	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 388,74	9 625,82	878,00	0,00	2 337,94	0,00
60631	Fournitures d'entretien	995,40	0,00	15 886,69	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 173,46	753,40	398,06	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	1 338,01	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	36 982,67	13 610,50	11 959,61	0,00	587,63	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	-346,44	14 645,92	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	924,81	1 021,56	40 190,67	0,00	17 483,52	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	3 705,07	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	21 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	4 250,87	0,00	540,00	0,00	1 081,57	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	16 029,88	0,00	9 776,92	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	32					
		Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 716,67	0,00	1 657,10	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	8 150,86	0,00	4 970,98	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 630,21	0,00	994,30	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	9 668,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	412 249,22	0,00	160 878,74	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	20 069,70	0,00	4 719,19	0,00	0,00	0,00
64113	NBI	3 983,89	0,00	2 574,89	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	110 322,86	0,00	37 678,65	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	142 413,63	0,00	188 050,51	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	105 449,18	0,00	80 372,05	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	140 842,11	0,00	57 579,98	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 776,95	0,00	7 421,29	0,00	0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RÉCETTES		7 748,52	3 115,85	58 068,03	0,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	0,00	0,00	58 068,03	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	151,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	7 597,14	3 115,85	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	951 118,76	3 207 241,47	0,00	0,00	0,00	10 575 656,09
6042	Achats de prestations de services	0,00	164 083,50	323 376,60	0,00	0,00	0,00	518 365,12
60611	Eau et assainissement	0,00	6 151,56	4 494,63	0,00	0,00	0,00	110 751,23
60612	Energie - Electricité	0,00	33 049,55	23 063,48	0,00	0,00	0,00	1 148 964,32
60621	Combustibles	0,00	83 122,23	0,00	0,00	0,00	0,00	95 930,21
60623	Alimentation	0,00	52 440,15	4 164,08	0,00	0,00	0,00	58 151,36
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	16 143,94	23 628,96	0,00	0,00	0,00	67 602,23
60631	Fournitures d'entretien	0,00	6 003,87	0,00	0,00	0,00	0,00	22 885,96
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	1 987,04	7 164,06	0,00	0,00	0,00	12 283,26
6064	Fournitures administratives	0,00	638,40	0,00	0,00	0,00	0,00	684,30
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00	0,00	1 277,35	0,00	0,00	0,00	54 048,98
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 594,62
611	Contrats de prestations de services	0,00	11 393,70	234,00	0,00	0,00	0,00	14 124,04
61358	Autres	0,00	624,13	0,00	0,00	0,00	0,00	1 360,82
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 338,01
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	-3 521,96	2 322,77	0,00	0,00	0,00	48 307,44
61551	Entretien matériel roulant	0,00	1 543,96	0,00	0,00	0,00	0,00	1 543,96
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	5 227,31	0,00	0,00	0,00	0,00	25 752,39
6156	Maintenance	0,00	19 591,74	201,66	0,00	0,00	0,00	100 469,09
617	Etudes et recherches	0,00	-4 441,40	0,00	0,00	0,00	0,00	-4 441,40
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 822,49
6188	Autres frais divers	0,00	2 506,16	0,00	0,00	0,00	0,00	22 385,64
6218	Autre personnel extérieur	0,00	22 201,20	0,00	0,00	0,00	0,00	58 261,19
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	3 064,39	0,00	0,00	0,00	0,00	3 064,39
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	6 060,00	0,00	0,00	0,00	42 420,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6247	Transports collectifs	0,00	84 068,86	36 258,96	0,00	0,00	0,00	120 327,82
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	1 135,60	70,37	0,00	0,00	0,00	1 278,62
6262	Frais de télécommunications	0,00	3 898,46	1 742,09	0,00	0,00	0,00	17 057,37
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	310,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42,77

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
		6288	Autres services extérieurs	0,00	319,92	0,00		
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	50 919,40	0,00	0,00	118 604,51	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	1 310,97	8 630,17	0,00	0,00	21 412,65	
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	3 930,72	25 863,01	0,00	0,00	64 203,42	
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	787,25	5 178,42	0,00	0,00	12 849,27	
63512	Taxes foncières	0,00	12 307,00	0,00	0,00	0,00	25 217,00	
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	3 609,88	0,00	0,00	0,00	3 609,88	
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	61 232,55	813 356,02	0,00	0,00	2 163 932,59	
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	971,88	30 931,48	0,00	0,00	80 788,09	
64113	NBI	0,00	0,00	1 783,30	0,00	0,00	16 314,12	
64118	Autres indemnités	0,00	10 976,04	197 879,07	0,00	0,00	518 449,38	
64131	Rémunérations	0,00	234 446,94	891 331,73	0,00	0,00	2 168 934,25	
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 818,90	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	69 255,10	410 072,77	0,00	0,00	995 521,99	
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	30 437,13	299 983,00	0,00	0,00	788 136,12	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	9 833,47	37 058,72	0,00	0,00	88 870,68	
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	208,34	
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00	195,37	0,00	0,00	195,37	
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	526,80	0,00	0,00	0,00	526,80	
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	934 400,00	
65818	Autres	0,00	260,72	0,00	0,00	0,00	3 196,58	
RECETTES		0,00	211 217,74	1 586 173,80	0,00	0,00	2 136 183,33	
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	969,04	
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	232 327,63	
70631	Redevances services à caractère sportif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 068,03	
7066	Redevances services à caractère social	0,00	194 905,88	0,00	0,00	0,00	194 905,88	
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	1 037 269,25	0,00	0,00	1 037 269,25	
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 552,75	
747888	Autres	0,00	5 891,03	548 904,55	0,00	0,00	554 795,58	
752	Revenus des immeubles	0,00	2 263,14	0,00	0,00	0,00	31 680,62	
75888	Autres	0,00	8 157,69	0,00	0,00	0,00	19 614,55	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	210 510,79	0,00
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	1 115,80	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	5 900,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64121	Rémunération principale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
657362	Subv. fonct. CCAS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	203 494,99	0,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		1 100 040,60	0,00	0,00	250 010,00	0,00	3 787 234,86	0,00	0,00
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	127 667,90	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 813,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	20,94	0,00	0,00	0,00	0,00	89 665,65	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 271,04	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 777,70	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 816,75	0,00	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 422,09	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	136 395,64	0,00	0,00	0,00	0,00	1 080,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 969,85	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	3 340,46	0,00	0,00	0,00	0,00	5 937,62	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 159,59	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-458,77	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	376,99	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	832,33	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 875,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 960,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	265,18	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	2 083,56	0,00	0,00	0,00	0,00	6 765,30	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 777,41	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 300,93	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 903,80	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 180,53	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 189,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 068 378,28	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 349,21	0,00	0,00
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 763,47	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	256 845,39	0,00	0,00
64121	Rémunération principale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	398 546,86	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	669 940,71	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	472 194,33	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	42							
		Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
	4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance		
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	382 213,24	0,00	0,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	41 068,61	0,00	0,00	
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	1 773,67	0,00	0,00	
657362	Subv. fonct. CCAS	955 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	3 200,00	0,00	0,00	250 010,00	0,00	0,00	0,00	
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	0,00	0,00	0,00	4 612,20	0,00	0,00	
RECETTES		2 839,16	0,00	0,00	0,00	2 658 670,19	0,00	0,00	
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	707 840,95	0,00	0,00	
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	2 839,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	1 950 829,24	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	64 982,23	0,00	0,00	0,00	5 412 778,48
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	127 667,90
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	392,00	0,00	0,00	0,00	2 205,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	64,82	0,00	0,00	0,00	89 751,41
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 271,04
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 777,70
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 816,75
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 422,09
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	137 475,64
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 969,85
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 278,08
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 159,59
6156	Maintenance	0,00	0,00	-368,90	0,00	0,00	0,00	288,13
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	376,99
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	832,33
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 875,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 960,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	265,18
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	216,00	0,00	0,00	0,00	9 064,86
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	676,02	0,00	0,00	0,00	61 453,43
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	114,57	0,00	0,00	0,00	10 415,50
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	343,69	0,00	0,00	0,00	31 247,49
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	68,76	0,00	0,00	0,00	6 249,29
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	238,00	0,00	0,00	0,00	11 327,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	5 136,18	0,00	0,00	0,00	1 073 514,46
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	154,08	0,00	0,00	0,00	50 503,29
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 763,47
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	383,49	0,00	0,00	0,00	257 228,88
64121	Rémunération principale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	398 546,86
64131	Rémunérations	0,00	0,00	17 779,15	0,00	0,00	0,00	687 719,86
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	6 363,31	0,00	0,00	0,00	478 557,64

Article / compte nature (1)	Libellé	42					TOTAL DU CHAPITRE	
		Action sociale						
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées						
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	2 367,66	0,00	0,00	0,00	384 580,90
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	720,07	0,00	0,00	0,00	41 788,68
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 773,67
657362	Subv. fonct. CCAS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	955 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	30 333,33	0,00	0,00	0,00	487 038,32
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 612,20
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 661 509,35
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	707 840,95
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 839,16
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 950 829,24

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50		51					
		Services communs		Aménagement et services urbains					
		501	510	511	512	513	514	515	518
		Services communs	Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	433 015,53	909 146,05	210 135,00	0,00	0,00	0,00	206 052,95
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	17 750,27	0,00	0,00	0,00	0,00	340,52
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	11 622,18	131 886,93	0,00	0,00	0,00	6 415,61
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	28 340,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	1 358,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	494,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	54 533,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	194 448,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 243,45
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	1 068,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	1 770,24	0,00	0,00	0,00	0,00	1 408,80
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	11 806,62	78 248,07	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	11 136,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	1 926,61	0,00	0,00	0,00	0,00	21 217,13
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 715,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	-72,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	67 006,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	-4 693,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 697,31
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	70,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	765,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	6 806,13	9 062,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	1 153,59	1 535,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	3 460,88	4 606,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	692,16	921,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84 082,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	90 023,28	306 477,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	3 371,20	14 479,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64113	NBI	0,00	1 563,52	3 812,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	22 101,28	85 659,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	143 461,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	55 558,89	46 476,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	36 927,26	99 023,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	5 654,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		501 Services communs	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 933,13
RECETTES		0,00	79 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75811	Redev. concessions, brevets, licences...	0,00	79 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75811	Redev. concessions, brevets, licences...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 758 349,53
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 090,79
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	149 924,72
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 340,12
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 358,63
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	494,47
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 533,28
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	194 448,99
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 243,45
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 068,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 179,04
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 054,69
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 136,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 143,74
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 715,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-72,01
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 006,28
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 004,10
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	765,12
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 868,19
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 689,36
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 067,43
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 613,73
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84 082,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	396 500,93
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 851,01
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 375,79
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 760,36
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	143 461,88
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102 035,83
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135 951,08
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 654,40

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 933,13
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79 200,00
75811	Redev. concessions, brevets, licences...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79 200,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
DEPENSES		0,00	631 253,40	75 631,86	0,00	0,00	0,00	0,00
6042	Achats de prestations de services	0,00	2 124,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	8 921,15	9 325,71	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	54 474,41	42 917,09	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	486,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	70 060,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	-320,10	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	11 746,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	13 246,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	2 198,83	2 362,36	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	3 646,19	-1 293,60	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	458,40	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	-303,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	6 105,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	1 538,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	1 604,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	21 877,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	2 696,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	457,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	1 371,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	274,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	41 773,48	22 182,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	59 150,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	2 550,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64113	NBI	0,00	416,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	10 026,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	31 850,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	19 019,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	20 349,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	1 289,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	242 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	299,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	327 897,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63			
					Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
70323	Red. occupation dom. public	0,00	2 373,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	94 948,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	230 575,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	706 885,26
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 124,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 246,86
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	97 391,50
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	486,41
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 060,31
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-320,10
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 746,36
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 246,79
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 561,19
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 352,59
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	458,40
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-303,42
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 105,60
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 538,60
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 604,09
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 877,50
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 696,87
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	457,09
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 371,25
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	274,27
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 955,48
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 150,50
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 550,68
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	416,79
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 026,52
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 850,26
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 019,79
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 349,45
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 289,93
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	242 000,00

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	299,70
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	327 897,35
70323	Red. occupation dom. public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 373,60
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	94 948,10
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230 575,65

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72					
				Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	980 122,41	
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 097,04	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 728,01	
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 184,95	
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 637,08	
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	407 987,25	
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 359,71	
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 751,76	
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	137 544,49	
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	137 648,35	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 980,69	
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136 628,36	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 574,72	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76	77	78	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel, risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	980 122,41
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 097,04
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 728,01
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 184,95
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 637,08
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	407 987,25
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 359,71
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 751,76
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	137 544,49
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	137 648,35
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 980,69
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136 628,36
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 574,72
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	44 520,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	649,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	110,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	330,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	65,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	22 003,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	1 503,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	9 476,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	3 329,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	7 052,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70321	Stationnement et location voie publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Red. occupation dom. public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70384	Forfait de post-stationnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70321	Stationnement et location voie publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Red. occupation dom. public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70384	Forfait de post-stationnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	316 099,31	0,00	76 922,43	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 426,50	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	27 968,36	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	494,46	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	16 564,16	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	81 481,20	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 707,93	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	45 157,84	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 788,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	-9 199,43	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	1 999,84	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	338,98	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	1 016,89	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	203,38	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	67 244,11	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	4 885,55	0,00	0,00	0,00
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	546,99	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	29 235,24	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	10 256,70	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	21 719,44	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	16 185,60	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	573 898,85	0,00	0,00	0,00
70321	Stationnement et location voie publique	0,00	0,00	0,00	0,00	176 778,60	0,00	0,00	0,00
70323	Red. occupation dom. public	0,00	0,00	0,00	0,00	254 531,59	0,00	0,00	0,00
70384	Forfait de post-stationnement	0,00	0,00	0,00	0,00	132 494,48	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	8 561,86	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	1 532,32	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	437 542,27
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 426,50
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 968,36
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	494,46
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 564,16
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 481,20
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 707,93
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 157,84
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 788,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-9 199,43
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 648,93
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	448,98
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 346,93
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	269,37
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 248,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 388,67
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	546,99
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 712,21
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 585,88
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 771,69
65818	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 185,60
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	573 898,85
70321	Stationnement et location voie publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	176 778,60
70323	Red. occupation dom. public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	254 531,59
70384	Forfait de post-stationnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	132 494,48
706888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 561,86
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 532,32

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					1 322 656,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					1 322 656,00									

VILLEMOMBLE - Ville de Villemomble - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2012014 (12.059)	Caisse d'Allocations Familiales	25/05/2012	05/06/2013	05/06/2014	120 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
2012064 (12.166)	Caisse d'Allocations Familiales	21/01/2013	05/06/2013	05/06/2014	84 481,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
2013016 (13.098J)	Caisse d'Allocations Familiales	29/10/2013	05/06/2014	05/06/2015	109 175,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
2014057 (14.302)	Caisse d'Allocations Familiales	31/12/2014	05/06/2016	05/06/2017	43 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
2017024 (17.104J)	Caisse d'Allocations Familiales	02/01/2018	05/06/2018	05/06/2019	396 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
2017025 (17.330)	Caisse d'Allocations Familiales	02/01/2018	05/06/2018	05/06/2019	120 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
2017026 (17.331)	Caisse d'Allocations Familiales	19/12/2017	05/06/2018	05/06/2019	450 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 322 656,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
							Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		506 817,50					132 265,60	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		506 817,50					132 265,60	0,00	0,00	0,00
2012014 (12.059)	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	FIXE	0,000	12 000,00	0,00	0,00	0,00
2012064 (12.166)	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	FIXE	0,000	8 448,10	0,00	0,00	0,00
2013016 (13.098J)	N	0,00	A-1	10 917,50	0,43	F	FIXE	0,000	10 917,50	0,00	0,00	0,00
2014057 (14.302)	N	0,00	A-1	12 900,00	2,43	F	FIXE	0,000	4 300,00	0,00	0,00	0,00
2017024 (17.104J)	N	0,00	A-1	198 000,00	4,43	F	FIXE	0,000	39 600,00	0,00	0,00	0,00
2017025 (17.330)	N	0,00	A-1	60 000,00	4,43	F	FIXE	0,000	12 000,00	0,00	0,00	0,00
2017026 (17.331)	N	0,00	A-1	225 000,00	4,43	F	FIXE	0,000	45 000,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

VILLEMOMBLE - Ville de Villemomble - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		506 817,50					132 265,60	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	506 817,50	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €		2023-12-14
	Catégories de biens amortis		
L	SUBVENTIONS TRANSFERABLES ETAT ET ETAB NATIONAUX - 1311	5	14/12/2023
L	SUBVENTIONS TRANSFERABLES GFP DE RATTACHEMENT - 13151	5	14/12/2023
L	SUBVENTIONS TRANSFERABLES AUTRES GROUPEMENTS - 13158	15	14/12/2023
L	SUBVENTIONS TRANSFERABLES AUTRES GROUPEMENTS - 13158	5	14/12/2023
L	FRAIS DETUDES DES DOCUMENTS DURBANISME - 202	5	14/12/2023
L	FRAIS DETUDES NON SUIVIS DE REALISATION -2031	5	14/12/2023
L	FRAIS DINSERTION NON SUIVIS DE REALISATION - 2033	5	14/12/2023
L	SUB DEQUI GFP DE RATT BIENS MOB MATERIEL ET ETUDES - 2041511	5	14/12/2023
L	SUB DEQUI GFP DE RATT BAT ET INSTALL - 2041512	15	14/12/2023
L	SUB DEQUIPEMENT PERSONNES PRIVEES BAT ET INSTALL - 20422	15	14/12/2023
L	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES - 2051	5	14/12/2023
L	IMMO INCORPORELLE RECU AU TITRE DUNE MISE A DISPO - 2087	5	14/12/2023
L	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - 2088	5	14/12/2023
L	PLANTATIONS D ARBRES ARBUSTES - 2121	20	14/12/2023
L	CONSTRUCTION D IMMEUBLES DE RAPPORT - 21321	30	14/12/2023
L	CONSTRUCTION AUTRES BATIMENTS PRIVES - 21328	30	14/12/2023
L	INSTAL AGENC AMENA DES CONST DE BAT PRIVES - 21352	0	14/12/2023
L	MAT OUTILLAGE INCENDIE DEFENSE CIVILE MAT ROULANT - 21561	8	14/12/2023
L	AUTRE MATERIEL OUTILLAGE INCENDIE DEFENSE CIVILE - 21568	8	14/12/2023
L	MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE MATERIEL ROULANT - 215731	8	14/12/2023
L	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE - 215738	8	14/12/2023
L	AUTRE MATERIEL TECHNIQUE - 215738	8	14/12/2023
L	AUTRES INSTAL MAT ET OUTILLAGES TEHNIQUES - 2158	8	14/12/2023
L	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT + 3,5T - 21828	10	14/12/2023
L	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT - 3,5T - 21828	5	14/12/2023
L	MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE - 21831	5	14/12/2023
L	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE - 21838	5	14/12/2023
L	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER SCOLAIRES - 21841	10	14/12/2023
L	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIER - 21848	10	14/12/2023
L	MATERIEL TELEPHONIE - 2185	5	14/12/2023
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES - 2188	8	14/12/2023

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					74 829 995,26	53 046 150,45										891 191,75	2 280 364,31	
ANTIN RESIDENCES SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE	1987	P	Construction de 178 logements - Grande Rue	Caisse des Dépôts et Consignations	762 245,09	37 409,04	0,25	A	V	LIVRETA	4,011	V	LIVRETA	1,520	A-1	1 137,03	37 395,77	
ANTIN RESIDENCES SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE	1987	P	Construction de 178 logements - Grande Rue	Caisse des Dépôts et Consignations	933 998,42	45 707,24	0,67	A	V	LIVRETA	3,971	V	LIVRETA	2,520	A-1	2 280,77	44 799,50	
ANTIN RESIDENCES SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE	1987	P	Construction de 178 logements - Grande Rue	Caisse des Dépôts et Consignations	517 240,00	25 312,26	0,84	A	V	LIVRETA	3,971	V	LIVRETA	2,520	A-1	1 263,07	24 809,57	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ANTIN RESIDENCES SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE	2022	C	Prêt haut de bilan bonifié	Caisse des Dépôts et Consignations	400 000,00	400 000,00	28,34	A	V	LIVRETA	0,718	V	LIVRETA	0,000	A-1		0,00	0,00
ANTIN RESIDENCES SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE	2022	P	Pret Amelioration & Rehabilitation	Caisse des Dépôts et Consignations	1 351 300,00	1 351 300,00	25,34	A	V	LIVRETA	3,027	V	LIVRETA	3,000	A-1		0,00	0,00
ERILIA	2011	P	Construction - Rue François Mauriac	Caisse des Dépôts et Consignations	3 624 654,00	2 921 557,77	29,09	A	V	LIVRETA	2,391	V	LIVRETA	1,600	A-1		47 951,82	75 430,95
ERILIA	2011	P	Construction - Rue François Mauriac	Caisse des Dépôts et Consignations	1 372 083,00	1 177 901,91	39,09	A	V	LIVRETA	2,565	V	LIVRETA	1,600	A-1		19 181,07	20 915,20
ERILIA	2011	P	Construction - Rue François Mauriac	Caisse des Dépôts et Consignations	799 842,00	622 667,11	29,09	A	V	LIVRETA	1,705	V	LIVRETA	0,800	A-1		5 127,74	18 300,55
ERILIA	2011	P	Construction - Rue François Mauriac	Caisse des Dépôts et Consignations	412 615,00	342 648,49	39,09	A	V	LIVRETA	1,873	V	LIVRETA	0,800	A-1		2 799,14	7 244,57
ICF LA SABLIERE SA D'HLM	2017	P	Construction de 5 logements - Les Marnaudes	Caisse des Dépôts et Consignations	440 153,00	381 803,20	24,00	A	V	LIVRETA	3,223	V	LIVRETA	1,610	A-1		6 345,49	12 326,76
ICF LA SABLIERE SA D'HLM	2017	P	Réhabilitation de 218 logements - Rue J Watt (Bat G)	Caisse des Dépôts et Consignations	2 971 739,00	2 063 423,31	9,00	A	V	LIVRETA	2,137	V	LIVRETA	1,100	A-1		24 801,52	191 260,57
IMMOBILIERE 3F	2018	P	Acquisition en VEFA de 48 logements - Avenue de Rosny	Caisse des Dépôts et Consignations	1 175 687,00	1 070 394,39	43,00	A	V	LIVRETA	3,063	V	LIVRETA	1,100	A-1		11 981,54	18 836,82
IMMOBILIERE 3F	2018	P	Acquisition en VEFA de 48 logements - Avenue de Rosny	Caisse des Dépôts et Consignations	1 763 419,00	1 551 978,51	33,00	A	V	LIVRETA	2,955	V	LIVRETA	1,100	A-1		17 484,01	37 476,85
IMMOBILIERE 3F	2018	P	Acquisition en VEFA de 48 logements - Avenue de Rosny	Caisse des Dépôts et Consignations	440 207,00	392 614,81	43,00	A	V	LIVRETA	2,292	V	LIVRETA	0,300	A-1		1 202,85	8 335,45

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
IMMOBILIERE 3F	2018	P	Acquisition en VEFA de 48 logements - Avenue de Rosny	Caisse des Dépôts et Consignations	637 526,00	549 280,02	33,00	A	V	LIVRETA	2,181	V	LIVRETA	0,300	A-1		1 693,81	15 323,61
IMMOBILIERE 3F	2018	P	Acquisition en VEFA de 48 logements - Avenue de Rosny	Caisse des Dépôts et Consignations	927 647,00	854 388,97	43,00	A	V	LIVRETA	3,553	V	LIVRETA	1,610	A-1		13 969,49	13 281,19
IMMOBILIERE 3F	2018	P	Acquisition en VEFA de 48 logements - Avenue de Rosny	Caisse des Dépôts et Consignations	932 879,00	831 173,94	33,00	A	V	LIVRETA	3,447	V	LIVRETA	1,610	A-1		13 675,89	18 260,24
IMMOBILIERE 3F	2013	P	Acquisition - amélioration de 17 logements - Boulevard d Aulnay	Caisse des Dépôts et Consignations	231 531,00	126 742,99	32,00	A	V	LIVRETA	0,333	V	LIVRETA	0,300	A-1		407,14	3 797,45
IMMOBILIERE 3F	2013	P	Acquisition - amélioration de 17 logements - Boulevard d Aulnay	Caisse des Dépôts et Consignations	189 874,00	108 447,96	42,00	A	V	LIVRETA	0,731	V	LIVRETA	0,300	A-1		345,99	2 455,88
IMMOBILIERE 3F	2013	P	Acquisition - amélioration de 17 logements - Boulevard d Aulnay	Caisse des Dépôts et Consignations	335 294,00	196 298,16	42,00	A	V	LIVRETA	1,377	V	LIVRETA	1,100	A-1		2 288,12	3 700,85
IMMOBILIERE 3F	2013	P	Acquisition - amélioration de 17 logements - Boulevard d Aulnay	Caisse des Dépôts et Consignations	493 395,00	277 074,79	32,00	A	V	LIVRETA	0,980	V	LIVRETA	1,100	A-1		3 251,61	7 216,62
IMMOBILIERE 3F	2014	P	Réhabilitation de 205 logements - Vieville	Caisse des Dépôts et Consignations	3 500 000,00	1 986 446,53	10,75	A	V	LIVRETA	1,956	V	LIVRETA	2,600	A-1		55 514,72	148 734,84
IMMOBILIERE 3F	2015	P	Construction de 50 logements - Cours des marchandises	Caisse des Dépôts et Consignations	2 944 000,00	2 545 631,89	33,59	A	V	LIVRETA	2,655	V	LIVRETA	2,600	A-1		67 187,12	38 488,19
IMMOBILIERE 3F	2015	P	Construction de 50 logements - Cours des marchandises	Caisse des Dépôts et Consignations	1 865 000,00	1 666 052,55	43,59	A	V	LIVRETA	2,793	V	LIVRETA	2,600	A-1		43 702,12	14 798,03

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
IMMOBILIERE 3F	2015	P	Construction de 50 logements - Cours des marchandises	Caisse des Dépôts et Consignations	770 000,00	653 348,01	33,59	A	V	LIVRETA	1,970	V	LIVRETA	1,800	A-1		11 975,31	11 947,11
IMMOBILIERE 3F	2015	P	Construction de 50 logements - Cours des marchandises	Caisse des Dépôts et Consignations	399 000,00	350 211,19	43,59	A	V	LIVRETA	2,101	V	LIVRETA	1,800	A-1		6 378,27	4 137,38
IMMOBILIERE 3F	2021	P	Acquisition en VEFA de 21 logements - Boulevard d Aulnay	Caisse des Dépôts et Consignations	268 000,00	268 000,00	59,50	A	V	LIVRETA	3,173	V	LIVRETA	3,000	A-1		0,00	0,00
IMMOBILIERE 3F	2021	P	Acquisition en VEFA de 21 logements - Boulevard d Aulnay	Caisse des Dépôts et Consignations	247 000,00	247 000,00	39,50	A	V	LIVRETA	2,533	V	LIVRETA	3,000	A-1		0,00	0,00
IMMOBILIERE 3F	2021	P	Acquisition en VEFA de 21 logements - Boulevard d Aulnay	Caisse des Dépôts et Consignations	926 000,00	926 000,00	59,50	A	V	LIVRETA	3,173	V	LIVRETA	3,000	A-1		0,00	0,00
IMMOBILIERE 3F	2021	P	Acquisition en VEFA de 21 logements - Boulevard d Aulnay	Caisse des Dépôts et Consignations	437 000,00	437 000,00	39,50	A	V	LIVRETA	3,684	V	LIVRETA	3,000	A-1		0,00	0,00
IMMOBILIERE 3F	2021	P	Acquisition en VEFA de 21 logements - Boulevard d Aulnay	Caisse des Dépôts et Consignations	103 000,00	103 000,00	39,50	A	V	LIVRETA	3,684	V	LIVRETA	3,000	A-1		0,00	0,00
IMMOBILIERE 3F	2021	C	Acquisition en VEFA de 21 logements - Boulevard d Aulnay	Caisse des Dépôts et Consignations	189 000,00	189 000,00	37,50	A	V	LIVRETA	1,093	V	LIVRETA	0,000	A-1		0,00	0,00
IMMOBILIERE 3F	2021	P	Acquisition en VEFA de 21 logements - Boulevard d Aulnay	Caisse des Dépôts et Consignations	464 000,00	464 000,00	39,50	A	V	LIVRETA	3,239	V	LIVRETA	3,000	A-1		0,00	0,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	1992	P	Opération Grande Rue	Caisse des Dépôts et Consignations	3 277 653,87	337 255,45	1,50	A	V	LIVRETA	3,844	V	LIVRETA	2,300	A-1		11 589,80	166 648,92
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	1992	P	Opération rue du Docteur Calmette	Caisse des Dépôts et Consignations	3 765 490,73	386 607,50	1,50	A	V	LIVRETA	3,844	V	LIVRETA	2,300	A-1		13 285,79	191 035,37
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	1993	P	Opération rue du Docteur Calmette	Caisse des Dépôts et Consignations	1 582 756,19	307 956,46	3,09	A	V	LIVRETA	3,646	V	LIVRETA	2,300	A-1		8 821,13	75 571,11
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2010	P	Acquisition - amélioration de 9 logements - Avenue Leclerc	Caisse des Dépôts et Consignations	106 537,00	82 740,56	26,09	A	V	LIVRETA	2,559	V	LIVRETA	1,600	A-1		1 362,81	2 435,17
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2010	P	Acquisition - amélioration de 9 logements - Avenue Leclerc	Caisse des Dépôts et Consignations	256 326,00	215 533,18	36,09	A	V	LIVRETA	2,706	V	LIVRETA	1,600	A-1		3 516,49	4 247,29
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2010	P	Acquisition - amélioration de 2 logements - Avenue Leclerc	Caisse des Dépôts et Consignations	21 416,00	16 007,99	26,09	A	V	LIVRETA	1,787	V	LIVRETA	0,800	A-1		132,30	529,28
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2010	P	Acquisition - amélioration de 2 logements - Avenue Leclerc	Caisse des Dépôts et Consignations	52 432,00	42 497,43	36,09	A	V	LIVRETA	1,941	V	LIVRETA	0,800	A-1		347,85	983,65
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2010	P	Construction de 31 logements - Boulevard d Aulnay	Caisse des Dépôts et Consignations	1 488 488,00	1 157 713,03	26,67	A	V	LIVRETA	2,574	V	LIVRETA	2,600	A-1		30 728,03	24 134,27

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2010	P	Construction de 31 logements - Boulevard d Aulnay	Caisse des Dépôts et Consignations	1 083 029,00	912 060,67	36,67	A	V	LIVRETA	2,720	V	LIVRETA	2,600	A-1		23 980,85	10 279,76
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2011	P	Acquisition - amélioration de 5 logements Boulevard d Aulnay	Caisse des Dépôts et Consignations	668 764,00	576 105,27	37,17	A	V	LIVRETA	3,219	V	LIVRETA	2,100	A-1		12 305,09	9 851,36
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2013	P	Construction de 9 logements - Grand Rue	Caisse des Dépôts et Consignations	317 750,00	258 837,19	29,92	A	V	LIVRETA	1,876	V	LIVRETA	1,800	A-1		4 742,53	4 636,54
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2013	P	Construction de 9 logements - Grand Rue	Caisse des Dépôts et Consignations	272 270,00	234 072,81	39,92	A	V	LIVRETA	2,032	V	LIVRETA	1,800	A-1		4 254,30	2 277,30
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2014	P	Réhabilitation de 213 logements - Rue Benoni Eustache	Caisse des Dépôts et Consignations	1 917 000,00	1 343 009,64	16,00	A	V	LIVRETA	1,516	V	LIVRETA	0,500	A-1		7 092,55	75 501,22
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2014	P	Réhabilitation de 213 logements - Rue Benoni Eustache	Caisse des Dépôts et Consignations	3 472 000,00	2 505 953,33	16,00	A	V	LIVRETA	2,303	V	LIVRETA	1,100	A-1		29 032,00	133 319,19
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2014	P	Réhabilitation de 213 logements - Rue Benoni Eustache	Caisse des Dépôts et Consignations	2 553 000,00	542 599,22	1,00	A	V	LIVRETA	1,252	V	LIVRETA	1,100	A-1		8 904,03	266 857,84
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2014	P	Résidentialisation de 241 logements - Rue Bénoni Eustache	Caisse des Dépôts et Consignations	1 270 000,00	269 918,14	1,00	A	V	LIVRETA	1,252	V	LIVRETA	1,100	A-1		4 429,34	132 749,50

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2016	P	Acquisition de 9 logements - Mauriac	Caisse des Dépôts et Consignations	500 000,00	476 640,48	43,00	A	V	LIVRETA	3,492	V	LIVRETA	1,610	A-1	7 781,23	6 665,73	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2016	P	Acquisition de 9 logements - Mauriac	Caisse des Dépôts et Consignations	370 000,00	344 480,10	33,00	A	V	LIVRETA	3,370	V	LIVRETA	1,610	A-1	5 659,61	7 048,29	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2016	P	Acquisition de 9 logements - Mauriac	Caisse des Dépôts et Consignations	280 000,00	260 687,63	33,00	A	V	LIVRETA	3,370	V	LIVRETA	1,610	A-1	4 282,95	5 333,84	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2017	P	Acquisition de 72 logements	Caisse des Dépôts et Consignations	1 735 000,00	1 601 746,19	21,00	A	V	LIVRETA	2,574	V	LIVRETA	1,100	A-1	18 298,98	61 797,73	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2017	P	Acquisition de 72 logements	Caisse des Dépôts et Consignations	54 000,00	48 457,32	21,00	A	V	LIVRETA	1,864	V	LIVRETA	0,250	A-1	126,33	2 076,28	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2017	P	Acquisition de 72 logements	Caisse des Dépôts et Consignations	1 008 000,00	904 536,68	21,00	A	V	LIVRETA	1,864	V	LIVRETA	0,250	A-1	2 358,23	38 757,07	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2017	P	Acquisition de 4 logements	Caisse des Dépôts et Consignations	185 000,00	170 313,41	34,00	A	V	LIVRETA	3,472	V	LIVRETA	1,610	A-1	2 795,91	3 345,43	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2018	P	Acquisition en VEFA de 30 logements - Rue du Docteur Guérin et Rue de la Carrière	Caisse des Dépôts et Consignations	459 000,00	432 264,46	36,75	A	V	LIVRETA	2,270	V	LIVRETA	1,800	A-1	7 872,05	5 071,78	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2018	P	Acquisition en VEFA de 30 logements - Rue du Docteur Guérin et Rue de la Carrière	Caisse des Dépôts et Consignations	434 000,00	423 498,83	56,75	A	V	LIVRETA	3,096	V	LIVRETA	2,550	A-1		10 571,19	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2018	P	Acquisition en VEFA de 30 logements - Rue du Docteur Guérin et Rue de la Carrière	Caisse des Dépôts et Consignations	410 000,00	392 651,42	36,75	A	V	LIVRETA	3,406	V	LIVRETA	3,110	A-1		12 288,75	2 485,32
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2018	P	Acquisition en VEFA de 30 logements - Rue du Docteur Guérin et Rue de la Carrière	Caisse des Dépôts et Consignations	393 000,00	383 490,87	56,75	A	V	LIVRETA	3,096	V	LIVRETA	2,550	A-1		9 572,53	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2018	P	Acquisition en VEFA de 30 logements - Rue du Docteur Guérin et Rue de la Carrière	Caisse des Dépôts et Consignations	1 090 000,00	1 037 499,83	36,75	A	V	LIVRETA	2,967	V	LIVRETA	2,600	A-1		27 198,87	8 610,39
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2018	P	Acquisition en VEFA de 30 logements - Rue du Docteur Guérin et Rue de la Carrière	Caisse des Dépôts et Consignations	930 000,00	907 497,47	56,75	A	V	LIVRETA	3,096	V	LIVRETA	2,550	A-1		22 652,54	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2019	P	Construction de 39 logements - Rue d Avron	Caisse des Dépôts et Consignations	536 000,00	532 103,45	57,09	A	V	LIVRETA	2,996	V	LIVRETA	1,380	A-1		7 414,00	5 142,59
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2019	P	Construction de 39 logements - Rue d Avron	Caisse des Dépôts et Consignations	1 453 000,00	1 399 350,86	37,09	A	V	LIVRETA	3,038	V	LIVRETA	1,600	A-1		22 782,18	24 535,22

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2019	P	Construction de 39 logements - Rue d Avron	Caisse des Dépôts et Consignations	1 280 000,00	1 251 617,31	57,09	A	V	LIVRETA	2,996	V	LIVRETA	1,380	A-1	17 439,25	12 096,44	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2019	P	Construction de 39 logements - Rue d Avron	Caisse des Dépôts et Consignations	474 000,00	456 053,82	37,09	A	V	LIVRETA	2,338	V	LIVRETA	0,800	A-1	3 725,28	9 606,79	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2019	P	Pret Amelioration & Rehabilitation	Caisse des Dépôts et Consignations	2 026 459,00	1 898 408,56	22,42	A	V	LIVRETA	2,803	V	LIVRETA	1,600	A-1	31 332,03	59 843,15	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2019	P	Pret Amelioration & Rehabilitation	Caisse des Dépôts et Consignations	1 579 500,00	1 467 698,65	22,42	A	V	LIVRETA	2,089	V	LIVRETA	0,750	A-1	11 400,83	52 412,15	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2019	P	Pret Amelioration & Rehabilitation	Caisse des Dépôts et Consignations	190 000,00	154 804,85	7,42	A	V	LIVRETA	2,051	V	LIVRETA	1,600	A-1	2 754,32	17 340,00	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2021	P	Construction de 2 logements - Rue Benoni Eustache	Caisse des Dépôts et Consignations	135 000,00	129 268,47	37,34	A	V	LIVRETA	2,571	V	LIVRETA	0,800	A-1	1 054,55	2 549,93	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2021	P	Réhabilitation de 117 logements - Rue Benoni Eustache	Caisse des Dépôts et Consignations	702 000,00	654 777,00	22,34	A	F	FIXE	1,417	F	FIXE	1,470	A-1	9 974,84	23 783,78	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2023	P	Pret locatif a usage social	Caisse des Dépôts et Consignations	82 638,00	82 638,00	16,50	A	V	LIVRETA	2,833	V	LIVRETA	3,000	A-1	5 269,88	0,00	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2023	P	Pret locatif a usage social	Caisse des Dépôts et Consignations	46 603,00	46 603,00	16,50	A	V	LIVRETA	2,833	V	LIVRETA	3,000	A-1		2 971,90	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2023	P	Pret Locatif social	Caisse des Dépôts et Consignations	291 824,00	291 824,00	16,50	A	V	LIVRETA	3,226	V	LIVRETA	3,000	A-1		21 285,93	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2023	P	Pret Locatif social	Caisse des Dépôts et Consignations	194 386,00	194 386,00	16,50	A	V	LIVRETA	3,226	V	LIVRETA	3,000	A-1		14 178,71	0,00
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2019	P	Pret Locatif social	Caisse des Dépôts et Consignations	864 766,42	768 022,31	28,92	A	V	LIVRETA	3,270	V	LIVRETA	2,900	A-1		22 751,78	16 521,99
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2019	P	Pret Locatif social	Caisse des Dépôts et Consignations	918 054,96	847 194,59	38,92	A	V	LIVRETA	3,429	V	LIVRETA	2,950	A-1		25 315,28	10 950,52
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2019	P	Pret Complementaire au locatif social	Caisse des Dépôts et Consignations	1 277 522,58	1 134 951,98	28,92	A	V	LIVRETA	3,271	V	LIVRETA	2,900	A-1		33 611,29	24 058,17
TOTAL GENERAL					74 829 995,26	53 046 150,45											891 191,75	2 280 364,31

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	132 265,60
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	132 265,60
Recettes réelles de fonctionnement	II	52 236 959,89
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,25

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	3 720 036,89	
Personnes de droit privé	2 514 168,89	
Associations	1 718 978,31	
ADEV ASSOCIATION DEVELOPPEMENT	68 000,00	
ADEV ASSOCIATION DEVELOPPEMENT	114 000,00	
AMIS DU CHATEAU SEIGNEURIAL DE V	4 900,00	
ARC DE VILLEMOMBLE COMPAGNIE	4 000,00	
ARPEI	1 500,00	
ASS ART VIVANT	300,00	
ASSOCIATION ARTISTIQUE ET CULTUR	80 000,00	
ASSOCIATION ARTISTIQUE ET CULTUR	70 000,00	
ATEMI TAI JITSU ASSOCIATION	500,00	
CENTRE MEDICO SOCIAL MARCEL HANR	67 161,65	
CENTRE MEDICO SOCIAL MARCEL HANR	133 333,34	
CEUX DE VERDUN ASSOCIATION	190,00	
CHOEUR DE SAINT LOUIS VILLEMOMB	600,00	
CLUB DE BRIGDE LEON GAMME	500,00	
CLUB DES ANCIENS DE VILLEMOMBLE	30 333,33	
CLUB FERROVIAIRE DE VILLEMOMBL	500,00	
COMITE DEPARTEMENTAL CHARLES DE	400,00	
COMITE FRANCAIS POUR L'UNICEF	4 500,00	
ECRIVAINS PUBLICS	500,00	
ESPACE MULTI ASSOCIATIF DES MARN	1 500,00	
ESPOIR POUR LE CANCER	800,00	
GROUPE BEAUX ARTS RAINCY ENVIRON	500,00	
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE BEL AIR	1 200,00	
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE LA FORME	600,00	
MEDAILLES ET DECORES TRAVAIL	200,00	
MISSION LOCALE DE GAGNY VILLEMOM	20 000,00	
MISSION LOCALE DE GAGNY VILLEMOM	40 000,00	
RESEAU MOM ARTRE	300,00	
SAINTE GENEST DE VILLEMOMBLE	1 200,00	
SAINTE VINCENT DE PAUL STE MARTHE	600,00	
SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE	3 800,00	
SERVITES DE MARIE	248 510,00	
SMART STRONG KIDS	1 000,00	
SOCIETE D ENTRAIDE PERSONNEL COM	5 500,00	
SOCIETE D HORTICULTURE DE VILLEM	2 250,00	
SOUVENIR FRANCAIS ASSOCIATION L	200,00	
SPORTS FOLIES	3 000,00	
ST VINCENT DE PAUL ST LOUIS	1 300,00	
UNION NATIONALE DES ANCIENS COMB	700,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
VILLEMOMBLE HANDBALL ASSOC	60 000,00	
VILLEMOMBLE HANDBALL ASSOC	125 000,00	
VILLEMOMBLE PARTAGE ASSOCIATION	8 333,33	
VILLEMOMBLE PARTAGE ASSOCIATION	26 666,66	
VILLEMOMBLE SPORTS ASSOCIAT	208 700,00	
VILLEMOMBLE SPORTS ASSOCIAT	375 000,00	
VOTRE MEILLEURE AMIE	900,00	
Entreprises	795 190,58	
ENEDIS	85 477,39	
RECEVEUR GENERAL DES FINANCES	709 713,19	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	1 205 868,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	1 205 868,00	
CCAS VILLEMOMBLE	175 000,00	
CCAS VILLEMOMBLE	780 000,00	
EPT GRAND PARIS GRAND EST	250 868,00	
Autres	0,00	

IV- ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES	B8.1.2

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

(1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.

(2) Numéro à 9 chiffres.

(3) Détailler le numéro d'article.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services techniques	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		103,00	0,00	103,00	57,80	20,70	78,50
Adjoint administratif pal 1 cl	C	14,00	0,00	14,00	14,00	0,00	14,00
Adjoint administratif pal 2 cl	C	13,00	0,00	13,00	8,80	0,00	8,80
Adjoint administratif terr.	C	29,00	0,00	29,00	19,00	3,00	22,00
Attaché	A	22,00	0,00	22,00	5,00	10,70	15,70
Attaché principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	17,00	0,00	17,00	3,00	7,00	10,00
Rédacteur principal 1 cl	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur principal 2 cl	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		288,00	3,32	291,32	182,70	67,62	250,32
Adjoint technique pal 1 cl	C	33,00	0,00	33,00	31,70	0,00	31,70
Adjoint technique pal 2 cl	C	48,00	0,70	48,70	40,00	0,00	40,00
Adjoint technique territorial	C	162,00	2,62	164,62	89,00	62,62	151,62
Agent de maîtrise	C	11,00	0,00	11,00	7,00	1,00	8,00
Agent de maîtrise principal	C	10,00	0,00	10,00	9,00	0,00	9,00
Ingénieur	A	8,00	0,00	8,00	2,00	2,00	4,00
Ingénieur principal	A	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	6,00	0,00	6,00	0,00	2,00	2,00
Technicien principal de 1 cl	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 2 cl	B	4,00	0,00	4,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		52,00	0,00	52,00	24,50	24,00	48,50
Agent spéc pal écoles mat 1 cl	C	13,00	0,00	13,00	12,70	0,00	12,70
Agent spéc pal écoles mat 2 cl	C	24,00	0,00	24,00	5,00	20,00	25,00
Assistant socio-éducatif	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur de jeunes enf. cl ex	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Educateur ter. jeunes enfants	A	11,00	0,00	11,00	2,80	4,00	6,80
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		40,00	0,00	40,00	26,50	6,00	32,50
Auxiliaire puériculture cl. nl	B	25,00	0,00	25,00	16,00	6,00	22,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Auxiliaire puériculture cl.sup	B	9,00	0,00	9,00	8,80	0,00	8,80
Infirmier en soins généraux	A	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
Infirmier soins gén hors class	A	1,00	0,00	1,00	0,70	0,00	0,70
Puéricultrice	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Puéricultrice hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		12,00	0,80	12,80	6,00	4,80	10,80
Educateur A.P.S pal 1er cl	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Educateur territorial A.P.S	B	8,00	0,80	8,80	2,00	4,80	6,80
FILIERE CULTURELLE (h)		21,50	15,98	37,48	15,23	12,88	28,11
Adjoint du patrimoine pal 1 cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint du patrimoine pal 2 cl	C	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial patrimoine	C	3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00
Assistant conservation pal 1c	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Assistant de conservation	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	1,00	1,27	2,27	2,20	0,00	2,20
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	2,00	9,00	11,00	2,65	6,00	8,65
Assistant ens. artistique	B	0,50	0,00	0,50	0,00	0,00	0,00
Bibliothécaire territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Professeur ens. art. Hcl.	A	0,00	0,88	0,88	0,88	0,00	0,88
Professeur ens. art. cl.N	A	5,00	4,83	9,83	1,50	4,88	6,38
FILIERE ANIMATION (i)		67,00	0,00	67,00	38,00	12,00	50,00
Adjoint d'animation pal 1 cl	C	9,00	0,00	9,00	8,40	0,00	8,40
Adjoint d'animation pal 2 cl	C	17,00	0,00	17,00	10,80	0,00	10,80
Adjoint territorial animation	C	31,00	0,00	31,00	12,80	11,00	23,80
Animateur	B	7,00	0,00	7,00	4,00	0,00	4,00
Animateur principal de 1ère cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur principal de 2ème cl	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		23,00	0,00	23,00	14,00	0,00	14,00
Brigadier-chef principal	C	9,00	0,00	9,00	6,00	0,00	6,00
Chef de service de police	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef service de police pal 1cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef service de police pal 2cl	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Gardien-brigadier	C	11,00	0,00	11,00	6,00	0,00	6,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		16,00	0,00	16,00	0,00	14,00	14,00
Assistante maternelle		16,00	0,00	16,00	0,00	14,00	14,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		622,50	20,10	642,60	364,73	162,00	526,73

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	374	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-2°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial patrimoine	C	CULT	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial patrimoine	C	CULT	367	0,00	332-14	CDD
Agent de maîtrise	C	TECH	388	0,00	332-14	CDD
Agent spéc pal écoles mat 2 cl	C	S	368	0,00	332-14	CDD
Agent spéc pal écoles mat 2 cl	C	S	368	0,00	332-8-2°	CDD
Agent spéc pal écoles mat 2 cl	C	S	368	0,00	332-14	CDD
Agent spéc pal écoles mat 2 cl	C	S	368	0,00	332-13	CDD
Agent spéc pal écoles mat 2 cl	C	S	368	0,00	332-14	CDD
Agent spéc pal écoles mat 2 cl	C	S	368	0,00	332-8-2°	CDD
Agent spéc pal écoles mat 2 cl	C	S	368	0,00	332-14	CDD
Agent spéc pal écoles mat 2 cl	C	S	368	0,00	332-8-2°	CDD
Agent spéc pal écoles mat 2 cl	C	S	368	0,00	332-8-2°	CDD
Agent spéc pal écoles mat 2 cl	C	S	368	0,00	332-8-2°	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent spéc pal écoles mat 2 cl	C	S	368	0,00	332-14	CDD
Agent spéc pal écoles mat 2 cl	C	S	368	0,00	332-14	CDD
Agent spéc pal écoles mat 2 cl	C	S	368	0,00	332-8-2°	CDD
Agent spéc pal écoles mat 2 cl	C	S	368	0,00	332-14	CDD
Agent spéc pal écoles mat 2 cl	C	S	368	0,00	332-14	CDD
Agent spéc pal écoles mat 2 cl	C	S	368	0,00	332-13	CDD
Agent spéc pal écoles mat 2 cl	C	S	368	0,00	332-13	CDD
Agent spéc pal écoles mat 2 cl	C	S	368	0,00	332-13	CDD
Agent spéc pal écoles mat 2 cl	C	S	368	0,00	332-8-2°	CDD
Agent spéc pal écoles mat 2 cl	C	S	368	0,00	332-8-2°	CDD
Animateur principal de 2ème cl	B	ANIM	401	0,00	332-14	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	332-14	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	332-14	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	332-14	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	506	0,00	332-10	CDI
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	332-14	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	A	A
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	A	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	A	A
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	A	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	332-14	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	332-14	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	332-14	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	332-14	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	A	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	332-14	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	401	0,00	332-14	CDD
Assistante maternelle		OTR	0	0,00	A	A
Assistante maternelle		OTR	0	0,00	A	A
Assistante maternelle		OTR	0	0,00	A	A
Assistante maternelle		OTR	0	0,00	A	A
Assistante maternelle		OTR	0	0,00	A	A
Assistante maternelle		OTR	0	0,00	A	A
Assistante maternelle		OTR	0	0,00	A	A
Assistante maternelle		OTR	0	0,00	A	A
Assistante maternelle		OTR	0	0,00	A	A
Assistante maternelle		OTR	0	0,00	A	A
Assistante maternelle		OTR	0	0,00	A	A
Assistante maternelle		OTR	0	0,00	A	A
Assistante maternelle		OTR	0	0,00	A	A
Assistante maternelle		OTR	0	0,00	A	A
Assistante maternelle		OTR	0	0,00	A	A
Assistante maternelle		OTR	0	0,00	A	A
Assistante maternelle		OTR	0	0,00	A	A
Attaché	A	ADM	444	0,00	332-14	CDD
Attaché	A	ADM	732	0,00	332-10	CDI
Attaché	A	ADM	444	0,00	332-14	CDD
Attaché	A	ADM	567	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	778	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	444	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	444	0,00	332-14	CDD
Attaché	A	ADM	469	0,00	332-14	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Attaché	A	ADM	499	0,00	332-14	CDD
Attaché	A	ADM	525	0,00	332-14	CDD
Attaché	A	ADM	778	0,00	332-8-2°	CDD
Auxiliaire puériculture cl. nl	B	MS	389	0,00	A	CDD
Auxiliaire puériculture cl. nl	B	MS	389	0,00	332-10	CDI
Auxiliaire puériculture cl. nl	B	MS	389	0,00	332-14	CDD
Auxiliaire puériculture cl. nl	B	MS	389	0,00	332-14	CDD
Auxiliaire puériculture cl. nl	B	MS	389	0,00	332-14	CDD
Auxiliaire puériculture cl. nl	B	MS	389	0,00	332-14	CDD
Educateur ter. jeunes enfants	A	S	444	0,00	332-13	CDD
Educateur ter. jeunes enfants	A	S	444	0,00	A	CDD
Educateur ter. jeunes enfants	A	S	444	0,00	332-14	CDD
Educateur ter. jeunes enfants	A	S	444	0,00	332-14	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	401	0,00	332-14	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	389	0,00	332-14	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	401	0,00	332-14	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	415	0,00	332-10	CDI
Educateur territorial A.P.S	B	SP	395	0,00	A	CDD
Ingénieur	A	TECH	484	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	821	0,00	332-8-2°	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	558	0,00	A	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	519	0,00	A	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	488	0,00	A	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	519	0,00	332-10	CDI
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	450	0,00	332-8-2°	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	488	0,00	332-14	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	488	0,00	332-14	CDD
Rédacteur	B	ADM	452	0,00	332-8-2°	CDD
Rédacteur	B	ADM	389	0,00	332-14	CDD
Rédacteur	B	ADM	389	0,00	332-8-2°	CDD
Rédacteur	B	ADM	389	0,00	332-14	CDD
Rédacteur	B	ADM	389	0,00	332-14	CDD
Rédacteur	B	ADM	401	0,00	332-14	CDD
Rédacteur	B	ADM	452	0,00	332-14	CDD
Technicien	B	TECH	389	0,00	332-14	CDD
Technicien	B	TECH	389	0,00	332-14	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

- 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
- 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
- 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
- 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
- 332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
- 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
- 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
- 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
- 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
- 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
- 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
- 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
- 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
- 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
- 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
- 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
01/04/1987 - Construction de 178 logements - Grande Rue	ANTIN RESIDENCES SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE			762 245,09
01/09/1987 - Construction de 178 logements - Grande Rue	ANTIN RESIDENCES SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE			933 998,42
01/11/1987 - Construction de 178 logements - Grande Rue	ANTIN RESIDENCES SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE			517 240,00
01/01/1992 - Opération Grande Rue	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE- GRAND PARIS GRAND EST			3 277 653,87
01/01/1992 - Opération rue du Docteur Calmette	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE- GRAND PARIS GRAND EST			3 765 490,73
01/08/1993 - Opération rue du Docteur Calmette	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE- GRAND PARIS GRAND EST			1 582 756,19
15/01/2010 - Acquisition - amélioration de 9 logements - Avenue Leclerc	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE- GRAND PARIS GRAND EST			106 537,00
15/01/2010 - Acquisition - amélioration de 9 logements - Avenue Leclerc	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE- GRAND PARIS GRAND EST			256 326,00
15/01/2010 - Acquisition - amélioration de 2 logements - Avenue Leclerc	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE- GRAND PARIS GRAND EST			21 416,00
15/01/2010 - Acquisition - amélioration de 2 logements - Avenue Leclerc	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE- GRAND PARIS GRAND EST			52 432,00
17/08/2010 - Construction de 31 logements - Boulevard d Aulnay	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE- GRAND PARIS GRAND EST			1 488 488,00
17/08/2010 - Construction de 31 logements - Boulevard d Aulnay	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE- GRAND PARIS GRAND EST			1 083 029,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
25/01/2011 - Construction - Rue François Mauriac	ERILIA			3 624 654,00
25/01/2011 - Construction - Rue François Mauriac	ERILIA			1 372 083,00
25/01/2011 - Construction - Rue François Mauriac	ERILIA			799 842,00
25/01/2011 - Construction - Rue François Mauriac	ERILIA			412 615,00
02/02/2011 - Acquisition - amélioration de 5 logements Boulevard d Aulnay	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE- GRAND PARIS GRAND EST			668 764,00
07/11/2013 - Construction de 9 logements - Grand Rue	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE- GRAND PARIS GRAND EST			317 750,00
07/11/2013 - Construction de 9 logements - Grand Rue	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE- GRAND PARIS GRAND EST			272 270,00
30/12/2013 - Acquisition - amélioration de 17 logements - Boulevard d Aulnay	IMMOBILIERE 3F			231 531,00
30/12/2013 - Acquisition - amélioration de 17 logements - Boulevard d Aulnay	IMMOBILIERE 3F			189 874,00
30/12/2013 - Acquisition - amélioration de 17 logements - Boulevard d Aulnay	IMMOBILIERE 3F			335 294,00
30/12/2013 - Acquisition - amélioration de 17 logements - Boulevard d Aulnay	IMMOBILIERE 3F			493 395,00
17/09/2014 - Réhabilitation de 205 logements - Vieville	IMMOBILIERE 3F			3 500 000,00
29/12/2014 - Réhabilitation de 213 logements - Rue Benoni Eustache	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE- GRAND PARIS GRAND EST			1 917 000,00
29/12/2014 - Réhabilitation de 213 logements - Rue Benoni Eustache	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE- GRAND PARIS GRAND EST			3 472 000,00
29/12/2014 - Réhabilitation de 213 logements - Rue Benoni Eustache	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE- GRAND PARIS GRAND EST			2 553 000,00
29/12/2014 - Résidentialisation de 241 logements - Rue Bénoni Eustache	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE- GRAND PARIS GRAND EST			1 270 000,00
27/07/2015 - Construction de 50 logements - Cours des marchandises	IMMOBILIERE 3F			2 944 000,00
27/07/2015 - Construction de 50 logements - Cours des marchandises	IMMOBILIERE 3F			1 865 000,00
27/07/2015 - Construction de 50 logements - Cours des marchandises	IMMOBILIERE 3F			770 000,00
27/07/2015 - Construction de 50 logements - Cours des marchandises	IMMOBILIERE 3F			399 000,00
07/12/2016 - Acquisition de 9 logements - Mauriac	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE- GRAND PARIS GRAND EST			500 000,00
07/12/2016 - Acquisition de 9 logements - Mauriac	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE- GRAND PARIS GRAND EST			370 000,00
07/12/2016 - Acquisition de 9 logements - Mauriac	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE- GRAND PARIS GRAND EST			280 000,00
12/12/2017 - Construction de 5 logements - Les Marnaudes	ICF LA SABLIERE SA D'HLM			440 153,00
12/12/2017 - Réhabilitation de 218 logements - Rue J Watt (Bat G)	ICF LA SABLIERE SA D'HLM			2 971 739,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
26/12/2017 - Acquisition de 72 logements	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE- GRAND PARIS GRAND EST			1 735 000,00
26/12/2017 - Acquisition de 72 logements	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE- GRAND PARIS GRAND EST			54 000,00
26/12/2017 - Acquisition de 72 logements	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE- GRAND PARIS GRAND EST			1 008 000,00
26/12/2017 - Acquisition de 4 logements	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE- GRAND PARIS GRAND EST			185 000,00
01/01/2018 - Acquisition en VEFA de 48 logements - Avenue de Rosny	IMMOBILIERE 3F			1 175 687,00
01/01/2018 - Acquisition en VEFA de 48 logements - Avenue de Rosny	IMMOBILIERE 3F			1 763 419,00
01/01/2018 - Acquisition en VEFA de 48 logements - Avenue de Rosny	IMMOBILIERE 3F			440 207,00
01/01/2018 - Acquisition en VEFA de 48 logements - Avenue de Rosny	IMMOBILIERE 3F			637 526,00
01/01/2018 - Acquisition en VEFA de 48 logements - Avenue de Rosny	IMMOBILIERE 3F			927 647,00
01/01/2018 - Acquisition en VEFA de 48 logements - Avenue de Rosny	IMMOBILIERE 3F			932 879,00
10/09/2018 - Acquisition en VEFA de 30 logements - Rue du Docteur Guérin et Rue de la Carrière	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE- GRAND PARIS GRAND EST			459 000,00
10/09/2018 - Acquisition en VEFA de 30 logements - Rue du Docteur Guérin et Rue de la Carrière	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE- GRAND PARIS GRAND EST			434 000,00
10/09/2018 - Acquisition en VEFA de 30 logements - Rue du Docteur Guérin et Rue de la Carrière	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE- GRAND PARIS GRAND EST			410 000,00
10/09/2018 - Acquisition en VEFA de 30 logements - Rue du Docteur Guérin et Rue de la Carrière	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE- GRAND PARIS GRAND EST			393 000,00
10/09/2018 - Acquisition en VEFA de 30 logements - Rue du Docteur Guérin et Rue de la Carrière	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE- GRAND PARIS GRAND EST			1 090 000,00
10/09/2018 - Acquisition en VEFA de 30 logements - Rue du Docteur Guérin et Rue de la Carrière	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE- GRAND PARIS GRAND EST			930 000,00
01/01/2019 - Pret Locatif social	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM			864 766,42
01/01/2019 - Pret Locatif social	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM			918 054,96
01/01/2019 - Pret Complementaire au locatif social	VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM			1 277 522,58
24/01/2019 - Construction de 39 logements - Rue d Avron	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE- GRAND PARIS GRAND EST			536 000,00
24/01/2019 - Construction de 39 logements - Rue d Avron	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE- GRAND PARIS GRAND EST			1 453 000,00
24/01/2019 - Construction de 39 logements - Rue d Avron	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE- GRAND PARIS GRAND EST			1 280 000,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
24/01/2019 - Construction de 39 logements - Rue d Avron	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE- GRAND PARIS GRAND EST			474 000,00
31/05/2019 - Pret Amelioration & Rehabilitation	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE- GRAND PARIS GRAND EST			2 026 459,00
31/05/2019 - Pret Amelioration & Rehabilitation	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE- GRAND PARIS GRAND EST			1 579 500,00
31/05/2019 - Pret Amelioration & Rehabilitation	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE- GRAND PARIS GRAND EST			190 000,00
26/04/2021 - Réhabilitation de 117 logements - Rue Benoni Eustache	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE- GRAND PARIS GRAND EST			702 000,00
30/04/2021 - Construction de 2 logements - Rue Benoni Eustache	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE- GRAND PARIS GRAND EST			135 000,00
16/06/2021 - Acquisition en VEFA de 21 logements - Boulevard d Aulnay	IMMOBILIERE 3F			268 000,00
16/06/2021 - Acquisition en VEFA de 21 logements - Boulevard d Aulnay	IMMOBILIERE 3F			247 000,00
16/06/2021 - Acquisition en VEFA de 21 logements - Boulevard d Aulnay	IMMOBILIERE 3F			926 000,00
16/06/2021 - Acquisition en VEFA de 21 logements - Boulevard d Aulnay	IMMOBILIERE 3F			437 000,00
16/06/2021 - Acquisition en VEFA de 21 logements - Boulevard d Aulnay	IMMOBILIERE 3F			103 000,00
16/06/2021 - Acquisition en VEFA de 21 logements - Boulevard d Aulnay	IMMOBILIERE 3F			189 000,00
16/06/2021 - Acquisition en VEFA de 21 logements - Boulevard d Aulnay	IMMOBILIERE 3F			464 000,00
25/04/2022 - Prêt haut de bilan bonifié	ANTIN RESIDENCES SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE			400 000,00
25/04/2022 - Pret Amelioration & Rehabilitation	ANTIN RESIDENCES SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE			1 351 300,00
12/07/2023 - Pret locatif a usage social	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE- GRAND PARIS GRAND EST			82 638,00
12/07/2023 - Pret locatif a usage social	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE- GRAND PARIS GRAND EST			46 603,00
12/07/2023 - Pret Locatif social	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE- GRAND PARIS GRAND EST			291 824,00
12/07/2023 - Pret Locatif social	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE- GRAND PARIS GRAND EST			194 386,00
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES	B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			5 724 141,75	1,00	
Acquisitions à titre onéreux			5 724 141,75	1,00	
16/08/1978	ACQUISITION 3 AVENUE DE CHANZY (2023-2138-0507)	1978-08-16	1,00	1,00	1
01/01/2023	3 RUE EMILE HINZELIN (2023-2138-0517)	2019-03-22	173 000,00	0,00	15
23/01/2023	REALISATION ET SUPPORT DU NOUVEAU SITE DE LA VILLE	202200-2051-00707	7 740,00	0,00	2
03/02/2023	2 GUIRLANDE LED BLANC PUR 6000°K	2023-2188-0531	357,60	0,00	1
03/02/2023	RÉPARATION DE JARDINIÈRES RUE DU PARCAVENUE LAGACHE	202300-2128-00016	6 134,40	0,00	30
03/02/2023	GYMNASE THOMAS BOUHAIL (EX GYMNASSE DE L'EST) - CRÉ	202300-21351-00001	560,74	0,00	1
03/02/2023	ECOLE PRIMAIRE FOCH 2 : MODERNISATION DES PEINTURE	202300-21351-00002	1 936,25	0,00	15
03/02/2023	FOURNITURE ET POSE DE 10 DÉFIBRILLATEURS POUR LES	202300-21351-00003	15 852,00	0,00	15
03/02/2023	ECOLE FRANCOIS COPPEE LAMARTINE - ENI - DEVIS N° 3	202300-21351-00007	276,00	0,00	1
03/02/2023	CENTRE MARCEL HANRA - LEVÉES DES RÉSERVES QUALICON	202300-21351-00008	192,00	0,00	1
03/02/2023	CRECHE CADET ROUSSELLE - FOURNITURE ET PROGRAMMAT	202300-21351-00009	115,20	0,00	1
03/02/2023	CONSERVATOIRE - MISE EN CONFORMITÉ PONCTUELLE POUR	202300-21351-00010	474,00	0,00	1
03/02/2023	ÉLÉMENTAIRE COPPÉE LAMARTINE POSE DE VOILE DE VERR	202300-21351-00013	1 214,40	0,00	15
03/02/2023	LOCAL 39 AVENUE OUTREBON TRAVAUX DE PEINTURE DE L'	202300-21351-00014	1 154,16	0,00	15
03/02/2023	ÉLÉMENTAIRE LECLERC POSE DE VOILE DE VERRE & MISE	202300-21351-00015	1 119,02	0,00	15
03/02/2023	ACHAT IMPRÉVU D'UNE IMPRIMANTE MULTIFONCTION VOIR	202300-21838-00006	183,12	0,00	0
03/02/2023	ACHAT DE MATÉRIEL DE SKI, BÂTONS, CHAUSSURES (DEV	202300-2188-00005	2 652,00	0,00	10
06/02/2023	PORTIQUE RUE ROBERT JUMEL POUR REMPLACER CELUI ACC	2023-215738-0524	2 569,14	0,00	8
06/02/2023	LICENCES (1 AN) ADOBE CREATIVE CLOUD + ADOBE STOCK	202300-2051-00025	6 443,14	0,00	2
06/02/2023	LICENCES ANTIVIRUS SENTINEL ONE (500)	202300-2051-00033	23 204,40	0,00	2
06/02/2023	PRESTATIONS POUR LA MISE EN PLACE DE LA SOLUTION L	202300-2051-00034	1 260,00	0,00	2
06/02/2023	THEATRE TRAVAUX COMPLÉMENTAIRES DE MISE EN CONFO	202300-21351-00011	2 340,00	0,00	15
06/02/2023	THEATRE - TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ PARTIELLE	202300-21351-00017	4 251,72	0,00	15
06/02/2023	TENNIS CLUB PROJET DE MODIFICATION DE L'ENTRÉE	202300-21351-00022	3 720,00	0,00	15
06/02/2023	MATERNELLE PASTEUR : REMPLACEMENT DE 4 FENÊTRES CI	202300-21351-00026	14 739,20	0,00	15
06/02/2023	BA22007401P P3 - RENOUVÈLLEMENT MATÉRIELS DES INST	202300-21351-00029	25 088,75	0,00	15
06/02/2023	MÉDIATHÈQUE : REMPLACEMENT DU STORE À LAMELLES VER	202300-21351-00031	1 545,60	0,00	15
06/02/2023	REMPLACEMENT D'UN MAT PLACE MONTEL	202300-2152-00036	1 047,42	0,00	0
06/02/2023	FOURNITURES DE MATÉRIELS ET LOGICIELS CLÉ EN MAIN	202300-21838-00027	6 528,00	0,00	5
06/02/2023	FOURNITURES ET INSTALLATIONS DE 2 TÉLÉPHONES IP SA	202300-21838-00035	1 137,60	0,00	5
06/02/2023	COMMANDE MOBILIER EN INVESTISSEMENT SELON DEVIS N°	202300-21841-00018	335,95	0,00	1
06/02/2023	COMMANDE TABLEAU SELON DEVIS N°38421632 - ECOLE MA	202300-21841-00020	219,32	0,00	1
06/02/2023	COMMANDE MOBILIER EN INVESTISSEMENT SELON DEVIS N°	202300-21841-00021	1 016,62	0,00	10
06/02/2023	COMMANDE VITRINE SELON DEVIS N°38460451 - ECOLE FR	202300-21841-00032	168,96	0,00	1
08/02/2023	REMPLACEMENT DU CLAVIER DES SCORES POUR LA SALLE D	202300-2188-00040	78,00	0,00	1
10/02/2023	GYMNASE MIMOUN REMPLACEMENT COMPRESSEUR	202300-21578-00041	1 988,40	0,00	8
10/02/2023	ACHAT CHARIOT MÉNAGE ET BACS DE RÉTENTION DEVIS IN	202300-2188-00042	848,40	0,00	1
13/02/2023	GYMNASE DELOUVRIER : LOGEMENT GARDIEN : REMPLACEME	202300-21351-00044	1 965,60	0,00	15
13/02/2023	INSTALLATION ET PARAMÉTRAGE SYSTÈME DE	202300-21838-00045	284 550,51	0,00	5

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
23/02/2023	LOCAL CER 41 AVENUE OUTREBON - SÉCURIT	2023-21351-999	124,50	0,00	0
23/02/2023	ANCIENS COMBATTANTS - COQUETIERS : MIS	2023-21568-0523	124,50	0,00	1
23/02/2023	PANNEAUX POUR LA SIGNALISATION	2023-215738-0525	1 036,78	0,00	8
23/02/2023	2 VESTAIRES ARMOIRES	2023-215738-0526	525,60	0,00	8
23/02/2023	ACQUISITION BAIL COMMERCIAL - 43 AVENUE OUTREBON	202300-2088-00049	84 000,00	0,00	5
23/02/2023	FOURNITURE DE 6 PROGRAMMATEUR S ÉLECTR	202300-21351-00053	165,60	0,00	1
23/02/2023	LANTERNES PARKING RUE DE LA CARRI ÈRE SUITE	202300-2152-00054	10 435,06	0,00	0
27/02/2023	CONSIGNATIONS PREEMPTION 87 RUE MARC VIEVILLE	2023-275-0548	4 650,00	0,00	0
27/02/2023	IN22012901P AVEC FORMATION INCLUSE	202300-2051-00061	5 872,50	0,00	2
27/02/2023	RENOVATION CAILLEBOTIS PARC DE LA GARENNE	202300-2128-00055	27 194,88	0,00	30
27/02/2023	FOCH1 GARAGE GARDIENNE - POSE D'UNE PORTE DE GARAG	202300-21351-00062	7 357,92	0,00	15
27/02/2023	ACQUISITION ORDINATEUR PORTABLE SELON DEVIS N°3020	202300-21838-00059	737,72	0,00	0
27/02/2023	FOURNITURES ET INSTALLATION ÉCRANS PROJECTION POUR	202300-21838-00060	35 355,97	0,00	5
27/02/2023	DG22000301P BUREAU 3 TIROIRS SERVICE ACCEUIL	202300-21848-00056	2 292,65	0,00	10
01/03/2023	DEPOT GARANTIE 43 AV OUTREBON	202300-275-00063	3 750,00	0,00	0
08/03/2023	2 CHARIOT DE TRANSPORT POUR BACHE COMMERCE	2023-2188-0532	780,00	0,00	1
08/03/2023	ACQUISITION MODULE EXTENTION 4 PORTS 10GIGA BASE (202300-21838-00064)	202300-21838-00065	4 532,40	0,00	5
09/03/2023	REMISE ETAT JARDIN PÉDAGOGIQUE RUE GÉNÉRAL MARBOT (202300-2128-00065)	202300-2128-00066	3 670,00	0,00	30
09/03/2023	ADL COPPEE LAMARTINE (202300-21351-00066)	202300-21351-00067	3 705,60	0,00	15
09/03/2023	FOURNITURE ET POSE MODULES ET SYSTEME TELEGESTION (202300-2152-00074)	202300-2152-00075	72 371,35	0,00	0
10/03/2023	15 PANNEAUX POUR LA PISTE CYCLABLE	2023-215738-0527	707,53	0,00	1
10/03/2023	1 ARMOIRE METALIQUE	2023-215738-0528	516,00	0,00	1
10/03/2023	SCHEMA DIRECTEUR ENERGIE PASSAGE AU LED (202300-21351-00069)	202300-21351-00070	5 748,00	0,00	15
10/03/2023	ECOLE ÉLÉMENTAIRE FOCH - MISE EN CONFORMITÉ D'UNE (202300-21351-00070)	202300-21351-00071	16 390,80	0,00	15
10/03/2023	ACHAT ÉCHELLE POUR BAC TAMPON PISCINE DEVIS N° 69	202300-2188-00046	209,40	0,00	1
13/03/2023	GYMNASE DELOUVRIER MISE EN CONFORMITÉ DES BAES DE (202300-21351-00071)	202300-21351-00072	708,00	0,00	1
14/03/2023	CONFORMITÉ PAR AJOUT DE 2 SI (202300-21351-00072)	202300-21351-00073	261,60	0,00	1
14/03/2023	FOURNITURE ET POSE D'UN REVÊTEM (202300-21351-00073)	202300-21351-00074	803,02	0,00	1
20/03/2023	(CIMETIÈRE) (202300-21838-00075)	202300-21838-00076	682,80	0,00	0
20/03/2023	(CIMETIÈRE) (202300-21838-00076)	202300-21838-00077	144,00	0,00	0
22/03/2023	INSTALLATION ET PARAMÉTRAGE SYSTÈME DE (202300-21838-00077)	202300-21838-00078	38 754,12	0,00	5
23/03/2023	FOURNITURE ET INSTALLATION LECTEUR DE BADGE POUR P (202300-21838-00078)	202300-21838-00079	1 876,98	0,00	5
23/03/2023	ACHAT MOBILIER ADL PREVERT (202300-21841-00079)	202300-21841-00080	170,66	0,00	1
24/03/2023	MATERNELLE MONTGOLFIER : INSTALLATION DU VIDÉOPROJ (202300-21351-00081)	202300-21351-00082	756,00	0,00	1
24/03/2023	CRECHE SAINT CHARLES MISE EN CONFORMITÉ PAR CRÉATI (202300-21351-00084)	202300-21351-00085	612,00	0,00	1
24/03/2023	MATERNELLE PASTEUR - AVRIL (202300-21351-00085)	202300-21351-00086	12 806,40	0,00	15
24/03/2023	DE RÉFECTION INTÉGRAL E DE L'ÉT (202300-21351-00086)	202300-21351-00087	65 868,00	0,00	15
27/03/2023	10 PUPITRES ORCHESTRE SYMPHONY 1 VIOLONCELLE 1/8 R	2023-2188-0533	1 202,00	0,00	8
31/03/2023	FOURNITURE DE DIFFÉRENTS PANNEAUX A LA DEMANDE ET (202300-215738-00090)	202300-215738-00091	2 128,83	0,00	8

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
31/03/2023	INTERNE POUR LA SÉCURISATION HAUT (202300-21838-00088)	202300-21838-00089	10 033,20	0,00	5
31/03/2023	COMMANDE ARMOIRE REFRIGERE CONSERVATOIRE (202300-2188-00089)	202300-2188-00090	1 680,00	0,00	10
03/04/2023	REMISE EN ÉTAT DU JARDIN PÉDAGOGIQUE RUE DU GÉNÉRA (202300-2128-00091)	202300-2128-00092	19 486,20	0,00	30
03/04/2023	DELOUVRIER - MISE EN CONFORMITÉ URGENTE DE PRISES (202300-21351-00092)	202300-21351-00093	768,00	0,00	1
03/04/2023	GYMNASE DELOUVRIER - TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ (202300-21351-00093)	202300-21351-00094	1 326,00	0,00	15
03/04/2023	JARDIN D'ENFANTS - TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ É (202300-21351-00094)	202300-21351-00095	456,00	0,00	1
05/04/2023	PRESTATIONS POUR LA MISE EN PLACE DE LA SOLUTION L (202300-2051-00097)	202300-2051-00098	630,00	0,00	1
05/04/2023	PRESTATIONS POUR LA MISE EN PLACE DE LA SOLUTION L (202300-2051-00098)	202300-2051-00099	396,00	0,00	1
05/04/2023	- FOURNITURE ET POSE DE 3 DISJONCTEURS 20A VIGI 30 (202300-21351-00099)	202300-21351-00100	2 400,00	0,00	15
05/04/2023	COMMANDE DE DIFFÉRENTES PRESTATIONS TELLES QUE LE (202300-21538-00101)	202300-21538-00102	323 762,64	0,00	30
05/04/2023	FOURNITURE DE DIFFÉRENTS PANNEAUX A LA DEMANDE ET (202300-215738-00095)	202300-215738-00096	40,57	0,00	1
05/04/2023	MOBILIER PARC DE LA GARENNE (202300-2158-00096)	202300-2158-00097	22 338,00	0,00	15
06/04/2023	TRAVAUX DE RELAMPING (202300-21351-00106)	202300-21351-00107	5 232,55	0,00	15
06/04/2023	MÉDIATHÈQUE- MISE EN CONFORMITÉ LIGNES DE VIES SEL (202300-21351-00107)	202300-21351-00108	10 200,00	0,00	15
06/04/2023	CONFORMITÉ LIGNES DE VIES SELO (202300-21351-00108)	202300-21351-00109	3 768,00	0,00	15
06/04/2023	MISE EN CONFORMITÉ LIGNES DE VIE (202300-21351-00109)	202300-21351-00110	2 160,00	0,00	15
06/04/2023	-MISE EN CONFORMITÉ LIGNES DE VI (202300-21351-00110)	202300-21351-00111	4 176,00	0,00	15
06/04/2023	FOURNITURE ET INSTALLATION DE 6 ENI (202300-21831-00102)	202300-21831-00103	36 337,15	0,00	5
07/04/2023	FOURNITURE DE DIFFÉRENTS PANNEAUX A LA DEMANDE ET (202300-215738-00104)	202300-215738-00105	127,92	0,00	1
12/04/2023	BEAUSIRE) : REMPLACEMENT D'UN CHÂSSIS (202300-21351-00113)	202300-21351-00114	6 938,40	0,00	15
12/04/2023	PLATINE ÉCOUTE CD (202300-2188-00111)	202300-2188-00112	99,90	0,00	1
12/04/2023	PLATINE VINYLES POUR ÉCOUTE ET ANIMATIONS (202300-2188-00112)	202300-2188-00113	112,00	0,00	1
14/04/2023	REMPLACEMENT DE 2 POMPES CHAUFFAGE HS. DEVIS N°2	202300-21351-00114	10 643,00	0,00	15
17/04/2023	LOGICIELS CLÉ EN MAIN POUR LE R (202300-21838-00115)	202300-21838-00116	28 560,00	0,00	5
18/04/2023	CHATEAU - PIÉGEAGE DES PIGEONS AVEC POSE D'UNE CAG (202300-21351-00117)	202300-21351-00118	3 000,00	0,00	15
18/04/2023	BA23017501 CHATEAU- DÉPOSE ET REMPLACEMENT TOTAL D (202300-21351-00118)	202300-21351-00119	19 560,00	0,00	15
18/04/2023	HEV-CRÉATION D'UN NOUVEAU RÉSEAU DE CHAUFFAGE PAR (202300-21351-00120)	202300-21351-00121	25 966,80	0,00	15
18/04/2023	MATERNELLE PASTEUR - MISE EN CONFORMITÉ DES RADIAT (202300-21351-00121)	202300-21351-00122	3 847,51	0,00	15
21/04/2023	RÉALISATION D'UN PORTAIL D'ACCÈS RUE BEAUSIRE (202300-2128-00124)	202300-2128-00125	3 821,64	0,00	30
26/04/2023	P3 - RENOUELEMENT MATÉRIELS DES INSTALLATIONS DE	202200-2135-00021	50 177,50	0,00	15
26/04/2023	DE LA GARENNE (202300-2128-00127)	202300-2128-00128	30 734,40	0,00	30

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
26/04/2023	MISE EN CONFORMITÉ LIGN ES DE VIE (202300-21351-00129)	202300-21351-00130	3 240,00	0,00	15
27/04/2023	FOURNITURE ET POSE D'UNE ENSEIGNE POUR LE GYMANSE (202300-21351-00132)	202300-21351-00133	5 124,29	0,00	15
28/04/2023	- PASSAGE DUN CÂBLE DALIMENTATION U1000RO2V3G1,5 (202300-21351-00135)	202300-21351-00136	144,00	0,00	1
28/04/2023	PISCINE - FOURNITURE ET POSE D'UN BAC DE RÉCUPÉRAT (202300-21351-00136)	202300-21351-00137	585,32	0,00	1
28/04/2023	POTELETS PMR	202300-2152-01000	5 400,00	0,00	0
03/05/2023	GAZON DE PLACAGE	2023-2128-0521	730,80	0,00	1
03/05/2023	FOURNITURE ET POSE DE 2 VENTOUSES- FOURNITURE ET P (202300-21351-00141)	202300-21351-00142	1 668,00	0,00	15
03/05/2023	- 1 PLATINE IDENTIQUE À CELLE EXISTANTE À LENTRÉE (202300-21351-00143)	202300-21351-00144	3 588,00	0,00	15
03/05/2023	-MISE EN CONFORMITÉ LIGN ES DE VI (202300-21351-00145)	202300-21351-00146	5 004,00	0,00	15
03/05/2023	CONFORMITÉ LIGNES DE V IES SELO (202300-21351-00146)	202300-21351-00147	4 392,00	0,00	15
03/05/2023	MÉDIATHÈQUE- MISE EN CONFORMITÉ LIGNES DE VIES SEL (202300-21351-00147)	202300-21351-00148	5 340,00	0,00	15
03/05/2023	IDEAL 4002 OIL CC/O 4 X 4 0 MM (202300-2188-00144)	202300-2188-00145	2 748,00	0,00	10
04/05/2023	ET POSE D'UNE LIGNE DE VIE S (202300-21351-00148)	202300-21351-00149	12 600,00	0,00	15
04/05/2023	GYMNASE DELOUVRIER (202300-21351-00149)	202300-21351-00150	8 108,40	0,00	15
05/05/2023	REPLACEMENT DES LANTERNES DE STYLE PLACE EMILE DU	202200-2152-00015	210 740,88	0,00	0
05/05/2023	COMMANDE DE MOBILIER DEVIS N° 36707811 MERCI DE CO (202300-21841-00152)	202300-21841-00153	5 777,59	0,00	10
11/05/2023	MOBILIER SELON DEVIS N° 36702425 (202300-21841-00153)	202300-21841-00154	4 895,83	0,00	10
15/05/2023	TENNIS CLUB PROJET DE MODIFICATION DE LENTRÉE (202300-21351-00155)	202300-21351-00156	10 096,80	0,00	15
15/05/2023	MATERNELLE GALLIENI : FILMS ANTI-CHALEUR SUR LES V (202300-21351-00157)	202300-21351-00158	12 667,20	0,00	15
15/05/2023	MAÇONNERIE SUR LE MUR DE C (202300-21351-00158)	202300-21351-00159	6 189,60	0,00	15
15/05/2023	POSE DUNE PLATINE NPH30 0 NORALS (202300-21351-00160)	202300-21351-00161	9 192,00	0,00	15
15/05/2023	PEINTURES CLASSES 1 ET 5 + T (202300-21351-00161)	202300-21351-00162	2 460,37	0,00	15
15/05/2023	MATERNELLE MONTGOLFIER : CLASSES 6 ET 7 : REMPLACE (202300-21351-00162)	202300-21351-00163	36 696,00	0,00	15
15/05/2023	CHARIOT ET BURIN (202300-2158-00159)	202300-2158-00160	2 664,38	0,00	15
15/05/2023	SIGNALITIQUE CAM2RS STADE ALAIN MIMOUN (202300-2188-00156)	202300-2188-00157	512,28	0,00	1
22/05/2023	POUSSIERE (DEVIS N°7274160 9-1) (202300-2188-00163)	202300-2188-00164	310,80	0,00	1
22/05/2023	MX412 (202300-2188-00164)	202300-2188-00165	687,36	0,00	1
26/05/2023	ACHAT D'UN GARAGE POUR SAUTOIR À LA PERCHE STADE G (202300-2188-00165)	202300-2188-00166	13 608,00	0,00	10
30/05/2023	RUE BLANCHE PLANTATION À PRÉVO (202300-2121-00169)	202300-2121-00170	0,00	0,00	1
30/05/2023	CONSOLE + ACCESSOIRES (202300-2188-00166)	202300-2188-00167	7 311,24	0,00	10
30/05/2023	MICROS (202300-2188-00167)	202300-2188-00168	1 802,88	0,00	10
30/05/2023	0022139410 (202300-2188-00168)	202300-2188-00169	745,00	0,00	1
02/06/2023	COMMANDE D'UN KIT DE NETTOYAGE ASPIRO VAPEUR (VOTÉ (202300-2158-00170)	202300-2158-00171	894,12	0,00	1
02/06/2023	PROJECTEURS (202300-2188-00171)	202300-2188-00172	4 281,64	0,00	10
02/06/2023	ACHAT 10 BAINS DE SOLEIL (DEVIS N°DV26378) (202300-2188-00172)	202300-2188-00173	939,00	0,00	1
05/06/2023	ACTUELLE SELON DEVIS N° 200860110 (202300-21351-00174)	202300-21351-00175	21 943,39	0,00	15

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
05/06/2023	ACHAT DE 2 THERMO SONDE ÉTANCHE (202300-2188-00175)	202300-2188-00176	141,91	0,00	1
05/06/2023	NIDOOS AVEC HARNAIS ET HOUSSE (202300-2188-00176)	202300-2188-00177	185,99	0,00	1
06/06/2023	MODULES CIVIL NET RH COMPLÉMENTAIRES	202200-2051-00136	3 780,00	0,00	2
06/06/2023	REPLACEMENT DES LANTERNES SUR L'ENSEMBLE DE LA CO (202300-2152-00181)	202300-2152-00182	357 591,96	0,00	0
07/06/2023	FOURNITURE DE DIFFÉRENTS PANNEAUX A LA DEMANDE ET (202300-215738-00182)	202300-215738-00183	29,76	0,00	1
09/06/2023	10 TABLES MULTIFONCTION	2023-2188-0534	1 173,78	0,00	8
09/06/2023	2 TABLES PIQUE-NIQUE BOIS	2023-2188-0535	669,60	0,00	1
09/06/2023	GYMNASE DELOUVRIER - CRÉATION ALARME INTRUSION (202300-21351-00184)	202300-21351-00185	8 504,40	0,00	15
09/06/2023	COMMANDE DE VAISSELLE POUR FESTIVITÉS (202300-2188-00183)	202300-2188-00184	3 099,79	0,00	10
09/06/2023	ENREGISTREURS ÉLECTRONIQUES DE TEMPÉRATURES TESTO (202300-2188-00186)	202300-2188-00187	2 889,60	0,00	10
12/06/2023	POUR TOURNOI DE FOOT (202300-2128-00188)	202300-2128-00189	3 100,00	0,00	30
12/06/2023	- DÉPOSE DU COFFRE SCELLE DE L'ANCIENNE PORTE- DÉC (202300-21351-00187)	202300-21351-00188	1 198,15	0,00	15
12/06/2023	INSTALLATIONS DE 2 CAMERAS DANS L'H (202300-21838-00191)	202300-21838-00192	2 022,72	0,00	5
12/06/2023	ACQUISITION DE TÉLÉPHONES MOBILES (202300-2185-00189)	202300-2185-00190	984,42	0,00	1
12/06/2023	ACQUISITION DE TÉLÉPHONES MOBILES (202300-2185-00190)	202300-2185-00191	437,52	0,00	1
14/06/2023	DE PEINTURE CAGE D'E SCALIER (202300-21351-00193)	202300-21351-00194	12 184,28	0,00	15
14/06/2023	FAC. 2306002855 DU 07/06/2023 MATERNELLE PASTEUR (202300-21351-00194)	202300-21351-00195	12 806,40	0,00	15
14/06/2023	ACHAT D'UN VEHICULE MERCEDES SPRINTER ÉQUIPÉ TPMR (202300-21828-00195)	202300-21828-00196	68 100,00	0,00	8
16/06/2023	CTM - MISE EN CONFORMITÉ DE L'ENREGISTREUR DU SYST (202300-21351-00196)	202300-21351-00197	1 380,00	0,00	15
19/06/2023	REPLACEMENT DE L'ENSEMBLE DU BLOC (202300-21351-00197)	202300-21351-00198	12 217,20	0,00	15
21/06/2023	RÉALISATION DU ENSEIGNE LUMINEUSE EN TÔLE AJOURÉ 2 (202300-21351-00199)	202300-21351-00200	5 281,20	0,00	15
22/06/2023	SUPPORT ET MISE EN GRAVAT, (202300-21351-00198)	202300-21351-00199	7 923,25	0,00	15
22/06/2023	ACHAT DE 2 CENTRALES DE NETTOYAGE (DEVIS N°26377) (202300-2188-00200)	202300-2188-00201	990,00	0,00	1
23/06/2023	MAIRIE - CRÉATION D'UN DÉSHUMIDIFICATEUR FIXE (202300-21351-00202)	202300-21351-00203	16 788,95	0,00	15
23/06/2023	PRÉPARATOIRES POUR MI SE EN CO (202300-21351-00203)	202300-21351-00204	1 434,00	0,00	15
23/06/2023	ÉLECTRIQUES PAR REMPLA CEMENT D (202300-21351-00204)	202300-21351-00205	1 224,00	0,00	15
23/06/2023	BARRIÈRES VAUBAN (202300-2158-00206)	202300-2158-00207	1 642,50	0,00	15
23/06/2023	CHAISE (202300-21848-00205)	202300-21848-00206	1 791,60	0,00	10
23/06/2023	ACQUISITION TELEPHONES MOBILES (202300-2185-00201)	202300-2185-00202	328,14	0,00	1
26/06/2023	NEUVIÈME GÉNÉRATION DEVIS N°-A230 (202300-21838-00208)	202300-21838-00209	430,92	0,00	1
26/06/2023	ACHAT DE 4 TALKIES WALKIES (202300-2188-00207)	202300-2188-00208	414,19	0,00	1
29/06/2023	:ACHAT DE 4 SALONS DE JARDINS SELON DEVIS (202300-2188-00210)	202300-2188-00211	1 099,20	0,00	10
03/07/2023	PLANTATION ARBRES 2022 MARHE EN COUR DE NOTIFICAT (202300-2121-00211)	202300-2121-00212	0,00	0,00	20
03/07/2023	CIMETIERE ANCIEN : FOURNITURE ET POSE DE 3 VITRAGE (202300-21351-00218)	202300-21351-00219	1 728,00	0,00	15
03/07/2023	COMMANDE DE BALISES BLANCHES (202300-2152-00214)	202300-2152-00215	1 495,20	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
03/07/2023	ACHAT D'UN MIROIR POUR POSER AVENUE DU RAINCY FACE (202300-2152-00215)	202300-2152-00216	279,05	0,00	0
03/07/2023	COMMANDE DU JALONNEMENT SUITE A LA MODIFICATION DU (202300-215738-00212)	202300-215738-00213	302,75	0,00	1
03/07/2023	VENTILATEURS (202300-2188-00213)	202300-2188-00214	293,40	0,00	1
03/07/2023	NIDOOS AVEC HARNAIS ET HOUSSE (202300-2188-00216)	202300-2188-00217	234,14	0,00	1
07/07/2023	RESTAURANT MUNICIPALE INSTAL ÉLECTRIQUE NOUVEL FRO (202300-21351-00220)	202300-21351-00221	693,60	0,00	1
07/07/2023	MONTGOLFIER FOURNITURE ET POSE ROULEAUX STORE (202300-21351-00221)	202300-21351-00222	10 856,40	0,00	15
07/07/2023	LOGEMENT GARDIEN PANDRAUD - INSTALLATION DE FAÇADE (202300-21351-00222)	202300-21351-00223	2 336,40	0,00	15
07/07/2023	PAVILLON 124 RUE DE NEUILLY - REMPLACEMENT DE 3 FE (202300-21351-00223)	202300-21351-00224	4 788,00	0,00	15
07/07/2023	COMMANDE D UNE BANQUETTE POUR L'ARRÊT BEL AIR	202300-2152-00224	1 125,54	0,00	0
07/07/2023	BANCS CHAISE DE VILLE BANCS TYPE ASSIS DEBOUT (202300-215738-00225)	202300-215738-00226	19 100,52	0,00	8
10/07/2023	FAC. F2311426 DU 06/07/2023 CASQUE MO MARINE T. (202300-2188-00226)	202300-2188-00227	731,26	0,00	1
17/07/2023	CUR DE VILLE - PHASE 2 (202300-2051-00232)	202300-2051-00233	12 600,00	0,00	2
17/07/2023	MANIF DELOUVRIER - TRAVAUX ÉLECTRIQUES + PERMANENC (202300-21351-00228)	202300-21351-00229	600,00	0,00	1
17/07/2023	MANIF KERMESSE - TRAVAUX ÉLECTRIQUE + PERMANENCE. (202300-21351-00229)	202300-21351-00230	1 200,00	0,00	15
17/07/2023	MAIRIE - MISE EN CONFORMITÉ DE L'ALARME INTRUSION (202300-21351-00230)	202300-21351-00231	1 694,40	0,00	15
17/07/2023	CHATEAU - MISE EN CONFORMITÉ DE L'ALARME INTRUSION (202300-21351-00231)	202300-21351-00232	564,00	0,00	1
19/07/2023	SIESTES ET REPOS AU JAR DIN (202300-2188-00234)	202300-2188-00235	174,95	0,00	1
24/07/2023	ACQUISITION BAIL 151 GRANDE RUE	202300-2088-00236	66 000,00	0,00	5
24/07/2023	FRAIS NOTAIRE BAIL 151 GRANDE RUE	202300-2088-00237	2 650,00	0,00	5
31/07/2023	ETUDE GEOTECHNIQUE MISSION G5 ET G2 MAT PASTEUR	202300-21351-00238	4 530,00	0,00	15
31/07/2023	PISCINE - MISE EN CONFORMITÉ DE L'HYPOMIX HS DU PE	202300-21351-00241	8 767,48	0,00	15
31/07/2023	LOCAL À OUTILS JARDIN RUE DU GÉNÉRAL MARBOT	202300-2158-00239	1 729,20	0,00	15
31/07/2023	FAUTEUILS PLIANTS POUR EVENEMENT SIESTE JARDIN	202300-2188-00240	89,94	0,00	1
01/08/2023	ACQUISITION ADOBE ACROBAT PRO	202300-2051-00251	175,04	0,00	1
01/08/2023	ACQUISITION LICENCES VEAAM BACKUP (3 ANS)	202300-2051-00255	3 479,66	0,00	2
01/08/2023	RÉGULARISATION DES TRAVAUX DE MISE EN CONFORM	202300-21351-00250	1 570,10	0,00	15
01/08/2023	DÉPLOIEMENT DES ÉQUIPEMENTS DU TYPE TNX 24 POUR CO	202300-2152-00245	84 363,13	0,00	0
01/08/2023	COMMANDE COMPLÉMENTAIRE LANTERNES DU POSTE STADE	202300-2152-00246	29 559,07	0,00	0
01/08/2023	LANTERNES D'ÉCLAIRAGE PUBLIC OPTI ON N° 1	202300-2152-00247	500 229,12	0,00	0
01/08/2023	ACQUISITION MATERIEL INFORMATIQUE TEL QUE PC/ECRAN	202300-21838-00256	815,98	0,00	1
01/08/2023	TABLE HAUTE / TABOURET HAUT / PIED DE PARASOL / TO	202300-2188-00243	1 398,64	0,00	10
01/08/2023	ACHATS 4 PANIERS DE BASKET	202300-2188-00244	739,60	0,00	1
01/08/2023	LOT DE 2 CHAISES PLIANTES HETRE MASSIF	202300-2188-00248	364,90	0,00	1
01/08/2023	BOUCLIER MAINTIEN DE L ORDRE	202300-2188-00252	1 223,40	0,00	10
02/08/2023	FOURNITURE INSTALLATION LOGICIEL GESTION CONSERVAT	202300-2051-00257	5 999,00	0,00	2
03/08/2023	MARQUAGE SOL CONCESSIONNAIRES PLANTATION D' ARBRES	202300-2128-00258	3 479,10	0,00	30

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
03/08/2023	RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE RUE GENERALE LECLERC POTTIER	202300-2128-00259	2 016,00	0,00	30
03/08/2023	PLANTATION ARBRE VOIRIES	202300-2128-00260	2 712,00	0,00	30
03/08/2023	MAT PREVERT PEINTURES CLASSES 1 ET 5 + T	202300-21351-00261	4 831,63	0,00	15
04/08/2023	PLANTATION ARBRES 2022 MARHE EN COUR DE NOTIFICA	202300-2128-00268	40 117,80	0,00	30
04/08/2023	MAT MONGOLFIER RÉFECTION DE LA PEINTURE COULOIR	202300-21351-00262	8 468,78	0,00	15
04/08/2023	MAT MONTGOLFIER RÉFECTION DE LA PEINTURE DU PRÉAU	202300-21351-00263	7 237,02	0,00	15
04/08/2023	MAT MONTGOLFIER RÉFECTION DE LA PEINTURE DE LA CA	202300-21351-00264	6 355,36	0,00	15
04/08/2023	FOCH MAT PEINTURES REFECTION PEINTURE EXTERIE COUR	202300-21351-00265	13 316,53	0,00	15
04/08/2023	FOCH MAT PEINTURES CLASSE 304 DEVIS N° D	202300-21351-00266	4 010,74	0,00	15
04/08/2023	MAT PREVERT RÉFECTION DE LA PEINTURE DU RÉFECTOIR	202300-21351-00267	11 637,80	0,00	15
09/08/2023	ACHAT CHAUFFAGE AIR PULSÉ	202300-2158-00274	83,70	0,00	1
09/08/2023	ACHAT VESTIAIRES AGENTS	202300-2188-00271	1 410,00	0,00	10
09/08/2023	ACHAT PERCEUSE À PERCUSSION	202300-2188-00272	282,00	0,00	1
09/08/2023	ARMOIRE DE STÉRILISATION À COUTEAUX AUTOMATISÉ KS2	202300-2188-00273	380,40	0,00	1
11/08/2023	SAINT LOUIS (PLANTATION D'ARBRES)	202300-2128-00275	25 052,51	0,00	30
11/08/2023	AMÉNAGEMENT DE VOIRIE RUE BERNARD GANTE	202300-2128-00277	52 938,83	0,00	30
11/08/2023	AMÉNAGEMENT DES TERRAINS DE TENNIS (TERRE BATTUE E	202300-2128-00278	1 975,00	0,00	30
11/08/2023	RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC OPTION N°3 SOUS	202300-2152-00276	383 569,20	0,00	0
18/08/2023	POSE D'UN FEU ROUGE COMPLÉMENTAIRE DERRIÈRE LE FEU	202300-2152-00279	410,57	0,00	0
22/08/2023	REMPLACEMENT D'UN BOUTON POUSSOIR D'APPEL PIETONS	202300-2152-00281	243,74	0,00	0
22/08/2023	ACHAT THERMO-SONDE (BON COMPLÉMENTAIRE N°P1230030	202300-2188-00280	127,51	0,00	1
23/08/2023	ANALYSE CRÉATION FONCIÈRE CUR DE VILLE - PHASE 2	202300-2051-00282	12 600,00	0,00	2
23/08/2023	COMMANDE D'UNE POTENCE POUR CHARIOT ÉLÉVATEUR + CH	202300-21828-00283	1 124,40	0,00	5
23/08/2023	REVERSO 6A4	202300-2188-00284	380,10	0,00	1
24/08/2023	MATERNELLE ST EXUPERY - RÉGULARISATION DE TRAVAUX	202300-21351-00285	17 170,15	0,00	15
24/08/2023	MÉDIATHÈQUE : INSTALLATION DE STORES MANUELS SECTI	202300-21351-00287	17 013,60	0,00	15
24/08/2023	MUNICIPAL - TRAVAUX DE REMISE EN SERVIC E DU FROI	202300-21351-00288	13 927,80	0,00	15
28/08/2023	10 TABLES HDPE CTM	2023-2188-0536	772,56	0,00	1
28/08/2023	REMPLACEMENT DES LANTERNES TRANCHE N°4 (SUBVENTION	202300-2152-00289	208 168,08	0,00	0
30/08/2023	COMMANDE CHARIOT MANUTENTION MAGASIN	202300-2188-00290	424,80	0,00	1
01/09/2023	ACQUISITION IMPRIMANTES MULTIFONCTIONS COULEURS	202300-21838-00291	1 281,84	0,00	5
04/09/2023	LOGICIEL CIRIL RH	2023-2051-0520	1 260,00	0,00	5
04/09/2023	RÉFECTION DES SOLS DES CL ASSES 2	202300-21351-00296	9 940,66	0,00	15
04/09/2023	TITAN BEIGE POUR FESTI VITÉS	202300-21848-00292	609,00	0,00	1
04/09/2023	GALVANISE HAUTEUR AUTOMATIQUE 267577	202300-21848-00295	2 033,88	0,00	10
04/09/2023	FAC. FA-0176386 DU 21/07/2023 COMMANDE VAISSELLE	202300-2188-00293	7 500,50	0,00	10
04/09/2023	FAC. 3943766 DU 25/07/2023 ARMOIRE FROIDE MEDI	202300-2188-00294	1 658,54	0,00	10
05/09/2023	SECOND POSTE OPÉRATEUR (A VEC OPTIO	202300-2051-00297	2 736,00	0,00	2
05/09/2023	GARENNE	202300-2128-00299	11 032,56	0,00	30
05/09/2023	POURCRÉATION D'UNE BOUCHE D'INCENDIE BLD D'AULNAY	202300-21568-00298	10 803,57	0,00	8
05/09/2023	COMMANDE DE PANNEAUX	202300-21568-00302	1 021,39	0,00	8
05/09/2023	RAYONNAGE AVEC BACS DE RETENTION POUR ECOLE	202300-2188-00300	3 985,44	0,00	10
08/09/2023	CRECHE LAGACHE (202200-21318-00790)	2017-0078	16 942,98	0,00	0
08/09/2023	TENNIS CLUB : REMPLACEMENT DE LA 1ÈRE PORTE MÉTALL	202300-21351-00304	4 908,00	0,00	15
08/09/2023	MATERNELLE GALLIENI : FOURNITURE ET POSE D'ENTREBÂ	202300-21351-00305	4 212,00	0,00	15
11/09/2023	REPRISE D'AFFAISSEMENT DU SOL ET CHANGEMENT DU POR	202300-21351-00309	7 134,48	0,00	15
11/09/2023	REMPLACEMENT DU CONTRÔLEUR DE FEUX CAPITAINE LOUYS	202300-2152-00312	6 222,58	0,00	0
11/09/2023	COMMANDE DE VAISSELLE POUR FESTIVITÉS	202300-2188-00306	2 041,01	0,00	10

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
11/09/2023	GILET PARE BALLE PACK COLUMBUS (SELON DEVIS N°230	202300-2188-00307	669,37	0,00	1
11/09/2023	ACHAT ASPIRATEUR PROFESSIONNEL EAU ET POUSSIÈRE DO	202300-2188-00308	840,84	0,00	1
11/09/2023	ACHAT D'ARCS ET FLÈCHES	202300-2188-00310	803,88	0,00	1
11/09/2023	BOUCLIER MAINTIEN DE L'ORDRE	202300-2188-00311	480,00	0,00	1
12/09/2023	SOCLES RJ45- PASSAGE DE 3 CÂBLE	202300-21351-00314	528,00	0,00	1
12/09/2023	: REMPLACEMENT DE LA PORTE D'	202300-21351-00316	8 287,20	0,00	15
12/09/2023	DE L'ASSAINISSEMENT A U SOL DA	202300-21351-00317	8 854,54	0,00	15
12/09/2023	SOUBASSEMENT DE LA FAÇADE DE L'ENTRÉ	202300-21351-00318	4 491,60	0,00	15
12/09/2023	REMISE EN ÉTAT DE 3 EXTINCTE	202300-21568-00315	225,04	0,00	1
12/09/2023	FAC. FAC23AIT0008223 DU 25/07/2023 AUTO LAV	202300-2188-00313	6 690,80	0,00	10
14/09/2023	PISCINE - MISE EN CONFORMITÉ DU BLOC-PORTE COUPE-F	202300-21351-00319	4 016,40	0,00	15
17/09/2023	2 REPOSE-PIEDS GUITARISTE K&M	2023-2188-0537	23,80	0,00	1
17/09/2023	2 STAND GUITARE HERCULES	2023-2188-0538	82,00	0,00	1
17/09/2023	2 KIT MICROS BATTERIE B EYERDYNAMIC CONSERVATOIRE	2023-2188-0539	969,00	0,00	8
17/09/2023	2 TABOURET PIANO ANDEXINGER CONSERVATOIRE	2023-2188-0540	285,00	0,00	1
17/09/2023	2 CONTREBASSE 3/4 THOMA NN CONSERVATOIRE	2023-2188-0541	1 790,00	0,00	8
17/09/2023	PANNEAUX A LA DEMANDE ET NOTAMMEN	202300-215738-00325	416,93	0,00	1
17/09/2023	RÉFLÉCHISSANT EN INDIQUANT " GYMNAS	202300-215738-00327	199,34	0,00	1
17/09/2023	COMMANDE INVESTISSEMENT 2023 SELON DEVIS N°3855262	202300-21841-00324	406,24	0,00	1
17/09/2023	PLACE AVEC MATELATS (LI VRAISON	202300-21841-00326	12 338,40	0,00	10
17/09/2023	CRECHE CADET ROUSSELLE	202300-2188-00303	3 113,39	0,00	10
17/09/2023	FAC. 3101717617 DU 28/08/2023 ACHAT ASPIRATEUR DO	202300-2188-00328	693,49	0,00	1
17/09/2023	CHARLES	202300-2188-00329	900,01	0,00	1
18/09/2023	MOBILE BIFACE	202300-21841-00330	1 234,08	0,00	10
18/09/2023	TÔLE LAQUÉE 150 X 100 CM	202300-21841-00332	108,48	0,00	1
18/09/2023	FAC. FA20231389 DU 30/08/2023 ACHAT POTEAUX DE VO	202300-2188-00331	4 080,00	0,00	10
19/09/2023	SELON DEVIS N°385526 31 - MER	202300-21841-00335	580,25	0,00	1
19/09/2023	ACHAT MOUSSE POUR SAUT À LA PERCHE	202300-2188-00333	3 843,90	0,00	10
19/09/2023	FAC. 7001831664 DU 01/09/2023 CHEVALET 2 FACES	202300-2188-00334	882,07	0,00	1
21/09/2023	FENDER TELECASTER VINTERA 50S	202300-2188-00336	1 129,00	0,00	10
22/09/2023	CHAINE HI-FI DENON CONSERVATOIRE	2023-2188-0542	799,99	0,00	1
25/09/2023	AMÉNAGEMENT DE VOIRIE RUE BERNARD GANTE	202300-2128-00341	32 913,20	0,00	30
25/09/2023	SAINT LOUIS (PLANTATION D'ARBRES)	202300-2128-00342	14 845,40	0,00	30
25/09/2023	PANNEAUX A LA DEMANDE ET NOTAMMENT	202300-215738-00338	1 540,80	0,00	8
25/09/2023	LECTEUR MULTIMEDIA AVEC AMPLIFICATION MEDIA AMP ON	202300-2188-00337	360,00	0,00	1
25/09/2023	NON FEU	202300-2188-00339	1 199,84	0,00	10
27/09/2023	TRAVAUX D'URGENCE BATIMENT ANNEXE MISSION DE MAITR	202300-21318-00343	6 720,00	0,00	0
28/09/2023	PÔLE PETITE ENFANCE - TRAVAUX DE RÉFECTION DU SOL	202300-21351-00345	52 686,00	0,00	15
28/09/2023	PISCINE - MISE EN CONFORMITÉ DE L'ALARME INCENDIE	202300-21351-00346	15 490,40	0,00	15
28/09/2023	TABLEAU MURAL 120 X 130 CM	202300-21841-00344	696,36	0,00	1
28/09/2023	COMMANDE 1 CONGÉLATEUR GRANDE CAPACITÉ POUR MAGAS	202300-2188-00347	1 196,23	0,00	10
28/09/2023	COMMANDE DE 2 ÉTUVES MAINTIEN EN TEMPÉRATURE + GR	202300-2188-00348	7 138,34	0,00	10
28/09/2023	COMMANDE DE 4 MICRO-ONDES POUR FESTIVITÉS ET PAI	202300-2188-00349	797,50	0,00	1
28/09/2023	COMMANDE ARMOIRE HAUTE PORTES COULISSANTES POUR S	202300-2188-00350	4 907,21	0,00	10
28/09/2023	COMMANDE DE 2 ARMOIRES HAUTES PORTES COULISSANTES	202300-2188-00351	5 754,67	0,00	10
28/09/2023	CHEVALET 2 FACES	202300-2188-00353	277,81	0,00	1
29/09/2023	REMBOURSEMENT DÉPÔT DE GARANTIE151 GRANDE RUE	202300-275-00432	6 342,65	0,00	0
03/10/2023	DE9780	202300-2051-00356	1 746,00	0,00	2

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
03/10/2023	D'UN LOGICIEL DE VIRTUA LISATION	202300-2051-00359	24 960,00	0,00	2
03/10/2023	LE VÉHICULE RENA ULT MÉGA	202300-21828-00361	4 140,00	0,00	5
03/10/2023	DEVIS N°38554849 - E COLE PAS	202300-21841-00358	97,81	0,00	1
03/10/2023	SELON DEVIS N°3855262 7 - MERC	202300-21841-00360	271,92	0,00	1
03/10/2023	RESTAURANT MUNICIPAL	202300-21848-00355	2 073,60	0,00	10
03/10/2023	FAC. 3943767 DU 25/07/2023 ETUVES DE MAINTIEN AU C	202300-2188-00357	9 918,00	0,00	10
03/10/2023	FAC. 202300000000004104 DU 27/09/2023 REFRIGER	202300-2188-00362	184,96	0,00	1
04/10/2023	TAPIS DE SOL	202300-2188-00354	224,30	0,00	1
04/10/2023	MEUBLE DOUDOU COMPLÉMENT	202300-2188-00363	295,00	0,00	1
05/10/2023	FAC. C3090627 DU 19/09/2023 ACHAT SONO PORTATIV	202300-2188-00364	598,80	0,00	1
05/10/2023	FAC. C3090628 DU 19/09/2023 ACHAT MICRO DÉPORTÉ	202300-2188-00365	1 905,60	0,00	10
06/10/2023	CAISSON MOBILE METAL ECOLE MAURIAC	202300-21841-00366	291,42	0,00	1
06/10/2023	ACHAT DE 4 TRAINES	202300-2188-00367	680,00	0,00	1
09/10/2023	FOURNITURE ET POSE D'UN TAMPON DE REGARD HYDRAULI	202300-21351-00373	1 554,00	0,00	15
09/10/2023	CURAGE CANALISATION ET INSPECTION TÉLÉVISÉE DU PAV	202300-21351-00374	2 356,20	0,00	15
09/10/2023	CORRENCON EN VERCORS : MISE EN CONFORMITÉ DES EXTI	202300-21568-00371	771,94	0,00	1
09/10/2023	FAC. M008014406 DU 29/09/2023 SIÈGE DE BUREAU DIA	202300-2188-00369	228,60	0,00	1
09/10/2023	GILET PARE BALLE PACK COLUMBUS SELON DEVIS CI JOI	202300-2188-00372	669,37	0,00	1
12/10/2023	MEULEUSE FILAIRE CTM	2023-2158-0529	72,89	0,00	1
12/10/2023	1 SIEGE DE TRAVAIL FIRST CONSERVATOIRE	2023-2188-0543	278,40	0,00	8
12/10/2023	2 CHEVALET MOBILE MAGNETIQUE EFFACABLE CONSERVATOI	2023-2188-0544	318,84	0,00	1
12/10/2023	1 EXA TRIEUR MODULODOC STAND 12 CASES	2023-2188-0545	224,51	0,00	1
12/10/2023	HOTEL D'ENTREPRISES MISE EN CONFORMITÉ DU SYSTÈME	202300-21351-00375	2 640,00	0,00	15
12/10/2023	ARMOIRE MÉTALLIQUE PORTES BATTANTES - CONTACTER LA	202300-21841-00376	1 553,11	0,00	10
12/10/2023	COMMANDE INVESTISSEMENT N°P58500044677 - ECOLE MAU	202300-21841-00378	376,36	0,00	1
12/10/2023	ENCEINTES BLUETOOTH JBL FLIP ESSENTIAL 2	202300-2188-00377	199,97	0,00	1
12/10/2023	TENNIS + FOURREAUX	202300-2188-00379	1 800,00	0,00	10
16/10/2023	D'ARBRES	202300-2121-00381	0,00	0,00	20
16/10/2023	STANDARD TELEPHONIQUE SEL ON L'OFF	202300-21838-00382	1 176,00	0,00	5
19/10/2023	PLANTATIONS D ARBRES	2023-2128-0522	10 694,40	0,00	0
20/10/2023	ATELIER ACHAT D'UNE SCIE SAUTEUSE FILAIRE	202300-2158-00384	250,10	0,00	1
20/10/2023	BIBLIOTHÈQUE PRÉSENTOIR MOBILE BIFACE	202300-21841-00383	964,90	0,00	1
23/10/2023	SELON DEVIS N°3855260 4 - MERC	202300-21841-00387	1 134,00	0,00	10
23/10/2023	GILET PARE BALLE DELTA NIJ T.XXL	202300-2188-00385	762,00	0,00	1
26/10/2023	FOURNITURE DE PANNEAUX DIVERSES POUR LA SIGNALISAT	202300-215738-00391	1 056,87	0,00	1
26/10/2023	COMMANDE INVESTISSEMENT 2023 SELON DEVIS N°3855260	202300-21841-00390	1 474,62	0,00	10
30/10/2023	FAC. 14324426 DU 18/09/2023 COMMANDE VAISSELLE	202300-21848-00392	576,00	0,00	1
06/11/2023	GÉORÉFÉRENCÉ SYSTÈME PLANIMÉTR IQUE (PR	202300-2128-00396	2 316,00	0,00	30
06/11/2023	MUNICIPAL MISE EN CONFORMITÉ DU S YSTÈME DE	202300-21351-00393	1 320,00	0,00	15
06/11/2023	ACQUISITION ECRANS 24 POUCES SELON DEVIS-A 230 999	202300-21831-00399	2 574,72	0,00	5
06/11/2023	CR23003801 MEUBLES DE RANGEMENT TRAVERSANT + ECO P	202300-21848-00397	1 241,23	0,00	1
08/11/2023	ACHAT TABLEAU MOZART	202300-21621-00400	560,00	0,00	0
09/11/2023	OPÉRIS NUEL	202200-2051-01014	1 260,00	0,00	2
09/11/2023	COMMANDE INVESTISSEMENT 2023 SELON DEVIS N°3855262	202300-21841-00401	2 203,79	0,00	10
09/11/2023	COMMANDE INVESTISSEMENT 2023 SELON DEVIS N°3855260	202300-21841-00402	632,52	0,00	1
09/11/2023	COMMANDE MOBILIER EN INVESTISSEMENT SELON DEVIS N°	202300-21841-00403	996,84	0,00	1
13/11/2023	OPÉRIS NUEL	202200-2051-00331	3 300,00	0,00	2
13/11/2023	FAUTEUIL BIBERON CRECHE LUCIOLES	2023-21848-0530	515,23	0,00	1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
13/11/2023	2 LITS EVOLUTION ET MATELAS CRECHE LUCIOLES	2023-2188-0546	1 107,77	0,00	8
13/11/2023	GA22032102P ACHAT D'UN VÉHICULE PEUGEOT E-PARTNER	202300-21828-00408	0,00	0,00	8
13/11/2023	ORDINATEUR PORTABLE DIRECTION	202300-21838-00409	1 874,40	0,00	5
13/11/2023	COMMANDE INVESTISSEMENT 2023 - ECOLE ÉLÉMENTAIRE S	202300-21841-00405	1 794,53	0,00	10
13/11/2023	FAC. 323421 DU 31/10/2023 DESTRUCTEUR 3 104	202300-21848-00410	1 617,60	0,00	10
13/11/2023	REMORQUE À MAIN AVEC FREIN	202300-2188-00404	2 757,60	0,00	10
13/11/2023	PAILLE + CHEVALET BOIS)	202300-2188-00406	756,00	0,00	1
13/11/2023	DEVIS	202300-2188-00407	599,92	0,00	1
14/11/2023	ANNEXE MISSION DE MAITRISE D OEU SITU3	202300-21318-00412	3 720,00	0,00	0
14/11/2023	CORRENCON TRAVAUX D URGENCE SUR LE BATIMENT ANNEXE	202300-21318-00413	49 490,98	0,00	0
14/11/2023	CORRENCON : TRAVAUX D'URGENCE LOGEMENTS DE L'ANNEX	202300-21318-00414	4 320,00	0,00	0
14/11/2023	CORRENCON : TESTE FUMIGÈNE - RECHERCHE DE FUIITE -	202300-21532-00415	3 420,00	0,00	30
17/11/2023	VEHICULE PEUGEOT E PARTNER FOURGON XL	202300-21828-00416	32 589,52	0,00	8
20/11/2023	SINISTRE DÉGÂT DES EAUX, TRAVAUX DE PEINTURE DE SO	202300-21351-00417	1 478,82	0,00	15
21/11/2023	DÉPANNAGE ÉLECTRIQUE SUITE A DISJONCTION AU SEIN	202300-21351-00418	703,20	0,00	1
21/11/2023	SÉPARATION DES DISJONCTION SELON DEVIS N° D28-11-0	202300-21351-00419	1 766,70	0,00	15
21/11/2023	ANTENNE UHF ODB OMNDIRECTIONNELLE 420-470MHZ - DM	202300-2188-00420	6 750,24	0,00	10
23/11/2023	PANNEAUX POUR LA SIGNALISATION VERTICALE	202300-215738-00422	284,10	0,00	1
27/11/2023	BORNAGE PARCELLE AG 127 (PARCELLE MAIRIE)	202300-2128-00427	2 616,00	0,00	30
27/11/2023	MAIRIE-RÉGULARISATION TRAVAUX D'URGENCE SUITE PÉNÉ	202300-21311-00426	1 059,00	0,00	0
27/11/2023	MISE EN PLACE ET PROGRAMMATION TRANSMETTEUR TÉLÉPH	202300-21318-00424	2 035,20	0,00	0
27/11/2023	CRÉATION CLOISON SEMI-VITRE AVEC PORTE VITRE TOUTE	202300-21351-00423	20 121,60	0,00	15
27/11/2023	LOGEMENT ANNE FRANK - CRÉATION D'UN PORTILLON BARR	202300-21351-00428	4 190,40	0,00	15
27/11/2023	SELON DEVIS	202300-2188-00425	227,21	0,00	1
28/11/2023	FONDS DE COMMERCE 129 GRANDE RUE	202300-2088-00433	33 050,00	0,00	5
28/11/2023	FONDS DE COMMERCE 129 GRANDE RUE DEPOT GARANTIE	202300-275-00434	1 840,00	0,00	0
30/11/2023	ILTR GEOP COMMERCES	202200-2051-00325	4 008,00	0,00	2
01/12/2023	ACQUISITION DU LOGICIEL SKETCHUP - DESSINATEUR SEL	202300-2051-00447	394,80	0,00	1
01/12/2023	FOURNITURE INSTALLATION LOGICIEL DE GESTION CONSER	202300-2051-00449	790,00	0,00	1
01/12/2023	CORRENCON : TRAVAUX D'URGENCE - RÉALISATION DES PL	202300-21318-00442	17 640,00	0,00	0
01/12/2023	CORRENCON - TRAVAUX D'URGENCE - AUDIT RGE ETUDE -	202300-21318-00451	11 040,00	0,00	0
01/12/2023	A LA POSE D'UNE D ALL É EN BÉT	202300-21351-00430	671,35	0,00	1
01/12/2023	PISCINE - REMPLACEMENT DE L'ÉCHANGEUR DU PETIT BAS	202300-21351-00435	28 281,83	0,00	15
01/12/2023	TRAVAUX D'ELECTRICITE CRECHE PANDRAUD - PROJET RPE	202300-21351-00438	6 796,20	0,00	15
01/12/2023	FFOURNITURE ET POSE DE 2 MAT LUMINEUX	202300-21351-00439	1 416,00	0,00	15
01/12/2023	RECHERCHE DES FUITES ET RÉPARATION LOCAL CHAUFFERI	202300-21351-00440	2 442,00	0,00	15
01/12/2023	INSTALLATION DE COMPTEURS DIVISIONNAIRES COMMUNIQ	202300-21351-00441	15 720,00	0,00	15
01/12/2023	MAIRIE CLIMATISATION LOCAL NOUVELLE BAIE	202300-21351-00454	9 820,22	0,00	15
01/12/2023	PISCINE MISE EN CONFORMITÉ LOI PIC DE LA DÉ	202300-21351-00456	7 948,76	0,00	15
01/12/2023	PISCINE MISE CONFORMITÉ CONDUIT DE FUMÉE D	202300-21351-00459	12 983,57	0,00	15
01/12/2023	COMMANDE POUR LE FORFAIT 4 POUR LE PILOTAGE D	202300-2152-00461	94 029,44	0,00	0
01/12/2023	MODULE DE COMMANDE DES LANTERNES ASSOCI ÉES AU FO	202300-2152-00462	58 135,61	0,00	0
01/12/2023	COMMANDE DE PANNEAUX POUR LA SIGNALISATION VERTICA	202300-215738-00452	201,55	0,00	1
01/12/2023	SENSATION SELON DEVIS N°DV18698	202300-21841-00431	1 764,00	0,00	10
01/12/2023	COMMANDE VESTIAIRE MATERNELLE PASTEUR	202300-21841-00436	482,76	0,00	1
01/12/2023	COMMANDE MOBILIER DEVIS N°COL230701753 ST EX PRIM	202300-21841-00443	5 419,81	0,00	10
01/12/2023	ACQUISITION TELEPHONES PORTABLES GSM	202300-2185-00446	917,73	0,00	1
01/12/2023	MEUBLE ET BACS CRECHE POM CANNELLE	202300-2188-00444	246,94	0,00	1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
01/12/2023	CHANGEMENT COMPLET DE LA SONORISATION DU TGB	202300-2188-00445	43 335,12	0,00	10
05/12/2023	CORRENCON TRAVAUX URGENCE BATIMENT ANNEXE TRAVAUX	202300-21318-00463	20 437,92	0,00	0
08/12/2023	PLANTATION ARBRES	202300-2128-00468	13 154,38	0,00	30
08/12/2023	CORRENCON - TRAVAUX D'URGENCE BATIMENT ANNEXE - MI	202300-21318-00464	2 353,20	0,00	0
08/12/2023	SUIVIE DE TRAVAUX DIAGNOSTIC ET ASSIS TANCE TEC	202300-21318-00465	1 288,80	0,00	0
08/12/2023	CORRENCON : TRAVAUX D'URGENCE LOGEMENTS DE L'ANNEX	202300-21318-00466	4 320,00	0,00	0
08/12/2023	MISSION DE COORDINATION SUIVANT ARBITRAGE DU 20/10	202300-21318-00467	8 880,00	0,00	0
08/12/2023	ACHAT MOBILIER POUR L ADL FOCH E	202300-21841-00470	3 085,50	0,00	10
08/12/2023	FAUTEUIL SOLO	202300-21848-00476	212,69	0,00	1
08/12/2023	TROMBONE TENOR SHIRES	202300-2188-00474	2 888,50	0,00	10
08/12/2023	COUPE PAIN	202300-2188-00478	8 627,32	0,00	10
08/12/2023	ARMOIRE FROIDE FOCH P ET LINGERIE	202300-2188-00479	3 801,56	0,00	10
08/12/2023	COMMANDE ARMOIRE STOCKAGE INOX VASSELLE ECOLE	202300-2188-00480	5 754,67	0,00	10
11/12/2023	ACQUISITION LICENCES BUSINESS OBJECT SELON DEVIS	202300-2051-00481	3 240,00	0,00	2
11/12/2023	COMMANDE VASSELLE ECOLE	202300-2188-00482	67,20	0,00	1
14/12/2023	ACQUISITION LICENCES BUSINESS OBJECT	202300-2051-00484	831,60	0,00	1
14/12/2023	COMMANDE VITRINE ELEMENTAIRE SAINT EXUPERY	202300-21841-00485	274,38	0,00	1
15/12/2023	IDPLU OXALIS	202300-2051-00483	1 056,00	0,00	2
15/12/2023	URGENCE CHÂTEAU SEIGNEURIAL ACHAT D'EXTINCTEURS DE	202300-2158-00486	1 812,34	0,00	15
15/12/2023	ACQUISITION DE DEUX ORDINATEURS PORTABLE + DOCKDGA	202300-21838-00487	3 841,08	0,00	5
15/12/2023	ACQUISITION MATERIELS INFORMATIQUES POUR LE RPE SE	202300-21838-00489	2 014,84	0,00	5
16/12/2023	TRAVEAUX EN REGIE 2023	202300-21311-00493	5 068,84	0,00	0
16/12/2023	TRAVEAUX EN REGIE 2023	202300-21312-00494	9 271,32	0,00	0
16/12/2023	TRAVEAUX EN REGIE 2023	202300-21314-00496	15 691,01	0,00	0
16/12/2023	TRAVEAUX EN REGIE 2023	202300-21316-00497	339,48	0,00	0
16/12/2023	TRAVEAUX EN REGIE 2023	202300-21318-00498	3 108,98	0,00	0
16/12/2023	TRAVEAUX EN REGIE 2023	202300-2188-00492	26 515,83	0,00	1
18/12/2023	ACQUISITION 39/45 AVENUE DE ROSNY (202200-21318-00793)	20170479	77 400,00	0,00	0
19/12/2023	ACHAT D'UNE NOUVELLE LAVEUSE COMPACTE DIESEL CITYL	202300-21828-00499	222 953,04	0,00	8
31/12/2023	GYMNASE PANDRAUD LOGEMENT GARDIEN REMPLACEMENT DE (2023-21314-0512)	2023-21314-0249	4 806,00	0,00	0
31/12/2023	BLOCS BÉTON (2023-2152-0508)	2023-2152-0245	5 349,60	0,00	0
31/12/2023	REMPACEMENT DU CONTROLEUR DES FEUX TRICOLORES GÉN (2023-2152-0511)	2023-2152-0248	6 502,60	0,00	0
31/12/2023	POSE NOUVEAU HYDRANT (2023-21568-0506)	2023-21568-0243	9 850,15	0,00	8
31/12/2023	2 VÉHICULES NEUFS ZERO MOTORCYCLE DS 14.4KW / 1KW (2023-21828-0504)	2023-21828-0241	34 071,30	0,00	5
31/12/2023	FOURNITURES ET INSTALLATION ENI 86 POUCES SELON DE (2023-21831-0510)	2023-21831-0247	74 676,43	0,00	5
31/12/2023	ACQUISITION MATERIELS INFORMATIQUES POUR LE RPE SE (2023-21838-0509)	2023-21838-0246	200,17	0,00	1
31/12/2023	COMMANDE MOBILIER ECOLE MATERNELLE GALLIENI (2023-21841-0500)	2023-21841-0237	3 640,54	0,00	10
31/12/2023	FOURNITURE ET INSTALLATION DE 6 TELEPHONES IP (2023-2185-0502)	2023-2185-0242	3 008,16	0,00	5
31/12/2023	ACHAT POTEAUX DE VOLLEYBALL GYMNASSE MIMOUN (2023-2188-0503)	2023-2188-0240	2 820,00	0,00	8
31/12/2023	RUCHER PARC DE LA GARENNE (2023-2188-0516)	2023-2188-0253	5 403,79	0,00	8

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES

IV

B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							777 186,03	519 322,02	
Cessions à titre onéreux							777 186,03	519 322,02	
27/02/2023	MASTER COMBI L2H2 DM703BK (202100-2182-00463)	31/12/2014	23 807,15	5	23 807,15	0,00	23 807,15	23 807,15	0,00
17/03/2023	BALAYEUSE RAVO C1020819 (202100-2182-00226)	31/12/2013	134 932,00	8	134 932,00	0,00	2 601,04	2 601,04	0,00
17/03/2023	Minibus Ford Transit 8 CV 8420 ZW 93 (202100-2182-00503)	01/01/2007	19 240,88	5	19 240,88	0,00	19 240,88	19 240,88	0,00
17/03/2023	Renault Kangoo 7 CV 818 ADC 93 (202100-2182-00509)	01/01/2007	10 636,12	5	10 636,12	0,00	10 636,12	10 636,12	0,00
17/03/2023	Désherbeuse (2495)	19/07/2018	4 300,80	8	1 875,80	2 425,00	4 300,80	1 875,80	0,00
05/06/2023	Ford Transit 7 CV 8458 ZX 93 (202100-2182-00495)	01/01/2006	22 795,10	5	22 795,10	0,00	22 795,10	22 795,10	0,00
11/07/2023	Echafaudage télescopique selon devis n D-202010042 (2021-2158-0678)	17/12/2020	2 493,60	8	1 706,40	787,20	2 493,60	1 706,40	0,00
05/12/2023	MERCEDES SPRINTER CITY DV-465-RJ (1267)	31/12/2015	172 968,00	8	151 347,00	21 621,00	172 968,00	151 347,00	0,00
05/12/2023	VEHICULE MERCEDES SPRINTER CN092QS (202100-2182-00548)	31/12/2012	161 460,00	5	161 460,00	0,00	161 460,00	161 460,00	0,00
06/12/2023	MOBILIER ECOLE LAMARTINE 2017 (2021-2184-0588)	03/04/2017	2 484,40	5	500,40	1 984,00	2 484,40	500,40	0,00
06/12/2023	LAVEUSE CITY DES TROTTOIRS (2021-2188-0587)	01/01/1994	18 784,87	1	18 794,87	-10,00	18 784,87	18 794,87	0,00
28/12/2023	ACQUISITION 1 AVENUE FRANKLIN (1154)	26/07/2021	217 000,00	15	14 466,67	202 533,33	217 000,00	14 466,67	0,00
28/12/2023	FRAIS AGENCE A LA CHARGE ACQUEREUR SUITE ACQUISITI (1155) [P]	26/07/2021	21 000,00	15	1 400,00	19 600,00	0,00	-19 600,00	0,00
28/12/2023	ACHAT POSTE AUDIO ADL MONTGOLFIER (2018-2188-0001)	28/03/2018	175,00	1	0,00	175,00	175,00	0,00	0,00
28/12/2023	FRAIS DE NOTAIRE SUITE ACQUISITION 1 AVENUE FRANKL [P]	29/09/2022	3 137,04	15	0,00	3 137,04	0,00	-3 137,04	0,00
28/12/2023	ACQUISITION 3 AVENUE DE CHANZY (2023-2138-0507)	16/08/1978	1,00	1	1,00	0,00	99 200,00	99 200,00	0,00
31/12/2023	MOBILIER FOCH 2 (2021-2184-0589)	16/06/2017	1 527,47	10	611,00	916,47	1 527,47	611,00	0,00
12/01/2024	1 pied à coulisse - 1 repousse cardans hydraulique (1177)	05/04/2017	1 339,20	15	446,40	892,80	1 339,20	446,40	0,00
12/01/2024	MOBILIER SALLE DE JEUX CRECHE (2018-2184-0002)	24/05/2012	199,00	1	199,00	0,00	199,00	199,00	0,00

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
12/01/2024	KARCHER MURAL HDS12/14 OPTIONS POUR LE CTM (202100-2158-00580)	05/04/2017	105,60	1	105,60	0,00	105,60	105,60	0,00
12/01/2024	Renault Kangoo 7 CV 824 ADC 93 (202100-2182-00510)	01/01/2007	10 636,12	5	10 636,12	0,00	10 636,12	10 636,12	0,00
18/01/2024	Auto laveuse SC 401 (2019)	08/03/2019	5 431,68	10	1 629,51	3 802,17	5 431,68	1 629,51	0,00
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	B13

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	118 840,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	421 458,26
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	197 513,89

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	B14

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	<i>Immobilisations incorporelles</i>	0,00
21	<i>Immobilisations corporelles</i>	0,00
23	<i>Immobilisations en cours</i>	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	<i>Travaux en régie</i>		0,00
722	<i>Immobilisations corporelles</i>		59 995,56
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	B14

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	47 215 580,28
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		147 858,00	I 146 109,16
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		132 266,00	132 265,60
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	132 266,00	132 265,60
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		15 592,00	13 843,56
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10222	FCTVA	1 508,00	1 507,03
10226	Taxe d'aménagement	2 494,00	746,53
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	11 590,00	11 590,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	146 109,16	7 394 127,24	1 226 337,13	8 766 573,53

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 281 051,89	III 3 527 887,29
Ressources propres externes de l'année (a)		903 800,00	963 408,29
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	800 000,00	816 212,84
10226	Taxe d'aménagement (2)	100 000,00	147 195,45
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	3 800,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		4 377 251,89	2 564 479,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2804182	<i>Autres org pub - Bât. et installations</i>	38 000,00	38 000,34
2804183	<i>Autres org pub-Proj infrastruct int nat.</i>	2 000,00	2 000,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	338 705,00	343 985,51
28088	<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	21 400,00	23 215,83
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	40 316,00	0,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	196 737,00	237 053,00
281321	<i>Immeubles de rapport</i>	130 236,00	130 236,00
281351	<i>Bâtiments publics</i>	659 110,00	659 109,78
28138	<i>Autres constructions</i>	80 559,00	80 559,00
28148	<i>Construct° sol autrui - Autres construct</i>	52 022,00	52 022,00
281531	<i>Réseaux d'adduction d'eau</i>	9 015,00	9 015,00
281532	<i>Réseaux d'assainissement</i>	9 557,00	9 557,00
281534	<i>Réseaux d'électrification</i>	2 311,00	2 311,00
281538	<i>Autres réseaux</i>	46 153,00	46 153,00
281568	<i>Autre matériel, outillage incendie</i>	53 492,00	53 988,28

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	15 280,00	15 997,39
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	29 631,00	31 000,79
281828	Autres matériels de transport	224 580,00	196 913,08
281831	Matériel informatique scolaire	69 786,00	70 912,18
281838	Autre matériel informatique	166 529,00	175 125,59
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	40 172,00	41 577,26
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	95 694,00	95 965,52
28185	Matériel de téléphonie	9 179,00	9 180,62
28188	Autres immo. corporelles	234 015,00	240 600,83
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	118 840,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 693 932,89	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 527 887,29	3 183 940,83	0,00	7 977 810,28	14 689 638,40

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 8 766 573,53
Ressources propres disponibles	IV 14 689 638,40
Solde	V = IV - II (5) 5 923 064,87

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D10

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D10

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D11

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	92 700,00	0,00	51,32	51,32	47 574,00	-3,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 35

SEANCE DU 5 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le cinq avril, à dix-sept heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le vendredi 29 mars 2024, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur BLUTEAU Jean-Michel, Maire de Villemomble.

Présents : M. BLUTEAU Jean-Michel, Maire, Mme PAOLANTONACCI Pascale, M. PRINCE Patrick, Mme LECOEUR Anne, M. MAHMOUD Riad, Mme HECK Isabelle, M. MALLET Eric, M. GERBAUD Jean-Christophe, Mme FITAMANT Patricia, Mme POLONI Françoise, Mme SERONDE Françoise, Mme VENACTER Jeannine, M. ACQUAVIVA Jules François, M. ROLLAND Guy, Mme CÉDÉCIAS Arlette, Mme LEFEBVRE Concetta, M. FITAMANT Alain, M. AVRAMOVIC Jovan, Mme BERGOUGNIOU Françoise, M. CALMÉJANE Patrice, Mme POCHON Elisabeth, M. MINETTO Jean-Marc, M. KALANYAN Aram, M. LABRO Philippe, M. BIYOUKAR Lahoussaine, Mme MÉLART Laurence, M. BANCEL Nathanaël, Mme BLANCO Nathalie.

Absents, représentés : M. BOULON Alex représenté par M. FITAMANT Alain, M. ZARLOWSKI Serge représenté par M. MAHMOUD Riad, M. LE MASSON Gilbert représenté par M. CALMÉJANE Patrice, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR Thibaud représenté par M. KALANYAN Aram, Mme LEFEVRE Laura représentée par Mme BERGOUGNIOU Françoise.

Absente : Mme VERBEQUE Sandrine.

Absent : M. HADAD Hubert.

Secrétaire de séance : M. MAHMOUD Riad.

Les conseillers présents au nombre de 28, représentent la majorité des membres en exercice, le quorum est atteint et le conseil peut valablement délibérer.

N°3

OBJET : Affectation du résultat 2023

[Nomenclature "Actes" : 7.1 Decisions budgetaires]

LE CONSEIL,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2121-29, donnant compétence au Conseil municipal pour régler les affaires de la Commune,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57,

VU la délibération de la présente séance approuvant le compte de gestion 2023 pour la Ville de Villemomble,

VU la délibération de la présente séance approuvant le compte administratif 2023 pour la Ville de Villemomble,

VU sa présentation en Commission des finances en date du 27 mars 2024,





DELIBERE

à la majorité par 22 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, M. PRINCE, M. MAHMOUD, Mme HECK, M. MALLET, M. GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mme POLONI, Mme SERONDE, Mme VENACTER, M. ACQUAVIVA, M. ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, Mme LEFEBVRE, M. FITAMANT, M. AVRAMOVIC, M. LABRO, Mme MÉLART, Mme BLANCO) et 11 voix contre (celles de Mme LECOEUR, Mme BERGOUGNIOU, M. LE MASSON, M. CALMÉJANE, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, Mme POCHON, M. MINETTO, M. KALANYAN, M. BIYOUKAR, M. BANCEL)

ARTICLE 1^{er} : CONSIDERANT les résultats 2023 comme suit :

Soit un **excédent de la section de fonctionnement** de 782 006,50 euros
Soit un **excédent de la section d'investissement** de 2 792 108,84 euros

Résultats cumulés au 31/12/2023 :

Cumul de fonctionnement (excédent) : 5 729 561,72 euros
Cumul d'investissement (excédent) : 1 565 771,71 euros

Restes à réaliser :

Dépenses 7 394 127,24 euros
Recettes 3 183 940,83 euros
Solde **- 4 210 186,41 euros**

Soit un besoin de financement pour la section d'investissement de :

Section d'investissement (excédent) : 1 565 771,71 euros
Solde des restes à réaliser : - 4 210 186,41 euros
Besoin de financement - 2 644 414,70 euros

ARTICLE 2 : DECIDE de l'affectation suivante :

Mise en réserve au compte 1068 (investissement) 2 644 414,70 euros
D'affecter l'excédent de fonctionnement au compte 002 3 085 147,02 euros

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montreuil par courrier, 7 rue Catherine Puig – 93558 MONTREUIL Cedex ou par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois suivant les formalités de rendu exécutoire.





Et ont signé MM. les membres présents,
pour extrait conforme,
le Maire,
Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis,



Jean-Michel BLUTEAU





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 35

SEANCE DU 5 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le cinq avril, à dix-sept heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le vendredi 29 mars 2024, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur BLUTEAU Jean-Michel, Maire de Villemomble.

Présents : M. BLUTEAU Jean-Michel, Maire, Mme PAOLANTONACCI Pascale, M. PRINCE Patrick, Mme LECOEUR Anne, M. MAHMOUD Riad, Mme HECK Isabelle, M. MALLET Eric, M. GERBAUD Jean-Christophe, Mme FITAMANT Patricia, Mme POLONI Françoise, Mme SERONDE Françoise, Mme VENACTER Jeannine, M. ACQUAVIVA Jules François, M. ROLLAND Guy, Mme CÉDÉCIAS Arlette, Mme LEFEBVRE Concetta, M. FITAMANT Alain, M. AVRAMOVIC Jovan, Mme BERGOUGNIOU Françoise, M. CALMÉJANE Patrice, Mme POCHON Elisabeth, M. MINETTO Jean-Marc, M. KALANYAN Aram, M. LABRO Philippe, M. BIYOUKAR Lahoussaine, Mme MÉLART Laurence, M. BANCEL Nathanaël, Mme BLANCO Nathalie.

Absents, représentés : M. BOULON Alex représenté par M. FITAMANT Alain, M. ZARLOWSKI Serge représenté par M. MAHMOUD Riad, M. LE MASSON Gilbert représenté par M. CALMÉJANE Patrice, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR Thibaud représenté par M. KALANYAN Aram, Mme LEFEVRE Laura représentée par Mme BERGOUGNIOU Françoise.

Absente : Mme VERBEQUE Sandrine.

Absent : M. HADAD Hubert.

Secrétaire de séance : M. MAHMOUD Riad.

Les conseillers présents au nombre de 28, représentent la majorité des membres en exercice, le quorum est atteint et le conseil peut valablement délibérer.

N°4	OBJET : Modification des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP) - Opération "Cœur de Ville" [Nomenclature "Actes" : 7.1 Decisions budgetaires]
------------	--

LE CONSEIL,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2121-29, donnant compétence au Conseil municipal pour régler les affaires de la Commune,

VU les articles L.2311-3 et R 2311-9 du Code général des collectivités territoriales qui disposent que les dotations affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et de crédits de paiement (AP/CP) relatives notamment aux travaux à caractère pluriannuel,

Vu la délibération n° 6 du 6 avril 2023 concernant l'ouverture de l'autorisation de programme et crédit de paiement n° 1 « Cœur de Ville »,

VU le budget primitif de l'exercice 2024,

VU la présentation en Commission des finances en date du 27 mars 2024,

CONSIDERANT que les travaux afférents à l'opération « Cœur de Ville » revêtent un caractère pluriannuel et fait l'objet d'une autorisation de programme et de crédits de paiement répartie sur les différents exercices concernés,

CONSIDERANT qu'il convient de réajuster la répartition de l'enveloppe des travaux sur les exercices 2024, 2025 et 2026,





DELIBERE

à la majorité par 22 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, M. PRINCE, M. MAHMOUD, Mme HECK, M. MALLET, M. GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mme POLONI, Mme SERONDE, Mme VENACTER, M. ACQUAVIVA, M. ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, Mme LEFEBVRE, M. FITAMANT, M. AVRAMOVIC, M. LABRO, Mme MÉLART, Mme BLANCO) et 11 voix contre (celles de Mme LECOEUR, Mme BERGOUGNIOU, M. LE MASSON, M. CALMÉJANE, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, Mme POCHON, M. MINETTO, M. KALANYAN, M. BIYOUKAR, M. BANCEL)

ARTICLE 1^{er} : DECIDE la modification de l'Autorisation de Programme et de la nouvelle répartition des crédits pour la réalisation de l'opération « Cœur de ville » d'un montant de 5 846 460€ TTC pour le financement des travaux y afférents, comme suit :

N° de l'autorisation de programme (AP)	OPERATION (TTC)	Montat de l'Autorisation de Programme (AP)	Crédits de Paiement (CP) 2023	Crédits de Paiement (CP) 2024	Crédits de Paiement (CP) 2025	Crédits de Paiement (CP) 2026
001	Cœur de Ville Montant total des travaux - Délibération de 2023	5 846 460 €	150 000 €	2 000 000 €	2 000 000 €	1 696 460 €
001	Cœur de Ville Montant total des travaux - Modification de la répartition	5 846 460 €	146 776 €	605 000 €	3 086 900 €	2 004 560 €

ARTICLE 2 : PRECISE que la somme de 3 224 € TTC non consommée sur l'exercice 2023 et reportée sur l'enveloppe montant total de 605 000 € TTC sur l'exercice 2024.

ARTICLE 3 : DIT que les dépenses en résultant seront inscrites aux budgets des exercices concernés.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montreuil par courrier, 7 rue Catherine Puig – 93558 MONTREUIL Cedex ou par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois suivant les formalités de rendu exécutoire.

Et ont signé MM. les membres présents,
pour extrait conforme,
le Maire,
Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis,




Jean-Michel BLUTEAU





PROGRAMME FONCTIONNEL ET TECHNIQUE

MARCHE PUBLIC DE MAITRISE D'ŒUVRE

**Mission de maitrise d'œuvre pour le projet
d'aménagement des espaces publics du Cœur de
Ville de Villemomble**

Maître d'ouvrage
MAIRIE DE VILLEMOMBLE
13 bis rue d'Avron
93250 VILLEMOMBLE

SOMMAIRE

1. Présentation du Cœur de Ville	3
1.1. Le contexte de l'opération.....	3
1.2. Le Cœur de Ville.....	3
1.3. Les orientations et enjeux du projet	6
2. Programmation des espaces publics	7
3. Découpage de l'opération	8
4. Identification des intervenants	9
5. Définition des missions confiées à la maîtrise d'œuvre	9
6. Enveloppe de travaux.....	10
7. Calendrier prévisionnel indicatif	10
8. Compétences requises	10

1. Présentation du Cœur de Ville

1.1. Le contexte de l'opération

La municipalité de Villemomble a engagé sur ce présent mandat une réflexion sur l'attractivité commerciale des différentes centralités de la commune, et notamment le secteur Outrebon - Cœur de Ville, le secteur Epoque (situé à l'est de la commune), le secteur le long de la RD302 (traversant la commune d'est en ouest) et le secteur des Coquetiers (situé à l'ouest de la commune).

A cette fin, une première étude a été confiée au cabinet Bérénice en 2021 afin de dresser un état des lieux des commerces existants, de lister les enjeux d'action pour la municipalité et de proposer des modalités de mise en œuvre. Cette étude a été complétée par une seconde, confiée à l'agence Particules pour étudier les possibilités de mutation de l'espace public et accompagner le renouvellement de l'offre commerciale ; cette seconde étude s'est focalisée sur les secteurs comportant des enjeux d'évolution de l'espace public et des possibilités d'actions à court terme, et notamment le secteur du Cœur de Ville.

1.2. Le Cœur de Ville

Le Cœur de Ville se dessine autour d'un triangle formé par l'avenue du Raincy, l'avenue Outrebon et la Grande Rue, et s'étend de la gare du Raincy – Villemomble – Montfermeil au château de Villemomble. Il s'agit d'un secteur très dense de la ville où sont implantés des collectifs avec des commerces ou services en rez-de-chaussée, participant à la dynamisation du quartier et à son caractère de centralité, renforcé par la présence d'équipements publics divers.



Localisation du Cœur de Ville

Le projet de réaménagement du Cœur de Ville porte sur les espaces publics décrit ci-après :

- L'avenue Outrebon : axe central de la commune traversant le Cœur de Ville, elle relie trois places entre elles : la place de la gare, la place de la Résistance et la place Emile Ducatte devant le château de Villemomble. Cet axe assure également la jonction entre la RD302 (axe routier majeur qui traverse la commune d'est en ouest) et la gare. L'avenue Outrebon est une route départementale en sens unique avec stationnement bilatéral sur la quasi-totalité de son linéaire. L'avenue supporte un trafic important VL, PL et bus. Sa configuration actuelle n'est pas adaptée à son contexte commerçant (peu de place est laissée aux piétons) et à sa place d'entrée de ville depuis la gare ou depuis Le Raincy (manque d'aménagements qualitatifs mettant en valeur l'entrée de ville et reflétant l'identité de la ville).



Avenue Outrebon

- La place de la gare : située au nord de la commune, elle est le point d'entrée de Villemomble depuis Le Raincy. Elle permet également l'accès à la gare RER du Raincy-Villemomble-Montfermeil. Aménagée plus comme un giratoire routier que comme une véritable place d'entrée ville, la voiture y est omniprésente (circulation et stationnement) et peu de place est laissée aux piétons et aux mobilités actives. Les aménagements sont peu lisibles et peu mis en valeur, malgré la présence d'un îlot central végétalisé, relativement restreint.



Place de la gare

- Le boulevard Carnot : il s'agit d'une voie étroite en sens unique qui dessert notamment l'entrée du bâtiment voyageurs de la gare côté Villemomble. Elle présente également un aspect très routier, et l'entrée de la gare est peu marquée.



Boulevard Carnot

- La place de la Résistance : cette place piétonne en triangle à la jonction entre l'avenue Outrebon et l'avenue de la République accueille le marché deux fois par semaine. Il s'agit de l'une des grandes centralités de la ville les jours de marché. En dehors des jours de marché, la place est peu utilisée, par manque d'usages réellement définis. Malgré ses matériaux qualitatifs, la place présente un aspect vieillissant et est peu mise en valeur.



Place de la Résistance

- L'avenue de la République : il s'agit d'une voie en sens unique qui longe la place de la Résistance et qui la relie au square Charles de Gaulle. Elle donne accès au parking de surface République, et dispose également de stationnement longitudinal réglementé. Les jours de marché, l'avenue est piétonnisée.



Avenue de la République

- La rue Montel : il s'agit d'une jonction piétonne entre l'avenue Outrebon et l'avenue du Raincy. Malgré ses matériaux qualitatifs et ses aménagements paysagers en bac, elle revêt aujourd'hui un aspect vieillissant peu attractif.



Rue Montel

- Le carrefour Charles de Gaulle : Situé à l'extrémité de l'avenue de la République, il s'agit d'un nœud routier qui permet l'accès à plusieurs équipements publics. Les emprises routières y sont disposées.



Carrefour Charles de Gaulle

- La place Emile Ducatte : située devant le Château de Villemonble, cette place est aménagée à la fois comme un square linéaire sur ses parties latérales, et comme un parking de surface sur sa partie centrale. La place dispose de bons atouts en termes d'aménagements paysagers mettant en valeur la perspective sur le Château avec ses alignements d'arbres latéraux.



Place Emile Ducatte

1.3. Les orientations et enjeux du projet

L'étude de diagnostic et de programmation menée par l'agence Particules a permis de mettre en lumière les grands enjeux du réaménagement des espaces publics du cœur de Ville à savoir :

- **Valoriser les trois places du Cœur de Ville :**
 - Redonner à la place de la gare son caractère de place et marquer son rôle d'entrée de ville, en limitant la place de la voiture (voie de circulation et stationnement), en renforçant la lisibilité des espaces et l'accès à la gare et en mettant en valeur la place par des aménagements qualitatifs et paysagers
 - Valoriser la place de la Résistance pour permettre des usages en dehors des jours de marché, avec la création d'un équipement de type brasserie qui anime la place, avec la suppression du stationnement longitudinal pour renforcer son caractère piéton, et avec la création d'aménagements paysagers incitant à d'autres usages (lieu de rencontre et d'échange, lieu de repos, ...) tout en permettant la tenue du marché deux fois par semaine
 - Redonner une centralité à la place Emile Ducatte et en faire un lieu de repère d'entrée du centre-ville, propice à la rencontre mais également un lieu propice au repos et à la flânerie à proximité de l'un des monuments les plus remarquables de la ville
- **Créer des continuités piétonnes** entre l'avenue de la République et l'avenue du Raincy, avec la création d'un plateau piéton à l'extrémité de la place de la Résistance, assurant la liaison avec la rue Montel

- **Apaiser les circulations**, y compris sur les carrefours tels que le rond-point du Général de Gaulle, avec la réduction des largeurs de voirie au profit des espaces piétonniers
- **Mettre en valeur de manière générale les espaces publics pour marquer le caractère de Cœur de Ville** pour en améliorer l'attractivité et redynamiser l'activité commerciale

2. Programmation des espaces publics

La présente mission de maîtrise d'œuvre porte sur :

- **La requalification de l'avenue Outrebon :**
 - Diminution de la voie de circulation
 - Elargissement des trottoirs
 - Réorganisation du stationnement
 - Rénovation des infrastructures
 - Végétalisation de la rue
- **La réaménagement de la place de la gare :**
 - Marquer l'entrée de ville
 - Diminution de la voie de circulation
 - Elargissement des trottoirs
 - Rénovation des infrastructures
 - Végétalisation de la place
- **Le réaménagement des trottoirs sous les voies ferrées :**
 - Suppression du stationnement
 - Amélioration des continuités piétonnes
- **L'aménagement du boulevard Carnot** entre la place de la gare et l'entrée de la gare :
 - Marquer l'entrée de la gare
 - Améliorer la lisibilité des cheminements piétons
- **Le réaménagement de la place de la Résistance :**
 - Réaménagement général de la place pour permettre des usages en dehors des jours de marché, en lien avec le projet de brasserie en fond de parcelle
NB : le projet de brasserie ne fait pas partie de la présente opération.
 - Suppression du stationnement le long de la place
 - Réaménagement de l'implantation des étales de marché
 - Végétalisation de la place
 - Création d'un plateau traversant piéton de façade à façade faisant le lien entre l'avenue de la République et la rue Montel
 - Déplacement de la Stèle
- **La requalification de l'avenue de la République** entre la place de la Résistance et le rond-point du Général de Gaulle :
 - Diminution de la voie de circulation
 - Elargissement des trottoirs
 - Rénovation des infrastructures
 - Plantation d'arbres d'alignement
 - Réaménagement du parking République en parking paysager
 - Création d'une extension de parking sur une parcelle en cours d'acquisition par la ville, et aménagement en parking paysager

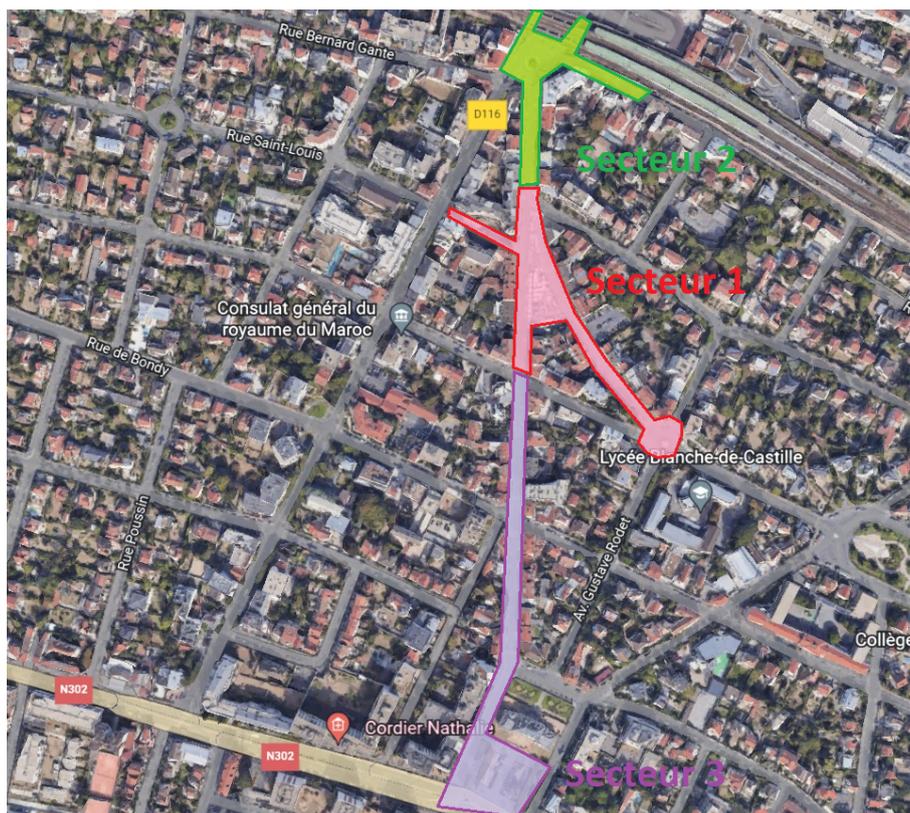
- **Le réaménagement de la rue Montel :**
 - Suppression de l'îlot central
 - Création d'aménagements paysagers
 - Rénovation des infrastructures
- **La requalification du rond-point du Général de Gaulle :**
 - Diminution des voies de circulation
 - Elargissement des trottoirs
 - Rénovation des infrastructures
 - Aménagement des continuités piétonnes
 - Création d'aménagements paysagers
 - Mise en valeur du square
- **Le réaménagement de la place Emile Ducatte :**
 - Suppression du stationnement
 - Aménagement d'un square paysager
 - Mise en valeur du Château
 - Aménagement des traversées de la Grande rue pour améliorer les continuités piétonnes

D'une manière générale, l'accent sera mis sur la qualité des espaces publics, non seulement en termes d'usages répondant aux différents besoins, mais également en termes de mise en valeur du Cœur de ville, par l'emploi de matériaux qualitatifs et la végétalisation au maximum des espaces publics. Le renouvellement du Cœur de ville doit permettre d'en améliorer l'attractivité pour redynamiser les commerces mais également de marquer l'identité de ville.

3. Découpage de l'opération

La municipalité souhaite engager d'abord une réflexion globale sur l'ensemble du périmètre pour assurer l'homogénéité du Cœur de Ville, puis réaliser successivement chaque secteur sur différents exercices budgétaires. Les espaces publics du Cœur de Ville ont donc été répartis en 3 secteurs par ordre de priorité d'aménagement :

- **Secteur 1 « Résistance »** constitué de la place de la Résistance, de l'avenue Outrebon longeant la place, de la rue Montel, de l'avenue de la République (entre l'avenue Outrebon et le rond-point Charles de Gaulle), du rond-point Charles de Gaulle, du parking de surface de l'avenue de la République (existant + extension)
- **Secteur 2 « Gare »** constitué de la place de la Gare, de l'avenue Outrebon (entre la place de la Gare et la place de la Résistance), du boulevard Carnot (entre la place de la Gare et l'entrée de la gare), des trottoirs sous l'ouvrage SNCF
- **Secteur 3 « Château »** constitué de l'avenue Outrebon (entre la place de la Résistance et la place Emile Ducatte), de la place Emile Ducatte, et de la traversée de la Grande rue au droit de la place Emile Ducatte



Localisation des trois secteurs

4. Identification des intervenants

Ce projet implique de travailler en étroite collaboration avec les différents exploitants ou maitrisés d'ouvrage en présence à savoir :

- Les différents services de la commune de Villemomble
- Le Conseil Départemental de Seine Saint Denis (DVD93)
- L'Architecte des Bâtiments de France
- Les différents concessionnaires et exploitants de réseaux

5. Définition des missions confiées à la maîtrise d'œuvre

Il s'agit d'une mission de maîtrise d'œuvre au sens de la loi relative à la maîtrise d'ouvrage publique (MOP) n°85-704 du 12 juillet 1985 relative à une opération de réalisation d'un projet urbain et paysager.

Les éléments de mission qui seront confiés au maître d'œuvre sont les suivants :

- **Mission de base :**
 - ESQ
 - AVP
 - PRO
 - ACT
 - VISA
 - DET
 - AOR
 - OPC

- **Missions complémentaires :**
 - o MC1 : Concertation
 - o MC2 : Coordination et gestion des interfaces avec le projet immobilier de la place de la Résistance (projet de brasserie)

Tranches	Missions
<u>Tranche Ferme</u>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ ESQ et AVP sur l'ensemble du périmètre ➤ PRO, ACT, VISA, DET, AOR, OPC sur le secteur 1 ➤ MC1 : Concertation sur l'ensemble du périmètre ➤ MC2 : Coordination et gestion des interfaces avec le projet immobilier de la place de la Résistance
<u>Tranche Optionnelle 1</u>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ PRO, ACT, VISA, DET, AOR, OPC sur le secteur 2
<u>Tranche Optionnelle 2</u>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ PRO, ACT, VISA, DET, AOR, OPC sur le secteur 3

6. Enveloppe de travaux

L'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux de l'opération Cœur de Ville est **4 872 050,00 € HT** dont :

- 2 212 800,00 € HT pour le secteur 1 – Résistance
- 997 650,00 € HT pour le secteur 2 – Gare
- 1 661 600,00 € HT pour le secteur 3 - Château

7. Calendrier prévisionnel indicatif

Notification de la mission de maîtrise d'œuvre : fin 2022 – début 2023

Etudes ESQ et AVP sur le périmètre global : 1^{er} trimestre 2023

Démarrage des travaux du secteur 1 : début 2024

8. Compétences requises

Le maître d'œuvre devra disposer des compétences suivantes :

- Voirie et réseaux divers (mandataire)
- Paysage Concepteur
- Urbanisme
- Gestion intégrée des eaux pluviales
- Conception Lumière
- Mobilité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 35

SEANCE DU 5 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le cinq avril, à dix-sept heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le vendredi 29 mars 2024, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur BLUTEAU Jean-Michel, Maire de Villemomble.

Présents : M. BLUTEAU Jean-Michel, Maire, Mme PAOLANTONACCI Pascale, M. PRINCE Patrick, Mme LECOEUR Anne, M. MAHMOUD Riad, Mme HECK Isabelle, M. MALLET Eric, Mme FITAMANT Patricia, Mme POLONI Françoise, Mme SERONDE Françoise, Mme VENACTER Jeannine, M. ACQUAVIVA Jules François, M. ROLLAND Guy, Mme CÉDÉCIAS Arlette, Mme LEFEBVRE Concetta, M. FITAMANT Alain, M. AVRAMOVIC Jovan, Mme BERGOUGNIOU Françoise, M. CALMÉJANE Patrice, Mme POCHON Elisabeth, M. MINETTO Jean-Marc, M. KALANYAN Aram, M. LABRO Philippe, M. BIYOUKAR Lahoussaine, Mme MÉLART Laurence, M. BANCEL Nathanaël, Mme BLANCO Nathalie.

Absents, représentés : M. BOULON Alex représenté par M. FITAMANT Alain, M. GERBAUD Jean-Christophe représenté par M. BLUTEAU Jean-Michel, M. ZARLOWSKI Serge représenté par M. MAHMOUD Riad, M. LE MASSON Gilbert représenté par M. CALMÉJANE Patrice, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR Thibaud représenté par M. KALANYAN Aram, Mme LEFEBVRE Laura représentée par Mme BERGOUGNIOU Françoise.

Absente : Mme VERBEQUE Sandrine.

Absent : M. HADAD Hubert.

Secrétaire de séance : M. MAHMOUD Riad.

Les conseillers présents au nombre de 27, représentent la majorité des membres en exercice, le quorum est atteint et le conseil peut valablement délibérer.

N°5

OBJET : Approbation du Budget Primitif de la Ville - Exercice 2024

[Nomenclature "Actes" : 7.1.1.1 approbation (budgets primitifs principaux et annexes)]

LE CONSEIL,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2121-29, donnant compétence au Conseil municipal pour régler les affaires de la commune,

VU le projet de Budget Primitif 2024 de la ville présenté par Monsieur le Maire,

VU la délibération n°1 du 8 mars 2024, actant un débat sur les orientations budgétaires concernant le budget primitif pour l'exercice 2024 s'est tenu à l'appui d'un rapport,

CONSIDERANT que la Commission des finances s'est tenue le 27 mars 2024,

ENTENDU l'exposé de Monsieur Guy ROLLAND, rapporteur,





DELIBERE

à la majorité par 22 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, M. PRINCE, M. MAHMOUD, Mme HECK, M. MALLET, M. GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mme POLONI, Mme SERONDE, Mme VENACTER, M. ACQUAVIVA, M. ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, Mme LEFEBVRE, M. FITAMANT, M. AVRAMOVIC, M. LABRO, Mme MÉLART, Mme BLANCO) et 11 voix contre (celles de Mme LECOEUR, Mme BERGOUGNIOU, M. LE MASSON, M. CALMÉJANE, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, Mme POCHON, M. MINETTO, M. KALANYAN, M. BIYOUKAR, M. BANCEL)

ARTICLE 1 : VOTE le Budget Primitif de l'exercice 2024 (opérations réelles plus opérations d'ordre) arrêté tant en recettes qu'en dépenses à :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	RECETTES
49 354 686 €	49 354 686 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES
17 509 092 €	17 509 092 €

Soit un total général de recettes et de dépenses égal à :

TOTAL	
DEPENSES	RECETTES
66 863 778 €	66 863 778 €

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, taux maximal autorisé.

ARTICLE 3 : PRECISE que Monsieur le Maire informera le Conseil municipal de ces mouvements de crédits dans le cadre du relevé de décisions lors de la plus proche séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montreuil par courrier, 7 rue Catherine Puig – 93558 MONTREUIL Cedex ou par l'application informatique Télécours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois suivant les formalités de rendu exécutoire.

Et ont signé MM. les membres présents,
pour extrait conforme,
le Maire,
Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis,




Jean-Michel BLUTEAU



REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus :
VILLEMOMBLE (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21930077900200

POSTE COMPTABLE : LE RAINCY

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Ville de Villemomble (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	29
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	30
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	31
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	32
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	35
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	38
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	43

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	46
A1.01 - Opérations non ventilables	49
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	50
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	53
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	54
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	55
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	58
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	61
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	64
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	65
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	68
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	70
A1.908 - Fonction 8 - Transports	73
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	77
A2.01 - Opérations non ventilables	79
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	80
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	86
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	87
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	88
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	93
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	98
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	101
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	102
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	103
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	106
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	108
A2.938 - Fonction 8 - Transports	111

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	115
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	119
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	120

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	121
B3.1 - Etat des provisions constituées	123
B3.2 - Etalement des provisions	125
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	126
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	127
B7.3 - Etat des emprunts garantis	128
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	138
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	139
B9 - Etat du personnel	141
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	149
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	150
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	151
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	152
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	153
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	154

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	30868

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	904.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1504.97
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1496.14
3	Dépenses d'équipement brut / population	304.04
4	Encours de dette / population (2) (3)	16.42
5	DGF / population	231.75
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	55.22
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	100.83
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	20.32
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	1.10
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-0.59

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont (4) **semi-budgétaire**

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	56 874 429,74	60 448 545,08	3 721 218,09	A1 7 295 333,43
Investissement	10 367 031,57	13 159 140,41 (3)	-1 226 337,13	A2 1 565 771,71
Fonctionnement	46 507 398,17	47 289 404,67 (4)	4 947 555,22	A3 5 729 561,72

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 7 394 127,24	III + IV 3 183 940,83	B1 -4 210 186,41
Investissement	I 7 394 127,24	III 3 183 940,83	B2 -4 210 186,41
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	3 085 147,02
Investissement	A2 + B2	-2 644 414,70
Fonctionnement	A3 + B3	5 729 561,72

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 7 394 127,24
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	301 020,73
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	668 000,00
21	Immobilisations corporelles (3)	3 146 931,75
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	3 278 174,76
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 3 183 940,83
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	3 183 940,83
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	10 114 964,98	12 759 379,68
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	7 394 127,24	3 183 940,83
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 565 771,71
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		17 509 092,22	17 509 092,22
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	49 354 686,02	46 269 539,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 3 085 147,02
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		49 354 686,02	49 354 686,02
TOTAL DU BUDGET (4)		66 863 778,24	66 863 778,24

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
001/2023	OPERATION COEUR DE VILLE	20, 23	751 775,85
TOTAL			751 775,85

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	751 775,85
----------------------	-------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	848 145,31	301 020,73	1 015 056,00	1 015 056,00	1 316 076,73
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	763 850,00	668 000,00	130 924,00	130 924,00	798 924,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	10 104 965,78	3 146 931,75	5 396 480,98	5 396 480,98	8 543 412,73
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	9 538 774,97	3 278 174,76	2 769 000,00	2 769 000,00	6 047 174,76
Total des dépenses d'équipement		21 255 736,06	7 394 127,24	9 311 460,98	9 311 460,98	16 705 588,22
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 002,00	0,00	37 750,00	37 750,00	37 750,00
13	Subventions d'investissement (3)	4 223,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	142 266,00	0,00	131 818,00	131 818,00	131 818,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	19 243,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des dépenses financières		169 734,00	0,00	184 568,00	184 568,00	184 568,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	7 000,00	0,00	20 870,00	20 870,00	20 870,00
Total des dépenses réelles d'investissement		21 432 470,06	7 394 127,24	9 516 898,98	9 516 898,98	16 911 026,22

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	71 590,00		86 591,00	86 591,00	86 591,00
041	Opérations patrimoniales (7)	180 000,00		511 475,00	511 475,00	511 475,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		251 590,00		598 066,00	598 066,00	598 066,00

TOTAL	21 684 060,06	7 394 127,24	10 114 964,98	10 114 964,98	17 509 092,22
--------------	----------------------	---------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 509 092,22
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	4 267 742,91	3 183 940,83	679 548,98	679 548,98	3 863 489,81
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	5 196 792,11	0,00	4 479 426,00	4 479 426,00	4 479 426,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		9 464 535,02	3 183 940,83	5 158 974,98	5 158 974,98	8 342 915,81
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	900 000,00	0,00	1 583 000,00	1 583 000,00	1 583 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	7 977 810,28	0,00	2 644 414,70	2 644 414,70	2 644 414,70
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	3 800,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	118 840,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		9 000 450,28	0,00	4 237 414,70	4 237 414,70	4 237 414,70
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	7 000,00	0,00	20 870,00	20 870,00	20 870,00
Total des recettes réelles d'investissement		18 471 985,30	3 183 940,83	9 417 259,68	9 417 259,68	12 601 200,51

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 693 932,89		132 700,00	132 700,00	132 700,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	2 564 479,00		2 691 600,00	2 691 600,00	2 691 600,00
041	Opérations patrimoniales (10)	180 000,00		517 820,00	517 820,00	517 820,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 438 411,89		3 342 120,00	3 342 120,00	3 342 120,00

TOTAL	22 910 397,19	3 183 940,83	12 759 379,68	12 759 379,68	15 943 320,51
--------------	----------------------	---------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 565 771,71
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 509 092,22
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	2 737 709,00
--	---------------------

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
- (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.
- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	12 599 728,00	0,00	11 853 722,02	11 853 722,02	11 853 722,02
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	25 263 282,00	0,00	25 654 440,00	25 654 440,00	25 654 440,00
014	Atténuations de produits	4 244 600,00	0,00	4 121 088,00	4 121 088,00	4 121 088,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	4 396 527,33	0,00	4 886 136,00	4 886 136,00	4 886 136,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		46 504 137,33	0,00	46 515 386,02	46 515 386,02	46 515 386,02
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		46 509 137,33	0,00	46 530 386,02	46 530 386,02	46 530 386,02

023	Virement à la section d'investissement (4)	1 693 932,89		132 700,00	132 700,00	132 700,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	2 564 479,00		2 691 600,00	2 691 600,00	2 691 600,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		4 258 411,89		2 824 300,00	2 824 300,00	2 824 300,00

TOTAL	50 767 549,22	0,00	49 354 686,02	49 354 686,02	49 354 686,02
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	49 354 686,02
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	159 000,00	0,00	237 000,00	237 000,00	237 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 332 870,00	0,00	4 154 300,00	4 154 300,00	4 154 300,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	5 271 512,00	0,00	5 271 512,00	5 271 512,00	5 271 512,00
731	Fiscalité locale	25 321 000,00	0,00	25 971 016,00	25 971 016,00	25 971 016,00
74	Dotations et participations (3)	10 094 532,00	0,00	9 928 305,00	9 928 305,00	9 928 305,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	568 490,00	0,00	600 815,00	600 815,00	600 815,00
Total des recettes de gestion courante		45 747 404,00	0,00	46 162 948,00	46 162 948,00	46 162 948,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		45 748 404,00	0,00	46 182 948,00	46 182 948,00	46 182 948,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	71 590,00		86 591,00	86 591,00	86 591,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		71 590,00		86 591,00	86 591,00	86 591,00

TOTAL	45 819 994,00	0,00	46 269 539,00	46 269 539,00	46 269 539,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 085 147,02
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	49 354 686,02
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 737 709,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	37 750,00	0,00	37 750,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	11 591,00	11 591,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	131 818,00	0,00	131 818,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	1 316 076,73	0,00	1 316 076,73
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	798 924,00	0,00	798 924,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	8 543 412,73	400 903,00	8 944 315,73
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	6 047 174,76	185 572,00	6 232 746,76
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	15 000,00	0,00	15 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	20 870,00	0,00	20 870,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		16 911 026,22	598 066,00	17 509 092,22
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE			0,00	
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			17 509 092,22	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	11 853 722,02		11 853 722,02
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	25 654 440,00		25 654 440,00
014	Atténuations de produits	4 121 088,00		4 121 088,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	4 886 136,00	0,00	4 886 136,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	15 000,00	0,00	15 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	2 691 600,00	2 691 600,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		132 700,00	132 700,00
Dépenses de fonctionnement – Total		46 530 386,02	2 824 300,00	49 354 686,02
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00	
				=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			49 354 686,02	

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 583 000,00	0,00	1 583 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	3 863 489,81	247 706,00	4 111 195,81
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 484 426,00	0,00	4 484 426,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	170 114,00	170 114,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	100 000,00	100 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	5 000,00	0,00	5 000,00
28	Amortissement des immobilisations		2 691 600,00	2 691 600,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	20 870,00	0,00	20 870,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		132 700,00	132 700,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		9 956 785,81	3 342 120,00	13 298 905,81

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 565 771,71
--	---------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	2 644 414,70
---------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 509 092,22
---	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	237 000,00		237 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 154 300,00		4 154 300,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		75 000,00	75 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	5 271 512,00		5 271 512,00
731	Fiscalité locale	25 971 016,00		25 971 016,00
74	Dotations et participations (8)	9 928 305,00		9 928 305,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	600 815,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	20 000,00	11 591,00	31 591,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		46 182 948,00	86 591,00	46 269 539,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 085 147,02
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	49 354 686,02
--	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		21 684 060,06	7 394 127,24	751 775,85	10 114 964,98	10 114 964,98	605 000,00	9 509 964,98	17 509 092,22
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	848 145,31	301 020,73	355 000,00	1 015 056,00	1 015 056,00	355 000,00	660 056,00	1 316 076,73
204	Subventions d'équipement versées (9)	763 850,00	668 000,00	0,00	130 924,00	130 924,00	0,00	130 924,00	798 924,00
21	Immobilisations corporelles	10 104 965,78	3 146 931,75	0,00	5 396 480,98	5 396 480,98	0,00	5 396 480,98	8 543 412,73
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	9 538 774,97	3 278 174,76	396 775,85	2 769 000,00	2 769 000,00	250 000,00	2 519 000,00	6 047 174,76
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		21 255 736,06	7 394 127,24	751 775,85	9 311 460,98	9 311 460,98	605 000,00	8 706 460,98	16 705 588,22
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 002,00	0,00		37 750,00	37 750,00		37 750,00	37 750,00
13	Subventions d'investissement	4 223,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	142 266,00	0,00		131 818,00	131 818,00		131 818,00	131 818,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	19 243,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		169 734,00	0,00	0,00	184 568,00	184 568,00	0,00	184 568,00	184 568,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	7 000,00	0,00	0,00	20 870,00	20 870,00	0,00	20 870,00	20 870,00
Total des dépenses réelles		21 432 470,06	7 394 127,24	751 775,85	9 516 898,98	9 516 898,98	605 000,00	8 911 898,98	16 911 026,22
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	71 590,00			86 591,00	86 591,00		86 591,00	86 591,00
041	Opérations patrimoniales (7)	180 000,00			511 475,00	511 475,00		511 475,00	511 475,00
Total des dépenses d'ordre		251 590,00			598 066,00	598 066,00		598 066,00	598 066,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	17 509 092,22
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		14 932 586,91	3 183 940,83	10 114 964,98	10 114 964,98	13 298 905,81
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 267 742,91	3 183 940,83	679 548,98	679 548,98	3 863 489,81
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	5 196 792,11	0,00	4 479 426,00	4 479 426,00	4 479 426,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		9 464 535,02	3 183 940,83	5 158 974,98	5 158 974,98	8 342 915,81
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	900 000,00	0,00	1 583 000,00	1 583 000,00	1 583 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 800,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	118 840,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 022 640,00	0,00	1 593 000,00	1 593 000,00	1 593 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	7 000,00	0,00	20 870,00	20 870,00	20 870,00
Total des recettes réelles		10 494 175,02	3 183 940,83	6 772 844,98	6 772 844,98	9 956 785,81
021	Virement de la section de fonctionnement	1 693 932,89		132 700,00	132 700,00	132 700,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	2 564 479,00		2 691 600,00	2 691 600,00	2 691 600,00
041	Opérations patrimoniales (6)	180 000,00		517 820,00	517 820,00	517 820,00
Total des recettes d'ordre		4 438 411,89		3 342 120,00	3 342 120,00	3 342 120,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	1 565 771,71
---	---------------------

Affectation au compte 1068 (8)	2 644 414,70
---------------------------------------	---------------------

Total des recettes d'investissement cumulées	17 509 092,22
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET									III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE									A1
Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		21 684 060,06	7 394 127,24	751 775,85	10 114 964,98	10 114 964,98	605 000,00	9 509 964,98	17 509 092,22
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	848 145,31	301 020,73	355 000,00	1 015 056,00	1 015 056,00	355 000,00	660 056,00	1 316 076,73
2031	Frais d'études	320 150,87	145 749,07		709 056,00	709 056,00	355 000,00	354 056,00	854 805,07
2033	Frais d'insertion	8 386,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	333 908,44	155 271,66		56 000,00	56 000,00	0,00	56 000,00	211 271,66
2088	Autres immobilisations incorporelles	185 700,00	0,00		250 000,00	250 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	763 850,00	668 000,00	0,00	130 924,00	130 924,00	0,00	130 924,00	798 924,00
204112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	0,00	0,00		120 924,00	120 924,00	0,00	120 924,00	120 924,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	763 850,00	668 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	668 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles	10 104 965,78	3 146 931,75	0,00	5 396 480,98	5 396 480,98	0,00	5 396 480,98	8 543 412,73
2112	Terrains de voirie	20 000,00	0,00		445 000,00	445 000,00	0,00	445 000,00	445 000,00
2115	Terrains bâtis	500 519,00	0,00		800 000,00	800 000,00	0,00	800 000,00	800 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	4 717,20	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	861 383,27	111 430,80		577 277,00	577 277,00	0,00	577 277,00	688 707,80
21311	Bâtiments administratifs	7 460,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
21313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	2 050,00	2 023,80		0,00	0,00	0,00	0,00	2 023,80
21314	Bâtiments culturels et sportifs	169 534,00	164 727,60		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	189 727,60
21316	Equipements du cimetière	5 515,20	5 515,20		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	40 515,20
21318	Autres bâtiments publics	437 626,36	210 718,03		224 212,15	224 212,15	0,00	224 212,15	434 930,18
21351	Bâtiments publics	1 601 649,98	351 038,85		1 333 584,00	1 333 584,00	0,00	1 333 584,00	1 684 622,85
2138	Autres constructions	150 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00		350 000,00	350 000,00	0,00	350 000,00	350 000,00
2152	Installations de voirie	3 030 925,91	798 332,73		727 500,00	727 500,00	0,00	727 500,00	1 525 832,73
21532	Réseaux d'assainissement	4 200,00	720,00		0,00	0,00	0,00	0,00	720,00
21538	Autres réseaux	499 992,00	176 229,36		0,00	0,00	0,00	0,00	176 229,36
21568	Autre matériel, outillage incendie	79 681,33	36 271,86		41 580,00	41 580,00	0,00	41 580,00	77 851,86
215738	Autre matériel et outillage de voirie	38 643,66	1 779,95		32 052,00	32 052,00	0,00	32 052,00	33 831,95
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLEMOMBLE - Ville de Villemomble - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	70 589,87	21 984,90		25 684,00	25 684,00	0,00	25 684,00	47 668,90
21621	Biens sous-jacents	1 600,00	975,00		0,00	0,00	0,00	0,00	975,00
217848	Autres matériels bureau, mobiliers (mad)	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
21828	Autres matériels de transport	428 027,36	42 486,54		49 400,00	49 400,00	0,00	49 400,00	91 886,54
21831	Matériel informatique scolaire	139 622,15	23 606,16		87 200,00	87 200,00	0,00	87 200,00	110 806,16
21838	Autre matériel informatique	1 011 449,76	574 282,13		356 200,00	356 200,00	0,00	356 200,00	930 482,13
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	74 290,47	8 402,87		33 210,00	33 210,00	0,00	33 210,00	41 612,87
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	98 723,92	65 365,98		77 301,83	77 301,83	0,00	77 301,83	142 667,81
2185	Matériel de téléphonie	5 810,00	82,27		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 082,27
2188	Autres immobilisations corporelles	860 954,34	550 957,72		116 280,00	116 280,00	0,00	116 280,00	667 237,72
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	9 538 774,97	3 278 174,76	396 775,85	2 769 000,00	2 769 000,00	250 000,00	2 519 000,00	6 047 174,76
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00		934 000,00	934 000,00	250 000,00	684 000,00	934 000,00
2313	Constructions	6 750 221,52	2 404 504,71		125 000,00	125 000,00	0,00	125 000,00	2 529 504,71
2315	Install., matériel et outill. technique	2 626 919,67	873 670,05		1 270 000,00	1 270 000,00	0,00	1 270 000,00	2 143 670,05
2316	Restaur. des biens histo. et culturels	0,00	0,00		440 000,00	440 000,00	0,00	440 000,00	440 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	161 633,78	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		21 255 736,06	7 394 127,24	751 775,85	9 311 460,98	9 311 460,98	605 000,00	8 706 460,98	16 705 588,22
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 002,00	0,00		37 750,00	37 750,00		37 750,00	37 750,00
10222	FCTVA	1 508,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
10226	Taxe d'aménagement	2 494,00	0,00		7 750,00	7 750,00		7 750,00	7 750,00
13	Subventions d'investissement	4 223,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	4 223,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	142 266,00	0,00		131 818,00	131 818,00		131 818,00	131 818,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
16818	Emprunts - Autres prêteurs	132 266,00	0,00		111 818,00	111 818,00		111 818,00	111 818,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	19 243,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	19 243,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		169 734,00	0,00	0,00	184 568,00	184 568,00	0,00	184 568,00	184 568,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	7 000,00	0,00	0,00	20 870,00	20 870,00	0,00	20 870,00	20 870,00
454110	DEPENSES	5 000,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
45810	OPERATIONS SOUS MANDAT DEPENSES	2 000,00	0,00		14 370,00	14 370,00	0,00	14 370,00	14 370,00
Total des dépenses réelles		21 432 470,06	7 394 127,24	751 775,85	9 516 898,98	9 516 898,98	605 000,00	8 911 898,98	16 911 026,22
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	71 590,00			86 591,00	86 591,00		86 591,00	86 591,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	11 590,00			11 591,00	11 591,00		11 591,00	11 591,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	1 686,00			1 686,00	1 686,00		1 686,00	1 686,00
139151	Subv. transf. GFP de rattachement	2 963,00			2 963,00	2 963,00		2 963,00	2 963,00
139158	Subv. transf. Autres groupements	6 941,00			6 942,00	6 942,00		6 942,00	6 942,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	60 000,00			75 000,00	75 000,00		75 000,00	75 000,00
21311	Bâtiments administratifs	5 068,84			0,00	0,00		0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	9 271,32			0,00	0,00		0,00	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	15 691,11			0,00	0,00		0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	339,48			0,00	0,00		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	3 108,98			0,00	0,00		0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	4,44			75 000,00	75 000,00		75 000,00	75 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	26 515,83			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	180 000,00			511 475,00	511 475,00		511 475,00	511 475,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00			55 855,00	55 855,00		55 855,00	55 855,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00			17 067,00	17 067,00		17 067,00	17 067,00
2138	Autres constructions	0,00			247 706,00	247 706,00		247 706,00	247 706,00

VILLEMOMBLE - Ville de Villemomble - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
21621	Biens sous-jacents	0,00			5 275,00	5 275,00		5 275,00	5 275,00
2313	Constructions	180 000,00			185 572,00	185 572,00		185 572,00	185 572,00
Total des dépenses d'ordre		251 590,00			598 066,00	598 066,00		598 066,00	598 066,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		14 932 586,91	3 183 940,83	10 114 964,98	10 114 964,98	13 298 905,81
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 267 742,91	3 183 940,83	679 548,98	679 548,98	3 863 489,81
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	497 731,25	497 731,25	0,00	0,00	497 731,25
13158	Subv. transf. Autres groupements	511 782,58	277 909,61	78 910,00	78 910,00	356 819,61
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	1 322 090,79	967 201,93	0,00	0,00	967 201,93
1322	Subv. non transf. Régions	1 279 061,04	1 267 061,04	0,00	0,00	1 267 061,04
1323	Subv. non transf. Départements	12 000,00	0,00	233 194,98	233 194,98	233 194,98
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	4 037,00	4 037,00	0,00	0,00	4 037,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00	155 006,00	155 006,00	155 006,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	300 000,00	170 000,00	112 438,00	112 438,00	282 438,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	341 040,25	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	5 196 792,11	0,00	4 479 426,00	4 479 426,00	4 479 426,00
1641	Emprunts en euros	5 196 792,11	0,00	4 479 426,00	4 479 426,00	4 479 426,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		9 464 535,02	3 183 940,83	5 158 974,98	5 158 974,98	8 342 915,81
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	900 000,00	0,00	1 583 000,00	1 583 000,00	1 583 000,00
10222	FCTVA	800 000,00	0,00	1 163 000,00	1 163 000,00	1 163 000,00
10226	Taxe d'aménagement	100 000,00	0,00	420 000,00	420 000,00	420 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 800,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	3 800,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	118 840,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 022 640,00	0,00	1 593 000,00	1 593 000,00	1 593 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	7 000,00	0,00	20 870,00	20 870,00	20 870,00
Total des recettes réelles		10 494 175,02	3 183 940,83	6 772 844,98	6 772 844,98	9 956 785,81
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	1 693 932,89		132 700,00	132 700,00	132 700,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)</i>	2 564 479,00		2 691 600,00	2 691 600,00	2 691 600,00
192	<i>Plus ou moins-values sur cession immo.</i>	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
2138	Autres constructions	0,00		0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00		0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00		0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	38 000,00		4 663,00	4 663,00	4 663,00
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	338 705,00		325 365,00	325 365,00	325 365,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	21 400,00		0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	40 316,00		0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	196 737,00		242 251,00	242 251,00	242 251,00
281321	Immeubles de rapport	130 236,00		130 238,00	130 238,00	130 238,00
281351	Bâtiments publics	659 110,00		717 432,00	717 432,00	717 432,00
28138	Autres constructions	80 559,00		80 567,00	80 567,00	80 567,00
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	52 022,00		52 025,00	52 025,00	52 025,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	9 015,00		9 017,00	9 017,00	9 017,00
281532	Réseaux d'assainissement	9 557,00		9 558,00	9 558,00	9 558,00
281534	Réseaux d'électrification	2 311,00		2 313,00	2 313,00	2 313,00
281538	Autres réseaux	46 153,00		46 167,00	46 167,00	46 167,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	53 492,00		51 166,00	51 166,00	51 166,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	15 280,00		20 669,00	20 669,00	20 669,00
281578	Autre matériel technique	0,00		249,00	249,00	249,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	29 631,00		32 855,00	32 855,00	32 855,00
281828	Autres matériels de transport	224 580,00		249 492,00	249 492,00	249 492,00
281831	Matériel informatique scolaire	69 786,00		62 092,00	62 092,00	62 092,00
281838	Autre matériel informatique	166 529,00		238 812,00	238 812,00	238 812,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	40 172,00		48 704,00	48 704,00	48 704,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	95 694,00		98 108,00	98 108,00	98 108,00
28185	Matériel de téléphonie	9 179,00		10 939,00	10 939,00	10 939,00
28188	Autres immo. corporelles	234 015,00		256 918,00	256 918,00	256 918,00
041	Opérations patrimoniales (9)	180 000,00		517 820,00	517 820,00	517 820,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00		247 706,00	247 706,00	247 706,00
2031	Frais d'études	0,00		170 114,00	170 114,00	170 114,00
2033	Frais d'insertion	80 000,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'ordre		4 438 411,89		3 342 120,00	3 342 120,00	3 342 120,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		50 767 549,22	0,00	0,00	49 354 686,02	49 354 686,02	0,00	49 354 686,02	49 354 686,02
011	Charges à caractère général (3)	12 599 728,00	0,00	0,00	11 853 722,02	11 853 722,02	0,00	11 853 722,02	11 853 722,02
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	25 263 282,00	0,00		25 654 440,00	25 654 440,00		25 654 440,00	25 654 440,00
014	Atténuations de produits	4 244 600,00	0,00		4 121 088,00	4 121 088,00		4 121 088,00	4 121 088,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	4 396 527,33	0,00	0,00	4 886 136,00	4 886 136,00	0,00	4 886 136,00	4 886 136,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		46 504 137,33	0,00	0,00	46 515 386,02	46 515 386,02	0,00	46 515 386,02	46 515 386,02
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		5 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
Total des dépenses réelles		46 509 137,33	0,00	0,00	46 530 386,02	46 530 386,02	0,00	46 530 386,02	46 530 386,02
023	Virement à la section d'investissement	1 693 932,89			132 700,00	132 700,00		132 700,00	132 700,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	2 564 479,00			2 691 600,00	2 691 600,00		2 691 600,00	2 691 600,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		4 258 411,89			2 824 300,00	2 824 300,00		2 824 300,00	2 824 300,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	49 354 686,02
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		45 819 994,00	0,00	46 269 539,00	46 269 539,00	46 269 539,00
013	Atténuations de charges (2)	159 000,00	0,00	237 000,00	237 000,00	237 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 332 870,00	0,00	4 154 300,00	4 154 300,00	4 154 300,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	5 271 512,00	0,00	5 271 512,00	5 271 512,00	5 271 512,00
731	Fiscalité locale	25 321 000,00	0,00	25 971 016,00	25 971 016,00	25 971 016,00
74	Dotations et participations (2)	10 094 532,00	0,00	9 928 305,00	9 928 305,00	9 928 305,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	568 490,00	0,00	600 815,00	600 815,00	600 815,00
Total des recettes de gestion des services		45 747 404,00	0,00	46 162 948,00	46 162 948,00	46 162 948,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	1 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des recettes réelles		45 748 404,00	0,00	46 182 948,00	46 182 948,00	46 182 948,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	71 590,00	0,00	86 591,00	86 591,00	86 591,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		71 590,00	0,00	86 591,00	86 591,00	86 591,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	3 085 147,02
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	49 354 686,02
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		50 767 549,22	0,00	0,00	49 354 686,02	49 354 686,02	0,00	49 354 686,02	49 354 686,02
011	Charges à caractère général (4)	12 599 728,00	0,00	0,00	11 853 722,02	11 853 722,02	0,00	11 853 722,02	11 853 722,02
6042	Achats de prestations de services	2 310 784,83	0,00	0,00	2 681 945,00	2 681 945,00	0,00	2 681 945,00	2 681 945,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	7 965,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	281 879,00	0,00	0,00	277 500,00	277 500,00	0,00	277 500,00	277 500,00
60612	Energie - Electricité	3 968 305,98	0,00	0,00	3 014 950,00	3 014 950,00	0,00	3 014 950,00	3 014 950,00
60621	Combustibles	150 000,00	0,00	0,00	82 000,00	82 000,00	0,00	82 000,00	82 000,00
60622	Carburants	129 736,82	0,00	0,00	112 000,00	112 000,00	0,00	112 000,00	112 000,00
60623	Alimentation	174 813,15	0,00	0,00	61 868,00	61 868,00	0,00	61 868,00	61 868,00
60624	Produits de traitement	151,20	0,00	0,00	180,00	180,00	0,00	180,00	180,00
60628	Autres fournitures non stockées	336 692,77	0,00	0,00	258 907,00	258 907,00	0,00	258 907,00	258 907,00
60631	Fournitures d'entretien	79 407,46	0,00	0,00	98 781,00	98 781,00	0,00	98 781,00	98 781,00
60632	Fournitures de petit équipement	187 590,01	0,00	0,00	190 085,68	190 085,68	0,00	190 085,68	190 085,68
60633	Fournitures de voirie	22 420,40	0,00	0,00	22 700,00	22 700,00	0,00	22 700,00	22 700,00
60636	Habillement et vêtements de travail	46 160,04	0,00	0,00	102 967,00	102 967,00	0,00	102 967,00	102 967,00
6064	Fournitures administratives	29 260,24	0,00	0,00	29 279,62	29 279,62	0,00	29 279,62	29 279,62
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	56 965,00	0,00	0,00	54 374,00	54 374,00	0,00	54 374,00	54 374,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	0,00	2 800,00	2 800,00	0,00	2 800,00	2 800,00
6067	Fournitures scolaires	119 409,44	0,00	0,00	127 193,00	127 193,00	0,00	127 193,00	127 193,00
6068	Autres matières et fournitures	72 211,00	0,00	0,00	52 596,00	52 596,00	0,00	52 596,00	52 596,00
611	Contrats de prestations de services	793 540,82	0,00	0,00	778 525,00	778 525,00	0,00	778 525,00	778 525,00
6132	Locations immobilières	83 106,00	0,00	0,00	117 616,00	117 616,00	0,00	117 616,00	117 616,00
61351	Matériel roulant	46 391,65	0,00	0,00	31 612,00	31 612,00	0,00	31 612,00	31 612,00
61358	Autres	103 648,70	0,00	0,00	99 078,00	99 078,00	0,00	99 078,00	99 078,00
614	Charges locatives et de copropriété	57 329,00	0,00	0,00	94 400,00	94 400,00	0,00	94 400,00	94 400,00
61521	Entretien terrains	3 192,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	210 077,86	0,00	0,00	386 079,00	386 079,00	0,00	386 079,00	386 079,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	500,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
615231	Entretien, réparations voiries	258 110,00	0,00	0,00	209 736,00	209 736,00	0,00	209 736,00	209 736,00
61551	Entretien matériel roulant	77 683,02	0,00	0,00	45 910,00	45 910,00	0,00	45 910,00	45 910,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	48 396,68	0,00	0,00	54 085,00	54 085,00	0,00	54 085,00	54 085,00
6156	Maintenance	778 705,26	0,00	0,00	875 432,72	875 432,72	0,00	875 432,72	875 432,72
6161	Multirisques	166 859,81	0,00	0,00	165 000,00	165 000,00	0,00	165 000,00	165 000,00

VILLEMOMBLE - Ville de Villemomble - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL
			I						II
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	19 063,96	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
617	Etudes et recherches	19 275,54	0,00		5 750,00	5 750,00	0,00	5 750,00	5 750,00
6182	Documentation générale et technique	21 363,74	0,00		23 636,00	23 636,00	0,00	23 636,00	23 636,00
6184	Versements à des organismes de formation	78 035,39	0,00		128 677,00	128 677,00	0,00	128 677,00	128 677,00
6188	Autres frais divers	377 095,25	0,00		254 379,00	254 379,00	0,00	254 379,00	254 379,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	23 670,00	0,00		20 020,00	20 020,00	0,00	20 020,00	20 020,00
62268	Autres honoraires, conseils	255 848,50	0,00		151 321,00	151 321,00	0,00	151 321,00	151 321,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	24 817,10	0,00		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
6228	Divers	18 500,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6231	Annonces et insertions	33 240,00	0,00		49 500,00	49 500,00	0,00	49 500,00	49 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	14 061,75	0,00		190 440,00	190 440,00	0,00	190 440,00	190 440,00
6234	Réceptions	21 477,50	0,00		33 343,00	33 343,00	0,00	33 343,00	33 343,00
6236	Catalogues et imprimés	111 503,03	0,00		140 800,00	140 800,00	0,00	140 800,00	140 800,00
6238	Divers	600,00	0,00		30 686,00	30 686,00	0,00	30 686,00	30 686,00
6241	Transports de biens	250,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00		66 308,00	66 308,00	0,00	66 308,00	66 308,00
6247	Transports collectifs	233 844,30	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	13 506,66	0,00		15 830,00	15 830,00	0,00	15 830,00	15 830,00
6255	Frais de déménagement	0,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6261	Frais d'affranchissement	36 378,23	0,00		21 240,00	21 240,00	0,00	21 240,00	21 240,00
6262	Frais de télécommunications	71 838,96	0,00		67 815,00	67 815,00	0,00	67 815,00	67 815,00
627	Services bancaires et assimilés	13 518,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	186 007,51	0,00		202 776,00	202 776,00	0,00	202 776,00	202 776,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	19 000,00	0,00		18 790,00	18 790,00	0,00	18 790,00	18 790,00
62878	Remb. frais à des tiers	2 442,77	0,00		2 200,00	2 200,00	0,00	2 200,00	2 200,00
6288	Autres services extérieurs	161 874,01	0,00		64 600,00	64 600,00	0,00	64 600,00	64 600,00
63512	Taxes foncières	218 051,00	0,00		194 210,00	194 210,00	0,00	194 210,00	194 210,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00		13 601,00	13 601,00	0,00	13 601,00	13 601,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	23 171,66	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	25 263 282,00	0,00		25 654 440,00	25 654 440,00		25 654 440,00	25 654 440,00
6218	Autre personnel extérieur	250 000,00	0,00		177 410,00	177 410,00		177 410,00	177 410,00
6331	Versement mobilité	417 100,00	0,00		434 710,00	434 710,00		434 710,00	434 710,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	68 905,61	0,00		74 290,00	74 290,00		74 290,00	74 290,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	199 835,92	0,00		222 820,00	222 820,00		222 820,00	222 820,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	41 334,05	0,00		44 560,00	44 560,00		44 560,00	44 560,00

VILLEMOMBLE - Ville de Villemomble - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64111	Rémunération principale titulaires	8 812 976,32	0,00		8 857 580,00	8 857 580,00		8 857 580,00	8 857 580,00
64112	SFT, indemnité de résidence	580 391,50	0,00		364 730,00	364 730,00		364 730,00	364 730,00
64113	NBI	143 400,00	0,00		73 250,00	73 250,00		73 250,00	73 250,00
64118	Autres indemnités	2 646 622,58	0,00		2 509 560,00	2 509 560,00		2 509 560,00	2 509 560,00
64121	Rémunération principale	0,00	0,00		419 760,00	419 760,00		419 760,00	419 760,00
64131	Rémunérations	5 309 148,11	0,00		5 570 360,00	5 570 360,00		5 570 360,00	5 570 360,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	34 212,08	0,00		67 980,00	67 980,00		67 980,00	67 980,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	3 090 045,62	0,00		3 201 350,00	3 201 350,00		3 201 350,00	3 201 350,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	3 091 049,61	0,00		3 113 180,00	3 113 180,00		3 113 180,00	3 113 180,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	237 525,00	0,00		241 040,00	241 040,00		241 040,00	241 040,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	120 000,00	0,00		120 000,00	120 000,00		120 000,00	120 000,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	920,52	0,00		1 670,00	1 670,00		1 670,00	1 670,00
64731	Allocations chômage versées directement	23 894,41	0,00		44 260,00	44 260,00		44 260,00	44 260,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	10 370,67	0,00		5 480,00	5 480,00		5 480,00	5 480,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	85 550,00	0,00		85 450,00	85 450,00		85 450,00	85 450,00
6478	Autres charges sociales diverses	60 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
6488	Autres	40 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	4 244 600,00	0,00		4 121 088,00	4 121 088,00		4 121 088,00	4 121 088,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	2 800,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739118	Autres revers, restit. contrib. directes	117 200,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
73918	Autres revers. et restit. / fisc. locale	3 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739221	FNGIR	4 121 100,00	0,00		4 121 088,00	4 121 088,00		4 121 088,00	4 121 088,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	4 396 527,33	0,00	0,00	4 886 136,00	4 886 136,00	0,00	4 886 136,00	4 886 136,00
65131	Bourses	25 909,38	0,00		23 500,00	23 500,00	0,00	23 500,00	23 500,00
65132	Prix	28 716,00	0,00		31 341,00	31 341,00	0,00	31 341,00	31 341,00
65138	Autres secours	9 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65181	Primes, dots	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	350 580,73	0,00		332 800,00	332 800,00	0,00	332 800,00	332 800,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65313	Cotisations de retraite	41 347,27	0,00		42 580,00	42 580,00	0,00	42 580,00	42 580,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	20 572,00	0,00		23 790,00	23 790,00	0,00	23 790,00	23 790,00
65315	Formation	6 834,78	0,00		34 000,00	34 000,00	0,00	34 000,00	34 000,00
65316	Frais de représentation du maire	3 033,00	0,00		2 790,00	2 790,00	0,00	2 790,00	2 790,00

VILLEMOMBLE - Ville de Villemomble - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	7 500,00	0,00		3 700,00	3 700,00	0,00	3 700,00	3 700,00
6542	Créances éteintes	177,71	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6553	Service d'incendie	747 618,09	0,00		691 725,00	691 725,00	0,00	691 725,00	691 725,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	251 631,00	0,00		465 229,00	465 229,00	0,00	465 229,00	465 229,00
6558	Autres contributions obligatoires	92 132,44	0,00		326 162,00	326 162,00	0,00	326 162,00	326 162,00
6568	Autres participations	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
657362	Subv. Fonct. BA/régies	955 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	0,00	0,00		1 200 000,00	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	1 727 883,33	0,00		1 504 907,00	1 504 907,00	0,00	1 504 907,00	1 504 907,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00		7 200,00	7 200,00	0,00	7 200,00	7 200,00
65818	Autres	67 138,76	0,00		113 162,00	113 162,00	0,00	113 162,00	113 162,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	9 613,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65888	Autres	51 839,84	0,00		51 050,00	51 050,00	0,00	51 050,00	51 050,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		46 504 137,33	0,00	0,00	46 515 386,02	46 515 386,02	0,00	46 515 386,02	46 515 386,02
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	5 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		5 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
Total des dépenses réelles		46 509 137,33	0,00	0,00	46 530 386,02	46 530 386,02	0,00	46 530 386,02	46 530 386,02
023	Virement à la section d'investissement	1 693 932,89			132 700,00	132 700,00		132 700,00	132 700,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	2 564 479,00			2 691 600,00	2 691 600,00		2 691 600,00	2 691 600,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	2 564 479,00			2 691 600,00	2 691 600,00		2 691 600,00	2 691 600,00

VILLEMOMBLE - Ville de Villemomble - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		4 258 411,89			2 824 300,00	2 824 300,00		2 824 300,00	2 824 300,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		45 819 994,00	0,00	46 269 539,00	46 269 539,00	46 269 539,00
013	Atténuations de charges (3)	159 000,00	0,00	237 000,00	237 000,00	237 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	100 000,00	0,00	177 000,00	177 000,00	177 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	50 000,00	0,00	51 000,00	51 000,00	51 000,00
6479	Rembours sur autres charges sociales	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 332 870,00	0,00	4 154 300,00	4 154 300,00	4 154 300,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	55 000,00	0,00	62 000,00	62 000,00	62 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	210 000,00	0,00	176 000,00	176 000,00	176 000,00
70323	Red. occupation dom. public	250 000,00	0,00	252 500,00	252 500,00	252 500,00
70384	Forfait de post-stationnement	260 000,00	0,00	132 000,00	132 000,00	132 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	213 400,00	0,00	205 000,00	205 000,00	205 000,00
70631	Redevances services à caractère sportif	65 000,00	0,00	58 000,00	58 000,00	58 000,00
7066	Redevances services à caractère social	882 700,00	0,00	900 000,00	900 000,00	900 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	2 317 770,00	0,00	2 270 000,00	2 270 000,00	2 270 000,00
706888	Autres	25 000,00	0,00	24 500,00	24 500,00	24 500,00
7081	Services exploités intérêt du personnel	25 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	3 000,00	0,00	6 500,00	6 500,00	6 500,00
70873	Remb. frais par le CCAS/CIAS	2 500,00	0,00	2 800,00	2 800,00	2 800,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	20 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	5 271 512,00	0,00	5 271 512,00	5 271 512,00	5 271 512,00
73211	Attribution de compensation	4 099 159,00	0,00	4 099 159,00	4 099 159,00	4 099 159,00
73331	Communes (FSRIF)	1 172 353,00	0,00	1 172 353,00	1 172 353,00	1 172 353,00
731	Fiscalité locale	25 321 000,00	0,00	25 971 016,00	25 971 016,00	25 971 016,00
73111	Impôts directs locaux	23 233 000,00	0,00	24 357 367,00	24 357 367,00	24 357 367,00
73118	Autres contributions directes	20 000,00	0,00	30 649,00	30 649,00	30 649,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	1 600 000,00	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00	28 000,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	400 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
731721	Taxe de séjour	10 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
74	Dotations et participations (3)	10 094 532,00	0,00	9 928 305,00	9 928 305,00	9 928 305,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	6 568 754,00	0,00	6 568 754,00	6 568 754,00	6 568 754,00
741123	DSU des communes	585 008,00	0,00	585 008,00	585 008,00	585 008,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
743	DSI	2 808,00	0,00	2 808,00	2 808,00	2 808,00
744	FCTVA	70 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00	38 000,00
74611	DGD des communes et EPCI	84,00	0,00	84,00	84,00	84,00
74718	Autres participations Etat	55 000,00	0,00	58 000,00	58 000,00	58 000,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
74748	Participation autres communes	10 000,00	0,00	11 732,00	11 732,00	11 732,00
74751	Participation GFP de rattachement	189 045,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	2 428 247,00	0,00	2 453 800,00	2 453 800,00	2 453 800,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	0,00	0,00	860,00	860,00	860,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	142 637,00	0,00	143 186,00	143 186,00	143 186,00
7484	Dotation de recensement	5 549,00	0,00	5 673,00	5 673,00	5 673,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	31 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
74888	Autres	6 400,00	0,00	7 400,00	7 400,00	7 400,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	568 490,00	0,00	600 815,00	600 815,00	600 815,00
752	Revenus des immeubles	204 000,00	0,00	185 812,00	185 812,00	185 812,00
755	Dédits et pénalités perçus	15 500,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
75811	Redev. concessions, brevets, licences...	0,00	0,00	52 800,00	52 800,00	52 800,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	1 000,00	0,00	100,00	100,00	100,00
75888	Autres	347 990,00	0,00	352 103,00	352 103,00	352 103,00
Total des recettes de gestion des services		45 747 404,00	0,00	46 162 948,00	46 162 948,00	46 162 948,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		45 748 404,00	0,00	46 182 948,00	46 182 948,00	46 182 948,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	71 590,00		86 591,00	86 591,00	86 591,00
722	Immobilisations corporelles	60 000,00		75 000,00	75 000,00	75 000,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	11 590,00		11 591,00	11 591,00	11 591,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		71 590,00		86 591,00	86 591,00	86 591,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		36 500,00	469 028,83	0,00	656 504,00	759 910,00	1 493 885,00	309 876,15	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 518,00	61 300,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	19 368,00	0,00	102 500,00	15 760,00	257 624,00	11 804,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	10 000,00	0,00	120 924,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	439 660,83	0,00	308 080,00	744 150,00	742 389,00	236 772,15	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	125 000,00	0,00	440 000,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 354,00	0,00	0,00
RECETTES		4 233 914,70	4 549 056,00	0,00	171 420,00	92 866,00	18 094,00	172 028,98	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 227 414,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	69 630,00	0,00	171 420,00	92 866,00	14 740,00	172 028,98	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	4 479 426,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 354,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		3 301 266,00	285 000,00	8 552,00	2 196 377,00		9 516 898,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 750,00	0,00	0,00	0,00		37 750,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	20 000,00	0,00	0,00		131 818,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	355 000,00	250 000,00	0,00	3 000,00		1 015 056,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		130 924,00
21	Immobilisations corporelles	1 993 500,00	0,00	8 552,00	923 377,00		5 396 480,98
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	934 000,00	0,00	0,00	1 270 000,00		2 769 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	15 000,00	0,00	0,00		15 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	11 016,00	0,00	0,00	0,00		20 870,00
RECETTES		11 016,00	10 000,00	0,00	158 864,00		9 417 259,68
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		4 227 414,70
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	158 864,00		679 548,98
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	5 000,00	0,00	0,00		4 484 426,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	5 000,00	0,00	0,00		5 000,00

VILLEMOMBLE - Ville de Villemomble - BP - 2024

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	11 016,00	0,00	0,00	0,00		20 870,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		36 500,00
102	Dotations et fonds d'investissement	30 000,00
454	Travaux effectués d'office	6 500,00
RECETTES		4 233 914,70
102	Dotations et fonds d'investissement	1 583 000,00
106	Réserves	2 644 414,70
454	Travaux effectués d'office	6 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		398 779,00	0,00	20 000,00	13 749,83	0,00	36 000,00	500,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	10 368,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	161 377,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00	0,00	0,00
215	Installat ^o , matériel, outillage techniq.	25 684,00	0,00	0,00	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	182 350,00	0,00	20 000,00	8 249,83	0,00	0,00	500,00	0,00
RECETTES		4 549 056,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	69 630,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des états financiers	4 479 426,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des états financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.eur.intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	469 028,83
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 368,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	197 377,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 184,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	211 099,83
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 549 056,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 630,00
164	Emprunts auprès des étés financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 479 426,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	494 000,00	162 504,00	0,00	0,00	656 504,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	65 000,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	120 924,00	0,00	0,00	120 924,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	37 500,00	0,00	0,00	0,00	37 500,00
213	Constructions	0,00	7 272,00	0,00	0,00	0,00	7 272,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	41 580,00	0,00	0,00	41 580,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	259 228,00	0,00	0,00	0,00	259 228,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	125 000,00	0,00	0,00	0,00	125 000,00
RECETTES		0,00	171 420,00	0,00	0,00	0,00	171 420,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	9 280,00	0,00	0,00	0,00	9 280,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	62 140,00	0,00	0,00	0,00	62 140,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés	Enseignement supérieur	Cités scolaires
DEPENSES		0,00	570 790,00	184 120,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	10 000,00	5 760,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	536 200,00	79 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	22 590,00	98 760,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	92 866,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	92 866,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												258 Autres
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		
							Missions statutaires et réglementaires					2571 Concours	2572 Missions administratives	
							2561	2562	2563	2564	2565			
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	759 910,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 760,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	615 800,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	126 350,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 866,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 866,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	27 921,00	477 335,00	10 454,00	0,00	0,00	2 790,00	0,00	0,00
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 288,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	37 335,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	27 921,00	0,00	7 100,00	0,00	0,00	1 502,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	440 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	3 354,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	14 740,00	3 354,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	14 740,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	3 354,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		1 840,00	2 500,00	50 630,00	0,00	328 336,00	0,00
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	6 336,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	50 000,00	0,00	322 000,00	0,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	1 840,00	2 500,00	630,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		97 279,00	494 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 493 885,00
168	Autres emprunts et dettes assimilées	50 518,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 518,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	257 624,00
213	Constructions	0,00	184 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	594 135,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	39 761,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	141 254,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	440 000,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 354,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 094,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 740,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 354,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	298 376,15	0,00
DEPENSES									
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 300,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 304,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 500,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	224 212,15	0,00	2 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 560,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	172 028,98	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	172 028,98	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	309 876,15	
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 300,00	
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 304,00	
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 500,00	
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	226 212,15	
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 560,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	172 028,98	
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	172 028,98	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		501	510	511	512	513	514	515	518
		Services communs	Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	7 000,00	1 052 416,00	390 000,00	0,00	0,00	605 000,00	1 246 850,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	750,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	355 000,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 245 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	357 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	390 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	684 000,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	11 016,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	11 016,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	11 016,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 301 266,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 750,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	355 000,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 245 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	357 400,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	390 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	934 000,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 016,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 016,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 016,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
DEPENSES		0,00	20 000,00	15 000,00	0,00	0,00	250 000,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
208	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	285 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
208	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 552,00	
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 552,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76	77	78	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel,risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 552,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 552,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	1 799 877,00	0,00	396 500,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	217 877,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	309 000,00	0,00	396 500,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	1 270 000,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	158 864,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	158 864,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 196 377,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	217 877,00
215	Installat ^o , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	705 500,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 270 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	158 864,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	158 864,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		4 121 088,00	10 355 815,62	0,00	2 473 333,00	8 567 967,00	11 226 569,00	5 457 474,40	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	3 005 336,62	0,00	290 688,00	3 175 754,00	3 147 499,00	602 817,40	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	6 182 770,00	0,00	1 490 920,00	5 084 800,00	7 087 770,00	3 449 940,00	0,00
014	Atténuations de produits	4 121 088,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	1 152 709,00	0,00	691 725,00	307 413,00	991 300,00	1 404 717,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		38 590 333,00	570 198,00	0,00	0,00	1 317 271,00	2 078 374,00	2 632 800,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	237 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	159 000,00	0,00	0,00	1 270 000,00	1 471 500,00	702 800,00	0,00
73	Impôts et taxes	5 271 512,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	25 916 016,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	7 390 705,00	77 992,00	0,00	0,00	2 808,00	553 800,00	1 900 000,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	12 100,00	76 206,00	0,00	0,00	44 463,00	53 074,00	30 000,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	1 821 699,00	820 087,00	1 159 335,00	527 018,00		46 530 386,02
011	Charges à caractère général	0,00	704 339,00	443 357,00	135 365,00	348 566,00		11 853 722,02
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 050 360,00	126 730,00	1 023 970,00	157 180,00		25 654 440,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 121 088,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	67 000,00	250 000,00	0,00	21 272,00		4 886 136,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		15 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	52 800,00	391 672,00	0,00	549 500,00		46 182 948,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		237 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	2 500,00	0,00	548 500,00		4 154 300,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 271 512,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	55 000,00	0,00	0,00		25 971 016,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00		9 928 305,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	52 800,00	331 172,00	0,00	1 000,00		600 815,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		20 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		4 121 088,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	4 121 088,00
RECETTES		38 590 333,00
731	Fiscalité locale	25 916 016,00
732	Fiscalité reversée	4 099 159,00
733	Fisc. spécif. des coll. d'Ile-de-France	1 172 353,00
741	D.G.F.	7 153 762,00
744	FCTVA	38 000,00
746	Dotation générale de décentralisation	84,00
748	Autres attributions et participations	198 859,00
755	Dédits et pénalités perçus	10 000,00
758	Produits divers de gestion courante	2 100,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		8 237 697,62	0,00	646 260,00	484 033,00	91 326,00	193 912,00	218 157,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	108 720,00	0,00	0,00	5 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	832 548,62	0,00	10 230,00	67 980,00	17 000,00	11 228,00	3 567,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	71 606,00	0,00	25 500,00	7 575,00	0,00	25 250,00	0,00	0,00
613	Locations	35 212,00	0,00	0,00	68 678,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	344 834,00	0,00	11 800,00	0,00	4 836,00	4 813,00	8 500,00	0,00
616	Primes d'assurances	175 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	48 384,00	0,00	5 950,00	120 000,00	0,00	0,00	1 400,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	210 221,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	54 943,00	0,00	139 500,00	209 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	14 910,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	37 486,00	0,00	0,00	0,00	0,00	970,00	1 300,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	214 450,00	0,00	0,00	0,00	500,00	3 000,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	151 240,00	0,00	14 900,00	0,00	0,00	4 130,00	5 460,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	6 944,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 911,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	3 657 660,00	0,00	314 040,00	0,00	0,00	94 640,00	148 910,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	1 432 960,00	0,00	117 140,00	0,00	0,00	36 970,00	49 020,00	0,00
647	Autres charges sociales	155 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	23 500,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	3 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	465 229,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	5 500,00	0,00	0,00	0,00	58 990,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	134 750,00	0,00	7 200,00	5 680,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		406 938,00	0,00	0,00	33 000,00	0,00	64 000,00	66 260,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	177 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	51 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	62 000,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
706	Prestations de services	24 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	40 000,00	0,00	0,00	23 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	11 732,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 000,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 260,00	0,00
752	Revenus des immeubles	42 206,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	32 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		475 930,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	2 670,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	34 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	437 960,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00	10 355 815,62
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	113 800,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	943 253,62
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	129 931,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	103 890,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	374 783,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	175 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	178 404,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	210 221,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	6 300,00	409 783,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 910,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 756,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00	254 750,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	175 730,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 855,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 215 250,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 636 090,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	155 700,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 500,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	437 960,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 900,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	465 229,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 490,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	147 630,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	570 198,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	177 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 000,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 000,00

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.act° interrég.eur.intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041	042	043	044	048	
		Action relevant de la subvention globale	Actions interrégionales	Actions européennes	Aide publique au développement	Autres actions	
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 732,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 260,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 206,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		494 400,00	1 213 108,00	739 725,00	26 100,00	0,00	2 473 333,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	59 308,68	0,00	0,00	0,00	59 308,68
611	Contrats de prestations de services	0,00	25 000,00	0,00	25 100,00	0,00	50 100,00
613	Locations	0,00	2 783,00	0,00	0,00	0,00	2 783,00
615	Entretien et réparations	0,00	73 793,32	8 500,00	0,00	0,00	82 293,32
618	Divers	20 000,00	30 157,00	39 500,00	1 000,00	0,00	90 657,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	186,00	0,00	0,00	0,00	186,00
625	Déplacements et missions	0,00	3 860,00	0,00	0,00	0,00	3 860,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	14 070,00	22 350,00	0,00	0,00	0,00	36 420,00
641	Rémunérations du personnel	345 920,00	795 740,00	0,00	0,00	0,00	1 141 660,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	114 410,00	198 430,00	0,00	0,00	0,00	312 840,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	691 725,00	0,00	0,00	691 725,00
RÉCETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
DEPENSES		224 241,00	2 872 115,00	2 646 679,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	300,00	0,00	37 218,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	6 421,00	458 066,00	815 870,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	540,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	10 500,00	110 865,00	112 488,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	570,00	10 400,00	12 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	5 568,00	4 032,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	3 600,00	16 200,00	3 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	10,00	30,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	4 500,00	4 740,00	8 880,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	5 650,00	70 070,00	47 230,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	13 981,00	7 083,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	139 410,00	1 486 370,00	1 006 880,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	50 750,00	583 380,00	395 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	330,00	430,00	1 010,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	12 719,00	18 622,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	99 316,00	174 846,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	1 910,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	14 122,00	33 149,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
743	DSI	0,00	2 808,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	8 846,00	10 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	2 468,00	22 849,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							256					2571 Concours	2572 Missions administratives	
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres			
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												258 Autres
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
743	DSI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	2 636 065,00	4 000,00	57 027,00	127 840,00	0,00	0,00	8 567 967,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	1 505 893,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 543 411,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	5 602,00	1 000,00	12 097,00	0,00	0,00	0,00	1 299 056,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	540,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	233 853,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 370,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	17 530,00	0,00	0,00	127 840,00	0,00	0,00	145 370,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 600,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 400,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 120,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	34 120,00	0,00	1 430,00	0,00	0,00	0,00	158 500,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 064,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	781 830,00	0,00	30 790,00	0,00	0,00	0,00	3 445 280,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	291 090,00	0,00	12 710,00	0,00	0,00	0,00	1 333 880,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 770,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 341,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	274 162,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 910,00
RECETTES		0,00	0,00	1 120 000,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	1 317 271,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	1 120 000,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	1 270 000,00
743	DSI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 808,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 146,00

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 317,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		1 341 102,00	1 453 741,00	62 006,00	818 008,00	0,00	15 000,00	201 691,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	19 161,00	0,00	3 205,00	0,00	0,00	26 450,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	800,00	119 582,00	51 598,00	155 729,00	0,00	0,00	75 385,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	1 000,00	5 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 200,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	1 044,00	50 838,00	9 058,00	39 483,00	0,00	0,00	9 106,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	1 668,00	5 000,00	0,00	10 656,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	32 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	17 800,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	1 550,00	1 350,00	2 800,00	0,00	0,00	450,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	7 000,00	0,00	325,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	11 310,00	41 000,00	0,00	18 720,00	0,00	0,00	2 300,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	233 230,00	830 770,00	0,00	423 620,00	0,00	0,00	61 160,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	88 550,00	331 500,00	0,00	163 260,00	0,00	0,00	20 640,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	985 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	3 400,00	0,00	200,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	206 500,00	7 000,00	29 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	200 000,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	7 000,00	22 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		1 702 444,00	242 252,00	1 078 999,00	0,00	122 802,00	11 900,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	380 000,00	205 300,00	311 263,00	0,00	93 603,00	3 700,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00
615	Entretien et réparations	126 144,00	27 284,00	160 946,00	0,00	20 549,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	29 020,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	2 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	6 600,00	0,00	560,00	0,00	1 150,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	36 330,00	0,00	17 540,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	9 668,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	845 780,00	0,00	410 310,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	307 240,00	0,00	143 360,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		9 764,00	5 000,00	59 000,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	58 000,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	9 614,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		524 841,00	765 699,00	2 886 084,00	0,00	0,00	0,00	11 226 569,00
604	Achats d'études, prestations de services	386 823,00	430 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	868 139,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	64 867,00	105 948,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 567 775,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	4 570,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 270,00
613	Locations	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 800,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
615	Entretien et réparations	25 143,00	19 939,00	234,00	0,00	0,00	0,00	489 768,00
617	Etudes et recherches	0,00	750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	750,00
618	Divers	8 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 394,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 040,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 300,00
624	Transports biens, transports collectifs	39 908,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 908,00
625	Déplacements et missions	0,00	90,00	70,00	0,00	0,00	0,00	170,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	5 015,00	2 400,00	0,00	0,00	0,00	21 875,00
628	Divers	50,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 375,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	2 790,00	93 670,00	0,00	0,00	0,00	223 660,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	12 307,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 975,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	130 190,00	2 016 680,00	0,00	0,00	0,00	4 951 740,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	51 780,00	772 830,00	0,00	0,00	0,00	1 879 160,00
647	Autres charges sociales	0,00	620,00	200,00	0,00	0,00	0,00	1 170,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	985 700,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 600,00
RECETTES		1 548 000,00	213 810,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 078 374,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
706	Prestations de services	1 000 000,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 463 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
747	Participations	548 000,00	5 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	553 800,00
752	Revenus des immeubles	0,00	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 460,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 614,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	210 981,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	5 081,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	5 900,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		1 358 207,00	0,00	0,00	1 500,00	4 000,00	3 844 507,40	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	153 395,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	3 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	172 571,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	119 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	3 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	2 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 624,40	0,00	0,00
618	Divers	21 959,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 230,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 020,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	1 500,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	1 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 554,00	0,00	0,00
628	Divers	3 041,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	108 020,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 043,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 416 090,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	886 720,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 550,00	0,00	0,00
657	Charges interven° cpt prop. - Subvent°	1 203 217,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RÉCETTES		32 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 600 000,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700 000,00	0,00	0,00
708	Autres produits	2 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 900 000,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	38 279,00	0,00	0,00	0,00	5 457 474,40
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	153 395,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	175 771,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	119 500,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 400,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 945,40
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 189,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 020,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	250,00	0,00	0,00	0,00	7 454,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 041,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	1 160,00	0,00	0,00	0,00	109 180,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	469,00	0,00	0,00	0,00	9 412,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	26 180,00	0,00	0,00	0,00	2 442 270,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	10 220,00	0,00	0,00	0,00	896 940,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 550,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 404 717,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 632 800,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 800,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 900 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		50	510	511	512	513	514	515	518
		Services communs	Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		15 000,00	524 536,00	946 291,00	180 400,00	0,00	0,00	0,00	155 472,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	2 180,00	97 797,00	123 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	65 000,00	209 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 207,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	33 124,00	57 300,00	0,00	0,00	0,00	21 500,00
617	Etudes et recherches	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	6 056,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 944,00
625	Déplacements et missions	0,00	90,00	70,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	14 810,00	16 940,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74 821,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	312 090,00	435 380,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	118 860,00	152 280,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 000,00
656	Participations	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RÉCETTES		0,00	52 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	52 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 821 699,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	223 077,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	274 850,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 207,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	111 924,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	850,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 750,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74 821,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	747 470,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	271 140,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 000,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 800,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 800,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
DEPENSES		0,00	616 258,00	203 829,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	3 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	500,00	145 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	744,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	117 626,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	33 303,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	4 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	38 702,00	22 182,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	87 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	35 090,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	60 500,00	331 172,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	95 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	236 172,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	820 087,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 200,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	146 100,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	744,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	117 626,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 303,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 200,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 884,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87 440,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 090,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	391 672,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	236 172,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		0,00	0,00	6 649,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 152 686,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	4 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 700,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	949,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 288,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 728,00
628	Divers	0,00	0,00	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 670,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	717 570,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	273 730,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76	77	78	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel,risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 159 335,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 500,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 237,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 728,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	900,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 670,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	717 570,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	273 730,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	40 410,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	1 230,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	28 210,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	10 970,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	320 708,00	0,00	165 900,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	24 340,00	0,00	21 000,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	106 590,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	51 736,00	0,00	144 900,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	3 040,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	86 330,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	27 400,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	21 272,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	549 500,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	548 000,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	527 018,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 340,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	106 590,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	196 636,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 270,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	114 540,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 370,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 272,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	549 500,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	548 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					1 118 175,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					1 118 175,00									

VILLEMOMBLE - Ville de Villemomble - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2013016 (13.098J)	Caisse d'Allocations Familiales	29/10/2013	05/06/2014	05/06/2015	109 175,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
2014057 (14.302)	Caisse d'Allocations Familiales	31/12/2014	05/06/2016	05/06/2017	43 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
2017024 (17.104J)	Caisse d'Allocations Familiales	02/01/2018	05/06/2018	05/06/2019	396 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
2017025 (17.330)	Caisse d'Allocations Familiales	02/01/2018	05/06/2018	05/06/2019	120 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
2017026 (17.331)	Caisse d'Allocations Familiales	19/12/2017	05/06/2018	05/06/2019	450 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 118 175,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
							Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		506 817,50					111 817,50	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		506 817,50					111 817,50	0,00	0,00	0,00
2013016 (13.098J)	N	0,00	A-1	10 917,50	0,43	F	FIXE	0,000	10 917,50	0,00	0,00	0,00
2014057 (14.302)	N	0,00	A-1	12 900,00	2,43	F	FIXE	0,000	4 300,00	0,00	0,00	0,00
2017024 (17.104J)	N	0,00	A-1	198 000,00	4,43	F	FIXE	0,000	39 600,00	0,00	0,00	0,00
2017025 (17.330)	N	0,00	A-1	60 000,00	4,43	F	FIXE	0,000	12 000,00	0,00	0,00	0,00
2017026 (17.331)	N	0,00	A-1	225 000,00	4,43	F	FIXE	0,000	45 000,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

VILLEMOMBLE - Ville de Villemomble - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
Total général		0,00		506 817,50					111 817,50	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	506 817,50	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €		2023-12-14
	Catégories de biens amortis		
L	SUBVENTIONS TRANSFERABLES ETAT ET ETAB NATIONAUX	5	14/12/2023
L	SUBVENTIONS TRANSFERABLES GFP DE RATTACHEMENT	5	14/12/2023
L	SUBVENTIONS TRANSFERABLES AUTRES GROUPEMENTS	15	14/12/2023
L	SUBVENTIONS TRANSFERABLES AUTRES GROUPEMENTS	5	14/12/2023
L	FRAIS DETUDES DES DOCUMENTS DURBANISME	5	14/12/2023
L	FRAIS DETUDES NON SUIVIS DE REALISATION	5	14/12/2023
L	FRAIS DINSERTION NON SUIVIS DE REALISATION	5	14/12/2023
L	SUB DEQUI GFP DE RATT BIENS MOB MATERIEL ET ETUDES	5	14/12/2023
L	SUB DEQUI GFP DE RATT BAT ET INSTALL	15	14/12/2023
L	SUB DEQUIPEMENT PERSONNES PRIVEES BAT ET INSTALL	15	14/12/2023
L	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	5	14/12/2023
L	IMMO INCORPORELLE RECU AU TITRE DUNE MISE A DISPO	5	14/12/2023
L	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5	14/12/2023
L	PLANTATIONS D ARBRES ARBUSTES	20	14/12/2023
L	CONSTRUCTION D IMMEUBLES DE RAPPORT	30	14/12/2023
L	CONSTRUCTION AUTRES BATIMENTS PRIVES	30	14/12/2023
L	INSTAL AGENC AMENA DES CONST DE BAT PRIVES	15	14/12/2023
L	MAT OUTILLAGE INCENDIE DEFENSE CIVILE MAT ROULANT	8	14/12/2023
L	AUTRE MATERIEL OUTILLAGE INCENDIE DEFENSE CIVILE	8	14/12/2023
L	MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE MATERIEL ROULANT	8	14/12/2023
L	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	8	14/12/2023
L	AUTRE MATERIEL TECHNIQUE	8	14/12/2023
L	AUTRES INSTAL MAT ET OUTILLAGES TEHNIQUES	8	14/12/2023
L	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT + 3,5T	10	14/12/2023
L	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT - 3,5T	5	14/12/2023
L	MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE	5	14/12/2023
L	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	5	14/12/2023
L	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER SCOLAIRES	10	14/12/2023
L	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIER	10	14/12/2023
L	MATERIEL TELEPHONIE	5	14/12/2023
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8	14/12/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	74 829 995,26	53 046 150,45	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					74 829 995,26	53 046 150,45										1 545 023,65	1 726 928,56	
ANTIN RESIDENCES SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE	1987	P	Construction de 178 logements - Grande Rue	Caisse des Dépôts et Consignations	762 245,09	37 409,04	0,25	A	V	LIVRETA	4,011	V	LIVRETA	3,520	A-1	1 316,80	37 409,04	
ANTIN RESIDENCES SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE	1987	P	Construction de 178 logements - Grande Rue	Caisse des Dépôts et Consignations	933 998,42	45 707,24	0,67	A	V	LIVRETA	3,971	V	LIVRETA	3,520	A-1	1 608,89	45 707,24	
ANTIN RESIDENCES SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE	1987	P	Construction de 178 logements - Grande Rue	Caisse des Dépôts et Consignations	517 240,00	25 312,26	0,83	A	V	LIVRETA	3,971	V	LIVRETA	3,520	A-1	890,99	25 312,26	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ANTIN RESIDENCES SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE	2022	C	Prêt haut de bilan bonifié	Caisse des Dépôts et Consignations	400 000,00	400 000,00	28,33	A	V	LIVRETA	0,718	V	LIVRETA	0,000	A-1		0,00	0,00
ANTIN RESIDENCES SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE	2022	P	Pret Amelioration & Rehabilitation	Caisse des Dépôts et Consignations	1 351 300,00	1 351 300,00	25,33	A	V	LIVRETA	3,027	V	LIVRETA	3,000	A-1		0,00	0,00
ERILIA	2011	P	Construction - Rue François Mauriac	Caisse des Dépôts et Consignations	3 624 654,00	2 921 557,77	29,08	A	V	LIVRETA	2,391	V	LIVRETA	3,600	A-1		105 176,08	24 637,36
ERILIA	2011	P	Construction - Rue François Mauriac	Caisse des Dépôts et Consignations	1 372 083,00	1 177 901,91	39,08	A	V	LIVRETA	2,565	V	LIVRETA	3,600	A-1		42 404,47	184,67
ERILIA	2011	P	Construction - Rue François Mauriac	Caisse des Dépôts et Consignations	799 842,00	622 667,11	29,08	A	V	LIVRETA	1,705	V	LIVRETA	2,800	A-1		17 434,68	7 272,48
ERILIA	2011	P	Construction - Rue François Mauriac	Caisse des Dépôts et Consignations	412 615,00	342 648,49	39,08	A	V	LIVRETA	1,873	V	LIVRETA	2,800	A-1		9 594,16	1 113,17
ICF LA SABLIERE SA D'HLM	2017	P	Construction de 5 logements - Les Marnaudes	Caisse des Dépôts et Consignations	440 153,00	381 803,20	24,00	A	V	LIVRETA	3,223	V	LIVRETA	3,110	A-1		11 874,08	7 598,17
ICF LA SABLIERE SA D'HLM	2017	P	Réhabilitation de 218 logements - Rue J Watt (Bat G)	Caisse des Dépôts et Consignations	2 971 739,00	2 063 423,31	9,00	A	V	LIVRETA	2,137	V	LIVRETA	2,600	A-1		53 649,01	166 171,51
IMMOBILIERE 3F	2018	P	Acquisition en VEFA de 48 logements - Avenue de Rosny	Caisse des Dépôts et Consignations	1 175 687,00	1 070 394,39	43,00	A	V	LIVRETA	3,063	V	LIVRETA	2,600	A-1		27 830,25	6 578,30
IMMOBILIERE 3F	2018	P	Acquisition en VEFA de 48 logements - Avenue de Rosny	Caisse des Dépôts et Consignations	1 763 419,00	1 551 978,51	33,00	A	V	LIVRETA	2,955	V	LIVRETA	2,600	A-1		40 351,44	19 772,43
IMMOBILIERE 3F	2018	P	Acquisition en VEFA de 48 logements - Avenue de Rosny	Caisse des Dépôts et Consignations	440 207,00	392 614,81	43,00	A	V	LIVRETA	2,292	V	LIVRETA	1,800	A-1		7 067,07	3 659,04

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
IMMOBILIERE 3F	2018	P	Acquisition en VEFA de 48 logements - Avenue de Rosny	Caisse des Dépôts et Consignations	637 526,00	549 280,02	33,00	A	V	LIVRETA	2,181	V	LIVRETA	1,800	A-1	9 887,04	8 812,69	
IMMOBILIERE 3F	2018	P	Acquisition en VEFA de 48 logements - Avenue de Rosny	Caisse des Dépôts et Consignations	927 647,00	854 388,97	43,00	A	V	LIVRETA	3,553	V	LIVRETA	3,110	A-1	26 571,50	3 719,34	
IMMOBILIERE 3F	2018	P	Acquisition en VEFA de 48 logements - Avenue de Rosny	Caisse des Dépôts et Consignations	932 879,00	831 173,94	33,00	A	V	LIVRETA	3,447	V	LIVRETA	3,110	A-1	25 849,51	8 989,51	
IMMOBILIERE 3F	2013	P	Acquisition - amélioration de 17 logements - Boulevard d Aulnay	Caisse des Dépôts et Consignations	231 531,00	126 742,99	32,00	A	V	LIVRETA	0,333	V	LIVRETA	1,800	A-1	2 272,12	1 979,47	
IMMOBILIERE 3F	2013	P	Acquisition - amélioration de 17 logements - Boulevard d Aulnay	Caisse des Dépôts et Consignations	189 874,00	108 447,96	42,00	A	V	LIVRETA	0,731	V	LIVRETA	1,800	A-1	1 944,14	920,57	
IMMOBILIERE 3F	2013	P	Acquisition - amélioration de 17 logements - Boulevard d Aulnay	Caisse des Dépôts et Consignations	335 294,00	196 298,16	42,00	A	V	LIVRETA	1,377	V	LIVRETA	2,600	A-1	5 073,95	1 010,62	
IMMOBILIERE 3F	2013	P	Acquisition - amélioration de 17 logements - Boulevard d Aulnay	Caisse des Dépôts et Consignations	493 395,00	277 074,79	32,00	A	V	LIVRETA	0,980	V	LIVRETA	2,600	A-1	7 161,87	3 375,19	
IMMOBILIERE 3F	2014	P	Réhabilitation de 205 logements - Vieville	Caisse des Dépôts et Consignations	3 500 000,00	1 986 446,53	10,75	A	V	LIVRETA	1,956	V	LIVRETA	3,600	A-1	71 512,08	135 716,79	
IMMOBILIERE 3F	2015	P	Construction de 50 logements - Cours des marchandises	Caisse des Dépôts et Consignations	2 944 000,00	2 545 631,89	33,58	A	V	LIVRETA	2,655	V	LIVRETA	3,600	A-1	91 642,75	15 574,00	
IMMOBILIERE 3F	2015	P	Construction de 50 logements - Cours des marchandises	Caisse des Dépôts et Consignations	1 865 000,00	1 666 052,55	43,58	A	V	LIVRETA	2,793	V	LIVRETA	3,600	A-1	59 353,48	0,00	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
IMMOBILIERE 3F	2015	P	Construction de 50 logements - Cours des marchandises	Caisse des Dépôts et Consignations	770 000,00	653 348,01	33,58	A	V	LIVRETA	1,970	V	LIVRETA	2,800	A-1		18 293,74	5 981,34
IMMOBILIERE 3F	2015	P	Construction de 50 logements - Cours des marchandises	Caisse des Dépôts et Consignations	399 000,00	350 211,19	43,58	A	V	LIVRETA	2,101	V	LIVRETA	2,800	A-1		9 805,91	864,76
IMMOBILIERE 3F	2021	P	Acquisition en VEFA de 21 logements - Boulevard d Aulnay	Caisse des Dépôts et Consignations	268 000,00	268 000,00	59,50	A	V	LIVRETA	3,173	V	LIVRETA	3,000	A-1		6 809,83	0,00
IMMOBILIERE 3F	2021	P	Acquisition en VEFA de 21 logements - Boulevard d Aulnay	Caisse des Dépôts et Consignations	247 000,00	247 000,00	39,50	A	V	LIVRETA	2,533	V	LIVRETA	3,000	A-1		6 916,00	473,15
IMMOBILIERE 3F	2021	P	Acquisition en VEFA de 21 logements - Boulevard d Aulnay	Caisse des Dépôts et Consignations	926 000,00	926 000,00	59,50	A	V	LIVRETA	3,173	V	LIVRETA	3,000	A-1		23 529,49	0,00
IMMOBILIERE 3F	2021	P	Acquisition en VEFA de 21 logements - Boulevard d Aulnay	Caisse des Dépôts et Consignations	437 000,00	437 000,00	39,50	A	V	LIVRETA	3,684	V	LIVRETA	3,000	A-1		16 632,50	0,00
IMMOBILIERE 3F	2021	P	Acquisition en VEFA de 21 logements - Boulevard d Aulnay	Caisse des Dépôts et Consignations	103 000,00	103 000,00	39,50	A	V	LIVRETA	3,684	V	LIVRETA	3,000	A-1		3 920,25	0,00
IMMOBILIERE 3F	2021	C	Acquisition en VEFA de 21 logements - Boulevard d Aulnay	Caisse des Dépôts et Consignations	189 000,00	189 000,00	37,50	A	V	LIVRETA	1,093	V	LIVRETA	0,000	A-1		0,00	0,00
IMMOBILIERE 3F	2021	P	Acquisition en VEFA de 21 logements - Boulevard d Aulnay	Caisse des Dépôts et Consignations	464 000,00	464 000,00	39,50	A	V	LIVRETA	3,239	V	LIVRETA	3,000	A-1		16 127,86	0,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	1992	P	Opération Grande Rue	Caisse des Dépôts et Consignations	3 277 653,87	337 255,45	1,50	A	V	LIVRETA	3,844	V	LIVRETA	4,300	A-1	14 501,98	164 636,10	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	1992	P	Opération rue du Docteur Calmette	Caisse des Dépôts et Consignations	3 765 490,73	386 607,50	1,50	A	V	LIVRETA	3,844	V	LIVRETA	4,300	A-1	16 624,12	188 728,01	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	1993	P	Opération rue du Docteur Calmette	Caisse des Dépôts et Consignations	1 582 756,19	307 956,46	3,08	A	V	LIVRETA	3,646	V	LIVRETA	4,300	A-1	13 242,13	71 575,94	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2010	P	Acquisition - amélioration de 9 logements - Avenue Leclerc	Caisse des Dépôts et Consignations	106 537,00	82 740,56	26,08	A	V	LIVRETA	2,559	V	LIVRETA	3,600	A-1	2 978,66	1 009,66	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2010	P	Acquisition - amélioration de 9 logements - Avenue Leclerc	Caisse des Dépôts et Consignations	256 326,00	215 533,18	36,08	A	V	LIVRETA	2,706	V	LIVRETA	3,600	A-1	7 759,19	476,20	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2010	P	Acquisition - amélioration de 2 logements - Avenue Leclerc	Caisse des Dépôts et Consignations	21 416,00	16 007,99	26,08	A	V	LIVRETA	1,787	V	LIVRETA	2,800	A-1	448,22	247,61	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2010	P	Acquisition - amélioration de 2 logements - Avenue Leclerc	Caisse des Dépôts et Consignations	52 432,00	42 497,43	36,08	A	V	LIVRETA	1,941	V	LIVRETA	2,800	A-1	1 189,93	226,22	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2010	P	Construction de 31 logements - Boulevard d Aulnay	Caisse des Dépôts et Consignations	1 488 488,00	1 157 713,03	26,67	A	V	LIVRETA	2,574	V	LIVRETA	3,600	A-1	41 677,67	14 127,28	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2010	P	Construction de 31 logements - Boulevard d Aulnay	Caisse des Dépôts et Consignations	1 083 029,00	912 060,67	36,67	A	V	LIVRETA	2,720	V	LIVRETA	3,600	A-1		32 834,18	2 015,10
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2011	P	Acquisition - amélioration de 5 logements Boulevard d Aulnay	Caisse des Dépôts et Consignations	668 764,00	576 105,27	37,17	A	V	LIVRETA	3,219	V	LIVRETA	4,100	A-1		23 620,32	1 703,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2013	P	Construction de 9 logements - Grand Rue	Caisse des Dépôts et Consignations	317 750,00	258 837,19	29,92	A	V	LIVRETA	1,876	V	LIVRETA	2,800	A-1		7 247,44	2 341,77
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2013	P	Construction de 9 logements - Grand Rue	Caisse des Dépôts et Consignations	272 270,00	234 072,81	39,92	A	V	LIVRETA	2,032	V	LIVRETA	2,800	A-1		6 554,04	123,90
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2014	P	Réhabilitation de 213 logements - Rue Benoni Eustache	Caisse des Dépôts et Consignations	1 917 000,00	1 343 009,64	16,00	A	V	LIVRETA	1,516	V	LIVRETA	1,750	A-1		23 502,67	58 487,99
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2014	P	Réhabilitation de 213 logements - Rue Benoni Eustache	Caisse des Dépôts et Consignations	3 472 000,00	2 505 953,33	16,00	A	V	LIVRETA	2,303	V	LIVRETA	2,600	A-1		65 154,79	99 614,09
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2014	P	Réhabilitation de 213 logements - Rue Benoni Eustache	Caisse des Dépôts et Consignations	2 553 000,00	542 599,22	1,00	A	V	LIVRETA	1,252	V	LIVRETA	2,600	A-1		14 107,58	265 760,86
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2014	P	Résidentialisation de 241 logements - Rue Bénoni Eustache	Caisse des Dépôts et Consignations	1 270 000,00	269 918,14	1,00	A	V	LIVRETA	1,252	V	LIVRETA	2,600	A-1		7 017,87	132 203,80

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2016	P	Acquisition de 9 logements - Mauriac	Caisse des Dépôts et Consignations	500 000,00	476 640,48	43,00	A	V	LIVRETA	3,492	V	LIVRETA	3,110	A-1	14 697,37	0,00	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2016	P	Acquisition de 9 logements - Mauriac	Caisse des Dépôts et Consignations	370 000,00	344 480,10	33,00	A	V	LIVRETA	3,370	V	LIVRETA	3,110	A-1	10 713,33	2 214,84	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2016	P	Acquisition de 9 logements - Mauriac	Caisse des Dépôts et Consignations	280 000,00	260 687,63	33,00	A	V	LIVRETA	3,370	V	LIVRETA	3,110	A-1	8 107,39	1 676,09	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2017	P	Acquisition de 72 logements	Caisse des Dépôts et Consignations	1 735 000,00	1 601 746,19	21,00	A	V	LIVRETA	2,574	V	LIVRETA	2,600	A-1	41 645,40	39 844,61	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2017	P	Acquisition de 72 logements	Caisse des Dépôts et Consignations	54 000,00	48 457,32	21,00	A	V	LIVRETA	1,864	V	LIVRETA	1,750	A-1	848,00	1 393,15	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2017	P	Acquisition de 72 logements	Caisse des Dépôts et Consignations	1 008 000,00	904 536,68	21,00	A	V	LIVRETA	1,864	V	LIVRETA	1,750	A-1	15 829,39	26 005,43	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2017	P	Acquisition de 4 logements	Caisse des Dépôts et Consignations	185 000,00	170 313,41	34,00	A	V	LIVRETA	3,472	V	LIVRETA	3,110	A-1	5 296,75	951,04	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2018	P	Acquisition en VEFA de 30 logements - Rue du Docteur Guérin et Rue de la Carrière	Caisse des Dépôts et Consignations	459 000,00	432 264,46	36,75	A	V	LIVRETA	2,270	V	LIVRETA	2,800	A-1	12 103,40	1 130,07	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2018	P	Acquisition en VEFA de 30 logements - Rue du Docteur Guérin et Rue de la Carrière	Caisse des Dépôts et Consignations	434 000,00	423 498,83	56,75	A	V	LIVRETA	3,096	V	LIVRETA	3,550	A-1		10 805,98	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2018	P	Acquisition en VEFA de 30 logements - Rue du Docteur Guérin et Rue de la Carrière	Caisse des Dépôts et Consignations	410 000,00	392 651,42	36,75	A	V	LIVRETA	3,406	V	LIVRETA	4,110	A-1		15 100,41	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2018	P	Acquisition en VEFA de 30 logements - Rue du Docteur Guérin et Rue de la Carrière	Caisse des Dépôts et Consignations	393 000,00	383 490,87	56,75	A	V	LIVRETA	3,096	V	LIVRETA	3,550	A-1		9 785,14	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2018	P	Acquisition en VEFA de 30 logements - Rue du Docteur Guérin et Rue de la Carrière	Caisse des Dépôts et Consignations	1 090 000,00	1 037 499,83	36,75	A	V	LIVRETA	2,967	V	LIVRETA	3,600	A-1		36 604,23	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2018	P	Acquisition en VEFA de 30 logements - Rue du Docteur Guérin et Rue de la Carrière	Caisse des Dépôts et Consignations	930 000,00	907 497,47	56,75	A	V	LIVRETA	3,096	V	LIVRETA	3,550	A-1		23 155,68	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2019	P	Construction de 39 logements - Rue d Avron	Caisse des Dépôts et Consignations	536 000,00	532 103,45	57,08	A	V	LIVRETA	2,996	V	LIVRETA	3,380	A-1		12 835,95	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2019	P	Construction de 39 logements - Rue d Avron	Caisse des Dépôts et Consignations	1 453 000,00	1 399 350,86	37,08	A	V	LIVRETA	3,038	V	LIVRETA	3,600	A-1		48 367,86	0,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2019	P	Construction de 39 logements - Rue d Avron	Caisse des Dépôts et Consignations	1 280 000,00	1 251 617,31	57,08	A	V	LIVRETA	2,996	V	LIVRETA	3,380	A-1		30 192,81	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2019	P	Construction de 39 logements - Rue d Avron	Caisse des Dépôts et Consignations	474 000,00	456 053,82	37,08	A	V	LIVRETA	2,338	V	LIVRETA	2,800	A-1		12 769,51	860,89
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2019	P	Pret Amelioration & Rehabilitation	Caisse des Dépôts et Consignations	2 026 459,00	1 898 408,56	22,42	A	V	LIVRETA	2,803	V	LIVRETA	3,600	A-1		68 342,71	25 322,58
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2019	P	Pret Amelioration & Rehabilitation	Caisse des Dépôts et Consignations	1 579 500,00	1 467 698,65	22,42	A	V	LIVRETA	2,089	V	LIVRETA	2,750	A-1		40 361,71	25 206,13
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2019	P	Pret Amelioration & Rehabilitation	Caisse des Dépôts et Consignations	190 000,00	154 804,85	7,42	A	V	LIVRETA	2,051	V	LIVRETA	3,600	A-1		5 572,97	15 070,15
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2021	P	Construction de 2 logements - Rue Benoni Eustache	Caisse des Dépôts et Consignations	135 000,00	129 268,47	37,33	A	V	LIVRETA	2,571	V	LIVRETA	2,800	A-1		3 619,52	74,81
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2021	P	Réhabilitation de 117 logements - Rue Benoni Eustache	Caisse des Dépôts et Consignations	702 000,00	654 777,00	22,33	A	F	FIXE	1,417	F	FIXE	1,470	A-1		9 625,22	24 133,40
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2023	P	Pret locatif a usage social	Caisse des Dépôts et Consignations	82 638,00	82 638,00	16,50	A	V	LIVRETA	2,833	V	LIVRETA	3,000	A-1		0,00	0,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2023	P	Pret locatif a usage social	Caisse des Dépôts et Consignations	46 603,00	46 603,00	16,50	A	V	LIVRETA	2,833	V	LIVRETA	3,000	A-1		0,00	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2023	P	Pret Locatif social	Caisse des Dépôts et Consignations	291 824,00	291 824,00	16,50	A	V	LIVRETA	3,226	V	LIVRETA	3,000	A-1		0,00	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE VILLEMOMBLE-GRAND PARIS GRAND EST	2023	P	Pret Locatif social	Caisse des Dépôts et Consignations	194 386,00	194 386,00	16,50	A	V	LIVRETA	3,226	V	LIVRETA	3,000	A-1		0,00	0,00
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2019	P	Pret Locatif social	Caisse des Dépôts et Consignations	864 766,42	768 022,31	28,92	A	V	LIVRETA	3,270	V	LIVRETA	3,900	A-1		29 952,87	9 721,84
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2019	P	Pret Locatif social	Caisse des Dépôts et Consignations	918 054,96	847 194,59	38,92	A	V	LIVRETA	3,429	V	LIVRETA	3,950	A-1		33 464,19	3 189,48
VILOGIA SOCIETE ANONYME D'HLM	2019	P	Pret Complementaire au locatif social	Caisse des Dépôts et Consignations	1 277 522,58	1 134 951,98	28,92	A	V	LIVRETA	3,271	V	LIVRETA	3,900	A-1		44 263,13	14 023,42
TOTAL GENERAL					74 829 995,26	53 046 150,45											1 545 023,65	1 726 928,56

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	111 817,50
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	111 817,50
Recettes réelles de fonctionnement	II	49 354 486,02
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,23

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					2 701 907,00
657363	CCAS ACOMPTE 3/12EME		CCAS VILLEMOMBLE	Etablissement de droit public	238 749,99
657363	CCAS DE VILLEMOMBLE		CCAS VILLEMOMBLE	Etablissement de droit public	961 250,01
65748	CMS HANRA ACOMPTE 4/12EME		CENTRE MEDICO SOCIAL MARCEL HANR	Association	66 666,66
65748	VS ACOMPTE 4/12EME		VILLEMOMBLE SPORTS ASSOCIAT	Association	193 333,33
65748	VILLEMOMBLE PARTAGE ACOMPTE 4/12EME		VILLEMOMBLE PARTAGE ASSOCIATION	Association	11 666,66
65748	VHB ACOMPTE 4/12EME		VILLEMOMBLE HANDBALL ASSOC	Association	61 666,66
65748	ADEV ACOMPTE 4/12EME		ADEV ASSOCIATION DEVELOPPEMENT	Association	60 666,66
65748	MISSION LOCALE ACOMPTE 4/12EME		MISSION LOCALE DE GAGNY VILLEMOM	Association	20 000,00
65748	AACV ACOMPTE 4/12EME		ASSOCIATION ARTISTIQUE ET CULTUR	Association	50 000,00
65748	CMS HANRA AVANCE 2/12EME SUPPLEMENTAIRE AVANCE		CENTRE MEDICO SOCIAL MARCEL HANR	Association	33 333,33
65748	AMICAL MEDAILLES ET DECORES DU TRAVAIL DU 93		MEDAILLES ET DECORES TRAVAIL	Association	200,00
65748	ASSOCIATION GENERALE DES FAMILLES		ASSOCIATION GENERALE DES FAMILLES	Association	800,00
65748	ARPEI		ARPEI	Association	1 500,00
65748	ASSOCIATION SAINT GENEST DE VILLEMOMBLE		SAINT GENEST DE VILLEMOMBLE	Association	1 200,00
65748	ATEMI TAI JITSU		ATEMI TAI JITSU ASSOCIATION	Association	500,00
65748	CEUX DE VERDUN		CEUX DE VERDUN ASSOCIATION	Association	190,00
65748	CLUB DE BRIDGE LEON GAMME		CLUB DE BRIGDE LEON GAMME	Association	500,00
65748	CLUB FERROVIAIRE DE VILLEMOMBLE		CLUB FERROVIAIRE DE VILLEMOMBL	Association	500,00
65748	ARC DE VILLEMOMBLE COMPAGNIE		ARC DE VILLEMOMBLE COMPAGNIE	Association	4 000,00
65748	CONSEIL CITOYEN DES MARNAUDES		CONSEIL CITOYEN MARNAUDES	Association	1 517,00
65748	ECRIVAINS PUBLICS		ECRIVAINS PUBLICS	Association	500,00
65748	LES AMIS DU CHATEAU		AMIS DU CHATEAU SEIGNEURIAL DE V	Association	4 900,00
65748	MULTI ASSOCIATIF DES MARNAUDES		ESPACE MULTI ASSOCIATIF DES MARN	Association	1 500,00
65748	ESPOIR POUR LE CANCER		ESPOIR POUR LE CANCER	Association	900,00
65748	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE BEL AIR		GYMNASTIQUE VOLONTAIRE BEL AIR	Association	1 200,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE LA FORME POUR TOUS		GYMNASTIQUE VOLONTAIRE LA FORME	Association	600,00
65748	SOUVENIR FRANCAIS		SOUVENIR FRANCAIS ASSOCIATION L	Association	200,00
65748	CHOEURS DE SAINT LOUIS		CHOEUR DE SAINT LOUIS VILLEMOMB	Association	600,00
65748	SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE		SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE	Association	4 000,00
65748	SECOURISTE FRANCAIS CROIX BLANCHE PLATEAU		SECOURISTES FRANCAIS CROIX BLANC	Association	2 000,00
65748	SOCIETE ENTRAIDE DU PERSONNEL COMMUNAL		SOCIETE D ENTRAIDE PERSONNEL COM	Association	5 500,00
65748	UNION NATIONALE DES COMBATTANT UNC/AFN		UNION NATIONALE DES ANCIENS COMB	Association	400,00
65748	SAINTE VINCENT DE PAUL CONFERENCE ST LOUIS		ST VINCENT DE PAUL ST LOUIS	Association	1 300,00
65748	SAINTE VINCENT DE PAUL STE MARTHE		SAINTE VINCENT DE PAUL STE MARTHE	Association	600,00
65748	HORTICULTURE DE VILLEMOMBLE		SOCIETE D HORTICULTURE DE VILLEM	Association	2 500,00
65748	SMART STRONG		SMART STRONG KIDS	Association	1 280,00
65748	SPORTS FOLIES		SPORTS FOLIES	Association	3 500,00
65748	VS SECTION ESCRIME		VILLEMOMBLE SPORTS ASSOCIAT	Association	4 000,00
65748	HISTORIQUE DU RAINCY ET DU PAYS AULNOYE		SOCIETE HISTORIQUE DU RAINCY ET	Association	800,00
65748	VS SPORT		VILLEMOMBLE SPORTS ASSOCIAT	Association	406 666,67
65748	VHB		VILLEMOMBLE HANDBALL ASSOC	Association	153 333,34
65748	ADEV		ADEV ASSOCIATION DEVELOPPEMENT	Association	129 333,34
65748	AACV		ASSOCIATION ARTISTIQUE ET CULTUR	Association	100 000,00
65748	MISSION LOCALE DE GAGNY		MISSION LOCALE DE GAGNY VILLEMOM	Association	40 000,00
65748	CMS MARCEL HANRAS		CENTRE MEDICO SOCIAL MARCEL HANR	Association	100 000,01
65748	ARCHE DE VILLEMOMBLE		ARCHE DE VILLEMOMBLE	Association	4 000,00
65748	EN TOUT K		EN TOUT K	Association	720,00
65748	VILLEMOMBLE PARTAGE		VILLEMOMBLE PARTAGE ASSOCIATION	Association	23 333,34

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services techniques	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		93,00	0,00	93,00	54,80	24,70	79,50
Adjoint administratif pal 1 cl	C	14,00	0,00	14,00	14,00	0,00	14,00
Adjoint administratif pal 2 cl	C	10,00	0,00	10,00	7,80	0,00	7,80
Adjoint administratif terr.	C	29,00	0,00	29,00	17,00	6,00	23,00
Attaché	A	18,00	0,00	18,00	6,00	9,70	15,70
Attaché principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	14,00	0,00	14,00	3,00	9,00	12,00
Rédacteur principal 1 cl	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur principal 2 cl	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		270,00	3,32	273,32	180,70	68,62	249,32
Adjoint technique pal 1 cl	C	33,00	0,00	33,00	31,70	0,00	31,70
Adjoint technique pal 2 cl	C	37,00	0,70	37,70	37,00	0,00	37,00
Adjoint technique territorial	C	167,00	2,62	169,62	90,00	62,62	152,62
Agent de maîtrise	C	7,00	0,00	7,00	6,00	1,00	7,00
Agent de maîtrise principal	C	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Ingénieur	A	8,00	0,00	8,00	3,00	2,00	5,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	4,00	0,00	4,00	0,00	3,00	3,00
Technicien principal de 1 cl	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 2 cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		52,00	0,00	52,00	24,50	24,00	48,50
Agent spéc pal écoles mat 1 cl	C	15,00	0,00	15,00	12,70	0,00	12,70
Agent spéc pal écoles mat 2 cl	C	24,00	0,00	24,00	6,00	20,00	26,00
Assistant socio-éducatif	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur de jeunes enf. cl ex	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Educateur ter. jeunes enfants	A	10,00	0,00	10,00	2,80	4,00	6,80
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		38,00	0,00	38,00	25,90	6,00	31,90
Auxiliaire puériculture cl. nl	B	25,00	0,00	25,00	15,40	5,00	20,40

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Auxiliaire puériculture cl.sup	B	9,00	0,00	9,00	8,80	0,00	8,80
Infirmier en soins généraux	A	2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00
Infirmier soins gén hors class	A	1,00	0,00	1,00	0,70	0,00	0,70
Puéricultrice hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		11,00	0,80	11,80	6,00	4,80	10,80
Educateur A.P.S pal 1er cl	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Educateur territorial A.P.S	B	7,00	0,80	7,80	2,00	4,80	6,80
FILIERE CULTURELLE (h)		16,50	8,98	25,48	15,23	12,88	28,11
Adjoint du patrimoine pal 1 cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint du patrimoine pal 2 cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial patrimoine	C	3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00
Assistant conservation pal 1c	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Assistant de conservation	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	1,00	1,27	2,27	2,20	0,00	2,20
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	2,00	6,00	8,00	2,65	6,00	8,65
Assistant ens. artistique	B	0,50	0,00	0,50	0,00	0,00	0,00
Bibliothécaire territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Professeur ens. art. Hcl.	A	0,00	0,88	0,88	0,88	0,00	0,88
Professeur ens. art. cl.N	A	3,00	0,83	3,83	1,50	4,88	6,38
FILIERE ANIMATION (i)		60,00	0,00	60,00	40,00	13,00	53,00
Adjoint d'animation pal 1 cl	C	9,00	0,00	9,00	8,40	0,00	8,40
Adjoint d'animation pal 2 cl	C	11,00	0,00	11,00	9,80	0,00	9,80
Adjoint territorial animation	C	32,00	0,00	32,00	15,80	13,00	28,80
Animateur	B	6,00	0,00	6,00	4,00	0,00	4,00
Animateur principal de 1ère cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur principal de 2ème cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		16,00	0,00	16,00	14,00	0,00	14,00
Brigadier-chef principal	C	7,00	0,00	7,00	6,00	0,00	6,00
Chef de service de police	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef service de police pal 1cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien-brigadier	C	7,00	0,00	7,00	6,00	0,00	6,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		14,00	0,00	14,00	0,00	14,00	14,00
Assistante maternelle		14,00	0,00	14,00	0,00	14,00	14,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		570,50	13,10	583,60	361,13	168,00	529,13

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif terr.	C	ADM	387	0,00	332-14	CDD
Adjoint administratif terr.	C	ADM	374	0,00	332-14	CDD
Adjoint administratif terr.	C	ADM	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint administratif terr.	C	ADM	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint administratif terr.	C	ADM	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint administratif terr.	C	ADM	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	374	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	332-23-2°	CDD
Adjoint territorial patrimoine	C	CULT	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint territorial patrimoine	C	CULT	367	0,00	332-14	CDD
Agent de maîtrise	C	TECH	388	0,00	332-14	CDD
Agent spéc pal écoles mat 2 cl	C	S	368	0,00	332-8-2°	CDD
Agent spéc pal écoles mat 2 cl	C	S	368	0,00	332-14	CDD
Agent spéc pal écoles mat 2 cl	C	S	368	0,00	332-14	CDD
Agent spéc pal écoles mat 2 cl	C	S	368	0,00	332-14	CDD
Agent spéc pal écoles mat 2 cl	C	S	368	0,00	332-13	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Attaché	A	ADM	525	0,00	332-14	CDD
Attaché	A	ADM	778	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	444	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	444	0,00	332-14	CDD
Attaché	A	ADM	567	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	499	0,00	332-14	CDD
Auxiliaire puériculture cl. nl	B	MS	389	0,00	332-14	CDD
Auxiliaire puériculture cl. nl	B	MS	389	0,00	A	CDD
Auxiliaire puériculture cl. nl	B	MS	389	0,00	332-14	CDD
Auxiliaire puériculture cl. nl	B	MS	389	0,00	332-14	CDD
Auxiliaire puériculture cl. nl	B	MS	389	0,00	332-10	CDI
Educateur ter. jeunes enfants	A	S	444	0,00	332-14	CDD
Educateur ter. jeunes enfants	A	S	444	0,00	332-14	CDD
Educateur ter. jeunes enfants	A	S	444	0,00	332-13	CDD
Educateur ter. jeunes enfants	A	S	444	0,00	A	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	401	0,00	332-14	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	389	0,00	332-14	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	389	0,00	332-14	CDD
Educateur territorial A.P.S	B	SP	415	0,00	332-10	CDI
Educateur territorial A.P.S	B	SP	395	0,00	A	CDD
Infirmier en soins généraux	A	MS	544	0,00	332-14	CDD
Ingénieur	A	TECH	484	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	821	0,00	332-8-2°	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	450	0,00	332-8-2°	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	488	0,00	332-14	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	519	0,00	332-10	CDI
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	558	0,00	A	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	519	0,00	A	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	488	0,00	A	CDD
Professeur ens. art. cl.N	A	CULT	488	0,00	332-14	CDD
Rédacteur	B	ADM	452	0,00	332-8-2°	CDD
Rédacteur	B	ADM	389	0,00	332-14	CDD
Rédacteur	B	ADM	389	0,00	332-14	CDD
Rédacteur	B	ADM	389	0,00	332-14	CDD
Rédacteur	B	ADM	389	0,00	332-14	CDD
Rédacteur	B	ADM	389	0,00	332-14	CDD
Rédacteur	B	ADM	401	0,00	332-14	CDD
Rédacteur	B	ADM	452	0,00	332-14	CDD
Rédacteur	B	ADM	389	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien	B	TECH	431	0,00	332-14	CDD
Technicien	B	TECH	389	0,00	332-14	CDD
Technicien	B	TECH	389	0,00	332-14	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.

MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale	08/06/1905	06/12/1986	SPA	

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 565 771,71	1 565 771,71
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-4 210 186,41	-4 210 186,41
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	2 644 414,70	2 644 414,70
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	2 644 414,70	2 644 414,70

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	161 159,00	161 159,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	4 412 300,00	4 412 300,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	6 895 555,70	6 895 555,70

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		161 159,00	161 159,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		111 818,00	111 818,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	111 818,00	111 818,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		49 341,00	49 341,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10222	FCTVA	30 000,00	30 000,00
10226	Taxe d'aménagement	7 750,00	7 750,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	11 591,00	11 591,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 35

SEANCE DU 5 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le cinq avril, à dix-sept heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le vendredi 29 mars 2024, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur BLUTEAU Jean-Michel, Maire de Villemomble.

Présents : M. BLUTEAU Jean-Michel, Maire, Mme PAOLANTONACCI Pascale, M. PRINCE Patrick, Mme LECOEUR Anne, M. MAHMOUD Riad, Mme HECK Isabelle, M. MALLET Eric, Mme FITAMANT Patricia, Mme POLONI Françoise, Mme SERONDE Françoise, Mme VENACTER Jeannine, M. ACQUAVIVA Jules François, M. ROLLAND Guy, Mme CÉDÉCIAS Arlette, Mme LEFEBVRE Concetta, M. FITAMANT Alain, M. AVRAMOVIC Jovan, Mme BERGOUGNIOU Françoise, M. CALMÉJANE Patrice, Mme POCHON Elisabeth, M. MINETTO Jean-Marc, M. KALANYAN Aram, M. LABRO Philippe, M. BIYOUKAR Lahoussaine, Mme MÉLART Laurence, M. BANCEL Nathanaël, Mme BLANCO Nathalie.

Absents, représentés : M. BOULON Alex représenté par M. FITAMANT Alain, M. GERBAUD Jean-Christophe représenté par M. BLUTEAU Jean-Michel, M. ZARLOWSKI Serge représenté par M. MAHMOUD Riad, M. LE MASSON Gilbert représenté par M. CALMÉJANE Patrice, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR Thibaud représenté par M. KALANYAN Aram, Mme LEFEBVRE Laura représentée par Mme BERGOUGNIOU Françoise.

Absente : Mme VERBEQUE Sandrine.

Absent : M. HADAD Hubert.

Secrétaire de séance : M. MAHMOUD Riad.

Les conseillers présents au nombre de 27, représentent la majorité des membres en exercice, le quorum est atteint et le conseil peut valablement délibérer.

N°6

OBJET : Fixation du taux des taxes directes locales pour l'année 2024

[Nomenclature "Actes" : 7.2.1 Impôts locaux : TH, TFB, TFNB, TP (taux, exonération, abattement...)]

LE CONSEIL,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2121-29, donnant compétence au Conseil municipal pour régler les affaires de la commune,

VU le Code général des impôts, et notamment les articles 1636 B sexies et septies,

VU le budget primitif de l'exercice 2024,

CONSIDERANT que depuis la réforme de la fiscalité locale, qui a consacré la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, le panier des recettes fiscales de la Ville est composé :

- de la taxe foncière sur les propriétés bâties,
- de la taxe foncière sur les propriétés non bâties,
- et de la taxe d'habitation réduite aux seules résidences secondaires ;

CONSIDERANT que les communes récupèrent le pouvoir de fixer le taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale,

CONSIDERANT la volonté de la municipalité de ne pas augmenter les taux des impôts communaux, afin de ne pas alourdir les charges reposant sur les contribuables,





DELIBERE

à l'unanimité des suffrages exprimés par 24 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, M. PRINCE, Mme LECOEUR, M. MAHMOUD, Mme HECK, M. MALLET, M. GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mme POLONI, Mme SERONDE, Mme VENACTER, M. ACQUAVIVA, M. ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, Mme LEFEBVRE, M. FITAMANT, M. AVRAMOVIC, M. LABRO, M. BIYOUKAR, Mme MÉLART, Mme BLANCO) et 9 abstentions (celles de Mme BERGOUGNIOU, M. LE MASSON, M. CALMÉJANE, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, Mme POCHON, M. MINETTO, M. KALANYAN, M. BANCEL)

ARTICLE 1^{er} : APPROUVE les taux de fiscalité directe locale de 2024 en les maintenant à leur niveau de 2023, soit :

- pour la taxe foncière sur les propriétés bâties : 31,95 %
- pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties : 51,32 %
- pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 22,56 %

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à communiquer cette décision aux services fiscaux avant le 15 avril 2024.

ARTICLE 3 : PRECISE que le produit attendu est inscrit au budget de l'exercice concerné aux nature et fonction concernée.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montreuil par courrier, 7 rue Catherine Puig – 93558 MONTREUIL Cedex ou par l'application informatique Télécours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois suivant les formalités de rendu exécutoire.

Et ont signé MM. les membres présents,
pour extrait conforme,
le Maire,
Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis,



Jean-Michel BLUTEAU





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 35

SEANCE DU 5 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le cinq avril, à dix-sept heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le vendredi 29 mars 2024, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur BLUTEAU Jean-Michel, Maire de Villemomble.

Présents : M. BLUTEAU Jean-Michel, Maire, Mme PAOLANTONACCI Pascale, M. PRINCE Patrick, Mme LECOEUR Anne, M. MAHMOUD Riad, Mme HECK Isabelle, M. MALLET Eric, Mme FITAMANT Patricia, Mme POLONI Françoise, Mme SERONDE Françoise, Mme VENACTER Jeannine, M. ACQUAVIVA Jules François, M. ROLLAND Guy, Mme CÉDÉCIAS Arlette, Mme LEFEBVRE Concetta, M. FITAMANT Alain, M. AVRAMOVIC Jovan, Mme BERGOUGNIOU Françoise, M. CALMÉJANE Patrice, Mme POCHON Elisabeth, M. MINETTO Jean-Marc, M. KALANYAN Aram, M. LABRO Philippe, M. BIYOUKAR Lahoussaine, Mme MÉLART Laurence, M. BANCEL Nathanaël, Mme BLANCO Nathalie.

Absents, représentés : M. BOULON Alex représenté par M. FITAMANT Alain, M. GERBAUD Jean-Christophe représenté par M. BLUTEAU Jean-Michel, M. ZARLOWSKI Serge représenté par M. MAHMOUD Riad, M. LE MASSON Gilbert représenté par M. CALMÉJANE Patrice, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR Thibaud représenté par M. KALANYAN Aram, Mme LEFEBVRE Laura représentée par Mme BERGOUGNIOU Françoise.

Absente : Mme VERBEQUE Sandrine.

Absent : M. HADAD Hubert.

Secrétaire de séance : M. MAHMOUD Riad.

Les conseillers présents au nombre de 27, représentent la majorité des membres en exercice, le quorum est atteint et le conseil peut valablement délibérer.

N°7	OBJET : Attribution d'une subvention à l'association Villemomble Sports (VS), au titre de l'année 2024 [Nomenclature "Actes" : 7.5.1 Subventions aux associations]
------------	--

LE CONSEIL,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2121-29, donnant compétence au Conseil municipal pour régler les affaires de la commune,

VU l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative à la transparence financière des aides octroyées par des personnes publiques,

VU le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par des personnes publiques,

VU la délibération n°6 du 14 décembre 2023, approuvant la convention d'objectifs et de moyens conclue entre la Ville et l'association Villemomble Sports, au titre de l'année 2024,

VU la convention d'objectifs et de moyens 2024 conclu entre la Ville et l'association Villemomble Sports,

CONSIDERANT que le Budget Primitif de la Ville détermine le montant restant ou le total de la subvention de fonctionnement qui leur est allouée en tenant compte le cas échéant des acomptes versés,

CONSIDERANT qu'il convient de fixer le montant de la subvention à verser à l'association au vu notamment des éléments financiers qu'elle a fournis,

CONSIDERANT que l'acompte versé représente 4/12èmes de la subvention 2023 pour financer les activités de l'association de janvier à avril 2024,





DELIBERE

à l'unanimité des suffrages exprimés par 30 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, M. PRINCE, Mme LECOEUR, M. MAHMOUD, Mme HECK, M. GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mme POLONI, Mme SERONDE, Mme VENACTER, M. ACQUAVIVA, M. ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, M. FITAMANT, M. AVRAMOVIC, Mme BERGOUGNIOU, M. LE MASSON, M. CALMÉJANE, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, Mme POCHON, M. MINETTO, M. KALANYAN, M. LABRO, Mme MÉLART, M. BANCEL, Mme BLANCO)
M. MALLET Eric, Mme LEFEVRE Concetta, M. BIYOUKAR Lahoussaine ne prennent pas part au vote.

M. BIYOUKAR, Président de Villemomble Sports, M. MALLET, Mme LEFEVRE, membres du Conseil d'administration de Villemomble Sports.

ARTICLE 1^{er} : DECIDE d'attribuer une subvention globale de fonctionnement à l'association Villemomble Sports, d'un montant de **600 000 euros (six-cent-mille euros)**, au titre de l'année 2024.

ARTICLE 2 : DIT que le solde restant à verser s'élève à la somme de **406 666,67 euros (quatre-cent-six-mille-six-cent-soixante-six virgule soixante-sept euros)**, compte tenu de l'acompte déjà versé de 193 333,33 euros (cent-quatre-vingt-treize-mille-trois-cent-trente-trois-virgule-trente-trois euros), lors du 1er quadrimestre 2024.

ARTICLE 3 : PRECISE que le versement de la subvention est conditionné à la complétude du dossier de demande et à la production des pièces justificatives demandées par la ville.

ARTICLE 4 : DIT que la dépense en résultant sera réglée sur les crédits ouverts à cet effet au budget de la Ville aux fonction et nature concernées.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montreuil par courrier, 7 rue Catherine Puig – 93558 MONTREUIL Cedex ou par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois suivant les formalités de rendu exécutoire.

Et ont signé MM. les membres présents,
pour extrait conforme,
le Maire,
Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis,



Jean-Michel BLUTEAU





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 35

SEANCE DU 5 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le cinq avril, à dix-sept heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le vendredi 29 mars 2024, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur BLUTEAU Jean-Michel, Maire de Villemomble.

Présents : M. BLUTEAU Jean-Michel, Maire, Mme PAOLANTONACCI Pascale, M. PRINCE Patrick, Mme LECOEUR Anne, M. MAHMOUD Riad, Mme HECK Isabelle, M. MALLET Eric, Mme FITAMANT Patricia, Mme POLONI Françoise, Mme SERONDE Françoise, Mme VENACTER Jeannine, M. ACQUAVIVA Jules François, M. ROLLAND Guy, Mme CÉDÉCIAS Arlette, Mme LEFEBVRE Concetta, M. FITAMANT Alain, M. AVRAMOVIC Jovan, Mme BERGOUGNIOU Françoise, M. CALMÉJANE Patrice, Mme POCHON Elisabeth, M. MINETTO Jean-Marc, M. KALANYAN Aram, M. LABRO Philippe, M. BIYOUKAR Lahoussaine, Mme MÉLART Laurence, M. BANCEL Nathanaël, Mme BLANCO Nathalie.

Absents, représentés : M. BOULON Alex représenté par M. FITAMANT Alain, M. GERBAUD Jean-Christophe représenté par M. BLUTEAU Jean-Michel, M. ZARLOWSKI Serge représenté par M. MAHMOUD Riad, M. LE MASSON Gilbert représenté par M. CALMÉJANE Patrice, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR Thibaud représenté par M. KALANYAN Aram, Mme LEFEVRE Laura représentée par Mme BERGOUGNIOU Françoise.

Absente : Mme VERBEQUE Sandrine.

Absent : M. HADAD Hubert.

Secrétaire de séance : M. MAHMOUD Riad.

Les conseillers présents au nombre de 27, représentent la majorité des membres en exercice, le quorum est atteint et le conseil peut valablement délibérer.

N°8	OBJET : Attribution d'une subvention à l'association Villemomble Handball (VHB), au titre de l'année 2024 [Nomenclature "Actes" : 7.5.1 Subventions aux associations]
------------	---

LE CONSEIL,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2121-29, donnant compétence au Conseil municipal pour régler les affaires de la commune,

VU l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative à la transparence financière des aides octroyées par des personnes publiques,

VU le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par des personnes publiques,

VU la délibération n°7 du 14 décembre 2023, approuvant la convention d'objectifs et de moyens conclue entre la Ville et l'association Villemomble Handball au titre de l'année 2024,

CONSIDERANT que le Budget Primitif de la Ville détermine le montant restant ou le total de la subvention de fonctionnement qui leur est allouée en tenant compte le cas échéant des acomptes versés,

CONSIDERANT qu'il convient de fixer le montant de la subvention à verser à l'association au vu notamment des éléments financiers qu'elle a fournis,

CONSIDERANT que l'acompte versé représente 4/12èmes de la subvention 2023 pour financer les activités de l'association de janvier à avril 2024,





DELIBERE

à l'unanimité des suffrages exprimés par 31 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, M. PRINCE, Mme LECOEUR, M. MAHMOUD, Mme HECK, M. MALLET, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mme POLONI, Mme SERONDE, Mme VENACTER, M. ACQUAVIVA, M. ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, Mme LEFEBVRE, M. FITAMANT, M. AVRAMOVIC, Mme BERGOUGNIOU, M. LE MASSON, M. CALMÉJANE, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEBVRE, Mme POCHON, M. MINETTO, M. KALANYAN, M. LABRO, Mme MÉLART, M. BANCEL, Mme BLANCO) M. GERBAUD Jean-Christophe, M. BIYOUKAR Lahoussaine ne prennent pas part au vote.

MM. BIYOUKAR, GERBAUD, membres du Conseil d'administration de Villemomble Handball.

ARTICLE 1^{er} : DECIDE d'attribuer une subvention globale de fonctionnement à l'association Villemomble Handball d'un montant de **215 000 euros (deux-cent-quinze-mille)**, au titre de l'année 2024.

ARTICLE 2 : DIT que le solde à verser s'élève à la somme de **153 333,34 euros (cent-cinquante-trois-mille-trois-cent-trente-trois-virgule-trente-quatre euros)**, compte tenu de l'acompte déjà versé de 61 666,66 euros (soixante-et-un-mille-six-cent-soixante-six-virgule-soixante-six euros), lors du 1er trimestre 2024.

ARTICLE 3 : PRECISE que le versement de la subvention est conditionné à la complétude du dossier de demande et à la production des pièces justificatives demandées par la ville.

ARTICLE 4 : DIT que la dépense en résultant sera réglée sur les crédits ouverts à cet effet au budget de la Ville aux fonction et nature concernées.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montreuil par courrier, 7 rue Catherine Puig – 93558 MONTREUIL Cedex ou par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois suivant les formalités de rendu exécutoire.

Et ont signé MM. les membres présents,
pour extrait conforme,
le Maire,
Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis,



Jean-Michel BLUTEAU





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 35

SEANCE DU 5 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le cinq avril, à dix-sept heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le vendredi 29 mars 2024, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur BLUTEAU Jean-Michel, Maire de Villemomble.

Présents : M. BLUTEAU Jean-Michel, Maire, Mme PAOLANTONACCI Pascale, M. PRINCE Patrick, Mme LECOEUR Anne, M. MAHMOUD Riad, Mme HECK Isabelle, M. MALLET Eric, Mme FITAMANT Patricia, Mme POLONI Françoise, Mme SERONDE Françoise, Mme VENACTER Jeannine, M. ACQUAVIVA Jules François, M. ROLLAND Guy, Mme CÉDÉCIAS Arlette, Mme LEFEBVRE Concetta, M. FITAMANT Alain, M. AVRAMOVIC Jovan, Mme BERGOUGNIOU Françoise, M. CALMÉJANE Patrice, Mme POCHON Elisabeth, M. MINETTO Jean-Marc, M. KALANYAN Aram, M. LABRO Philippe, M. BIYOUKAR Lahoussaine, Mme MÉLART Laurence, M. BANCEL Nathanaël, Mme BLANCO Nathalie.

Absents, représentés : M. BOULON Alex représenté par M. FITAMANT Alain, M. GERBAUD Jean-Christophe représenté par M. BLUTEAU Jean-Michel, M. ZARLOWSKI Serge représenté par M. MAHMOUD Riad, M. LE MASSON Gilbert représenté par M. CALMÉJANE Patrice, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR Thibaud représenté par M. KALANYAN Aram, Mme LEFEVRE Laura représentée par Mme BERGOUGNIOU Françoise.

Absente : Mme VERBEQUE Sandrine.

Absent : M. HADAD Hubert.

Secrétaire de séance : M. MAHMOUD Riad.

Les conseillers présents au nombre de 27, représentent la majorité des membres en exercice, le quorum est atteint et le conseil peut valablement délibérer.

N°9	OBJET : Attribution d'une subvention à l'Association Artistique et Culturelle de Villemomble (AACV), au titre de l'année 2024 [Nomenclature "Actes" : 7.5.1 Subventions aux associations]
------------	---

LE CONSEIL,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2121-29, donnant compétence au Conseil municipal pour régler les affaires de la commune,

VU l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative à la transparence financière des aides octroyées par des personnes publiques,

VU le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par des personnes publiques,

VU la délibération n°11 du 14 décembre 2023, approuvant la convention d'objectifs et de moyens conclue entre la Ville et l'Association Artistique et Culturelle de Villemomble (AACV), au titre de l'année 2024,

CONSIDERANT que le Budget Primitif de la Ville détermine le montant restant ou le total de la subvention de fonctionnement qui leur est allouée en tenant compte le cas échéant des acomptes versés,

CONSIDERANT qu'il convient de fixer le montant de la subvention à verser à l'association au vu notamment des éléments financiers qu'elle a fournis,

CONSIDERANT que l'acompte versé représente 4/12èmes de la subvention 2023 pour financer les activités de l'association de janvier à avril 2024,





DELIBERE

à l'unanimité des suffrages exprimés par 29 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, M. PRINCE, Mme LECOEUR, M. MAHMOUD, M. MALLET, M. GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mme POLONI, Mme VENACTER, M. ACQUAVIVA, Mme CÉDÉCIAS, Mme LEFEBVRE, M. FITAMANT, M. AVRAMOVIC, Mme BERGOUGNIOU, M. LE MASSON, M. CALMÉJANE, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, Mme Pochon, M. MINETTO, M. KALANYAN, M. LABRO, M. BIYOUKAR, Mme MÉLART, M. BANCEL)
Mme HECK Isabelle, Mme SERONDE Françoise, M. ROLLAND Guy, Mme BLANCO Nathalie ne prennent pas part au vote.

M. ROLLAND et Mmes HECK, SERONDE, BLANCO membres du Conseil d'administration de l'AACV.

ARTICLE 1^{er} : DECIDE d'attribuer une subvention globale de fonctionnement à l'AACV d'un montant de **150 000 euros (cent-cinquante-mille euros)**, au titre de l'année 2024.

ARTICLE 2 : DIT que le solde restant à verser s'élève à la somme de **100 000 euros (cent-mille euros)**, compte tenu de l'acompte déjà versé d'un montant de 50 000 euros (cinquante-mille euros), lors du 1er quadrimestre 2024.

ARTICLE 3 : PRECISE que le versement de la subvention est conditionné à la complétude du dossier de demande et à la production des pièces justificatives demandées par la ville.

ARTICLE 4 : DIT que la dépense en résultant sera réglée sur les crédits ouverts à cet effet au budget de la Ville aux fonction et nature concernées.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montreuil par courrier, 7 rue Catherine Puig – 93558 MONTREUIL Cedex ou par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois suivant les formalités de rendu exécutoire.

Et ont signé MM. les membres présents,
pour extrait conforme,
le Maire,
Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis,



Jean-Michel BLUTEAU





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 35

SEANCE DU 5 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le cinq avril, à dix-sept heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le vendredi 29 mars 2024, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur BLUTEAU Jean-Michel, Maire de Villemomble.

Présents : M. BLUTEAU Jean-Michel, Maire, Mme PAOLANTONACCI Pascale, M. PRINCE Patrick, Mme LECOEUR Anne, M. MAHMOUD Riad, Mme HECK Isabelle, M. MALLET Eric, Mme FITAMANT Patricia, Mme POLONI Françoise, Mme SERONDE Françoise, Mme VENACTER Jeannine, M. ACQUAVIVA Jules François, M. ROLLAND Guy, Mme CÉDÉCIAS Arlette, Mme LEFEBVRE Concetta, M. FITAMANT Alain, M. AVRAMOVIC Jovan, Mme BERGOUGNIOU Françoise, M. CALMÉJANE Patrice, Mme POCHON Elisabeth, M. MINETTO Jean-Marc, M. KALANYAN Aram, M. LABRO Philippe, M. BIYOUKAR Lahoussaine, Mme MÉLART Laurence, M. BANCEL Nathanaël, Mme BLANCO Nathalie.

Absents, représentés : M. BOULON Alex représenté par M. FITAMANT Alain, M. GERBAUD Jean-Christophe représenté par M. BLUTEAU Jean-Michel, M. ZARLOWSKI Serge représenté par M. MAHMOUD Riad, M. LE MASSON Gilbert représenté par M. CALMÉJANE Patrice, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR Thibaud représenté par M. KALANYAN Aram, Mme LEFEVRE Laura représentée par Mme BERGOUGNIOU Françoise, Mme VERBEQUE Sandrine représentée par Mme LECOEUR Anne.

Absent : M. HADAD Hubert.

Secrétaire de séance : M. MAHMOUD Riad.

Les conseillers présents au nombre de 27, représentent la majorité des membres en exercice, le quorum est atteint et le conseil peut valablement délibérer.

N°10	OBJET : Attribution d'une subvention à l'association pour le Développement Economique Entrepreneurial Commercial et de l'Emploi à Villemomble (ADEEV), au titre de l'année 2024 [Nomenclature "Actes" : 7.5.1 Subventions aux associations]
-------------	---

LE CONSEIL,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2121-29, donnant compétence au Conseil municipal pour régler les affaires de la commune,

VU l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative à la transparence financière des aides octroyées par des personnes publiques,

VU le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par des personnes publiques,

VU la délibération n°8 du 14 décembre 2023, approuvant la convention d'objectifs et de moyens conclue entre la Ville et l'ADEEV, au titre de l'année 2024,

CONSIDERANT que le Budget Primitif de la Ville détermine le montant restant ou le total de la subvention de fonctionnement qui leur est allouée en tenant compte le cas échéant des acomptes versés,

CONSIDERANT qu'il convient de fixer le montant de la subvention à verser à l'association au vu notamment des éléments financiers qu'elle a fournis,

CONSIDERANT que l'acompte versé représente 4/12èmes de la subvention 2023 pour financer les activités de l'association de janvier à avril 2024,





DELIBERE

Après débat, il a été demandé un vote à scrutin secret.

Nombre de votants : 34

Suffrages exprimés : 29

Vote « Pour » : 21

Vote « Contre » : 7

Abstentions : 1

MM. ACQUAVIVA, ROLLAND et Mmes PAOLANTONACCI, SERONDE, LEFEBVRE, membres du Conseil d'administration de l'ADEEV, ne prennent pas part au vote.

Par conséquent, le Conseil municipal à la majorité des membres présents et représentés :

ARTICLE 1^{er} : DECIDE d'attribuer une subvention à l'ADEEV, d'un montant de **190 000 euros (cent-quatre-vingt-dix-mille euros)**, au titre de l'année 2024.

ARTICLE 2 : DIT que le solde restant à verser s'élève à la somme de **129 333,34 euros (cent-vingt-neuf-mille-trois-cent-trente-trois-virgule-trente-quatre euros)**, compte tenu de l'acompte déjà versé de 60 666,66 euros (soixante-mille-six-cent-soixante-six-virgule-soixante-six euros), lors du 1er quadrimestre 2024.

ARTICLE 3 : PRECISE que le versement de la subvention est conditionné à la complétude du dossier de demande et à la production des pièces justificatives demandées par la ville.

ARTICLE 4 : DIT que la dépense en résultant sera réglée sur les crédits ouverts à cet effet au budget de la Ville aux fonction et nature concernées.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montreuil par courrier, 7 rue Catherine Puig – 93558 MONTREUIL Cedex ou par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois suivant les formalités de rendu exécutoire.





Et ont signé MM. les membres présents,
pour extrait conforme,
le Maire,
Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis,



Jean-Michel BLUTEAU





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 35

SEANCE DU 5 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le cinq avril, à dix-sept heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le vendredi 29 mars 2024, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur BLUTEAU Jean-Michel, Maire de Villemomble.

Présents : M. BLUTEAU Jean-Michel, Maire, Mme PAOLANTONACCI Pascale, M. PRINCE Patrick, Mme LECOEUR Anne, M. MAHMOUD Riad, Mme HECK Isabelle, M. MALLET Eric, Mme FITAMANT Patricia, Mme POLONI Françoise, Mme SERONDE Françoise, Mme VENACTER Jeannine, M. ACQUAVIVA Jules François, M. ROLLAND Guy, Mme CÉDÉCIAS Arlette, Mme LEFEBVRE Concetta, M. FITAMANT Alain, M. AVRAMOVIC Jovan, Mme BERGOUGNIOU Françoise, M. CALMÉJANE Patrice, Mme POCHON Elisabeth, M. MINETTO Jean-Marc, M. KALANYAN Aram, M. LABRO Philippe, M. BIYOUKAR Lahoussaine, M. BANCEL Nathanaël, Mme BLANCO Nathalie.

Absents, représentés : M. BOULON Alex représenté par M. FITAMANT Alain, M. GERBAUD Jean-Christophe représenté par M. BLUTEAU Jean-Michel, M. ZARLOWSKI Serge représenté par M. MAHMOUD Riad, M. LE MASSON Gilbert représenté par M. CALMÉJANE Patrice, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR Thibaud représenté par M. KALANYAN Aram, Mme LEFEVRE Laura représentée par Mme BERGOUGNIOU Françoise, Mme VERBEQUE Sandrine représentée par Mme LECOEUR Anne.

Absents : M. HADAD Hubert, Mme MÉLART Laurence.

Secrétaire de séance : M. MAHMOUD Riad.

Les conseillers présents au nombre de 26, représentent la majorité des membres en exercice, le quorum est atteint et le conseil peut valablement délibérer.

N°11	OBJET : Attribution d'une subvention à l'association intercommunale "Mission Locale de Gagny/Villemomble/les Pavillons-sous-bois", au titre de l'année 2024 [Nomenclature "Actes" : 7.5.1 Subventions aux associations]
-------------	---

LE CONSEIL,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2121-29, donnant compétence au Conseil municipal pour régler les affaires de la commune,

VU l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative à la transparence financière des aides octroyées par des personnes publiques,

VU le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par des personnes publiques,

VU la délibération n°10 du 14 décembre 2023, approuvant la convention d'objectifs et de moyens conclue entre la Ville et l'association intercommunale « Mission Locale de Gagny/Villemomble/les Pavillons-sous-bois », au titre de l'année 2024,

CONSIDERANT que le Budget Primitif de la Ville détermine le montant restant ou le total de la subvention de fonctionnement qui leur est allouée en tenant compte le cas échéant des acomptes versés,

CONSIDERANT qu'il convient de fixer le montant de la subvention à verser à l'association compte tenu des éléments financiers qu'elle a fourni,

CONSIDERANT que l'acompte versé représente 4/12èmes de la subvention 2023 pour financer les activités de l'association de janvier à avril 2024,





DELIBERE

à l'unanimité des suffrages exprimés par 22 voix pour (celles de Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, M. PRINCE, Mme LECOEUR, M. MAHMOUD, Mme HECK, M. MALLET, M. GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mme POLONI, Mme SERONDE, Mme VENACTER, Mme CÉDÉCIAS, Mme LEFEBVRE, M. AVRAMOVIC, Mme POCHON, M. MINETTO, M. LABRO, Mme VERBEQUE, M. BIYOUKAR, Mme BLANCO) et 7 abstentions (celles de Mme BERGOUGNIOU, M. LE MASSON, M. CALMÉJANE, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN, M. BANCEL) M. BLUTEAU Jean-Michel, M. ACQUAVIVA Jules François, M. ROLLAND Guy, M. FITAMANT Alain ne prennent pas part au vote.

M. BLUTEAU Jean-Michel, Maire, membre de droit, MM ACQUAVIVA, ROLLAND, FITAMANT, membres du collège « élus » de la Mission Locale.

ARTICLE 1^{er} : DECIDE d'attribuer une subvention globale de fonctionnement à l'association intercommunale Mission Locale de Gagny/Villemoble/Les Pavillons-sous-bois d'un montant de **60 000 euros (soixante-mille euros)**, au titre de l'année 2024.

ARTICLE 2 : DIT que le solde à verser s'élève à la somme de **40 000 euros (quarante-mille euros)**, compte tenu de l'acompte déjà versé de 20 000 euros (vingt-mille euros), lors du 1er quadrimestre 2024.

ARTICLE 3 : PRECISE que le versement de la subvention est conditionné à la complétude du dossier de demande et à la production des pièces justificatives demandées par la ville.

ARTICLE 4 : DIT que la dépense en résultant sera réglée sur les crédits ouverts à cet effet au budget de la Ville aux fonction et nature concernées.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montreuil par courrier, 7 rue Catherine Puig – 93558 MONTREUIL Cedex ou par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois suivant les formalités de rendu exécutoire.

Et ont signé MM. les membres présents,
pour extrait conforme,
le Maire,
Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis,



Jean-Michel BLUTEAU





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 35

SEANCE DU 5 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le cinq avril, à dix-sept heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le vendredi 29 mars 2024, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur BLUTEAU Jean-Michel, Maire de Villemomble.

Présents : M. BLUTEAU Jean-Michel, Maire, Mme PAOLANTONACCI Pascale, M. PRINCE Patrick, Mme LECOEUR Anne, M. MAHMOUD Riad, Mme HECK Isabelle, M. MALLET Eric, Mme FITAMANT Patricia, Mme POLONI Françoise, Mme SERONDE Françoise, Mme VENACTER Jeannine, M. ACQUAVIVA Jules François, M. ROLLAND Guy, Mme CÉDÉCIAS Arlette, Mme LEFEBVRE Concetta, M. FITAMANT Alain, M. AVRAMOVIC Jovan, Mme BERGOUGNIOU Françoise, M. CALMÉJANE Patrice, Mme POCHON Elisabeth, M. MINETTO Jean-Marc, M. KALANYAN Aram, M. LABRO Philippe, M. BIYOUKAR Lahoussaine, Mme MÉLART Laurence, M. BANCEL Nathanaël, Mme BLANCO Nathalie.

Absents, représentés : M. BOULON Alex représenté par M. FITAMANT Alain, M. GERBAUD Jean-Christophe représenté par M. BLUTEAU Jean-Michel, M. ZARLOWSKI Serge représenté par M. MAHMOUD Riad, M. LE MASSON Gilbert représenté par M. CALMÉJANE Patrice, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR Thibaud représenté par M. KALANYAN Aram, Mme LEFEVRE Laura représentée par Mme BERGOUGNIOU Françoise, Mme VERBEQUE Sandrine représentée par Mme LECOEUR Anne.

Absent : M. HADAD Hubert.

Secrétaire de séance : M. MAHMOUD Riad.

Les conseillers présents au nombre de 27, représentent la majorité des membres en exercice, le quorum est atteint et le conseil peut valablement délibérer.

N°12	OBJET : Attribution d'une subvention à l'association Villemomble Partage, au titre de l'année 2024 [Nomenclature "Actes" : 7.5.1 Subventions aux associations]
-------------	--

LE CONSEIL,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2121-29, donnant compétence au Conseil municipal pour régler les affaires de la commune,

VU l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative à la transparence financière des aides octroyées par des personnes publiques,

VU le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par des personnes publiques,

VU la délibération n°9 du 14 décembre 2023, approuvant la convention d'objectifs et de moyens conclue entre la Ville et l'association Villemomble Partage au titre de l'année 2024,

CONSIDERANT que le Budget Primitif de la Ville détermine le montant restant ou le total de la subvention de fonctionnement qui leur est allouée en tenant compte le cas échéant des acomptes versés,

CONSIDERANT qu'il convient de fixer le montant de la subvention à verser à l'association au vu notamment des éléments financiers qu'elle a fourni,

CONSIDERANT que l'acompte versé représente 4/12èmes de la subvention 2023 pour financer les activités de l'association de janvier à avril 2024,





DELIBERE

à l'unanimité,

ARTICLE 1^{er} : **DECIDE** d'attribuer une subvention globale de fonctionnement à l'association Villemomble Partage d'un montant de **35 000 euros (trente-cinq-mille euros)**, au titre de l'année 2024.

ARTICLE 2 : **DIT** que le solde restant à verser s'élève à la somme de **23 333,34 euros (vingt-trois-mille-trois-cent-trente-trois-virgule-trente-quatre euros)**, compte tenu de l'acompte déjà versé de 11 666,66 euros (onze-mille-six-cent-soixante-six-virgule-soixante-six euros), lors du 1er trimestre 2024.

ARTICLE 3 : **PRECISE** que le versement de la subvention est conditionné à la complétude du dossier de demande et à la production des pièces justificatives demandées par la ville.

ARTICLE 4 : **DIT** que la dépense en résultant sera réglée sur les crédits ouverts à cet effet au budget de la Ville aux fonction et nature concernées.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montreuil par courrier, 7 rue Catherine Puig – 93558 MONTREUIL Cedex ou par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois suivant les formalités de rendu exécutoire.

Et ont signé MM. les membres présents,
pour extrait conforme,
le Maire,
Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis,



Jean-Michel BLUTEAU





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 35

SEANCE DU 5 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le cinq avril, à dix-sept heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le vendredi 29 mars 2024, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur BLUTEAU Jean-Michel, Maire de Villemomble.

Présents : M. BLUTEAU Jean-Michel, Maire, Mme PAOLANTONACCI Pascale, M. PRINCE Patrick, Mme LECOEUR Anne, M. MAHMOUD Riad, Mme HECK Isabelle, M. MALLET Eric, Mme FITAMANT Patricia, Mme POLONI Françoise, Mme SERONDE Françoise, Mme VENACTER Jeannine, M. ACQUAVIVA Jules François, M. ROLLAND Guy, Mme CÉDÉCIAS Arlette, Mme LEFEBVRE Concetta, M. FITAMANT Alain, M. AVRAMOVIC Jovan, Mme BERGOUGNIOU Françoise, M. CALMÉJANE Patrice, Mme POCHON Elisabeth, M. MINETTO Jean-Marc, M. KALANYAN Aram, M. LABRO Philippe, M. BIYOUKAR Lahoussaine, Mme MÉLART Laurence, M. BANCEL Nathanaël, Mme BLANCO Nathalie.

Absents, représentés : M. BOULON Alex représenté par M. FITAMANT Alain, M. GERBAUD Jean-Christophe représenté par M. BLUTEAU Jean-Michel, M. ZARLOWSKI Serge représenté par M. MAHMOUD Riad, M. LE MASSON Gilbert représenté par M. CALMÉJANE Patrice, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR Thibaud représenté par M. KALANYAN Aram, Mme LEFEVRE Laura représentée par Mme BERGOUGNIOU Françoise, Mme VERBEQUE Sandrine représentée par Mme LECOEUR Anne.

Absent : M. HADAD Hubert.

Secrétaire de séance : M. MAHMOUD Riad.

Les conseillers présents au nombre de 27, représentent la majorité des membres en exercice, le quorum est atteint et le conseil peut valablement délibérer.

N°13	OBJET : Attribution d'une subvention au Centre Médico-Social Marcel Hanra (CMSMH), au titre de l'année 2024 [Nomenclature "Actes" : 7.5.1 Subventions aux associations]
-------------	---

LE CONSEIL,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2121-29, donnant compétence au Conseil municipal pour régler les affaires de la commune,

VU l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative à la transparence financière des aides octroyées par des personnes publiques, **VU** le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

VU la délibération n°12 du 14 décembre 2023 approuvant la convention d'objectifs et de moyens à intervenir entre la ville et le CMSMH, au titre de l'année 2024,

VU la délibération n°12 du 14 décembre 2023 approuvant la convention d'objectifs et de moyens à intervenir entre la ville et le CMSMH, au titre de l'année 2024,

VU ladite convention octroyant au CMSMH une avance sur subvention 2023 à hauteur de 4/12^{ème} de soit 33 333,33 euros,

VU la délibération n°3 du 8 mars 2024 approuvant l'attribution d'une avance supplémentaire, représentant 2/12^{ème} de la subvention 2023,

CONSIDERANT le rôle joué par l'association et l'intérêt pour la ville de poursuivre le partenariat déjà établi avec ladite association et de contribuer à ses actions au moyen d'un soutien financier et/ou matériel,

CONSIDERANT que le CMSMH a bénéficié d'une avance globale d'un montant de 99 999,99 €, représentant 6/12^{ème} de la subvention 2023,





DELIBERE

à l'unanimité des suffrages exprimés par 22 voix pour (celles de M. BLUTEAU, M. BOULON, M. PRINCE, Mme LECOEUR, M. MAHMOUD, M. MALLET, M. GERBAUD, M. ZARLOWSKI, Mme POLONI, Mme SERONDE, Mme VENACTER, Mme CÉDÉCIAS, Mme LEFEBVRE, M. AVRAMOVIC, Mme POCHON, M. MINETTO, M. LABRO, Mme VERBEQUE, M. BIYOUKAR, Mme MÉLART, M. BANCEL, Mme BLANCO) et 6 abstentions (celles de Mme BERGOUGNIOU, M. LE MASSON, M. CALMÉJANE, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN)
Mme PAOLANTONACCI Pascale, Mme HECK Isabelle, Mme FITAMANT Patricia, M. ACQUAVIVA Jules François, M. ROLLAND Guy, M. FITAMANT Alain ne prennent pas part au vote.

MM. ROLLAND, ACQUAVIVA, FITAMANT, HADAD et Mmes PAOLANTONACCI, HECK, FITAMANT, membres du Conseil d'administration du CMSMH.

ARTICLE 1^{er} : DECIDE d'attribuer une subvention globale de fonctionnement au CMSMH d'un montant de **200 000 euros (deux-cent-mille euros)**, au titre de l'année 2024.

ARTICLE 2 : DIT que le solde restant à verser s'élève à la somme de **100 000,01 euros (cent-mille euros et un centime)**, compte tenu de l'acompte déjà versé de 99 999,99 euros (quatre-vingt-dix-neuf-mille-neuf-cent-quatre-vingt-dix-neuf-virgule-quatre-vingt-dix-neuf euros), lors du 1er trimestre 2024.

ARTICLE 3 : PRECISE que le versement de la subvention est conditionné à la complétude du dossier de demande et à la production des pièces justificatives demandées par la ville.

ARTICLE 4 : DIT que la dépense en résultant sera réglée sur les crédits ouverts à cet effet au budget de la Ville aux fonction et nature concernées.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montreuil par courrier, 7 rue Catherine Puig – 93558 MONTREUIL Cedex ou par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois suivant les formalités de rendu exécutoire.

Et ont signé MM. les membres présents,
pour extrait conforme,
le Maire,
Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis,



Jean-Michel BLUTEAU





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 35

SEANCE DU 5 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le cinq avril, à dix-sept heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le vendredi 29 mars 2024, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur BLUTEAU Jean-Michel, Maire de Villemomble.

Présents : M. BLUTEAU Jean-Michel, Maire, Mme PAOLANTONACCI Pascale, M. PRINCE Patrick, Mme LECOEUR Anne, M. MAHMOUD Riad, Mme HECK Isabelle, M. MALLET Eric, Mme FITAMANT Patricia, Mme POLONI Françoise, Mme SERONDE Françoise, Mme VENACTER Jeannine, M. ACQUAVIVA Jules François, M. ROLLAND Guy, Mme CÉDÉCIAS Arlette, Mme LEFEBVRE Concetta, M. FITAMANT Alain, M. AVRAMOVIC Jovan, Mme BERGOUGNIOU Françoise, M. CALMÉJANE Patrice, Mme POCHON Elisabeth, M. MINETTO Jean-Marc, M. KALANYAN Aram, M. LABRO Philippe, M. BIYOUKAR Lahoussaine, Mme MÉLART Laurence, M. BANCEL Nathanaël, Mme BLANCO Nathalie.

Absents, représentés : M. BOULON Alex représenté par M. FITAMANT Alain, M. GERBAUD Jean-Christophe représenté par M. BLUTEAU Jean-Michel, M. ZARLOWSKI Serge représenté par M. MAHMOUD Riad, M. LE MASSON Gilbert représenté par M. CALMÉJANE Patrice, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR Thibaud représenté par M. KALANYAN Aram, Mme LEFEVRE Laura représentée par Mme BERGOUGNIOU Françoise, Mme VERBEQUE Sandrine représentée par Mme LECOEUR Anne.

Absent : M. HADAD Hubert.

Secrétaire de séance : M. MAHMOUD Riad.

Les conseillers présents au nombre de 27, représentent la majorité des membres en exercice, le quorum est atteint et le conseil peut valablement délibérer.

N°14

OBJET : Attribution de subventions d'un montant inférieur à 23K€ attribuées aux associations, au titre de l'année 2024

[Nomenclature "Actes" : 7.5.1 Subventions aux associations]

LE CONSEIL,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2121-29, donnant compétence au Conseil municipal pour régler les affaires de la commune,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1611-4 et L.2313-1,

VU les demandes présentées par les associations listées dans le tableau joint, en annexe de la présente délibération,

VU le budget prévisionnel 2024 présenté par ces mêmes associations,

CONSIDERANT qu'un vote différencié peut avoir lieu pour chaque subvention inscrite à délibération,





DELIBERE

Pour les dossiers suivants :

Subvention globale de fonctionnement

- Amical des médaillés et décorés du travail du 93 (AMDT 93) : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 200 euros.
Dossier adopté à l'unanimité.
- Association Générale des Familles de Villemomble : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 800 euros.
Dossier adopté à l'unanimité.
- Association Régionale de Parents d'Enfants Inadaptés (ARPEI) : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 1 500 euros.
Dossier adopté à l'unanimité.
- Association Saint Genest de Villemomble (ASGV) : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 1 200 euros.
Dossier adopté à l'unanimité.
- ATEMI - TAI JITSU : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 500 euros.
Dossier adopté à l'unanimité.
- Ceux de Verdun : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 190 euros.
Dossier adopté à l'unanimité.
- Club de Bridge Léon Gamme : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 500 euros.
Dossier adopté à l'unanimité.
- Club Ferroviaire de Villemomble : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 500 euros.
Dossier adopté à l'unanimité.
- Compagnie d'Arc de Villemomble : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 4 000 euros.
Dossier adopté à l'unanimité.
- Conseil Citoyen des Marnaudes : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 1 517 euros.
Dossier adopté à l'unanimité.
- Ecrivains Publics : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 500 euros.
Dossier adopté à l'unanimité.
- Espace Multi-Associatif des Marnaudes à Villemomble (EMAMV) : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 1 500 euros.



Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés par 33 voix pour, celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, M. PRINCE, M. MAHMOUD, Mme HECK, M. MALLET, M. GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mme LEFEBVRE, M. LABRO, Mme SERONDE, Mme POLONI, Mme VENACTER, M. ACQUAVIVA, M. ROLLAND, Mme CEDECIA, M. AVRAMOVIC, Mme MELART, Mme BLANCO, Mme BERGOUGNIOU, M. LE MASSON, M. CALMEJANE, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEBVRE, M. KALANYAN, Mme POCHON, M. MINETTO, M. BANCEL, Mme LECOEUR, Mme VERBEQUE, M. BIYOUKAR.
M. FITAMANT ne prend pas part au vote.

- Espoir pour le Cancer : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 900 euros.
Dossier adopté à l'unanimité.
- Gymnastique Volontaire - Bel Air : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 1 200 euros.
Dossier adopté à l'unanimité.
- Gymnastique Volontaire - La Forme Pour Tous : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 600 euros.
Dossier adopté à l'unanimité.
- Le Souvenir Français : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 200 euros.
Dossier adopté à l'unanimité.
- Les amis du Château : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 4 900 euros.
Dossier adopté à l'unanimité.
- Les Chœurs de Saint-Louis de Villemomble : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 1 000 euros.
Projet de délibération amendé. Attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 1 000 euros au lieu de 600 euros, au titre de l'année 2024.
Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés par 33 voix pour, celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, M. MAHMOUD, Mme HECK, M. MALLET, M. GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mme LEFEBVRE, M. LABRO, Mme SERONDE, M. FITAMANT, Mme POLONI, Mme VENACTER, M. ACQUAVIVA, M. ROLLAND, Mme CEDECIA, M. AVRAMOVIC, Mme MELART, Mme BLANCO, Mme BERGOUGNIOU, M. LE MASSON, M. CALMEJANE, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEBVRE, M. KALANYAN, Mme POCHON, M. MINETTO, M. BANCEL, Mme LECOEUR, Mme VERBEQUE, M. BIYOUKAR.
M. PRINCE ne prend pas part au vote.
- Les Scouts et Guides de France : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 4 000 euros.
Dossier adopté à l'unanimité.
- Secouriste français Croix Blanche Plateau d'Avron : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 2 000 euros.
Dossier adopté à l'unanimité.
- Smart&Strong Kids : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 1 280 euros.
Dossier adopté à l'unanimité.
- Société d'Entraide du Personnel Communal : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 5 500 euros.
Dossier adopté à l'unanimité.



- Société d'Horticulture de Villemomble et des Environs (SHVE) : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 2 500 euros.
Dossier adopté à l'unanimité.
- Société historique du Raincy et du pays d'Aulnoye : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 800 euros.
Dossier adopté à l'unanimité.
- Société Saint-Vincent-de-Paul - Conférence Sainte-Marthe : attribution subvention globale de fonctionnement d'un montant de 600 euros.
Dossier adopté à l'unanimité.
- Société Saint-Vincent-de-Paul - Conférence Saint-Louis : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 1 300 euros.
Dossier adopté à l'unanimité.
- Sports Folies : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 3 500 euros.
Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés par 27 voix pour, celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, M. PRINCE, M. MAHMOUD, Mme HECK, M. MALLET, M. GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mme LEFEBVRE, M. LABRO, Mme SERONDE, M. FITAMANT, Mme POLONI, Mme VENACTER, M. ACQUAVIVA, M. ROLLAND, Mme CEDECIAS, M. AVRAMOVIC, Mme MELART, Mme BLANCO, Mme POCHON, M. BANCEL, Mme LECOEUR, Mme VERBEQUE, M. BIYOUKAR et 7 abstentions celles de Mme BERGOUGNIOU, M. LE MASSON, M. CALMEJANE, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN, M. MINETTO.
- Union Nationale des Combattants - UNC/AFN : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 400 euros.
Dossier adopté à l'unanimité.





Subvention de fonctionnement de projet

- En tout K : attribution d'une subvention de fonctionnement de projet d'un montant de 720 euros pour les frais de déplacement à l'occasion des Championnats de France de Krav Maga.

Dossier adopté à l'unanimité.

- Villemomble Sport pour sa section escrime : attribution d'une subvention de fonctionnement de projet d'un montant de 4 000 euros dans le cadre du tournoi international handivalide de Villemomble.

Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés par 31 voix pour, celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, M. PRINCE, M. MAHMOUD, Mme HECK, M. GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, M. LABRO, Mme SERONDE, M. FITAMANT, Mme POLONI, Mme VENACTER, M. ACQUAVIVA, M. ROLLAND, Mme CEDECIA, M. AVRAMOVIC, Mme MELART, Mme BLANCO, Mme BERGOUGNIOU, M. LE MASSON, M. CALMEJANE, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN, Mme POCHON, M. MINETTO, M. BANCEL, Mme LECOEUR, Mme VERBEQUE.

M. BIYOUKAR, Président de VS, M. MALLET, Mme LEFEBVRE, membres du Conseil d'administration de Villemomble Sports.

ARTICLE 1^{er} : APPROUVE le montant des subventions aux associations, au titre de l'année 2024, telles que figurant dans le tableau annexé à la présente délibération.

ARTICLE 2 : PRECISE que le versement des dites subventions est conditionné à la complétude du dossier de demande et à la production des pièces justificatives demandées par la ville.

ARTICLE 3 : PRECISE que les subventions de fonctionnement de projet seront versées aux associations visées supra, sous réserve de la transmission des justificatifs d'utilisation de cette subvention.

ARTICLE 4 : DIT que les dépenses en résultant seront prélevées sur les crédits inscrits au Budget Primitif de l'exercice 2024 aux fonctions et natures concernées.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montreuil par courrier, 7 rue Catherine Puig – 93558 MONTREUIL Cedex ou par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois suivant les formalités de rendu exécutoire.

Et ont signé MM. les membres présents,
pour extrait conforme,
le Maire,
Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis,



Jean-Michel BLUTEAU



BUDGET PRIMITIF 2024

	Délibération n°14 - Attribution d'une subvention aux associations, au titre de l'année 2024	Budget Primitif 2024		Total BP
		Subvention globale de fonctionnement	Subvention de fonctionnement de projet	
1	Amical des médaillés et décorés du travail du 93 (AMDT 93)	200,00	0,00	200,00
2	Arche de Villemomble (<i>délibération n°14.1</i>)	4 000,00	0,00	4 000,00
3	Association Générale des familles de Villemomble	800,00	0,00	800,00
4	Association Régionale de Parents d'Enfants Inadaptés (ARPEI)	1 500,00	0,00	1 500,00
5	Association Saint Genest de Villemomble (ASGV)	1 200,00	0,00	1 200,00
6	ATEMI - TAI JITSU	500,00	0,00	500,00
7	Ceux de Verdun	190,00	0,00	190,00
8	Club de bridge Léon Gamme	500,00	0,00	500,00
9	Club ferroviaire de Villemomble	500,00	0,00	500,00
10	Compagnie d'Arc de Villemomble	4 000,00	0,00	4 000,00
11	Conseil Citoyen des Marnaudes	1 517,00	0,00	1 517,00
12	Ecrivains Publics	500,00	0,00	500,00
13	Espace Multi-Associatif des Marnaudes à Villemomble (EMAMV)	1 500,00	0,00	1 500,00
14	Espoir pour le Cancer	900,00	0,00	900,00
15	Gymnastique Volontaire - Bel Air	1 200,00	0,00	1 200,00
16	Gymnastique Volontaire - La Forme Pour Tous	600,00	0,00	600,00
17	Le Souvenir Français	200,00	0,00	200,00
18	Les amis du Château	4 900,00	0,00	4 900,00
19	Les Chœurs de Saint-Louis de Villemomble	1 000,00	0,00	1 000,00
20	Les Scouts et Guides de France	4 000,00	0,00	4 000,00
21	Secouriste français Croix Blanche Plateau d'Avron	2 000,00	0,00	2 000,00
22	Smart&Strong Kids	1 280,00	0,00	1 280,00
23	Société d'Entraide du Personnel Communal	5 500,00	0,00	5 500,00
24	Société d'Horticulture de Villemomble et des Environs (SHVE)	2 500,00	0,00	2 500,00
25	Société historique du Raincy et du pays d'Aulnoye	800,00	0,00	800,00
26	Société Saint-Vincent-de-Paul - Conférence Sainte-Marthe	600,00	0,00	600,00
27	Société Saint-Vincent-de-Paul - Conférence Saint-Louis	1 300,00	0,00	1 300,00
28	Sports Folies	3 500,00	0,00	3 500,00
29	Union Nationale des Combattants - UNC/AFN	400,00	0,00	400,00
30	En tout K	0,00	720,00	720,00
31	Villemomble Sport pour sa section escrime	0,00	4 000,00	4 000,00
	Totaux	47 587,00	4 720,00	52 307,00

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 35

SEANCE DU 5 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le cinq avril, à dix-sept heures, le Conseil municipal légalement convoqué le vendredi 29 mars 2024, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur BLUTEAU Jean-Michel, Maire de Villemomble.

Présents : Mme PAOLANTONACCI Pascale, M. PRINCE Patrick, M. MAHMOUD Riad, Mme HECK Isabelle, M. MALLET Eric, M. GERBAUD Jean-Christophe, Mme FITAMANT Patricia, Mme LEFEBVRE Concetta, M. LABRO Philippe, Mme SERONDE Françoise, M. FITAMANT Alain, Mme POLONI Françoise, Mme VENACTER Jeannine, M. ACQUAVIVA François, M. ROLLAND Guy, Mme CEDECIAS Arlette, M. AVRAMOVIC Jovan, Mme MELART Laurence, Mme BLANCO Nathalie, Mme BERGOUGNIOU Françoise, M. CALMÉJANE Patrice, M. KALANYAN Aram, Mme POCHON Elisabeth, M. MINETTO Jean-Marc, M. BANCEL Nathanaël, Mme LECOEUR Anne, M. BIYOUKAR Lahoussaine.

Absents, représentés : M. BOULON Alex représenté par M. FITAMANT Alain, M. ZARLOWSKI Serge représenté par M. MAHMOUD Riad, M. LE MASSON Gilbert représenté par M. CALMÉJANE Patrice, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR Thibaud représenté par M. KALANYAN Aram, Mme LEFEBVRE Laura représentée par Mme BERGOUGNIOU Françoise, Mme VERBEQUE Sandrine représentée par Mme LECOEUR Anne.

Absents : M. BLUTEAU Jean-Michel, M. HADAD Hubert.

Secrétaire de séance : M. MAHMOUD Riad.

Les conseillers présents au nombre de 27, représentent la majorité des membres en exercice, le quorum est atteint et le conseil peut valablement délibérer.

N°14.1	OBJET : Attribution d'une subvention à l'association L'ARCHE DE VILLEMOMBLE, au titre de l'année 2024 [Nomenclature "Actes" : 7.5.1 Subventions aux associations]
--------	---

LE CONSEIL,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2121-29, donnant compétence au Conseil municipal pour régler les affaires de la commune,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 1111-1-1, L.1611-4 et L.2313-1,

VU la loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique, notamment son article 2,

VU le décret n° 2014-90 du 31 janvier 2014, notamment son article 6 ;

VU la convention

VU l'arrêté de déport de Monsieur Jean-Michel BLUTEAU, n°AR2024-94 en date du 8 mars 2024,

VU la convention d'occupation par l'association L'ARCHE DE VILLEMOMBLE, à titre précaire et temporaire sur dite bâti sis 17 rue du Docteur Guérin,

VU la demande présentée par l'association L'ARCHE DE VILLEMOMBLE,

VU le budget prévisionnel 2024 présenté par ladite association,

CONSIDERANT que ces circonstances sont de nature à influencer ou à paraître influencer l'exercice indépendant, impartial et objectif de la fonction de Monsieur BLUTEAU pour les dossiers en lien avec l'association L'ARCHE DE VILLEMOMBLE,

CONSIDERANT Monsieur Jean-Michel BLUTEAU, Maire de Villemomble, s'abstient de toute intervention dans l'instruction, le suivi et l'exécution des décisions en lien, directement ou indirectement, avec l'association L'ARCHE DE VILLEMOMBLE,

DELIBERE

à la majorité par 23 pour celles de Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, M. PRINCE, M. MAHMOUD, Mme HECK, M. MALLET, M. GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, M. LABRO, Mme SERONDE, M. FITAMANT, Mme POLONI, Mme VENACTER, M. ACQUAVIVA, M. ROLLAND, Mme CEDECIAS, M. AVRAMOVIC, Mme MELART, Mme BLANCO, Mme POCHON, M. MINETTO, M. BANCEL et 9 voix contre celles de Mme BERGOUNIOU, M. LE MASSON, M. CALMEJANE, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN, Mme LECOEUR, Mme VERBEQUE, M. BIYOUKAR.

M. BLUTEAU et Mme LEFEVRE, ne prennent pas part au vote.

ARTICLE 1^{er} : **APPROUVE** l'attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 4 000 euros à l'association L'ARCHE DE VILLEMOMBLE, au titre de l'année 2024.

ARTICLE 2 : **PRECISE** que le versement de ladite subvention est conditionné à la complétude du dossier de demande et à la production des pièces justificatives demandées par la ville.

ARTICLE 4 : **DIT** que la dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au Budget Primitif de l'exercice 2024 aux fonctions et natures concernées.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montreuil par courrier, 7 rue CatherinePuig – 93558 MONTREUIL Cedex ou par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois suivant les formalités de rendu exécutoire.

Et ont signé MM. les membres
présents, pour extrait conforme,

La 1^{ère} Adjointe au Maire,



Madame Pascale PAOLANTONACCI



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 35

SEANCE DU 5 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le cinq avril, à dix-sept heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le vendredi 29 mars 2024, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur BLUTEAU Jean-Michel, Maire de Villemomble.

Présents : M. BLUTEAU Jean-Michel, Maire, Mme PAOLANTONACCI Pascale, M. PRINCE Patrick, Mme LECOEUR Anne, M. MAHMOUD Riad, Mme HECK Isabelle, M. MALLET Eric, Mme FITAMANT Patricia, Mme POLONI Françoise, Mme SERONDE Françoise, Mme VENACTER Jeannine, M. ACQUAVIVA Jules François, M. ROLLAND Guy, Mme CÉDÉCIAS Arlette, Mme LEFEBVRE Concetta, M. FITAMANT Alain, M. AVRAMOVIC Jovan, Mme BERGOUGNIOU Françoise, M. CALMÉJANE Patrice, Mme POCHON Elisabeth, M. MINETTO Jean-Marc, M. KALANYAN Aram, M. LABRO Philippe, Mme MÉLART Laurence.

Absents, représentés : M. BOULON Alex représenté par M. FITAMANT Alain, M. GERBAUD Jean-Christophe représenté par M. BLUTEAU Jean-Michel, M. ZARLOWSKI Serge représenté par M. MAHMOUD Riad, M. LE MASSON Gilbert représenté par M. CALMÉJANE Patrice, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR Thibaud représenté par M. KALANYAN Aram, Mme LEFEVRE Laura représentée par Mme BERGOUGNIOU Françoise, Mme VERBEQUE Sandrine représentée par Mme LECOEUR Anne.

Absents : M. HADAD Hubert, M. BIYOUKAR Lahoussaine, M. BANCEL Nathanaël, Mme BLANCO Nathalie.

Secrétaire de séance : M. MAHMOUD Riad.

Les conseillers présents au nombre de 24, représentent la majorité des membres en exercice, le quorum est atteint et le conseil peut valablement délibérer.

N°15

OBJET : Approbation de la convention cadre entre la Ville de Villemomble et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

[Nomenclature "Actes" : 9.1 Autres domaines de competences des communes]

LE CONSEIL,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2121-29, donnant compétence au Conseil municipal pour régler les affaires de la commune,

VU les articles L. 123-4 à L. 123-9 et R. 123-1 à R. 123-26 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

VU le décret n°95-962 du 6 mai 1995 précisant les attributions du CCAS,

VU le projet de convention cadre ci-annexé,

CONSIDERANT que le CCAS est un établissement public administratif chargé d'animer et de coordonner l'action sociale municipale,

CONSIDERANT que le services ressources de la Ville peuvent être mis à disposition du CCAS,

CONSIDERANT la contractualisation sous forme de convention cadre est préconisée pour assurer la transparence financière dans le budget du CCAS et de la Ville par la valorisation chiffrée des moyens et ressources mis à dispositions et les modalités de refacturation par la Ville,





DELIBERE

à l'unanimité,

ARTICLE 1^{er} : APPROUVE la convention cadre entre la Ville de Villemomble et le Centre Communal d'Action Sociale et autorise Monsieur le Maire à y apporter les modifications nécessaires.

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention ainsi que tous les documents y afférents.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montreuil par courrier, 7 rue Catherine Puig – 93558 MONTREUIL Cedex ou par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois suivant les formalités de rendu exécutoire.

Et ont signé MM. les membres présents,
pour extrait conforme,
le Maire,
Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis,



Jean-Michel BLUTEAU



CONVENTION CADRE ENTRE LA VILLE DE VILLEMOMBLE ET LE CENTRE COMMUNAL D’ACTION SOCIALE (CCAS)

ENTRE les soussignés :

La Ville de Villemomble, représentée par son Maire, Monsieur Jean-Michel BLUTEAU, dûment habilité par délibération n°***** du Conseil municipal en date du 5 avril 2024, ci-après désignée « la Ville ».

D’une part,

ET :

Le Centre Communal d’Action Sociale, ci-dessous CCAS, établissement public administratif, domicilié 13 bis rue d’Avron à Villemomble, représenté par sa Vice-Présidente en exercice, Madame Françoise SERONDE, dûment habilité par délibération du Conseil d’administration n°25 du 16 novembre 2022, ci-après dénommé « CCAS ».

D’autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Préambule

Le statut du CCAS est régi par les articles L. 123-4 et suivants du Code de l’Action Sociale et des Familles ainsi que le décret n°95-562 du 6 mai 1995.

Le CCAS constitue, conformément à son statut, l’outil privilégié de la Ville pour animer et développer l’action municipale dans le champ social (personnes démunies, personnes âgées...).

Pour lui permettre d’assurer ces missions, la Ville attribue au CCAS une subvention d’équilibre annuelle et lui apporte divers concours et services permettant d’optimiser l’utilisation des fonds publics et de garantir la cohérence globale du fonctionnement des services.

Dans un souci de clarification la Ville et le CCAS ont décidé de conclure une convention définissant l’étendue des concours apportés par la Ville en dehors de la subvention annuelle d’équilibre du budget qui fait l’objet d’une convention distincte.

Article 1 - Objet

La présente convention vise à préciser, dans le contexte défini en préambule, les services supports mis à disposition par la Ville au CCAS, ainsi que les relations financières entre la Ville et le CCAS, comprenant les charges de personnel affectées au CCAS et la valorisation des prestations.

Article 2 – Nature et étendue des prestations de services mis à disposition

Le CCAS bénéficie de prestations régulières des services de la Ville de Villemomble pour l'exercice des fonctions qui, toutes, contribuent à son fonctionnement quotidien :
Ces concours ne sont pas exhaustifs et il est convenu, qu'en fonction des besoins, le CCAS pourra solliciter l'expertise de la Ville.

<p>Biens mis à disposition</p>	<p>La Ville de Villemomble met à disposition du CCAS pour l'exercice des missions de l'établissement public :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des bureaux au sein de l'Hôtel de Ville, 13 bis rue d'Avron 93250 Villemomble, parties communes et parkings, - Le bâtiment sis au 38 bis allée des 2 communes 93250 Villemomble et parkings, - Le bâtiment sis au 7 avenue Detouche 93250 Villemomble - Salles (Château, Médiathèque, Conservatoire, Gymnases, etc.), - Un local de stockage, - Du matériel du restaurant municipal. <p>Les mises à disposition de locaux municipaux font l'objet de conventions distinctes.</p>
<p>Service des Ressources Humaines</p>	<p>Assurer une activité de conseil en matière de gestion des ressources humaines : management, recrutement, politique de rémunération, gestion de carrière, hygiène et sécurité, formation, surveillance médicale.</p> <p>Assurer la gestion du personnel du CCAS (fonctionnaires, contractuels, agents de droit privé) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La gestion des procédures de recrutement, des demandes d'emplois et de stages, • La gestion des carrières (établissement des contrats de travail, modification des positions administratives, retraites, discipline), • La gestion de la paie (saisie des variables à partir des données fournies par le CCAS, établissement des bulletins de paie, retenue à la source, mandatement, déclaration et paiement des charges sociales, déclaration des Données Sociales Nominatives), • La gestion des dossiers de maladies (saisie des absences maladie, déclaration des indemnités journalières, gestion des dossiers de longue maladie, longues durée, accidents de service, ...), • La gestion des avancements d'échelon et de grade, • La constitution des dossiers de promotion interne pour le centre de gestion • La gestion du temps de travail (absences, application des règlements du temps de travail), • La gestion des convocations liées à la médecine du travail, • La gestion des prestations d'action Sociale (chèques cadeaux, médailles, ...) • La réalisation du Rapport Social Unique annuel, • L'établissement de la déclaration annuelle au FIPHFP, • La réalisation des enquêtes INSEE, <p>Accompagner dans la conduite de projet d'organisation intéressant le CCAS (organisation de service, aménagement du temps de travail) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La gestion, la préparation, et la tenue des instances paritaires (Commissions Administratives Paritaires, Comité Social Territorial), • Assurer la gestion des relations avec les partenaires sociaux, • Établir le plan de formation (recensement des besoins, mise en œuvre et suivi des actions), • Assurer la communication interne, • Assurer la protection juridique et la prévoyance du personnel, • Réaliser diverses études en matière d'hygiène et de sécurité (actions de prévention, réalisation de fiches techniques, mise en place d'outils intéressant l'hygiène et la sécurité au travail),

Services des Finances	<p>La Ville assure par le biais de sa Direction des finances, les missions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Engager et mandater les dépenses relatives aux locaux mis à disposition et aux véhicules (impôts, fluides, maintenance, entretien et réparation des bâtiments, produits d'entretien ...), Titre les recettes (fluides, lignes téléphoniques fixes, carburants, séjours...), Engager et mandater la subvention selon l'échéancier retenue,
Service des Affaires Juridique / Commande publique	<p>La Direction des Affaires juridiques assure les missions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Conseiller et accompagner le CCAS dans la définition de ses besoins et leurs planifications, Assurer l'ensemble des opérations inhérentes aux procédures de marchés publics, de la rédaction à la notification de marchés (hors suivi d'exécution), y compris avenants, reconductions et résiliations si nécessaire,
Assurances	<ul style="list-style-type: none"> Assurer le suivi administratif et financier des contrats, Gérer les sinistres pour la responsabilité civile, la flotte automobile, la protection juridique, les risques statutaires et la multirisque des biens,
Service de la Direction des Systèmes d'Information	<p>La Ville prend en charge ou met à disposition les moyens nécessaires au fonctionnement du CCAS, via sa direction des systèmes et de l'information (DSI) à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> Assurer une activité de conseil dans les domaines suivants : Informatique ; télécommunications ; téléphonie ..., Réaliser dans le cadre des domaines précités des missions : d'aide à la formalisation des besoins, à la recherche de solutions, à l'obtention de propositions et au choix de l'une d'entre elles ; d'exécution destinée à mettre en place les nouvelles solutions ; de gestion du matériel ; d'intervention en liaison avec les services du CCAS, Être l'administrateur des données informatiques : en pérennisant leur intégration dans le système d'information ; en sécurisant leur exploitation...
Direction Générale des Services	<p>La Ville apporte sa contribution au travers des prestations et concours relatifs à la gestion du courrier : diffusion du courrier (interne et externe),</p> <ul style="list-style-type: none"> Assurer la conservation et la gestion des archives,
Service de la Communication	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la communication interne et en partie externe du CCAS sur support de communication papier liés à l'activité du CCAS par le biais de la Direction de la Communication (fourniture de papier, impression sur différents supports, mise sous pli, flocage sur enveloppes ...),
Garage / Service technique	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation des véhicules du parc automobile de la Ville, dont la maintenance est assurée par celle-ci.
Soutien financier de la Ville	<p>Il est précisé que la Ville verse au CCAS une subvention annuelle de fonctionnement, dans la limite des crédits qui auront été votés par le Conseil municipal, dans le cadre de son budget et de ses éventuelles décisions modificatives.</p> <p>Le soutien financier de la Ville fait l'objet d'une convention d'objectifs et de moyens distincte.</p>
La mise à disposition du personnel municipal	<p>Le personnel municipal peut être mis à disposition à l'occasion de besoins spécifiques (déménagement, livraisons ...) ou manifestations (événements festifs ...) organisées par le CCAS.</p>

Article 3 – Nature et étendue des services assurés par la Ville au profit du CCAS

Suivant la nature des prestations, la valorisation sera établie sur la base :

- De coût horaires directs (coût du personnel ...),
- De charges inhérentes (travaux, assurance, entretien locaux et parc automobile ...),
- De coûts forfaitaires,
- De valorisation au coût réel ou direct pour toutes les fournitures prises sur les stocks de la Ville ou donnant lieu à facturation d'un tiers.

La Ville pourra émettre un titre de recette correspondant à la somme des prestations valorisées sur la base des montants et modalités de valorisation de la présente convention. Le CCAS remboursera la Ville sur cette base.

Article 3.1. Services des Ressources Humaines

Le volume d'heures nécessaire à la réalisation des missions est estimé à 0,5 ETP lissé sur l'année, d'un agent de catégorie B de la filière administrative.

Ainsi, le coût annuel d'un demi-poste en catégorie B s'élève à 22 500 euros pour une base de 20 agents.

En cas d'évolution du personnel du CCAS, la facturation augmentera ainsi qu'il suit :

Nombre d'agent*	Coût forfaitaire supplémentaire (sur la base du coût annuel 22 500 €)	Coût annuel
20 agents	-	22 500 €
1 à 10 agents supplémentaires	1 000 €	23 500 €
11 à 20 agents supplémentaires	2 000 €	24 500 €
21 à 30 agents supplémentaires	3 000 €	25 500 €

*Le nombre d'agent supplémentaire s'entend aussi bien des agents permanents, des agents en CDD que des agents vacataires quel que soit leur temps de présence.

La Ville dressera un bilan des effectifs au 31 décembre de chaque année, conformément à l'article 5 ci-dessous.

Article 3.2. Commande publique / Assurances

• **Groupement de commandes**

Le CCAS est membre du groupement de commandes institué par la Ville aux fins de l'accompagner lors des phases de passation de marchés publics ou contrats d'assurance.

Une convention constitutive a été signée entre les parties à cet effet, définie les modalités de fonctionnement du groupement.

• **Hors groupement de commandes**

Pour la gestion de chaque procédure de marché public, les phases ci-après sont valorisées comme suit :

- Détermination du besoin et rédaction des pièces : 250 €
- Gestion de la consultation : 500 €
- Achèvement de la procédure : 250 €
- Frais de publication : 864 € (ajustable en fonction du coût des annonces légales).

Soit 1864 € par procédure complète gérée pour le compte du CCAS.

Le CCAS pourra choisir la phase qu'il souhaite confier au service de la Commande publique.

• **Affaires juridiques**

Le CCAS peut en cas de besoin saisir le service juridique. Les questions juridiques se font obligatoirement par saisine écrite.

En raison de l'évolution perpétuelle du droit, toute question juridique, même si elle semble rapide à traiter, nécessite recherches et réflexion. Une question juridique apparemment simple peut parfois révéler, lors de son traitement, une complexité insoupçonnée a priori.

Une question peut aller de la demande documentaire à la demande d'avis complexe.

Les délais de réponse dépendent directement de la complexité de la demande et de la charge de travail du service au moment où celle-ci intervient.

Ainsi, la saisine du service juridique est valorisée comme suit :

- Avis juridique simple (saisine par écrit sur un sujet ne demandant pas une recherche jurisprudentielle) : 300 €
- Avis juridique détaillé (saisine par écrit sur un sujet demandant une recherche jurisprudentielle ou une note juridique) : 600 €

Article 3.3. Direction de la Communication

Le CCAS prendra à sa charge les frais de communication et les frais de fonctionnement induits sur support de communication papier par le biais de la Direction de la Communication (fourniture de papier, impression sur différents supports, mise sous pli, flocage sur enveloppes ...).

Ces différentes dépenses seront valorisées au coût réel par la Ville.

Article 3.4. Garage / Service technique

La Ville peut réaliser l'entretien et les réparations (mécanique et carrosserie) du ou des véhicules propres au CCAS. Dans ce cadre, la Ville pourra faire appel à des garagistes, ainsi les frais correspondants feront l'objet d'une facturation des coûts directs.

Article 3.5. Les frais de fonctionnement général

Concernant les frais de fonctionnement général, il est convenu que la Ville engage et règle la dépense et demande le remboursement des factures au CCAS.

- **Les dépenses de fluides** comprenant l'électricité, le chauffage, l'eau, sont facturées trimestriellement au prorata de la surface occupée sur la base des factures justificatives fournies par la Ville et mandatées sur l'année N.
- **Les dépenses de nettoyage des locaux** utilisés par le CCAS sont facturées au prorata de la surface occupée. Ainsi, le CCAS pourra, le cas échéant, rembourser à la Ville le montant des rémunérations chargées afférentes aux agents mis à disposition sur les différents sites (article 3.1).

Concernant le marché de nettoyage des vitres : Les dépenses de nettoyage des locaux utilisés par le CCAS sont valorisées annuellement au prorata de la surface occupée sur la base des prix du marché de nettoyage des vitres et mandatées sur l'année N.

Si toutefois, la Ville est amenée à faire appel à un prestataire extérieur, le CCAS sera facturé au coût réel de la prestation, au prorata de la surface occupée sur la base des factures justificatives fournies par la Ville.

- **Les frais de carburant** des véhicules mis à disposition par la Ville au CCAS sont facturés à l'usage des coûts directs.
- **Les frais d'installation, d'abonnement et de consommation des lignes téléphoniques fixes et internet** ne sont pas souscrits au nom du CCAS, ce dernier remboursera la Ville sur la base des consommations réelles réglées par la Ville.
- En cas de besoins occasionnels du CCAS d'utiliser la machine à affranchir de la Ville pour ses courriers, la Ville pourra refacturer ce dernier selon le coût réel d'affranchissement.

Article 3.6. Les interventions techniques

Les services techniques de la Ville assurent l'entretien et la maintenance des locaux occupés par l'ensemble des services du CCAS :

L'entretien et la maintenance recouvrent notamment les missions suivantes :

- L'entretien et les travaux de réparation des locaux mis à disposition du CCAS,
- La gestion des menues réparations (électricité, plomberie, serrurerie, chauffage, peinture...),
- La gestion des grosses réparations, nécessaires à la préservation des bâtiments communaux et incombant à la Ville en sa qualité de propriétaire.

Au regard des prestations proposées, par souci de simplification budgétaire, les prestations des services techniques pour le compte du CCAS ne font pas l'objet d'une refacturation.

Article 3.7. Mise à disposition de personnel municipal

Le personnel municipal peut être mis à disposition en fonction des ressources disponibles à l'occasion de manifestations ou besoins spécifiques (déménagement, livraisons, événements festifs ...), organisées par le CCAS.

Ces concours ne sont pas exhaustifs et il est convenu, qu'en fonction des besoins, le CCAS pourra solliciter la Ville par écrit :

- Dans un délai de prévenance raisonnable pour les besoins spécifiques (déménagement, livraisons ...),
- Dans un délai de prévenance de 3 mois dans le cadre des manifestations (événements festifs ...).

Le CCAS pourra rembourser à la Ville le montant des rémunérations chargées afférentes aux agents mis à disposition pour ses besoins

Article 3.8. Autres services supports

Au regard des prestations proposées par les services des finances et des systèmes d'information, et par souci de simplification budgétaire, les prestations de ces services pour le compte du CCAS ne font pas l'objet d'une refacturation.

Le CCAS pourra avoir recours au conseil, à l'assistance ou à l'expertise de toutes les autres directions ou services de la Ville.

Ces concours ponctuels et non quantifiables seront apportés par la Ville à titre gracieux. Toutefois, si tout ou partie de ces concours devenaient réguliers ou récurrents, l'intégration au sein de l'article 2 précité des prestations en question sera réétudiée.

Article 4 - Responsabilités, Assurances

La Ville et le CCAS déclarent avoir souscrit auprès des compagnies notoirement solvables, des polices d'assurance dont l'objet est de garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'elles encourent du fait des activités respectives découlant de la présente convention ainsi que des prestations et concours.

Article 5 – Suivi de la convention

Un comité de suivi rassemblant la Ville de Villemomble et le CCAS pourra se réunir à la demande des parties pour évaluer la mise en œuvre de la convention.

Le mode d'organisation des réunions du Comité est par principe la tenue des réunions en présentiel. Toutefois, il est permis de recourir à la visioconférence.

Ce comité sera composé :

Pour la Ville de Villemomble :

- Le Maire ou de son représentant,
- L'élue aux finances,
- L'élue au social,
- Le Directeur Général des Services ou de son représentant,
- Un agent de la Direction des Affaires juridiques.

Pour le CCAS :

- La vice-présidente du CCAS ou son représentant,
- Le Directeur du CCAS et/ou du Directeur adjoint,
- 2 agents du CCAS.

A la fin de l'année civile, la Ville dressera un bilan des modalités d'exécution de la présente convention au CCAS relatifs notamment :

- à la nature et le volume des prestations réalisées ;
- au coût des prestations ;
- à l'évaluation qualitative sur la mise en œuvre ;
- aux mesures correctives à mettre en place.

Les deux parties étudieront, le cas échéant, les évolutions qui s'avèreraient opportunes.

Article 6 – Modalités de révision de la convention cadre

Toute modification des conditions ou modalités d'exécution de la convention, d'un commun accord entre les parties, fera l'objet, d'un avenant.

Celui-ci précisera les éléments modifiés de la convention. Il entrera en vigueur après signature par les deux parties et transmission au contrôle de légalité.

Article 7 – Durée de la convention

La présente convention est conclue pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction.

Article 8 – Litiges relatifs à la présente convention

Les parties s'engagent à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour résoudre amiablement les litiges nés de l'application de la présente convention.

En cas de litige non résolu à l'amiable, celui-ci sera porté devant le Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois - 7 rue Catherine Puig 93558 MONTREUIL CEDEX.

Fait à Villemomble, le

La Vice-Présidente du CCAS de Villemomble,

Le Maire,
Conseiller départemental de la
Seine-Saint-Denis,

Françoise SERONDE

Jean-Michel BLUTEAU



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 35

SEANCE DU 5 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le cinq avril, à dix-sept heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le vendredi 29 mars 2024, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur BLUTEAU Jean-Michel, Maire de Villemomble.

Présents : M. BLUTEAU Jean-Michel, Maire, Mme PAOLANTONACCI Pascale, M. PRINCE Patrick, Mme LECOEUR Anne, M. MAHMOUD Riad, Mme HECK Isabelle, M. MALLET Eric, Mme FITAMANT Patricia, Mme POLONI Françoise, Mme SERONDE Françoise, Mme VENACTER Jeannine, M. ACQUAVIVA Jules François, M. ROLLAND Guy, Mme CÉDÉCIAS Arlette, Mme LEFEBVRE Concetta, M. FITAMANT Alain, M. AVRAMOVIC Jovan, Mme BERGOUGNIOU Françoise, M. CALMÉJANE Patrice, Mme POCHON Elisabeth, M. MINETTO Jean-Marc, M. KALANYAN Aram, M. LABRO Philippe, Mme MÉLART Laurence, M. BANCEL Nathanaël.

Absents, représentés : M. BOULON Alex représenté par M. FITAMANT Alain, M. GERBAUD Jean-Christophe représenté par M. BLUTEAU Jean-Michel, M. ZARLOWSKI Serge représenté par M. MAHMOUD Riad, M. LE MASSON Gilbert représenté par M. CALMÉJANE Patrice, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR Thibaud représenté par M. KALANYAN Aram, Mme LEFEVRE Laura représentée par Mme BERGOUGNIOU Françoise, Mme VERBEQUE Sandrine représentée par Mme LECOEUR Anne.

Absents : M. HADAD Hubert, M. BIYOUKAR Lahoussaine, Mme BLANCO Nathalie.

Secrétaire de séance : M. MAHMOUD Riad.

Les conseillers présents au nombre de 25, représentent la majorité des membres en exercice, le quorum est atteint et le conseil peut valablement délibérer.

N°16	OBJET : Approbation de la convention de mise à disposition par la Ville au profit du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) [Nomenclature "Actes" : 9.1 Autres domaines de competences des communes]
-------------	---

LE CONSEIL,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2121-29, donnant compétence au Conseil municipal pour régler les affaires de la commune,

VU les articles L. 123-4 à L. 123-9 et R. 123-1 à R. 123-26 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

VU le décret n°95-962 du 6 mai 1995 précisant les attributions du CCAS,

VU le projet de convention de mise à disposition ci-annexé,

CONSIDERANT que le CCAS est un établissement public administratif chargé d'animer et de coordonner l'action sociale municipale,

CONSIDERANT que le services ressources de la Ville peuvent être mis à disposition du CCAS,

CONSIDERANT la contractualisation sous forme de convention est préconisée pour assurer la transparence financière dans le budget du CCAS et de la Ville,





DELIBERE

à l'unanimité,

ARTICLE 1^{er} : APPROUVE la convention de mise à disposition au profit du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et autorise Monsieur le Maire à y apporter les modifications nécessaires.

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention ainsi que tous les documents y afférents.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montreuil par courrier, 7 rue Catherine Puig – 93558 MONTREUIL Cedex ou par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois suivant les formalités de rendu exécutoire.

Et ont signé MM. les membres présents,
pour extrait conforme,
le Maire,
Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis,



Jean-Michel BLUTEAU



CONVENTION DE MISE A DISPOSITION PAR LA VILLE AU PROFIT DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

ENTRE les soussignés :

La Ville de Villemomble, représentée par son Maire, Monsieur Jean-Michel BLUTEAU, dûment habilité par délibération n°**** du Conseil municipal en date du 5 avril 2024, ci-après désignée « la Ville ».

D'une part,

ET :

Le Centre Communal d'Action Sociale, ci-dessous CCAS, établissement public administratif, domicilié 13 bis rue d'Avron à Villemomble, représenté par sa Vice-Présidente en exercice, Madame Françoise SERONDE, dûment habilité par délibération du Conseil d'administration n°25 du 16 novembre 2022, ci-après dénommé « CCAS ».

D'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Préambule

Le statut du CCAS est régi par les articles L. 123-4 et suivants du Code de l'Action Sociale et des Familles ainsi que le décret n°95-562 du 6 mai 1995.

Le CCAS constitue, conformément à son statut, l'outil privilégié de la Ville pour animer et développer l'action municipale dans le champ social (personnes démunies, personnes âgées...).

Afin d'organiser les actions prévues dans le cadre des activités du CCAS, la Ville s'engage à mettre à disposition de celui-ci des locaux, du matériel et du personnel en fonction des modalités définies dans la présente convention.

Article 1 : Locaux mis à disposition

La Ville met à la disposition du CCAS les locaux suivants :

1.1 Mairie sise 13 bis rue d'Avron 93250 Villemomble

Rez-de-chaussée

- Bureau de 51,07 m²
- Bureau de 16,87 m²
- Bureau de 15,34 m²
- Bureau de 15,30 m²
- Parties communes
- Parkings.

Soit une superficie totale de 98,58 m² arrondi à 99 m² (hors parties communes et parkings).

1.2 Gymnase Alain Mimoun sis 38 bis allée des 2 communes 93250 Villemomble et parkings,

Pour le fonctionnement du CCAS, la Ville met à disposition le 1^{er} étage du Gymnase Alain Mimoun sis 38 bis allée des 2 Communes à Villemomble d'une surface totale de 287 m² désigné ci-après :

Au 1^{er} étage :

- Salle informatique
- Cuisine
- Salle 1
- Salle 2
- Sanitaires

Au rez-de-chaussée :

- L'entrée partagée avec la salle multisports
- La locale poussette

L'accès à la salle multisports (gymnase) pourra être autorisé par le Maire, sur demande écrite du CCAS en fonction du planning d'utilisation de la salle.

1.3 Bâtiment sis 7 avenue Detouche 93250 Villemomble

Rez-de-chaussée d'une superficie de 340,8 m².

1^{er} étage (hors terrasse) d'une superficie de 208,8 m².

Les plans des locaux mentionnés ci-dessus figurent en annexe de la présente convention.

Article 2 : Autres locaux, matériels et mobiliers

Pour le fonctionnement du CCAS, la Ville met à sa disposition un local de stockage ainsi que du matériel et du mobilier dans chaque local.

Le matériel de restaurant municipal peut être ponctuellement mis à la disposition du CCAS, sur demande.

Le CCAS s'engage à remplacer tout matériel ou mobilier cassé ou hors d'usage et à acquérir le matériel dont il aurait l'utilité.

L'ensemble du matériel et mobilier mis à disposition par la Ville lui sera restitué en fin de convention.

Article 3 : Personnel municipal

En cas de besoin, et après accord du Maire, le CCAS peut bénéficier d'une mise à disposition ponctuel du personnel municipal.

Cette mise à disposition peut se faire à titre gracieux ou onéreux, en fonction de la durée de la mise à disposition.

En cas de facturation, le titre sera émis en application de la convention cadre entre la Ville et le CCAS.

Article 4 : Redevance d'occupation

3.1 Mairie, 13 bis rue d'Avron sise 93250 Villemomble

Les locaux sont mis gracieusement à disposition par la Ville au CCAS.

3.2 Centre social Alain Mimoun sis 38 bis allée des 2 communes 93250 Villemomble

Les locaux sont mis gracieusement à disposition par la Ville au CCAS.

3.3 Bâtiment sis 7 avenue Detouche 93250 Villemomble

Les locaux sont mis gracieusement à disposition par la Ville au CCAS.

Article 5 : Charges et obligations

4.1 Mairie, 13 bis rue d'Avron sise 93250 Villemomble

Les dépenses de fluides comprenant l'électricité, le chauffage, l'eau, sont facturées trimestriellement au prorata de la surface occupée sur la base des factures justificatives fournies par la Ville et mandatées sur l'année N.

4.2 Centre social Alain Mimoun sis 38 bis allée des 2 communes 93250 Villemomble

Les dépenses de fluides comprenant l'électricité, le chauffage, l'eau, sont facturées trimestriellement au prorata de la surface occupée sur la base des factures justificatives fournies par la Ville et mandatées sur l'année N.

4.3 Bâtiment sis 7 avenue Detouche 93250 Villemomble

Les dépenses de fluides comprenant l'électricité, le chauffage, l'eau, sont facturées trimestriellement au prorata de la surface occupée sur la base des factures justificatives fournies par la Ville et mandatées sur l'année N.

Article 6 : Conditions générales

Toutes les mises à disposition sont consenties et acceptées sous les charges et conditions suivantes :

- Les présents locaux seront affectés exclusivement aux services administratifs du CCAS et à ses activités sur la base des horaires suivants :
- Le CCAS ne pourra sous louer ces locaux, ni les mettre à disposition sans le consentement écrit de la Ville,
- Le CCAS ne pourra faire dans les présents locaux, aucun changement de distribution, ni modification dans le second œuvre sans le consentement écrit de la Ville,
- Tout projet d'adjonction de travaux devra également recevoir l'accord de la Ville,
- La Ville fera assurer les bâtiments contre l'incendie et les dégâts des eaux,
- Le CCAS devra user paisiblement des locaux mis à disposition, aussi bien par lui-même que par les personnes dont il pourrait être responsable, ne commettre aucun abus de jouissance susceptible de nuire à la solidarité, soit à la bonne tenue de l'immeuble, soit d'engager la responsabilité de la Ville envers les autres occupants de l'immeuble ou envers le voisinage. A cette fin, le CCAS s'engage à indemniser la Ville pour les dégâts matériels, éventuellement commis au cours de ses activités, par ses représentants, visiteurs ou participants,
- Le CCAS devra assurer la protection de toutes canalisations, appareils à compteurs à son usage personnel dans les lieux mis à disposition, susceptibles d'être affectés par le gel et sera, dans tous les cas, tenu pour responsable de tous dégâts qui pourraient subvenir du fait de sa négligence,
- La Ville assurera le nettoyage quotidien des locaux. Les dépenses de nettoyage des locaux utilisés par le CCAS sont facturées conformément aux dispositions de la convention cadre.
- Lorsque le CCAS libérera les lieux, il devra faire siennes de toutes obligations liées à son départ, à savoir :
 - o L'enlèvement de l'ensemble du mobilier, à l'exception des biens immeubles par destination et ce, tant au niveau du local principal que des annexes,
 - o La résiliation des abonnements,

Article 7 - Responsabilités, Assurance

Le CCAS déclarent avoir souscrit auprès des compagnies notoirement solvables, des polices d'assurance dont l'objet est de garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'elles encourent du fait des activités respectives découlant de la présente convention ainsi que des prestations et concours.

Article 8 – Modalités de révision de la convention

Toute modification des conditions ou modalités d'exécution de la convention, d'un commun accord entre les parties, fera l'objet, d'un avenant.



Villemomble

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité – Fraternité

Article 9 – Durée de la convention

La présente convention est conclue pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction.

Article 10– Litiges relatifs à la présente convention

Les parties s'engagent à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour résoudre amiablement les litiges nés de l'application de la présente convention.

En cas de litige non résolu à l'amiable, celui-ci sera porté devant le Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois - 7 rue Catherine Puig 93558 MONTREUIL CEDEX.

Fait à Villemomble, le

La Vice-Présidente du CCAS de Villemomble,

Le Maire,
Conseiller départemental de la
Seine-Saint-Denis,

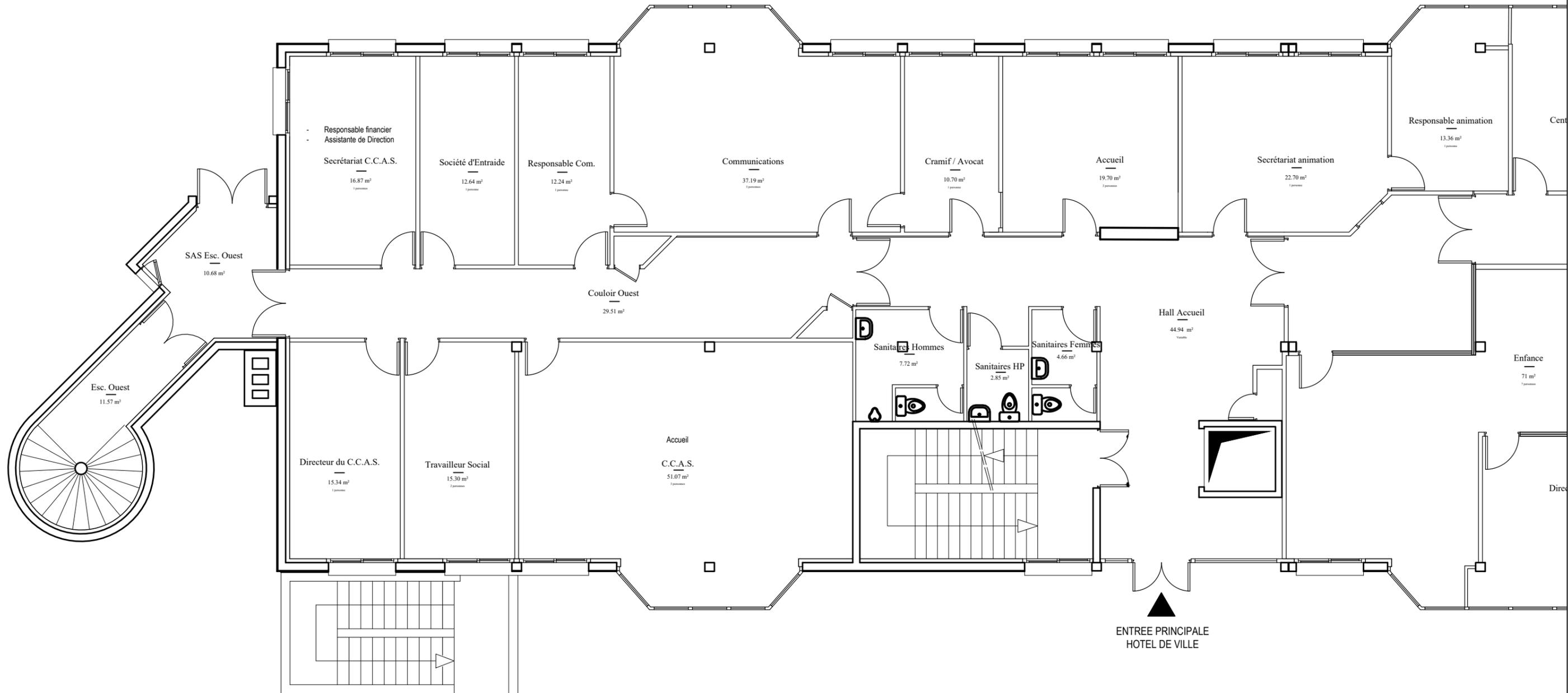
Françoise SERONDE

Jean-Michel BLUTEAU

Echelle : 1/100

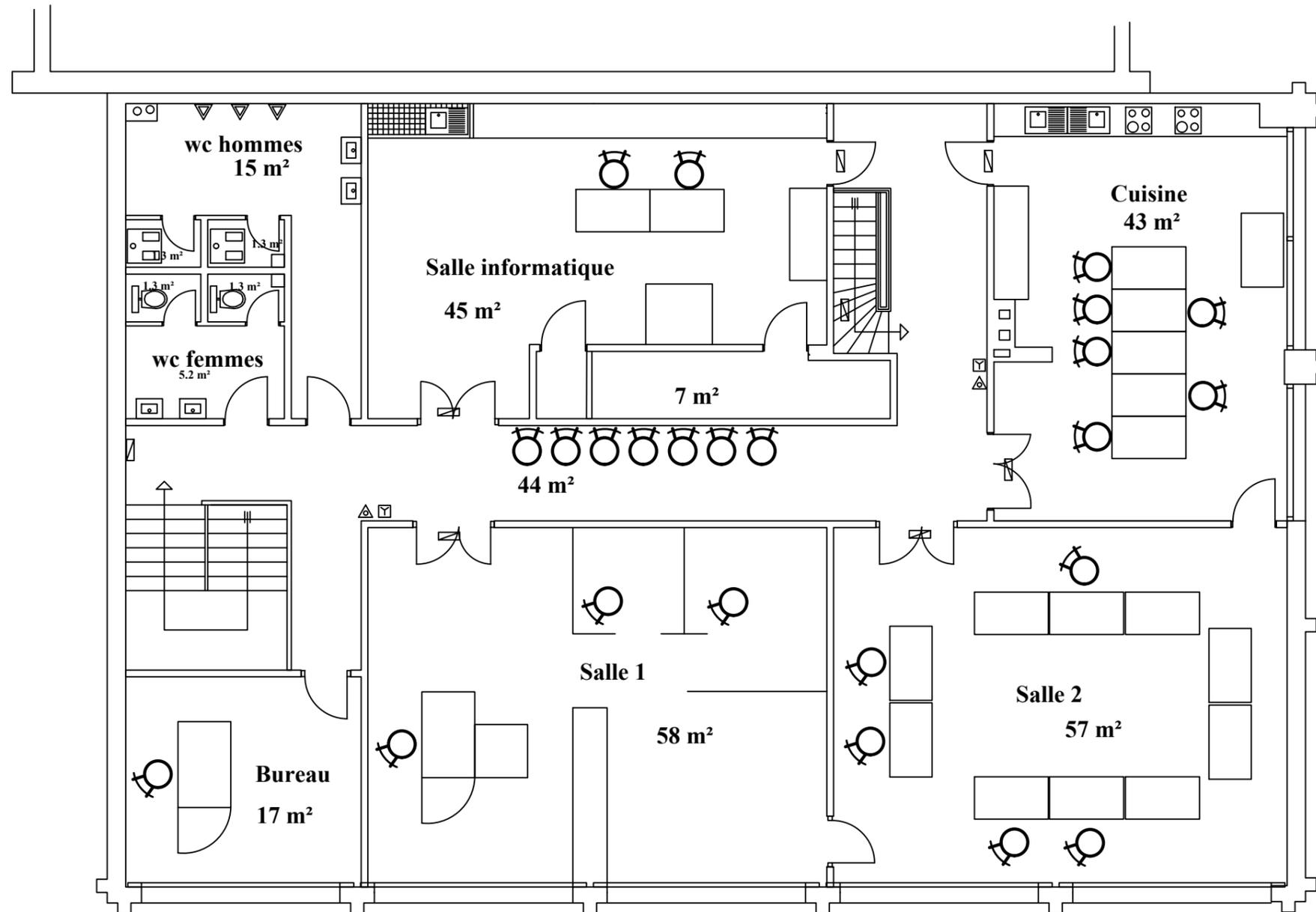
REZ DE CHAUSSEE HAUT

S / CCAS = 99 m²



	2/2/24	-	1-100e	A3
	Locaux occupé par le CCAS			
	Hôtel de Ville, 13bis rue d'Avron			
	Mairie de Villemomble			

S = 287 m²



Le rez-de-chaussée est réservé au service des sports, tandis que l'étage est dédié aux activités liées au CCAS.

	2/2/24	-	1/100ème	A3
	CCAS			
	Centre Social Alain Mimoun ETAGE			
	Mairie de Villemomble			

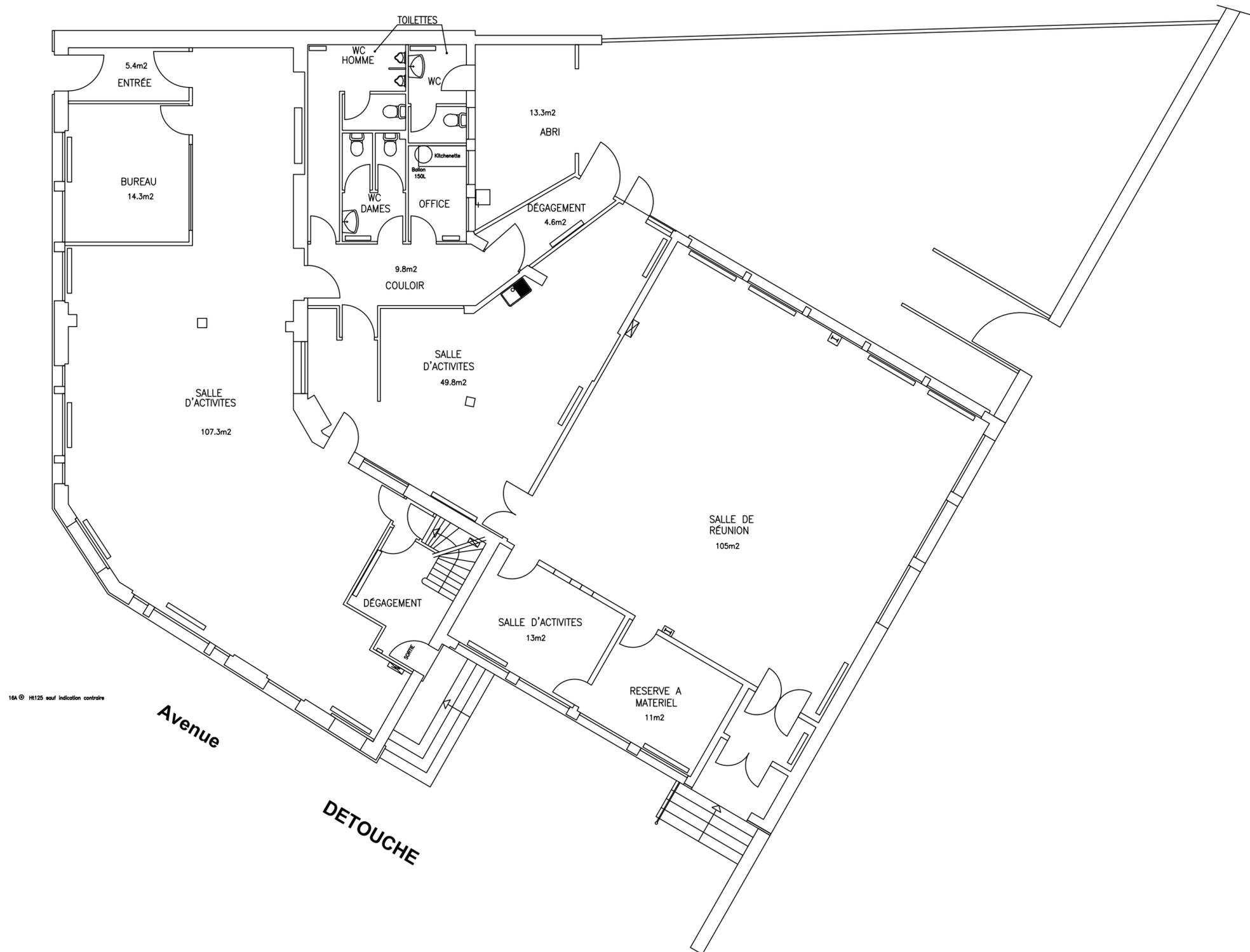
CCAS - Pôle Seniors

Rez-de-chaussée

340.8m²

7 avenue Detouche

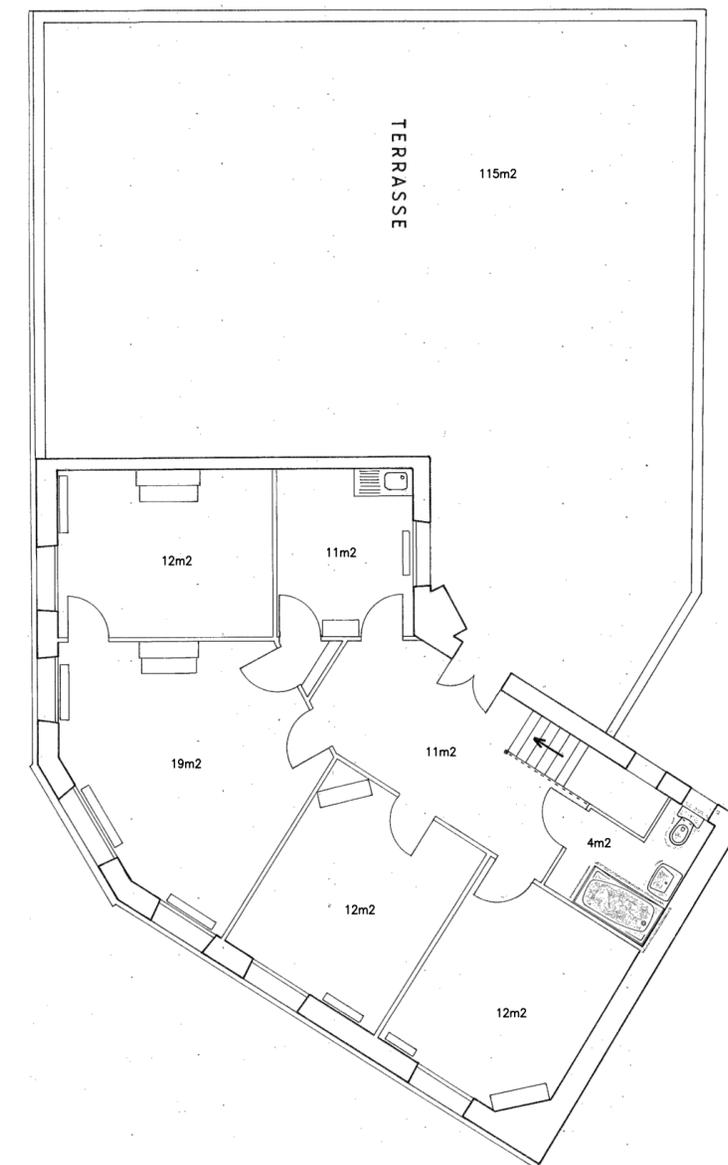
AVENUE DU GENERAL LECLERC



Étage

Superficie Totale Avec Terrasse: 208.8m²

Superficie Totale Hors Terrasse: 93.8m²



16A © H125 sauf indication contraire

Avenue
DETOUCHE

	2/2/24	Plan 1 sur 1	Échelle 1/100	589-366 mm
	CCAS - Pôle Seniors			
	Rez-de-chaussée + 1e			
	Mairie de Villemomble			



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 35

SEANCE DU 5 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le cinq avril, à dix-sept heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le vendredi 29 mars 2024, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur BLUTEAU Jean-Michel, Maire de Villemomble.

Présents : M. BLUTEAU Jean-Michel, Maire, Mme PAOLANTONACCI Pascale, M. PRINCE Patrick, Mme LECOEUR Anne, M. MAHMOUD Riad, Mme HECK Isabelle, M. MALLET Eric, Mme FITAMANT Patricia, Mme POLONI Françoise, Mme SERONDE Françoise, Mme VENACTER Jeannine, M. ACQUAVIVA Jules François, M. ROLLAND Guy, Mme CÉDÉCIAS Arlette, Mme LEFEBVRE Concetta, M. FITAMANT Alain, M. AVRAMOVIC Jovan, Mme BERGOUGNIOU Françoise, M. CALMÉJANE Patrice, Mme POCHON Elisabeth, M. MINETTO Jean-Marc, M. KALANYAN Aram, M. LABRO Philippe, Mme MÉLART Laurence, M. BANCEL Nathanaël.

Absents, représentés : M. BOULON Alex représenté par M. FITAMANT Alain, M. GERBAUD Jean-Christophe représenté par M. BLUTEAU Jean-Michel, M. ZARLOWSKI Serge représenté par M. MAHMOUD Riad, M. LE MASSON Gilbert représenté par M. CALMÉJANE Patrice, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR Thibaud représenté par M. KALANYAN Aram, Mme LEFEVRE Laura représentée par Mme BERGOUGNIOU Françoise, Mme VERBEQUE Sandrine représentée par Mme LECOEUR Anne.

Absents : M. HADAD Hubert, M. BIYOUKAR Lahoussaine, Mme BLANCO Nathalie.

Secrétaire de séance : M. MAHMOUD Riad.

Les conseillers présents au nombre de 25, représentent la majorité des membres en exercice, le quorum est atteint et le conseil peut valablement délibérer.

N°17

OBJET : **Approbation de la convention d'objectifs et de moyens à intervenir avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) percevant de la ville une subvention annuelle supérieure à 23 K€, au titre de l'année 2024 et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ladite convention**
[Nomenclature "Actes" : 7.5 Subventions]

LE CONSEIL,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2121-29, donnant compétence au conseil municipal pour régler les affaires de la commune,

VU l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative à la transparence financière des aides octroyées par des personnes publiques,

VU le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par des personnes publiques,

VU la demande présentée par le Centre Communal d'Action Sociale,

VU le budget prévisionnel présenté par le Centre Communal d'Action Sociale, au titre de l'exercice 2022,

VU la délibération n°15 du 9 décembre 2022 relative à l'avance de subvention au Centre Communal d'Action Sociale, au titre de l'année 2023,

VU la délibération n°20 du 6 avril 2023 attribuant au CCAS, une subvention de fonctionnement d'un montant de 955 000 €, au titre de l'année 2023,

CONSIDERANT que le Budget Primitif de la Ville détermine le montant restant ou le total de la subvention de fonctionnement qui leur est allouée en tenant compte le cas échéant des acomptes versés,

CONSIDERANT que l'acompte versé représente 4/12èmes de la subvention 2023 pour financer les activités du centre de janvier à avril 2024,





DELIBERE

à l'unanimité,

ARTICLE 1 : APPROUVE la convention d'objectifs et de moyens 2024 entre la Ville et le CCAS.

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous les documents y afférents.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montreuil par courrier, 7 rue Catherine Puig – 93558 MONTREUIL Cedex ou par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois suivant les formalités de rendu exécutoire.

Et ont signé MM. les membres présents,
pour extrait conforme,
le Maire,
Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis,



Jean-Michel BLUTEAU



CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ENTRE LA VILLE DE VILLEMOMBLE ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

ENTRE les soussignés :

La ville de Villemomble, représentée par son Maire, Monsieur Jean-Michel BLUTEAU, dûment habilité par délibération n°**** du Conseil municipal en date du 5 avril 2024, ci-après désignée « la ville »,

D'une part,

ET :

Le Centre Communal d'Action Sociale, ci-dessous CCAS, établissement public administratif, domicilié 13 bis rue d'Avron à Villemomble, représenté par sa Vice-Présidente en exercice, Madame Françoise SERONDE, dûment habilitée par la délibération n°25 du 16 décembre 2022, ci-après dénommé CCAS.

D'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

PREAMBULE

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Villemomble est régi par les articles L.123-4 à L.123-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) ainsi que par les articles R.123 -1 à R.123-38 du même code. Conformément à l'article L.123-6 du CASF, le CCAS constitue un établissement public communal. Il dispose d'une personnalité juridique propre et d'un Conseil d'administration.

Le CCAS de Villemomble porte et anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune. A ce titre, il exerce des compétences obligatoires ainsi que de nombreuses compétences facultatives. Pour mener à bien ces missions, il dispose d'un budget, d'un patrimoine, de moyens humains et matériels propres. Une part importante de ses ressources financières réside dans la subvention municipale versée annuellement.

Il est l'acteur prépondérant de l'action sociale sur le territoire communal.

Parce qu'il ne peut intervenir seul et parce que la ville de Villemomble est forte d'un réseau associatif dédié, le CCAS fédère les acteurs et suscite les coopérations pour apporter des réponses adaptées.

La Ville de Villemomble dans son action de politique publique, s'appuie sur l'expertise du CCAS pour développer et animer un projet d'action sociale en faveur des habitants, selon les 5 objectifs stratégiques :

- 1) Développer l'action et l'animation sociale de proximité,
- 2) Favoriser la mixité sociale et l'inclusion sociale,
- 3) Lutter contre la précarité,
- 4) Développer l'animation seniors et lutter contre les isolements des seniors à travers la mise en place d'un PÔLE SENIORS,
- 5) Mise en place d'un nouveau Centre Social dans le quartier de BENONI.

ARTICLE 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet d'identifier les compétences et les missions du CCAS, mais également des orientations politiques et des objectifs stratégiques sociaux.

ARTICLE 2 : Définition des missions du CCAS

Le Code de l'Action Sociale et des Familles expose les compétences obligatoires des CCAS/CIAS. Elles sont les suivantes :

Article 123-5 : « Le centre communal d'action sociale anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Il peut intervenir sous forme de prestations remboursables ou non remboursables.

Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale dans les conditions fixées par voie réglementaire.

Il transmet les demandes dont l'instruction incombe à une autre autorité. L'établissement du dossier et sa transmission constituent une obligation, indépendamment de l'appréciation du bien-fondé de la demande.

Le centre communal d'action sociale peut créer et gérer en services non personnalisés les établissements et services sociaux et médico-sociaux mentionnés à l'article L. 312-1.

Le centre communal d'action sociale peut, le cas échéant, exercer les compétences que le département a confiées à la commune dans les conditions prévues par l'article L. 121-6. »

ARTICLE 3 : L'Analyse des Besoins Sociaux

Au-delà du respect de l'obligation légale, les orientations politiques et des objectifs stratégiques sociaux sont une aide à la décision pour la définition d'une politique sociale et solidaire :

Le CCAS a un rôle d'animateur d'une action de prévention et de développement social, mais aussi de veille sociale locale.

Les objectifs finaux de la démarche sont :

- Contribuer à la définition de la politique sociale de la commune,
- La mise en place d'un observatoire permettant la continuité de l'analyse partagée des besoins sociaux.

ARTICLE 4 : Partenariat Ville/CCAS : engagements et moyens

En tant qu'établissement public autonome doté de son propre conseil d'administration, le CCAS définit ses objectifs opérationnels et ses modalités d'action. Il dépend étroitement du concours financier annuel consenti par la Ville de Villemomble et à ce titre, il doit rendre compte de l'utilisation des deniers publics dont il est dépositaire.

Le Maire et la Vice-présidente du CCAS s'attacheront à échanger et coordonner les objectifs politiques partagés, ainsi que les moyens alloués aux actions mises en œuvre lors de rencontres régulières.

ARTICLE 5 : Moyens apportés par la Ville au CCAS et relations financières

Afin de permettre la réalisation de ses missions, et pour l'exercice de son fonctionnement quotidien, le CCAS bénéficie de moyens apportés par la Ville, et notamment :

- L'appui et l'ingénierie des services supports de la Ville,
- La mise à disposition de bâtiments et matériels divers,
- La mise à disposition ponctuel de personnel,
- Une participation financière sous forme de subvention d'équilibre.

La mise à disposition des services supports fait l'objet d'une convention cadre distincte ayant pour objet de formaliser les liens entre les services de la Ville et du CCAS.

ARTICLE 6 : Soutien financier et modalités de versement

6.1 Conditions du soutien financier

Pour mettre en œuvre ces politiques d'action sociale, le Conseil municipal délibère annuellement sur l'allocation d'une subvention de la Commune au CCAS.

Chaque année, le CCAS s'engage à déposer une demande de subvention qui sera examinée puis soumise à délibération du Conseil municipal. Une fois adoptée par le Conseil municipal, la délibération rendue exécutoire et non contestée, autorisera le versement de la subvention par mandat administratif, sur le compte bancaire ou postal du CCAS.

La subvention municipale est versée annuellement sur la base d'un budget prévisionnel établi par le CCAS et partagé avec la Ville, dans la limite du budget voté par la Ville.

Le versement de toute subvention est subordonné au dépôt préalable, par le CCAS, d'une demande écrite et motivée, accompagnée des documents suivants :

- Un BIC/IBAN (Numéro de compte bancaire international, anciennement RIB ou RIP) en cas de changement,
- Le budget prévisionnel stabilisé 2024, avec le rappel des éléments correspondants aux 2 années antérieures,
- Le rapport d'orientations budgétaires,
- Le compte de gestion de l'année N-1,
- Le compte administratif de l'année N-1,
- Le budget primitif de l'exercice en cours,
- Le dernier rapport d'activité annuel de la structure (au format PDF),
- Un état chiffré de la totalité des subventions publiques obtenues au cours du dernier exercice clos, en dehors de celles accordées par la ville.

Documents opérationnels :

- Une synthèse des opérations programmées pour l'exercice à venir, essentiellement par comparaison avec les opérations de l'année en cours. Présentation le cas échéant des évolutions structurelles ou humaines envisagées,
- Une attestation d'assurance multirisque et une attestation d'assurance en responsabilité civile en vigueur.

6.2 Montant de la subvention

Pour l'année 2024, le montant de la subvention de fonctionnement sera celui qui résultera de la délibération du Conseil municipal portant approbation du budget primitif, qui sera adoptée au plus tard le 15 avril 2024.

Le montant de la subvention sera notifié au CCAS dans un délai de 15 jours suivant la délibération du Conseil municipal.

Le montant de la subvention prévisionnel est décidé annuellement par la ville en fonction des besoins réels du CCAS, sur la base du projet de budget présenté par celui-ci et de ses résultats financiers annuels. Il est précisé que le CCAS ne bénéficie pas d'un droit au maintien du montant de la subvention qu'il a perçu l'année précédente et la fixation du montant de l'acompte provisionnel visé à l'article ci-dessous sur la base de cette dernière ne constitue pas une promesse d'attribution d'une subvention du même montant.

6.3 Modalités de versement de la subvention annuelle

Afin de faciliter le fonctionnement du CCAS, dans l'attente du vote du budget primitif 2024 de la ville, un acompte provisionnel sera versé à hauteur de **238 749,99 €**, correspondant à 25% du montant de la subvention versée en 2023 qui s'élevait à 955 000 €, conformément à la délibération du 6 avril 2023.

Après le vote de la subvention 2024 intégrée au budget primitif 2024, il sera procédé au versement du solde restant dû, déduction faite de l'acompte de **238 749,99 €**, de la manière suivante :

- Avril 1/9^{ème} (versement du mois de mai)
- Mai..... 1/9^{ème}(versement du mois de mai)
- Juin 1/9^{ème}(versement du mois de juin)
- Juillet..... 1/9^{ème}(versement du mois de juillet)
- Août..... 1/9^{ème} (versement du mois de août)
- Septembre 1/9^{ème}(versement du mois de septembre)
- Octobre..... 1/9^{ème}(versement du mois d'octobre)
- Novembre..... 1/9^{ème}(versement du mois de novembre)
- Décembre..... 1/9^{ème}(versement du mois de décembre)

Cet échéancier pourra être révisé à la demande du CCAS ou de la ville.

La contribution financière de la ville sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de la ville et créditée au compte du CCAS selon les procédures comptables en vigueur.

La Ville peut, à tout moment, lorsqu'elle estime que les objectifs fixés par la présente convention ne sont pas atteints ou en cas de manquements constatés, suspendre le versement de la subvention si celui-ci est fractionné et non encore totalement distribué.

Sur délibération prise par le Conseil municipal, la ville pourra diminuer le montant des avances et autres versements, modifier le montant de la subvention ou exiger le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la convention.

4

ARTICLE 7 – Services supports mis à disposition par la Ville

Dans un souci de clarification, la Ville et le CCAS ont décidé de conclure une convention cadre distincte définissant l'étendue des concours apportés par la Ville en dehors de la subvention annuelle d'équilibre du budget.

Le CCAS bénéficie du support régulier des services de la Ville de Villemomble pour l'exercice des fonctions qui, toutes, contribuent à son fonctionnement quotidien.

Cette convention recense toutes les fonctions supports concernées par les concours et précise les modalités de calcul.

ARTICLE 7 : Modalités de suivi et de révision de la convention

7.1 Suivi de la convention

Un suivi régulier de l'application de la présente convention est assuré par un groupe de travail composé de :

Pour la Ville de Villemomble :

- Le Maire ou de son représentant,
- L'élus aux finances,
- L'élus au social,
- Le Directeur Général des Services ou de son représentant,
- Un agent de la Direction des Affaires juridiques.

Pour le CCAS :

- La vice-présidente du CCAS ou son représentant,
- Le Directeur du CCAS et/ou du Directeur adjoint,
- 2 agents du CCAS.

Il se réunit au 4ème trimestre de l'année en cours et autant que de besoin.

A l'occasion de cette évaluation, les besoins pour l'exercice à venir sont identifiés, d'établir un bilan des actions de l'année écoulée, de coordonner les politiques et les objectifs partagés entre la Ville et le CCAS, d'établir le montant prévisionnel de la subvention au titre de l'exercice N+1.

7.2 Réévaluation et situation exceptionnelle

En cas d'évolution significative des missions et des conditions financières de l'exécution de la convention ou d'évolution législative ou réglementaire majeure, les parties conviennent de se rencontrer à la demande de l'une ou de l'autre. Ainsi, la présente convention peut être révisée à tout moment suite à accord des parties et validation du Conseil d'Administration du CCAS et du Conseil municipal.

ARTICLE 8 : Avenant

Toute modification des conditions ou modalités d'exécution de la présente convention fera l'objet d'un avenant approuvé dans les mêmes conditions.

ARTICLE 9 : Durée de la convention

La présente convention est conclue pour une période d'un (1) an et prendra effet à la date du rendue exécutoire.

ARTICLE 10 : Résiliation – Litiges relatifs à la présente convention

La présente convention peut être résiliée avant son terme par chacune des parties en respectant un préavis de 3 mois. Celle-ci est adressée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, les parties conviennent de se rencontrer au préalable.

Les parties s'engagent à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour résoudre amiablement les litiges nés de l'application de la présente convention.

En cas de litige non résolu à l'amiable, celui-ci sera porté devant le Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois - 7 rue Catherine Puig 93558 MONTREUIL CEDEX.

Fait à Villemomble, le

La Vice-Présidente du CCAS de Villemomble,

Françoise SERONDE

Le Maire,
Conseiller départemental de la
Seine-Saint-Denis,

Jean-Michel BLUTEAU



Villemomble

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 35

SEANCE DU 5 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le cinq avril, à dix-sept heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le vendredi 29 mars 2024, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur BLUTEAU Jean-Michel, Maire de Villemomble.

Présents : M. BLUTEAU Jean-Michel, Maire, Mme PAOLANTONACCI Pascale, M. PRINCE Patrick, Mme LECOEUR Anne, M. MAHMOUD Riad, Mme HECK Isabelle, M. MALLET Eric, Mme FITAMANT Patricia, Mme POLONI Françoise, Mme SERONDE Françoise, Mme VENACTER Jeannine, M. ACQUAVIVA Jules François, M. ROLLAND Guy, Mme CÉDÉCIAS Arlette, Mme LEFEBVRE Concetta, M. FITAMANT Alain, M. AVRAMOVIC Jovan, Mme BERGOUGNIOU Françoise, M. CALMÉJANE Patrice, Mme POCHON Elisabeth, M. MINETTO Jean-Marc, M. KALANYAN Aram, M. LABRO Philippe, Mme MÉLART Laurence, M. BANCEL Nathanaël.

Absents, représentés : M. BOULON Alex représenté par M. FITAMANT Alain, M. GERBAUD Jean-Christophe représenté par M. BLUTEAU Jean-Michel, M. ZARLOWSKI Serge représenté par M. MAHMOUD Riad, M. LE MASSON Gilbert représenté par M. CALMÉJANE Patrice, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR Thibaud représenté par M. KALANYAN Aram, Mme LEFEVRE Laura représentée par Mme BERGOUGNIOU Françoise, Mme VERBEQUE Sandrine représentée par Mme LECOEUR Anne.

Absents : M. HADAD Hubert, M. BIYOUKAR Lahoussaine, Mme BLANCO Nathalie.

Secrétaire de séance : M. MAHMOUD Riad.

Les conseillers présents au nombre de 25, représentent la majorité des membres en exercice, le quorum est atteint et le conseil peut valablement délibérer.

N°18	OBJET : Attribution d'une subvention au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Villemomble, au titre de l'année 2024 [Nomenclature "Actes" : 7.5 Subventions]
-------------	---

LE CONSEIL,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2121-29, donnant compétence au Conseil municipal pour régler les affaires de la commune,

VU l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative à la transparence financière des aides octroyées par des personnes publiques, **VU** le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par des personnes publiques,

VU la demande présentée par le Centre Communal d'Action Sociale,

VU le budget prévisionnel présenté par le Centre Communal d'Action Sociale, au titre de l'exercice 2024,

VU la délibération n°37 du 14 décembre 2023 relative à l'avance de subvention au Centre Communal d'Action Sociale, au titre de l'année 2024,

VU la délibération de la présente séance relative à l'approbation de la convention d'objectifs et de moyens 2024,

CONSIDERANT que le Budget Primitif de la Ville détermine le montant restant ou le total de la subvention de fonctionnement qui leur est allouée en tenant compte le cas échéant des acomptes versés,

CONSIDERANT que l'acompte versé représente 25% de la subvention 2023 pour financer les activités du CCAS de janvier à avril 2024,





DELIBERE

à l'unanimité,

ARTICLE 1^{er} : DECIDE d'attribuer au Centre Communal d'Action Sociale, au titre de l'année 2024, une subvention globale de fonctionnement d'un montant de **1 200 000,00 euros** (un-million-deux-cent-mille euros).

ARTICLE 2 : DIT que le solde à verser s'élève à la somme de **961 250,01 euros** (neuf-cent-soixante-et-un-mille-deux-cent-cinquante-euros et un centime), compte tenu de l'acompte déjà versé de 238 749,99 euros (deux-cent-trente-huit-mille-sept-cent-quarante-neuf-virgule-quatre-vingt-dix-neuf euros), lors du 1er trimestre 2024.

ARTICLE 3 : PRECISE que le versement de la subvention est conditionné à la complétude du dossier de demande et à la production des pièces justificatives demandées par la ville.

ARTICLE 4 : DIT que la dépense en résultant sera réglée sur les crédits ouverts à cet effet au budget de la Ville aux fonction et nature concernées.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montreuil par courrier, 7 rue Catherine Puig – 93558 MONTREUIL Cedex ou par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois suivant les formalités de rendu exécutoire.

Et ont signé MM. les membres présents,
pour extrait conforme,
le Maire,
Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis,



Jean-Michel BLUTEAU





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 35

SEANCE DU 5 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le cinq avril, à dix-sept heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le vendredi 29 mars 2024, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur BLUTEAU Jean-Michel, Maire de Villemomble.

Présents : M. BLUTEAU Jean-Michel, Maire, Mme PAOLANTONACCI Pascale, M. PRINCE Patrick, Mme LECOEUR Anne, M. MAHMOUD Riad, M. MALLET Eric, Mme FITAMANT Patricia, Mme POLONI Françoise, Mme SERONDE Françoise, Mme VENACTER Jeannine, M. ACQUAVIVA Jules François, M. ROLLAND Guy, Mme CÉDÉCIAS Arlette, Mme LEFEBVRE Concetta, M. FITAMANT Alain, M. AVRAMOVIC Jovan, Mme BERGOUGNIOU Françoise, M. CALMÉJANE Patrice, Mme POUCHON Elisabeth, M. MINETTO Jean-Marc, M. KALANYAN Aram, M. LABRO Philippe, M. BIYOUKAR Lahoussaine, Mme MÉLART Laurence, M. BANCEL Nathanaël, Mme BLANCO Nathalie.

Absents, représentés : M. BOULON Alex représenté par M. FITAMANT Alain, M. GERBAUD Jean-Christophe représenté par M. BLUTEAU Jean-Michel, M. ZARLOWSKI Serge représenté par M. MAHMOUD Riad, M. LE MASSON Gilbert représenté par M. CALMÉJANE Patrice, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR Thibaud représenté par M. KALANYAN Aram, Mme LEFEBVRE Laura représentée par Mme BERGOUGNIOU Françoise, Mme VERBEQUE Sandrine représentée par Mme LECOEUR Anne.

Absents : Mme HECK Isabelle, M. HADAD Hubert.

Secrétaire de séance : M. MAHMOUD Riad.

Les conseillers présents au nombre de 26, représentent la majorité des membres en exercice, le quorum est atteint et le conseil peut valablement délibérer.

N°19	OBJET : Abrogation de la délibération n°13 du 20 octobre 2023 - Confirmation de la cession à SEPIMO, des parcelles sises 39 à 45 avenue de Rosny à Villemomble et cadastrées section AF n°123 et 124, d'une contenance respective de 544 m² et 866 m², soit une surface totale de 1 410 m², fixation du montant des frais de dépollution pris en charge par la commune et nouveau prix de cession arrêté en conséquence [Nomenclature "Actes" : 3.2 Aliénations]
-------------	---

LE CONSEIL,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-29, L.2122-21 et L.2241-1,

VU le Code général de la propriété des personnes publiques et notamment ses articles L.2141-1, L.3211-14 et L.3221-1,

VU les dispositions du Livre VI du Titre III du Code civil relatif à la vente,

VU la délibération n° 13 du 20 octobre 2023 portant cession des propriétés sises 39 à 45, avenue de Rosny à Villemomble, sur les parcelles cadastrées section AF n° 123 et 124, d'une contenance respective de 544m² et 866m², soit une surface totale de 1 410m²,

VU la promesse de vente signée entre le groupe SEPIMO et la commune de Villemomble, en date du 22 novembre 2023, portant acquisition par le groupe SEPIMO des parcelles cadastrées section AF n° 123 et 124, pour un montant de 2 014 000 € HT (deux millions quatorze mille euros),

VU le recours formé par Monsieur CALMEJANE en date du 19 décembre 2023 à l'encontre de la délibération n° 13 du 20 octobre 2023 susvisée, au motif, selon lui, que la délibération était imprécise quant à la prise en charge financière des travaux de dépollution excédant le plafond de 500.000 euros pris en charge par le groupe SEPIMO.

VU l'arrêté PC 93077 23B0042 en date du 28 février 2024 délivrant au groupe SEPIMO le permis de construire sollicité,





CONSIDERANT que les promesses de vente signées respectivement entre la SCI CAROL, représentée par les conjoints DUPRAZ, et le groupe SEPIMO, la SCP RICHET & ADRIEN, représentée par Maître ADRIEN, et le groupe SEPIMO, la commune de Villemomble, représentée par son maire en exercice, et le groupe SEPIMO, contiennent une condition suspensive relative aux fondations spéciales et à la pollution, notamment en cas d'un éventuel surcoût des frais de dépollution (estimé initialement à 500.000 euros) révélé par devis et/ou rapports,

CONSIDERANT que le groupe SEPIMO s'est contractuellement engagé à prendre à sa charge exclusive le montant des frais relatifs aux fondations spéciales et à la dépollution dans la limite de 500 000,00 € HT (cinq cent mille euros),

CONSIDERANT qu'il est convenu dans chacune des promesses de vente désignées ci-dessus que, si les frais aux fondations spéciales et à la dépollution devaient dépasser la somme de 500 000,00 € HT (cinq cent mille euros) pour l'ensemble de l'emprise foncière, les parties convenaient ensemble des suites à donner au projet,

CONSIDERANT que les devis et analyses contradictoires font état, s'agissant des frais de fondations spéciales et dépollution précités, d'un montant total de 924 752 € HT (neuf cent vingt-quatre mille sept cent cinquante-deux euros),

CONSIDERANT que les parties réunies le 5 mars 2024, ont décidé de déduire du prix de vente des terrains cédés au groupe SEPIMO les sommes dues au titre des frais de fondations spéciales et dépollution excédant le plafond précité de 500.000 euros,

CONSIDERANT que SEPIMO consent à faire un effort supplémentaire afin de réduire l'impact du surcoût lié à la pollution et aux fondations spéciales pour l'ensemble des propriétaires en limitant ce surcoût à 300 000 HT € (trois cent mille euros), à répartir au prorata de la surface des terrains cédés (1410 m² pour la Commune, soit 38 % ; 1896 m² pour la SCI Carol, soit 51 % et 404 m² pour la SCP Richet & Adrien, soit 11 %),

CONSIDERANT que dans ces conditions, le groupe SEPIMO se porte acquéreur des parcelles cadastrées section AF n° 123 et 124, appartenant à la commune de Villemomble, pour un montant de 2 014 000 € HT – 114 000 € = 1 900 000 € HT (un million neuf-cent mille euros),

CONSIDERANT qu'un projet d'avenant à la promesse de vente citée ci-dessus prend acte de ce nouveau prix et ajuste, eu égard à la délivrance du permis de construire sollicité par le groupe SEPIMO, certaines conditions suspensives,

DELIBERE

Après débat, il a été demandé un vote secret, conformément à l'article L.2121-20 du Code général des collectivités territoriales.

Nombre de votants : 34

Suffrages exprimés : 33

Voix « Pour » : 21

Voix « Contre » : 12

Abstentions : 0

Par conséquent, le Conseil municipal à la majorité des membres présents et représentés :

ARTICLE 1^{er} : ABROGE la délibération n° 13 du 20 octobre 2023.

ARTICLE 2 : CONFIRME la cession au groupe SEPIMO des parcelles cadastrées section AF n° 123 et 124 et l'habilitation donnée à Monsieur le Maire de signer tous documents et actes se rapportant à la cession ainsi qu'à la mise en œuvre de ce projet.

ARTICLE 3 : PRECISE que le nouveau montant de l'acquisition par le groupe SEPIMO des parcelles cadastrées section AF n° 123 et 124 s'élèvera, pour tenir compte des frais de dépollution excédant le plafond de 500.000 € contractuellement pris en charge par le groupe SEPIMO et les frais de traitement pour présence d'amiante et de plomb excédant le plafond de 50 000,00 € à la somme de 1 900 000 € HT (un million neuf cent mille euros).





ARTICLE 4 : AUTORISE en conséquence Monsieur le Maire à signer l'avenant à la promesse de vente.

ARTICLE 5 : CONFIRME qu'en sus du prix de vente, les frais intermédiaires et les frais de notaires seront à la charge exclusive de l'acquéreur.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montreuil par courrier, 7 rue Catherine Puig – 93558 MONTREUIL Cedex ou par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois suivant les formalités de rendu exécutoire.

Et ont signé MM. les membres présents,
pour extrait conforme,
le Maire,
Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis,



Jean-Michel BLUTEAU



Commune de Villemomble
Service Urbanisme
13 Bis Rue d'Avron
93250 Villemomble

Paris, le 25 mai 2023

Objet : Offre d'acquisition foncière – Consultation « Dôme Carol » à Villemomble
Parcelles situées au 37-47 Avenue de Rosny à Villemomble

Chère Madame, Cher Monsieur,

Dans le cadre du dossier visé en objet, nous vous confirmons notre vif intérêt pour la réalisation du projet immobilier « Dôme Carol » et l'acquisition de votre foncier situé au 39 et 45 Avenue de Rosny à Villemomble (parcelles AF 123 et AF 124).

Aussi, nous vous adressons notre proposition financière. En voici les termes.

I. Désignation du bien :

Réalisation d'un projet immobilier sur les parcelles AF 2, 123, 124 et 116, situées au 37-47 Avenue de Rosny à Villemomble, d'une superficie totale d'environ 3 710 m².



II. Constructibilité du terrain :

Dans le cadre de l'appel à projet « Dôme Carol » transmis par la commune de Villemomble, le projet immobilier devra respecter les règles suivantes :

Réalisation d'un ensemble immobilier d'une surface de plancher de 6 428 m² décomposé de la manière suivante :

- 2 975 m² de surface plancher coliving, représentant au moins 7 logements de 99 unités de coliving.
- 1 517 m² de surface de plancher logement accession, représentant au moins 20 logements.
- 661 m² de surface plancher en locatif social, représentant au moins 12 logements *(soit 30% de logements)*.
- 1 275 m² de commerces/activités

Réalisation de 75 places de stationnement en infrastructure, sur un seul niveau.



III. Condition particulières imposés dans le cadre du cahier des charges de la consultation « Dôme Carol »

Dans le cadre du cahier des charges transmis, nous, nous engageons à respecter l'ensemble des éléments suivants :

- L'emplacement des aires de présentation pour les locaux OM seront à intégrer au plan de masse, avec des locaux propres à chaque cellule commerciale
- Respect de la charte des promoteurs de la ville (ci-jointe)
- Locaux vélos majoritairement en RDC
- Deux places de stationnement pour les grands appartements, avec la possibilité de réaliser des places de stationnement commandées
- Possibilité d'installer un restaurant sur l'attique du bâtiment d'activité (roof-top)
- Mise en place d'un mode de stationnement pour les activités en RDC (dépose minute, places volantes)
- Hauteur totale de 3.50m finie sur l'ensemble des lots commerciaux présent en rez-de-chaussée (cellules commerciales pouvant être regroupées en fonction des besoins)
- Le choix du bailleur, sera fait en concertation avec la commune
- La typologie des logements et la répartition des financements (PLAI, PLS, PLUS,...) sera appréciée et validée en échange avec la commune
- La commune accompagnera le porteur de projet sur la commercialisation des locaux d'activités (soumis au seul choix et à l'autorisation expresse de la Ville).
- Accompagnement à la concertation des riverains

IV. Conditions suspensives :

- Après l'obtention du permis de construire valant autorisation de démolir devenu définitif, permettant de réaliser un ensemble immobilier d'une surface de plancher de 6 428 m² décomposé de la manière suivante :
 - 2 975 m² de surface plancher coliving, représentant au moins 7 logements de 99 unités coliving
 - 1 517 m² de surface de plancher logement accession, représentant au moins 20 logements,
 - 661 m² de surface plancher en locatif sociale, représentant au moins 7 logements (*soit, 30% de logements*),
 - 1 275 m² de commerces/activités

Réalisation de 75 places de stationnement en infrastructure

La réalisation du projet est conditionnée à l'obtention d'un permis de construire pour la réalisation d'une surface de plancher de 6 428 m² (plus ou moins 5%).

- L'absence de pollution et de fondations spéciales : le cas échéant, le surcoût ne devra pas excéder un montant supérieur à 500 000 €
- L'absence d'amiante et de plomb dans les bâtis existants (franchise 50 000€)
- Le déclassement de S.R.D SARL au registre des ICPE (cessation d'activité et procédure de déclassement auprès des services de préfecture)
- Fourniture d'un local transitoire la SARL Didier ADRIEN pendant la durée des travaux et la signature concomitante d'un local en VEFA pour la réintégration de la SARL dans le futur bâtiment.
- L'obtention d'un protocole de résiliation amiable de bail commercial sur l'emprise du terrain mairie au plus tard lors de l'obtention de la demande de permis de construire.
- L'absence de servitude empêchant la réalisation dudit projet
- Maintien du taux communal de la taxe d'aménagement à hauteur de 16%
- L'absence de prescription archéologique
- Biens libres de toute occupation le jour de la signature de l'acte authentique de vente.
- Acquisition concomitante des parcelles objet du projet
- Autres conditions usuelles (origine de propriété, droit de préemption, loi sur l'eau ...).

V. Proposition d'acquisition :

Compte tenu de la constructibilité des terrains assiette du projet, le montant, auquel notre société est disposée à acquérir votre propriété s'établit à :

2 014 000 € HT (deux millions quatorze mille euros hors taxes)

- Modalités de paiement :

Les montants proposés ci-dessus s'entendent net vendeur et seront versés le jour de la signature des actes authentiques de vente, sous réserve de la réalisation de l'ensemble des modalités d'acquisitions.

Au choix des propriétaires, il sera possible de réinvestir le montant d'acquisition sous forme de dation de logements et/ou commerce. Dans cette hypothèse, nous nous engageons à appliquer une décote de 15% du prix grand public.

- Indemnité d'immobilisation :

L'indemnité d'immobilisation est fixée à 5% du prix de vente et sera garantie par la remise d'un engagement de caution bancaire émanant d'un établissement bancaire de 1^{er} rang dans les 30 jours suivant la signature de la dernière promesse.

VI. Planning prévisionnel :

Planning lié au développement et au montage de l'opération :



Si les conditions et modalités susvisées vous agréent nous vous demandons de bien vouloir parapher chaque page de la présente, de la dater et de la signer avec la mention « bon pour accord, lu et approuvé » en deux exemplaires.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information, Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

<p>Commune de Villemomble</p>	<p>Louis-Guillaume BEAUCHEF <i>Groupe SEPIMO</i> <i>Président Directeur Général</i></p> 
-------------------------------	---

Note relative à la présence de pollution et de fondation spéciales

1. Rappel du contexte :

Dans le cadre de nos échanges et de la signature des promesses unilatérale de vente, l'ensemble des parties ont convenu ce qui suit :

Extrait de la PUV

« 18.2.11. FONDATIONS SPÉCIALES - POLLUTION

La présente promesse de vente est également soumise à la condition suspensive :

- Que le Programme de Construction à édifier sur l'ensemble des parcelles ci-dessus désignées ne nécessite ni la réalisation de travaux de terrassement spéciaux, et/ou ouvrage pour la protection contre l'eau (cuvelages, rabattage de nappes, etc.), à raison notamment de la présence en tréfonds des terrains promis de sources, d'affleurements, de nappes phréatiques, de remblais, argiles gonflants de roches, rochers ou massifs de matériaux durs, ni de fondations spéciales ou le respect d'autres contraintes particulières à raison de la nature du sous-sol,

- De l'obtention d'un rapport de sondages et d'analyses du sol et du sous-sol portant sur la totalité de l'Emprise Foncière, et le cas échéant de la nappe phréatique, qui ne mette pas en évidence la présence d'une quelconque pollution ou de contamination de quelque nature que ce soit.

Le résultat de ces sondages/rapport ainsi qu'un devis du surcoût éventuel révélé devra être porté à la connaissance du Promettant par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, au plus tard dans les DEUX (2) mois de la délibération de du Conseil Municipal de la ville de VILLEMOMBLE validant la cession des parcelles AF numéros 123 et 124.

En cas de surcoût révélé par le devis et les rapports au titre de la présente condition suspensive, soit globalement pour l'ensemble de l'Emprise foncière, supérieur à la somme de CINQ CENT MILLE EUROS (500 000,00 EUR) hors taxe, les Parties conviennent de se réunir afin de convenir des suites à donner aux présentes.

A défaut d'accord entre les Parties sous un délai de deux (2) mois, la présente Promesse sera caduque sans indemnité de part ni d'autre, sauf renonciation par le Bénéficiaire à la présente condition suspensive.

Le Promettant s'engage dès à présent à donner toutes autorisations au bureau d'études afin de lui permettre de remplir sa mission, étant entendu qu'en cas de non-réalisation de la vente, le Bénéficiaire s'engage à remettre le terrain dans l'état où il se trouve à la date des présentes et avant les sondages ».



Présentation du 1^{er} février 2024 :

De ce fait, nous avons mené à bien l'ensemble des études et vous avons transmis un courrier en date du 18 décembre 2023 mettant en conclusion un coût global lié à la pollution et aux fondations spéciales de 924 752 € HT.

Nous pouvons ainsi noter un dépassement de 424 752 € HT.

La note technique transmise le 18 décembre 2023 tient compte d'adaptations techniques et de chiffrages d'entreprises permettant d'optimiser au mieux le surcoût. A date, nous ne pourrions pas entreprendre d'autres adaptations permettant l'optimisation de ce surcoût.

Comme convenu initialement, SEPIMO s'engage à prendre 500 000€ du budget pollution à sa charge et d'effectuer un effort supplémentaire de 5% du montant global de la dépollution, soit 46 237,60 €.

Ce qui amène donc l'impact lié au surcoût de la pollution à 378,514,40€ à répartir au pourcentage de foncier de la manière suivante :

	% foncier	Impact du surcoût	Montant acq. PUV	Montant acq. avec impact surcoût sol
SCI Carol	51 %	██████████	██████████	██████████
Commune de Villemomble	38 %	143 835.47 €	2 014 000 €	1 870 164.53 €
SCI 2 Rue de la Garenne	11 %	██████████	██████████	██████████
	100 %	██████████	██████████	██████████



Présentation du 2 mars 2024 :

Dans le cadre de nos échanges du 1^{er} février 2024, nous vous avons présenté les différentes analyses et impacts liés à la réalisation des études de pollution et de fondations spéciales.

Au terme de cette réunion il a été convenu conjointement que :

- SEPIMO devra mettre tous les moyens en œuvre pour réaliser les diagnostics amiantes et ainsi confirmer l'absence de surcoûts.
- Une nouvelle discussion sera prévue le 2 mars 2024 pour échanger et statuer sur l'impact du surcoût de pollution et de fondations spéciales.

1. L'amiante :

Rappel de la condition

18.2.12. ABSENCE D'AMIANTE ET DE PLOMB AVANT DÉMOLITION

« Les Présentes sont soumises à la Condition Suspensive que le Bénéficiaire obtienne un diagnostic de « repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition » ne révélant pas la présence d'amiante ainsi qu'un diagnostic plomb avant démolition ne révélant pas la présence de plomb, dans l'ensemble des Biens constituant le terrain d'assiette du Projet et dont le coût du traitement serait supérieur à la somme de CINQUANTE MILLE EUROS (50 000,00 EUR). En cas de présence d'amiante et/ou de plomb dont le coût du traitement dépasserait la somme de CINQUANTE MILLE EUROS (50 000,00 EUR), les Parties conviennent de se réunir afin de convenir des suites à donner aux présentes. A défaut d'accord entre les parties sous un délai de deux (2) mois, la présente Promesse sera caduque sans indemnité de part ni d'autre, sauf renonciation par le Bénéficiaire à la présente condition suspensive. A cet effet, le Promettant autorise, dès à présent, le Bénéficiaire et tout bureau d'étude de son choix qu'il aura mandaté à cette fin, à pénétrer sur les biens et à faire procéder à toutes études, partout où besoin sera, notamment, visiter et faire visiter l'ensemble des biens et droits immobiliers dépendant de l'ensemble immobilier pour effectuer toutes recherches nécessaires et de s'adjoindre le concours de tous hommes de l'art, et plus généralement, de faire tout ce qui sera nécessaire pour réaliser ledit diagnostic. Le Bénéficiaire devra indiquer au Promettant si la condition suspensive est réalisée au plus tard le 28 février 2024. Pour le cas où le Bénéficiaire ne donnerait pas suite aux Présentes pour quelque raison que ce soit, il devra remettre les lieux en l'état primitif ».

Après intervention du cabinet « Expert Immo » et du chiffrage effectué par la société « SMG.TP » (cf. PJ), nous vous confirmons que le traitement des matériaux pollués sur site ne présente pas de surcoût supérieur à la somme de 50 000 €.

Ainsi, dans le cadre de nos accords, ladite condition est réalisée.



2. Discussion sur l'impact du surcoût lié à la pollution et aux fondations spéciales

Suite à nos derniers échanges, SEPIMO s'engage à consentir un effort supplémentaire afin de réduire l'impact pour l'ensemble des propriétaires.

Sur le montant initialement annoncé, SEPIMO s'engage ainsi à réaliser un effort global de 124 752 €.

Ainsi, l'impact du surcoût est amené à 300 000 €, à répartir au pourcentage de foncier de la manière suivante :

	% foncier	Impact du surcoût	Montant acq. PUV	Montant acq. avec impact surcoût sol
SCI Carol	51 %	██████████	██████████	██████████
Commune de Villemomble	38 %	114 000 €	2 014 000 €	1 900 000 €
SCI 2 Rue de la Garenne	11 %	██████████	██████████	██████████
	100 %	██████████	██████████	██████████

3. Suite à donner

Signature d'avenants aux promesses de vente tenant compte des éléments suivants :

- Levée de la condition « 18.2.11. FONDATIONS SPÉCIALES – POLLUTION »
- Levée de la condition 18.2.12. ABSENCE D'AMIANTE ET DE PLOMB AVANT DÉMOLITION »
- Réadaptation des montants de cession des fonciers
- Passage du Conseil Municipal pour valider la cession du foncier de la Commune de Villemomble le 8 Avril 2024
- Réajustement du planning de réalisation avec : l'intégration des éléments de PC (précision de l'arrêté de PC), le décalage des procédures liées au déclassement de l'ICPE et le réajustement de la date du prochain CM.

Point Promesse de Vente Ville de Villemombre / SEPIMO

Note technique – Conditions de sol

15/12/2023



Figure 1 – Plan de masse du projet, daté de janvier 2023

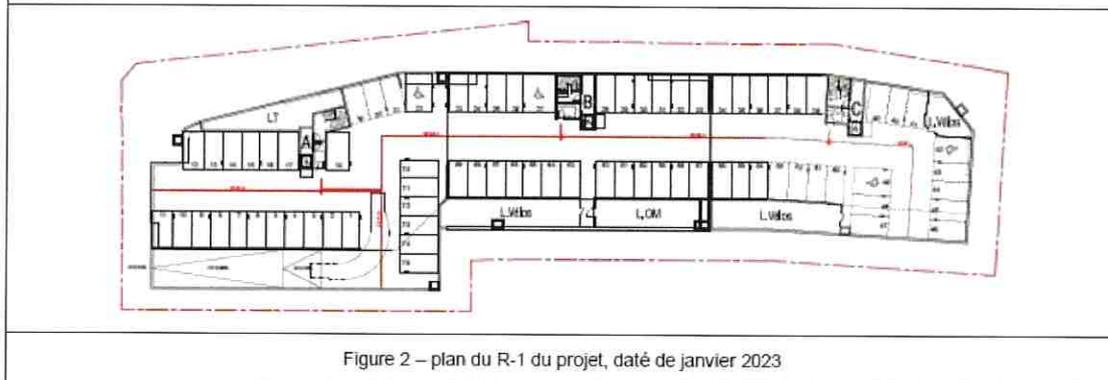


Figure 2 – plan du R-1 du projet, daté de janvier 2023

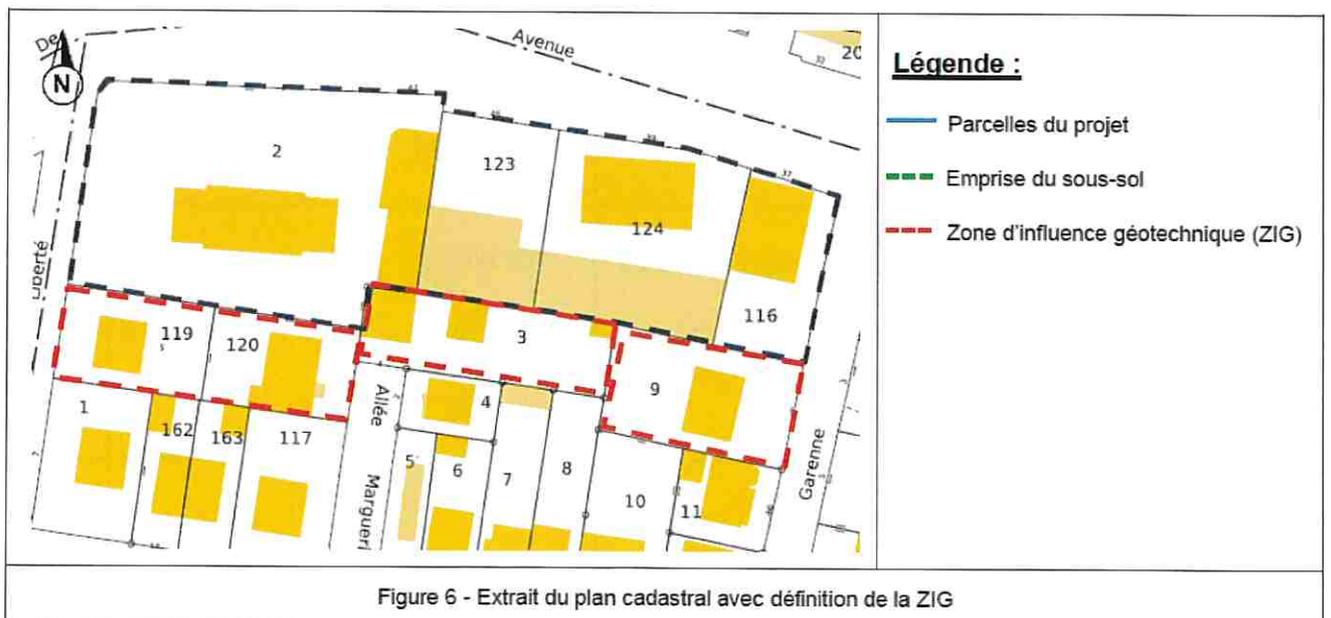


Figure 6 - Extrait du plan cadastral avec définition de la ZIG

Synthèse rapports de sol et hydrogéologiques / Surcout projet – v2

SEPIMO a fait réaliser des études géotechniques et de pollution des sols :

- Rapport G2 AVP – études géotechniques par le BET « ATLAS GEOTECHNIQUE » :
 - o Sondages réalisés du 19 au 25/09/2023
 - o Rapport du 20/10/2023

- Rapport de pollution des sols par le BET « SOLPOL » :
 - o Sondages réalisés du 19 au 21/09/2023
 - o Rapport du 18/10/2023

1. Synthèse des rapports suite études réalisées fin 2023 :

L'ensemble des incidences répertoriés par les rapports sont indiquées ci-dessous :

Thème	Incidence	Surcout provisionné avant études €HT	Surcoût estimé après études €HT	Devis entreprises €HT
Géotechnique	Fondations profondes nécessaires types pieux (environ 18 m de profondeur) [mauvaise capacité structurelle des sols locaux]	-	325 000 €	SONDEFOR 351 743 € 
Géotechnique Et hydro.	Dalle portée et coffrage biodégradable [présence d'eau à 3,1/3,5 m et présence de sol argileux sensibles au retrait/gonflement]	200 000 €HT (provision Argile)	190 000 €	Devis Annelti env. 47 000 € + 140 000 € = 197 000 €HT
Hydrogéologie	Cuvelage sur environ 2 m de hauteur [protection du sous-sol étant donnée la présence d'eau à environ 3,1/3,5 m de profondeur]	100 000 €HT (provision cuvelage)	93 000 €	Devis Annelti 102 909 €
Pollution des sols	Evacuation des terres dans des filières spécialisées [présence de terres sulfatées et hydrocarbures notamment, voir détails sur rapport SolPol]	200 000 €HT (provision pollution des sols)	297 000 €	VTB 246 600 €
Evacuation des terres des pieux	Evacuation environ 1000 M3 lors du forage des pieux	-	25 000 €	VTB 26 500 € 
	Total :	500 000 €HT	930 000 €HT	924 752 €HT

2. Extrait rapport SOLPOL :

Les terres excavées dans le cadre du projet seront orientées selon les filières suivantes :

	Filières	Volume en place (m ³)	Volume ou masse selon la filière (m ³ f ou T)	Coût filière (€ HT)	Coût (€ HT)	Dont Surcoût (€ HT)
BIO	Filière de type « Biocentre »	1 695	3 051 T	80 € T	244 100	200 050
CC	Filière de type « Comblement de Carrière pour terres sulfatées »	4 597	5 976 m ³ f	32 € m ³ f	191 264	71 700
ISDI-SA	Installation de Stockage de Déchets Inertes avec Seuils Augmentés	547	985 T	40 € T	39 450	25 200
ISDI	Installation de Stockage de Déchets Inertes	480	624 m ³ f	20 € m ³ f	12 480	-
TOTALUX =		7 320 m ³	-	-	487 650 € HT	297 250 € HT

m³f : m³ foisonné (coefficient de foisonnement utilisé : 1,3) T : tonne (densité utilisée : 1,8)

3. Extrait devis et justificatifs :

Devis €HT							
SONDEFOR 351 743 €	Voir Annexe					TOTAL ESTIMATIF HORS TAXES	351 743 €
Extrait devis : total environ 47 000 + 40 000 + 50 000 + 50 000 = 197 000 €HT							
Devis Annelti env. 47 000 € + 140 000 €	5.5 Planchers bas type dalle portée (-2 & -1)	m2	2 964,30				
	- Film polyane 150µ	m2	2 964,30	1,66	4 921,00		
	- Création d'un vide de 100 mm sous plancher porté	m2	2 941,00	16,12	47 394,00	Surcoût coffrage biodégradable	
	- Béton de propreté	m2	2 964,30	11,01	32 637,00		
	- Béton	m3	785,90	170,00	133 603,00	Surcoût dalle portée : 40 000 (en. 30%)	
	- Aciers HA	kg	20 924,20	2,40	50 218,00	Surcoût acier pour cuvelage : 50 000€HT	
	- Aciers TS	kg	54 211,10	2,00	108 422,00		
	- Surfçage mécanique hélicoptère	m2	2 968,40	3,50	10 389,00		
	- Events (1/50m ²)	u	60,00	109,00	6 540,00		
	- Mise à la terre	ens	Hors lot	419,23	Hors lot	Surcoût treillis soudé renforcé pour cuvelage : environ 50 000 €HT (env 50%)	

Devis
Annelti :

102 909 €

9	Cuvelage				
	Cuvelage imperméable par le procédé VANDEX ou équivalent				
	Sur la hauteur du sous-sol parking jusqu'au 59,70ngf				
9.1	Installation et repli de chantier	ens	1,00	1 650,00	1 650,00
9.2	Préparation des supports béton	m2	4 317,20	2,52	10 879,00
9.3	Traitement de gorges dans les angles rentrants	ml	968,20	11,75	11 374,00
9.4	Traitement de reprise de bétonnage:				
	- Sur radier	ml	111,30	15,84	1 763,00
	- Sur les voiles périphériques	ml	107,60	15,84	1 704,00
	- Dans les fosses	ml	11,20	15,84	177,00

N°	Désignation des ouvrages	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Total H.T.
----	--------------------------	-------	----------	---------------	------------

9.5	Traitement de bagues étanches (traversées de cuvelage)	u	Pour mémoire	36,43	Pour mémoire
9.6	Traitement de la reprise de bétonnage à l'aide de mortier réparation fibré des tetes de butons	u	47,00	39,60	1 861,00
9.7	Traitement de la reprise de bétonnage à l'aide de mortier réparation fibré des pieds de butons	u	47,00	374,00	17 578,00
9.8	Cuvelage type VANDEX ou équivalent				
	- Sur radier	m2	2 960,20	11,04	32 681,00
	- Sur les voiles périphériques 59,70ngf	m2	560,30	15,84	8 875,00
	- Sur les voiles intérieurs et poteaux (1,00m ht)	m2	614,00	15,84	9 726,00
	- Retour technique en plafond (1,00m de large)	m2	182,70	16,37	2 991,00
	- Dans les fosses diverses (fosses ascenseurs, regards)	u	3,00	550,00	1 650,00
	ST - Cuvelage				102 909,00

Voir annexe :

DEPOLLUTION

VTB
246 600 €

8	Plus-value pour évacuation des terres en Biocentre
9	Plus-value pour évacuation des terres en ISDI+
10	Plus-value pour évacuation des terres en comblement de carrière

Tonne	2 759,40	60,00 €	165 564,00 €
Tonne	954,00	24,00 €	22 896,00 €
m3	3 230,00	18,00 €	58 140,00 €
Sous total 2 H.T.			246 600,00 €



Jan. 2024

VTB 26 500 €	5	Chargement et évacuation des terres des pieux	m3	1 000,00	Voir Annexe : 26,50 €
Total	Total des surcouts selon devis entreprise :				924 752 €HT
	Arrondi à :				920 000 €HT

4. Rappel promesse :

Surcout total :	Arrondi : 920 000 €HT	
Prise en charge SEPIMO conformément PSV :	500 000 €HT	
Reste à charge / Demande de renégociation foncière :	420 000 €HT	+ 84% du forfait initial



DEVIS n° 2024-02-MF-085

N°	Désignation des ouvrages	U	Qu.	P. U. Euros	Total H.T. Euros
	DESAMIANTAGE				
	Rédaction du plan de retrait - BSDA - Rapport fin de travaux	u	1,00	1 300,00	1 300,00 €
	Installation de chantier amiante (UMD - Base-vie - Signalisation...) Travaux préparatoires	ft	1,00	7 325,00	7 325,00 €
	Mise en place d'un groupe électrogène de secours + Inverseur	ens	1,00	3 500,00	3 500,00 €
	Protection des surfaces non-décontaminables et calfeutrement	ens	1,00	9 700,00	9 700,00 €
	Retrait des MPCA				
	Conduit Fibrociment)« Autovision » - Parcelle 124 _ Commerce – RDC – Local chaudière	ml	1,00	150,00	150,00 €
	Plaques ondulées fibrociment « Station-service » - Parcelle 2 Toiture commerce	m²	180,00	28,50	5 130,00 €
	Dalle de sol + colle + ragréage (sous linoléum)	m²	75,00	60,00	4 500,00 €
	Autovision »- Parcelles 123 / 124, RDC, Accueil	ens	1,00	9 500,00	9 500,00 €
	Ravalement (pignon et box)	ens	1,00	5 800,00	5 800,00 €
	Métrologie (Analyses META + ENVI)	ens	1,00	5 800,00	5 800,00 €
	Gestion des déchets + transport	ens	1,00	6 150,00	6 150,00 €
		TOTAL H.T			53 055,00 €



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 35

SEANCE DU 5 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le cinq avril, à dix-sept heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le vendredi 29 mars 2024, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur BLUTEAU Jean-Michel, Maire de Villemomble.

Présents : M. BLUTEAU Jean-Michel, Maire, Mme PAOLANTONACCI Pascale, M. PRINCE Patrick, Mme LECOEUR Anne, M. MAHMOUD Riad, Mme HECK Isabelle, M. MALLET Eric, Mme FITAMANT Patricia, Mme POLONI Françoise, Mme SERONDE Françoise, Mme VENACTER Jeannine, M. ACQUAVIVA Jules François, M. ROLLAND Guy, Mme CÉDÉCIAS Arlette, Mme LEFEBVRE Concetta, M. FITAMANT Alain, M. AVRAMOVIC Jovan, Mme BERGOUGNIOU Françoise, M. CALMÉJANE Patrice, Mme POCHON Elisabeth, M. MINETTO Jean-Marc, M. KALANYAN Aram, M. LABRO Philippe, M. BIYOUKAR Lahoussaine, Mme MÉLART Laurence, M. BANCEL Nathanaël, Mme BLANCO Nathalie.

Absents, représentés : M. BOULON Alex représenté par M. FITAMANT Alain, M. GERBAUD Jean-Christophe représenté par M. BLUTEAU Jean-Michel, M. ZARLOWSKI Serge représenté par M. MAHMOUD Riad, M. LE MASSON Gilbert représenté par M. CALMÉJANE Patrice, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR Thibaud représenté par M. KALANYAN Aram, Mme LEFEVRE Laura représentée par Mme BERGOUGNIOU Françoise, Mme VERBEQUE Sandrine représentée par Mme LECOEUR Anne.

Absent : M. HADAD Hubert.

Secrétaire de séance : M. MAHMOUD Riad.

Les conseillers présents au nombre de 27, représentent la majorité des membres en exercice, le quorum est atteint et le conseil peut valablement délibérer.

N°20

OBJET : Informations de Monsieur le Maire sur l'approbation de la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de Villemomble

[Nomenclature "Actes" : 8.5 Politique de la ville-habitat-logement]

LE CONSEIL,

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, et notamment son article 59 XV,
VU le décret n°2015-1662 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand-Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial dont le siège est à Noisy-le-Grand,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 5219-2 et suivants,

VU le Code de l'urbanisme, et notamment ses articles L.153-36 à L.153-48,

VU le plan local d'urbanisme de Villemomble approuvé le 28 mars 2017, modifié le 30 mars 2021,

VU l'arrêté AR2023-005 du 28 mars 2023 portant engagement de la procédure de modification n° 2 du plan local d'urbanisme (PLU) de Villemomble,

VU l'avis conforme n° MRAe AKIF-2023-061 en date du 1er juin 2023 de la mission régionale d'autorité environnementale concluant à l'absence de nécessité d'une évaluation environnementale de la modification n° 2 du plan local d'urbanisme de Villemomble (93) après examen au cas par cas,

VU la délibération n° CT2023/07/11-04 en date du 11 juillet 2023 par laquelle le Conseil de territoire a décidé de ne pas réaliser d'évaluation environnementale de la modification n° 2 du plan local d'urbanisme de Villemomble,

VU la décision n° E23000014/93 en date du 15 juin 2023 de Monsieur le premier Vice-Président du Tribunal administratif de Montreuil désignant monsieur Jordan Bonaty en qualité de commissaire enquêteur,

VU l'arrêté AR2023-013 du président de Grand Paris Grand Est en date du 19 juillet 2023 portant ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification n° 2 du plan local d'urbanisme de Villemomble du 21 août au 21 septembre 2023,





VU le dossier d'enquête publique,

VU le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur en date du 30 novembre 2023,

VU la délibération CT 20214-03-26-19 du Conseil de Territoire en date du 26 mars 2024,

CONSIDÉRANT que le commissaire enquêteur a émis un avis favorable sur le projet de modification n° 2 du plan local d'urbanisme de Villemomble, assorti de deux réserves et de trois recommandations,

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas lieu de lever la réserve n° 1 du commissaire enquêteur sur les modifications du zonage dans un rayon de 500 mètres aux abords de la gare RER E Le Raincy/Villemomble/Montfermeil, au regard de la compatibilité du PLU de Villemomble avec le SDRIF et de la cohérence du règlement avec le projet d'aménagement et de développement durables,

CONSIDÉRANT que la réserve n° 2 du commissaire enquêteur sur le classement en zone UBb du site de l'ancien commissariat du Raincy peut être levée, sans remettre en cause l'économie générale de la modification,

CONSIDÉRANT que l'avis du Maire de Villemomble joint au dossier d'enquête peut être pris en compte sans remettre en cause l'économie générale de la modification,

CONSIDÉRANT que le projet de modification n° 2 du plan local d'urbanisme est modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des propositions et observations recueillies pendant l'enquête publique et du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur,

DECLARE

PRENDRE ACTE de l'approbation, par le Conseil de Territoire en sa séance du 26 mars 2024, de la modification n°2 du plan local d'urbanisme de Villemomble.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montreuil par courrier, 7 rue Catherine Puig – 93558 MONTREUIL Cedex ou par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois suivant les formalités de rendu exécutoire.

Et ont signé MM. les membres présents,
pour extrait conforme,
le Maire,
Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis,



Jean-Michel BLUTEAU





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 35

SEANCE DU 5 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le cinq avril, à dix-sept heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le vendredi 29 mars 2024, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur BLUTEAU Jean-Michel, Maire de Villemomble.

Présents : M. BLUTEAU Jean-Michel, Maire, Mme PAOLANTONACCI Pascale, M. PRINCE Patrick, Mme LECOEUR Anne, M. MAHMOUD Riad, Mme HECK Isabelle, M. MALLET Eric, Mme FITAMANT Patricia, Mme POLONI Françoise, Mme SERONDE Françoise, Mme VENACTER Jeannine, M. ACQUAVIVA Jules François, M. ROLLAND Guy, Mme CÉDÉCIAS Arlette, Mme LEFEBVRE Concetta, M. FITAMANT Alain, M. AVRAMOVIC Jovan, Mme BERGOUGNIOU Françoise, M. CALMÉJANE Patrice, Mme POCHON Elisabeth, M. MINETTO Jean-Marc, M. KALANYAN Aram, M. LABRO Philippe, M. BIYOUKAR Lahoussaine, Mme MÉLART Laurence, M. BANCEL Nathanaël, Mme BLANCO Nathalie.

Absents, représentés : M. BOULON Alex représenté par M. FITAMANT Alain, M. GERBAUD Jean-Christophe représenté par M. BLUTEAU Jean-Michel, M. ZARLOWSKI Serge représenté par M. MAHMOUD Riad, M. LE MASSON Gilbert représenté par M. CALMÉJANE Patrice, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR Thibaud représenté par M. KALANYAN Aram, Mme LEFEVRE Laura représentée par Mme BERGOUGNIOU Françoise, Mme VERBEQUE Sandrine représentée par Mme LECOEUR Anne.

Absent : M. HADAD Hubert.

Secrétaire de séance : M. MAHMOUD Riad.

Les conseillers présents au nombre de 27, représentent la majorité des membres en exercice, le quorum est atteint et le conseil peut valablement délibérer.

N°21	OBJET : Multi - accueil Cadet Rousselle - Approbation de la convention d'objectifs et de financement au titre du Fonds de modernisation des Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants auprès de la Caisse des Allocations Familiales [Nomenclature "Actes" : 7.5 Subventions]
-------------	--

LE CONSEIL,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2121-29, donnant compétence au Conseil municipal pour régler les affaires de la Commune,

VU le Code de la santé publique,

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles,

VU la circulaire CNAF n°2024-019 qui annule et remplace la circulaire e2018-004 du 18 décembre 2018 relative au Fonds de modernisation des Etablissements d'Accueil du Jeunes Enfants (Eaje),

VU le projet de convention d'objectifs et de financement proposé par la CAF ci-annexé,

CONSIDERANT les Caisses d'Allocations Familiales (CAF) comme des acteurs majeurs dans le domaine de la petite enfance notamment dans le développement et le financement des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE),

CONSIDERANT que la commune met en œuvre une politique en faveur de la jeunesse et de la petite enfance,

CONSIDERANT que le Multi-accueil « Cadet Rousselle » est implanté dans des locaux sis 10 rue Benoni Eustache à Villemomble,

CONSIDERANT que ces actions sont éligibles à une subvention de la Caisse des Allocations Familiales au titre des Fonds de modernisation des Eaje,





DELIBERE

à la majorité par 33 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, M. PRINCE, Mme LECOEUR, M. MAHMOUD, Mme HECK, M. MALLET, M. GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mme POLONI, Mme SERONDE, Mme VENACTER, M. ACQUAVIVA, M. ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, Mme LEFEBVRE, M. FITAMANT, M. AVRAMOVIC, Mme BERGOUGNIOU, M. LE MASSON, M. CALMÉJANE, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. MINETTO, M. KALANYAN, M. LABRO, Mme VERBEQUE, M. BIYOUKAR, Mme MÉLART, M. BANCEL, Mme BLANCO) et 1 voix contre (celle de Mme POCHON)

ARTICLE 1^{er} : **APPROUVE** la convention d'objectif et de financement dans le cadre du fonds de modernisation des Etablissements d'accueil du jeunes enfants (FME) pour la transplantation du Multi accueil « Cadet Rousselle » au 10 rue Benoni Eustache à Villemomble.

ARTICLE 2 : **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs et de financement relative à l'attribution de l'aide financière de la Caisse d'Allocations Familiales et tous les documents y afférents.

ARTICLE 3 : **PRECISE** que les recettes correspondantes seront inscrites au budget de l'exercice concerné.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montreuil par courrier, 7 rue Catherine Puig – 93558 MONTREUIL Cedex ou par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois suivant les formalités de rendu exécutoire.

Et ont signé MM. les membres présents,
pour extrait conforme,
le Maire,
Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis,



Jean-Michel BLUTEAU



22-111

CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT



**Fonds de modernisation
des établissements d'accueil de jeunes enfants
« Fme »**

Mai 2019

Année : 2022-2026
Gestionnaire : Ville de Villemomble
Structure : MA Cadet Rousselle
Code pièces – Famille / Type : monter convention /convention

Les conditions ci-dessous du fonds de modernisation des établissements d'accueil de jeunes enfants « Fme » constituent la présente convention.

Entre :

La ville de Villemomble, représenté par son Maire et dont le siège est situé à 13 bis rue d'Avron, 93250 Villemomble.

Ci-après désigné « le partenaire ».

Et :

La Caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis. Représentée par son directeur général Monsieur Pascal DELAPLACE, dont le siège est situé au 52-54 rue de la République 93005 Bobigny cedex.
Ci-après désignée « la Caf ».

Préambule : Les finalités de la politique d'action sociale familiale des Caisses d'allocations familiales

Par leur action sociale, les Caf contribuent au renforcement des liens familiaux, à l'amélioration de la qualité de vie des familles et de leur environnement social, au développement et à l'épanouissement de l'enfant et de l'adolescent, au soutien à l'autonomie du jeune adulte et à la prévention des exclusions.

Au travers de diagnostics partagés, les Caf prennent en compte les besoins des familles et les contributions des partenaires. Les habitants et les usagers sont associés à l'expression des besoins sociaux et à la définition des modalités pour les satisfaire.

La couverture des besoins est recherchée par une implantation prioritaire des équipements sur des territoires qui en sont dépourvus.

L'offre de service doit bénéficier à l'ensemble des familles et accorder une attention particulière aux familles à revenus modestes et celles faisant face au handicap d'un parent ou d'un enfant, notamment au travers d'une politique facilitant leur accès.

Les actions soutenues par les Caf visent à :

- développer l'offre d'accueil du jeune enfant en luttant contre les inégalités sociales et territoriales et en améliorant son efficience ;
- accompagner le parcours éducatif des enfants âgés de 3 à 11 ans ;
- soutenir les jeunes âgés de 12 à 25 ans dans leur parcours d'accès à l'autonomie ;
- valoriser le rôle des parents et contribuer à prévenir les difficultés rencontrées avec ou par leurs enfants ;
- contribuer à l'accompagnement social des familles et développer l'animation de la vie sociale.

La présente convention définit et encadre les modalités d'intervention et de versement du fonds de modernisation des établissements d'accueil de jeunes enfants (Fme).

Article 1 - L'objet de la convention

1.1 - Les objectifs poursuivis par le fonds de modernisation des établissements d'accueil de jeunes enfants « Fme »

Le développement de l'offre d'accueil du jeune enfant est une priorité forte de la branche famille. Cet objectif suppose, parallèlement aux créations de structures nouvelles, de pérenniser l'offre d'accueil existante et d'éviter autant que possible les fermetures d'établissements sur les territoires où les besoins restent avérés. Le fonds de modernisation des Eaje a pour finalités de répondre à cet enjeu de pérennisation des équipements déjà en fonctionnement, en finançant des opérations de rénovation, d'amélioration de l'attractivité de leur services et d'optimisation de leur gestion.

1.2- L'éligibilité au fonds de modernisation des établissements d'accueil de jeunes enfants « Fme »

- Les conditions d'éligibilité

L'attribution d'une subvention dite « Fme » est conditionnée par le respect d'au moins une des conditions suivantes :

- bénéficiaire de la prestation de service unique (Psu) ;
- accueillir des enfants pour lesquels les parents perçoivent le complément de libre choix du mode de garde « structure » de la Prestation d'accueil du jeune enfant (Paje), étant précisé que cette possibilité est réservée aux micro-crèches et aux services d'accueil familiaux lorsque ces derniers sont gérés par une association ou une entreprise.

- Les promoteurs éligibles

Le « Fme » peut être octroyé à tout promoteur constitué en personne morale et quel que soit sa nature juridique :

- association – mutuelle- Comité d'entreprise
- collectivité territoriale – Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI), administration publique...
- entreprise- Groupements d'entreprises

- Les équipements éligibles

Le Fme peut être attribuée aux (Eaje) suivants visés par l'article R. 2324-17 du code de la santé publique :¹

- les établissements d'accueil collectif, et notamment les multi-accueils² ;
- les établissements à gestion parentale ;
- les jardins d'enfants ;

¹ Bien que relevant de l'article L. 2324-1 du Csp, les jardins d'éveil ne sont pas éligibles à la Psu

² Les établissements ou services peuvent assurer un multi-accueil, associant un accueil régulier et occasionnel, ou un accueil familial et collectif

- les services d'accueil familiaux³ et les micro-crèches qui ne bénéficient pas du complément du libre choix du mode de garde (Cmg) « structure » de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje).

1.3 - Le projet d'investissement bénéficiant du fonds de modernisation des établissements d'accueil de jeunes enfants (Fme)

Le partenaire s'engage à moderniser l'équipement⁴ d'accueil de jeunes enfants conformément au programme défini ci-dessous :

Description du programme

1. description du programme : Sanitaires, fenêtres, sécurisation des espaces d'accès à la structure, câble et liaison téléphonique
2. adresse de l'équipement ou service : 10 rue Bénoni Eustache 93250 Villemomble
3. nom du gestionnaire : Ville de Villemomble

Les travaux de modernisation concernés

Toutes les dépenses qui relèvent, en comptabilité de la notion d'investissement⁵ sont éligibles au Fme :

- coûts fonciers et terrain ;
- gros œuvre et clos couverts ;
- aménagement intérieur;
- équipements simples et particuliers ;
- honoraires et frais administratifs (honoraires d'architecte, frais de maîtrise d'œuvre, études) ;
- autres (voirie et réseaux divers, assurance de construction).

Il peut s'agir :

- de travaux relevant de la sécurité (normes relatives aux établissements recevant du public-Erp-, réglementation relative aux Eaje) ;
- de l'installation de cuisines, des locaux de stockage pour les couches ou la fourniture de repas ;
- de l'informatisation des structures ;
- de travaux autres : changement des sanitaires, des fenêtres, etc.

³ Conformément à l'article D. 531-23 Ccss - relatif à la Paje -, les ménages peuvent bénéficier du complément mode de garde structure de la Paje lorsqu'ils recourent à un service d'accueil familial géré par une association ou une entreprise. Dans ce cas, les établissements qui ont choisi, pour l'ensemble de leur public, ce mode financement ne peuvent pas bénéficier de la Psc ni d'aucune autre aide issue du Fnas pour leur fonctionnement

⁴ Les équipements éligibles tel que définis à l'Article 2 - L'éligibilité au fonds de modernisation des établissements d'accueil de jeunes enfants « Fme »

⁵.Est ainsi visée, toute immobilisation devant faire l'objet d'un amortissement dans la comptabilité du gestionnaire.

Article 2 -Les modalités de calcul de la subvention dite fonds de modernisation des établissements d'accueil de jeunes enfants (Fme)

Le montant de la subvention accordé au titre du Fme est soumis à 2 plafonds :

- au maximum 80% du coût par place des travaux (afin qu'il y ait un cofinancement d'au moins 20%) ;
- au maximum 4 000 € par place

En cas de programmes successifs à moins de 5 ans d'intervalle, ces deux plafonds sont appliqués sur le nombre total de programmes.

Le nombre de places considéré est celui de l'agrément en cours.

Si le projet prévoit une réduction du nombre de places préservées, le montant de la subvention dite « Fme » devra être réajusté pour tenir compte de l'agrément cible.

La subvention au titre du Fme accordée ne peut pas faire l'objet d'une proratisation.

Le partenaire s'engage à la réalisation des travaux de manière à ce qu'ils soient achevés dans les trente-six mois suivant la décision de la Caf d'engagement de crédits intervenue le 15/07/2022.

Article 3 - Les modalités de versement de la subvention au titre du fonds de modernisation des établissements d'accueil du jeune enfant « Fme » par la Caf

3.1 Le versement de la subvention

1. montant total des travaux⁶ : 12 536,22 €
2. montant des autres financements : 0 €
3. dépenses subventionnables⁷ : 10 028,98 € (le montant total des travaux) - (montant des autres financements),
4. total des places : 50
5. montant par place⁸: 200 , 58€ = (dépenses subventionnables)/ (Total des places),

Soit une subvention dite fonds de modernisation d'accueil de jeunes enfants d'un montant de 10 028,98 € = (montant par place) X (total des places)

⁶ Le montant des dépenses subventionnables s'entend hors taxe pour les partenaires qui ont la possibilité de déduire la Tva sur les investissements. A contrario, ce plafond est toutes taxes comprises pour les partenaires qui n'ont pas cette faculté.

⁷ Ces dépenses subventionnables doivent être inférieures ou égales à 80% du montant total des travaux.

⁸ Ce montant par places doit être inférieur ou égal à 4 000€.

Les versements de la subvention au titre du Fonds de modernisation des établissements d'accueil de jeunes enfants « Fme » sont calculés sur la base des travaux effectivement réalisés et de la copie des factures acquittées signées par la personne habilitée.

Ces factures sont accompagnées d'une attestation signée par un commissaire aux comptes, dès lors que le porteur du projet est dans l'obligation d'en désigner un ou par un expert-comptable, dès lors que le porteur du projet en a désigné un.

Cette attestation certifie de la réalité et de l'existence de la dépense dans la comptabilité du bénéficiaire de la présente subvention.

En l'absence de commissaire aux comptes ou d'expert-comptable, les factures sont accompagnées d'une attestation signée conjointement par le maître d'ouvrage (représentant mandaté du partenaire) et le maître d'œuvre (architecte, bureau d'études) chargés de l'opération visée par la présente convention, justifiant du commencement d'exécution du programme et mentionnant la date de début des travaux.

Concernant le versement de paiement en plusieurs fois relatif au Fme, la Caf versera (*à ajuster*)

- Un premier paiement égal à 30% du montant de la subvention accordée,
- Un deuxième paiement égal à 40% du montant de la subvention accordée

3.2 Le versement du solde de la subvention

Le montant définitif de la subvention est arrêté au vu :

1. de la réalisation des travaux⁹,
2. des dépenses réellement effectuées et des recettes réelles qui si elles sont moindres que les recettes retenues pour le calcul du montant total de la subvention accordée au partenaire au titre de la présente convention ne peuvent entraîner une majoration du montant de la subvention.

Le versement du solde de la subvention intervient sur production par le bénéficiaire des pièces justificatives telles que précisées à l'article 5 – Les pièces justificatives de la présente convention.

Préalablement au versement du solde de la subvention, une visite de fin de travaux est effectuée par la Caf afin de s'assurer de la conformité au programme prévisionnel détaillé à l'article 1 de la présente convention.

En cas de non-conformité au programme prévisionnel, le solde de la subvention n'est pas versé.

Les sommes non utilisées ou ayant fait l'objet d'un usage non conforme à leurs destinations, qualifiés d'indus, doivent être reversées à Madame la directrice comptable et financière de la Caf.

⁹ Cf article 5 Les pièces justificatives

3.3 Le délai de paiement de la subvention

Les paiements doivent pouvoir être effectués dans les douze mois suivant la date de fin de travaux. A défaut de produire les éléments nécessaires à de tels paiements, justificatifs ou factures mentionnés aux articles de la présente convention dans le délai de douze mois, le solde de la subvention allouée ne pourra plus être versée au partenaire, lequel en perdra le bénéfice.

A défaut de production des justificatifs ou factures nécessaires, une mise en demeure est adressée au partenaire avant le dernier jour du onzième mois par lettre recommandée avec avis de réception. Cette mise en demeure a pour objet de permettre au partenaire d'apporter toutes les explications et justifications utiles.

Article 4 - Les engagements du partenaire

4.1 - Au regard du programme

Le partenaire s'engage à réaliser le programme dans les 36 mois suivant la décision d'engagements de crédits par le Conseil d'administration de la Caf ou son instance délégataire. A défaut, s'il apparaît que le projet ne se réalisera pas ou que les travaux n'ont toujours pas commencé au terme de trente-six mois, la subvention pourra être annulée.

4.2 Au regard du maintien de la destination sociale de l'équipement

Le partenaire s'engage à ne pas modifier la destination sociale de l'équipement telle que décrite à l'article 1 de la présente convention pendant une période de 10 ans à compter de la date de paiement du solde par la Caf de la subvention versée au titre du « Fme » dans le cadre du présent projet d'investissement, sous peine de remboursement des fonds octroyés au prorata temporis de la période non conforme à cette destination sociale.

Aucune modification pouvant altérer le fonctionnement ou la destination sociale du bien ne peut être engagée sans accord préalable de la Caf.

Aussi, le partenaire est dans l'obligation de lui communiquer, au préalable, toutes les modifications relatives :

- à la destination sociale de l'équipement subventionné et provenant notamment de la vente, de la location ou de la location-gérance de ce dernier, ou de cession de toute nature pouvant entraîner une modification du partenaire bénéficiaire de la subvention et signataire de la présente convention ;
- aux modalités de fonctionnement ayant servi au calcul de la subvention.

4.3 Au regard de l'activité de l'équipement

Le gestionnaire met en œuvre un projet éducatif de qualité, avec un personnel qualifié et un encadrement adapté dans le respect de la réglementation petite enfance. Les activités doivent être ouvertes à tous les publics, en respectant un principe d'égalité d'accès et un principe de non-discrimination.

Le gestionnaire s'engage sur les éléments suivants :

- la production d'un projet socio-éducatif favorisant l'inclusion d'enfants en situation de handicap ou de pauvreté ;
- une ouverture et un accès à tous visant à favoriser la mixité sociale et culturelle ;
- la production d'un projet éducatif obligatoire. Ce projet prend en compte la place des parents. Ce projet d'accueil est conforme aux critères de qualité de la Charte d'accueil du jeune enfant ;
- la mise en place d'activités diversifiées, excluant les cours et les apprentissages particuliers

Le gestionnaire est conscient de la nécessité d'une certaine neutralité pour le fonctionnement de son service, et en conséquence, il s'engage à ne pas avoir vocation essentielle de diffusion philosophique, politique, syndicale ou confessionnelle et à ne pas exercer de pratique sectaire.

De plus, le gestionnaire s'engage à respecter « la Charte de la Laïcité de la branche Famille avec ses partenaires », adoptée par le Conseil d'Administration de la Caisse Nationale des Allocations Familiales le 1er Septembre 2015 et annexée à la présente convention. Le gestionnaire peut également s'appuyer sur le guide « laïcité et gestion du fait religieux dans les Eaje », mis en ligne sur le site « Caf.fr » et le site « monenfant.fr ».

4.4 Au regard des obligations légales et réglementaires

Le gestionnaire s'engage au respect sur toute la durée de la convention, des dispositions légales et réglementaires notamment en matière :

- d'agrément, de conditions d'ouverture, de création de service, d'hygiène, de sécurité et d'accueil du public ;
- de droit du travail ;
- de règlement des cotisations Urssaf, d'assurances, de recours à un commissaire aux comptes lorsque la réglementation l'impose ;
- de procédure de redressement judiciaire, cessation d'activité, dépôt de bilan, etc.

L'autorisation de fonctionnement est un élément indispensable au calcul d'un droit aux subventions prévues dans la présente convention. Tout contrôle des services de PMI concluant à un non-respect de la réglementation en matière d'accueil de jeunes enfants et entraînant une réduction ou une suspension de l'autorisation de fonctionnement sera pris en compte.

Le gestionnaire s'engage à informer la Caf de tout changement apporté dans le fonctionnement de l'équipement, ainsi que dans ses statuts (*ne concerne pas les collectivités territoriales*).

4.5 Au regard du site Internet de la Cnaf « monenfant.fr » et de l'application mobile « caf-mon-enfant »

Le gestionnaire s'engage à faire figurer la présentation de la structure, ses coordonnées, les conditions ou les règles d'admission, les principales caractéristiques de son projet d'accueil sur le site Internet de la Cnaf « monenfant.fr » et son application mobile « caf-mon-enfant », propriétés de la Caisse nationale des Allocations familiales.

Le gestionnaire s'engage à :

- fournir toutes les informations précitées dans le présent article et recueillis via la fiche de référencement annexée à la présente convention pour une mise en ligne initiale de ces données par la Caf sur ledit site Internet ;
- signaler dans les meilleurs délais à la Caf tous changements ou toutes modifications qui affecteraient les informations mises en ligne sur ledit site Internet.

Dans le cas où celui-ci a signé une convention d'habilitation " monenfant.fr » avec la Caf, l'autorisant à mettre à jour sur le site les informations relatives à la (aux) structure (s) dont il assure la gestion, le gestionnaire s'engage à effectuer lui-même tous changements ou modifications qui affecteraient les informations mises en ligne sur le dit- site Internet.

4.6 Au regard de la communication

Le soutien de la Caf à la réalisation de ce projet doit être porté à la connaissance :

- du public pendant la durée des travaux et parallèlement à la publicité du permis de construire, en ce qui concerne les opérations à caractère immobilier ou mixte.
Un affichage est réalisé portant l'indication suivante : « Cette rénovation est financée avec le concours de la Caisse d'Allocations familiales + dénomination de la Caf » ;
- des familles utilisatrices par l'apposition, à l'entrée de l'équipement, d'un affichage portant l'indication évoquée ci-dessus.

Le partenaire s'engage à faire mention de l'aide apportée par la Caf sur le lieu principal de réalisation du service, dans les informations et documents administratifs destinés aux familles et dans toutes les interventions, déclarations publiques, communiqués, publications et affiches (y compris site Internet et réseaux sociaux dédiés) visant le service couvert par la présente convention.

Article 5 – Les pièces justificatives

Le gestionnaire s'engage, pour toute la durée de la convention, à produire, dans les délais impartis, les pièces justificatives détaillées à ce présent article, dont il est garant de la qualité et de la sincérité.

Les justificatifs peuvent être fournis indifféremment sous forme d'originaux, de photocopies, de courriels, de fichiers électroniques, sauf demande expresse de la Caf.

Le gestionnaire s'engage à conserver l'ensemble des pièces comptables, financières et administratives pendant la durée légale de leur conservation, pendant laquelle ces pièces peuvent être sollicitées par la Caisse d'Allocations familiales et à les mettre à disposition en cas de contrôle sur place.

Le versement de la subvention dite fonds de modernisation des équipements d'accueil de jeunes enfants « Fme » s'effectue sur la production des pièces justificatives selon les dispositions précisées ci- après.

5.1 - Les pièces justificatives relatives au gestionnaire et nécessaires à la signature de la convention

Associations – Mutuelles - Comité d'entreprise

Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir pour la signature de la convention
Existence légale	- Pour les associations : récépissé de déclaration en Préfecture. - Pour les mutuelles : récépissé de demande d'immatriculation au registre national des mutuelles. - Pour les comités d'entreprises : procès-verbal des dernières élections constitutives - Numéro SIREN / SIRET
Vocation	- Statuts datés et signés
Destinataire du paiement	- Relevé d'identité bancaire, postal, IBAN ou caisse d'épargne du bénéficiaire de l'aide, ou du bénéficiaire de la cession de créance (loi Dailly).
Capacité du contractant	- Liste datée des membres du conseil d'administration et du bureau
Pérennité	- Compte de résultat et bilan (ou éléments de bilan) relatifs à l'année précédant la demande (si l'association existait en N-1)

Collectivités territoriales - Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI)

Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir pour la signature de la convention
Existence légale	- Arrêté préfectoral portant création d'un EPCI et détaillant le champ de compétence - Numéro SIREN / SIRET
Vocation	- Statuts pour les établissements publics de coopération intercommunale datés et signés (détaillant les champs de compétence)
Destinataire du paiement	- Relevé d'identité bancaire, postal, IBAN

Entreprises – groupements d'entreprises

Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir pour la signature de la première convention
Vocation	- Statuts datés et signés
Destinataire du paiement	- Relevé d'identité bancaire, postal, IBAN, Ou caisse d'épargne du bénéficiaire de l'aide, ou du bénéficiaire de la cession de créance (loi Dailly).
Existence légale	Numéro SIREN / SIRET - Extrait Kbis du registre du commerce délivré par le greffier du Tribunal de commerce, datant de moins de 3 mois
Pérennité	- Compte de résultat et bilan (ou éléments de bilan) relatifs à l'année précédant la demande (si l'association existait en N-1)

5.2 - Les pièces justificatives au titre du programme financé

Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir pour la signature de la première convention
Eléments relatifs à l'opération	-Descriptif des travaux
Eléments relatifs à la structure financée	-Justificatif relatif aux conditions d'occupation du terrain d'implantation et/ou conditions d'occupation des locaux (photocopie du titre d'occupation du terrain ou des locaux, certificat de propriété...).
Eléments relatifs à la structure financée	-Copie de la police d'assurance garantissant le bien faisant l'objet de la demande d'aide financière.
Modalités de financement du projet	-Plan de financement prévisionnel, signé de la personne habilitée, détaillant : d'une part, le coût de l'opération (toutes taxes comprises) et d'autre part, les financements obtenus ou sollicités.
	-Tout document attestant du coût prévisionnel de l'opération (devis, avant-projet sommaire.....)

5.3 – L'engagement du partenaire quant aux pièces justificatives nécessaires au paiement de la subvention au titre du fonds de modernisation des établissements d'accueil de jeunes enfants « Fme »

Nature de l'élément justifié	Justificatifs nécessaires dans le cas d'un paiement en plusieurs fois
Modalités de financement du projet	<p style="text-align: center;">1^{er} paiement</p> <p>- Copie des factures acquittées signées par la personne habilitée au regard du porteur de projet et état récapitulatif des factures acquittées signé par la personne habilitée</p> <p>Attestation signée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par un commissaire aux comptes, dès lors que le porteur du projet est dans l'obligation d'en désigner un, ou par un expert-comptable, dès lors que le porteur du projet en a désigné un ; - à défaut conjointement par le maître d'ouvrage (représentant mandaté du partenaire) et le maître d'œuvre (architecte, bureau d'études) chargés de l'opération, justifiant du commencement d'exécution des travaux et mentionnant la date de début des travaux
	<p style="text-align: center;">Paiement suivant</p> <p>- Copie des factures acquittées signées par la personne habilitée au regard du porteur de projet et état récapitulatif des factures acquittées signé par la personne habilitée</p>

	<p style="text-align: center;">Versement du solde</p> <ul style="list-style-type: none"> -Copie des factures acquittées signées par la personne habilitée au regard du porteur de projet et état récapitulatif des factures acquittées signé par la personne habilitée -Copie de la police d'assurance garantissant les biens faisant l'objet de la participation de la Caisse d'Allocations familiales -Plan de financement définitif, signé de la personne habilitée au regard du porteur de projet, détaillant : d'une part, le coût de l'opération (hors taxe et/ou toutes taxes comprises) -Procès-verbal des travaux avec levée des réserves ou attestation de fin de chantier avec levée des réserves (à adapter selon nature des travaux)
--	--

Nature de l'élément justifié	Justificatifs nécessaires dans le cas d'un paiement unique
Modalités de financement du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Copie des factures acquittées signées par la personne habilitée au regard du porteur de projet et état récapitulatif des factures acquittées signé par la personne habilitée Attestation signée : <ul style="list-style-type: none"> - par un commissaire aux comptes, dès lors que le porteur du projet est dans l'obligation d'en désigner un, ou par un expert-comptable, dès lors que le porteur du projet en a désigné un ; - à défaut conjointement par le maître d'ouvrage (représentant mandaté du partenaire) et le maître d'œuvre (architecte, bureau d'études) chargés de l'opération, justifiant du commencement d'exécution des travaux et mentionnant la date de début des travaux -Copie de la police d'assurance garantissant les biens faisant l'objet de la participation de la Caisse d'Allocations familiales - Plan de financement définitif, signé de la personne habilitée au regard du porteur de projet, détaillant : d'une part, le coût de l'opération (hors taxe et/ou toutes taxes comprises) - Procès-verbal des travaux avec levée des réserves ou attestation de fin de chantier avec levée des réserves (à adapter selon nature des travaux)

Article 6 - Le contrôle des conditions d'emploi du « Fme » et les sanctions

6.1 Le contrôle des conditions d'emploi du « Fme »

La Caf se réserve le droit de vérifier à tout moment la réalisation du projet pendant sa réalisation et périodiquement en cours de fonctionnement de la structure.

Le partenaire doit pouvoir justifier, auprès de la Caf, de l'emploi des fonds reçus.

La Caf, avec le concours éventuel de la Cnaf et/ou d'autres Caf dans le cadre d'interventions mutualisées, procède à des contrôles sur pièces et/ou sur place afin de vérifier la justification des dépenses effectuées au titre de la présente convention, sans que le partenaire ne puisse s'y opposer.

Le partenaire s'engage à mettre à la disposition de la Caf et le cas échéant de la Cnaf, tous les documents nécessaires à ces contrôles, notamment livres, factures, comptabilité analytique, procès-verbal d'achèvement des travaux.

Le contrôle fait l'objet d'une procédure contradictoire. Il peut entraîner une régularisation, la récupération des sommes versées ou le versement d'un rappel.

Le refus de communication de justificatif(s), rapport ou tout autre document entraîne la suppression du financement de la Caf, et la récupération des sommes versées non justifiées.

Le partenaire s'engage à mettre à la disposition de la Caf et le cas échéant de la Cnaf, tous les documents nécessaires à ces contrôles.

La Caf peut être amenée à prendre contact avec des tiers, afin de vérifier l'exactitude des données sur lesquelles est basé le calcul de l'aide octroyée. Il peut en être ainsi par exemple pour les frais de siège.

6.2 Les sanctions

En cas d'inexécution, de retard dans l'exécution par le partenaire de ses obligations résultant de la présente convention, ou en cas de réalisation différente du programme initial tel que détaillé à l'article 1 sans l'accord écrit de la Caf, celle-ci peut, après examen des justificatifs présentés par le partenaire et avoir préalablement entendu ses représentants :

- soit suspendre le versement de la subvention au titre de l'aide à l'investissement dans le cadre du « Fme » jusqu'à l'exécution par le partenaire de ses obligations contractuelles ;
- soit exiger du partenaire le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention.

La Caf en informe le partenaire par lettre recommandée avec avis de réception.

Article 7 - La durée et la révision des termes de la convention

La présente convention prend fin au terme d'une période de 10 ans, qui court à partir de la date de paiement du solde du paiement par la Caf de la subvention Fme, dans le cadre du présent projet.

Toute modification des conditions ou des modalités d'exécution de la présente convention définie d'un commun accord entre les parties fera l'objet d'un avenant.

Celui-ci précisera les éléments modifiés de la convention, sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause les objectifs définis dans cette convention.

Article 8 – La fin de la convention

- Résiliation de plein droit avec mise en demeure

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie, à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

Les infractions par le gestionnaire aux lois et règlements en vigueur entraîneront la résiliation de plein droit de la présente convention par la Caf, à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi

d'une lettre recommandée avec avis de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations légales ou réglementaires en vigueur et restée infructueuse.

- **Résiliation de plein droit sans mise en demeure**

La présente convention sera résiliée de plein droit par la Caf, sans qu'il soit de besoin de procéder à une mise en demeure ou de remplir de formalité judiciaire, en cas de :

- Constatation d'usage des fonds versés par la Caf non conforme à leur destination ;
- Modification d'un des termes de la présente convention sans la signature d'un avenant tel qu'indiqué à l'article « la révision des termes » ci-dessus.

- **Résiliation par consentement mutuel**

La présente convention peut être dénoncée par l'une ou l'autre des parties moyennant un délai de prévenance de 6 mois.

- **Effets de la résiliation**

La résiliation de la présente convention entraînera l'arrêt immédiat des versements.
La résiliation interviendra sans préjudice de tous autres droits et de tous dommages et intérêts.

Article 9 – Les recours

- **Recours amiable**

L'aide apportée du titre du fonds de modernisation des établissements d'accueil de jeunes enfants « Fme » étant une subvention, le conseil d'administration de la Caisse d'Allocations familiales est compétent pour connaître des recours amiables en cas de différend ou litige né de l'exécution de la présente convention.

- **Recours contentieux**

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention est du ressort du Tribunal administratif dont relève la Caf.

Les parties à la présente convention s'engagent à se conformer à l'ensemble des dispositions constitutives de celle-ci.

Il est établi un original de la présente convention pour chacun des signataires.

Fait à Bobigny,	Le 08 / 08 / 2022,	En 2 exemplaires
La Caf		Maire de la Ville de Villemombre
 Responsable du département Pascal DELAPLACE		Jean-Michel BLUTEAU

Charte de la laïcité de la branche Famille avec ses partenaires



PRÉAMBULE

La branche Famille et ses partenaires, considérant que l'ignorance de l'autre, les injustices sociales et économiques et le non-respect de la dignité de la personne sont le terreau des tensions et replis identitaires, s'engagent par la présente charte à respecter les principes de la laïcité tels qu'ils résultent de l'histoire et des lois de la République.

Au lendemain des guerres de religion, à la suite des Lumières et de la Révolution française, avec les lois scolaires de la fin du XIX^e siècle, avec la loi du 9 décembre 1905 de « Séparation des Eglises et de l'Etat », la laïcité garantit tout d'abord la liberté de conscience, dont les pratiques et manifestations sociales sont encadrées par l'ordre public. Elle vise à concilier liberté, égalité et fraternité en vue de la concorde entre les citoyens. Elle participe du principe d'universalité qui fonde aussi la Sécurité sociale et a acquis, avec le préambule de 1946, valeur constitutionnelle. L'article 1^{er} de la Constitution du 4 octobre 1958 dispose d'ailleurs que « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous

les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances ».

L'idéal de paix civile qu'elle poursuit ne sera réalisé qu'à la condition de s'en donner les ressources, humaines, juridiques et financières, tant pour les familles, qu'entre les générations, ou dans les Institutions. À cet égard, la branche Famille et ses partenaires s'engagent à se doter des moyens nécessaires à une mise en œuvre bien comprise et attentionnée de la laïcité. Cela se fera avec et pour les familles et les personnes vivant sur le sol de la République quelles que soient leur origine, leur nationalité, leur croyance.

Depuis soixante-dix ans, la Sécurité sociale incarne aussi ces valeurs d'universalité, de solidarité et d'égalité. La branche Famille et ses partenaires tiennent par la présente charte à réaffirmer le principe de laïcité en demeurant attentifs aux pratiques de terrain, en vue de promouvoir une laïcité bien comprise et bien attentionnée. Elaborée avec eux, cette charte s'adresse aux partenaires, mais tout autant aux allocataires qu'aux salariés de la branche Famille.

ARTICLE 1

LA LAÏCITÉ EST UNE RÉFÉRENCE COMMUNE

La laïcité est une référence commune à la branche Famille et ses partenaires. Il s'agit de promouvoir des liens familiaux et sociaux apaisés et de développer des relations de solidarité entre et au sein des générations.

ARTICLE 2

LA LAÏCITÉ EST LE SOCLE DE LA CITOYENNETÉ

La laïcité est le socle de la citoyenneté républicaine, qui promeut la cohésion sociale et la solidarité dans le respect du pluralisme des convictions et de la diversité des cultures. Elle a pour vocation l'intérêt général.

ARTICLE 3

LA LAÏCITÉ EST GARANTE DE LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE

La laïcité a pour principe la liberté de conscience. Son exercice et sa manifestation sont libres dans le respect de l'ordre public établi par la loi.

ARTICLE 4

LA LAÏCITÉ CONTRIBUE À LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE ET À L'ÉGALITÉ D'ACCÈS AUX DROITS

La laïcité contribue à la dignité des personnes, à l'égalité entre les femmes et les hommes, à l'accès aux droits et au traitement égal de toutes et de tous. Elle reconnaît la liberté de croire et de ne pas croire. La laïcité implique le rejet de toute violence et de toute discrimination raciale, culturelle, sociale et religieuse.

ARTICLE 5

LA LAÏCITÉ GARANTIT LE LIBRE ARBITRE ET PROTÈGE DU PROSELYTISME

La laïcité offre à chacune et à chacun les conditions d'exercice de son libre arbitre et de la citoyenneté. Elle protège de toute forme de prosélytisme qui empêcherait chacune et chacun de faire ses propres choix.

ARTICLE 6

LA BRANCHE FAMILLE RESPECTE L'OBLIGATION DE NEUTRALITÉ DES SERVICES PUBLICS

La laïcité implique pour les collaborateurs et administrateurs de la branche Famille, en tant que participant à la gestion du service public, une stricte obligation de neutralité ainsi que d'impartialité. Les salariés ne doivent pas manifester leurs convictions philosophiques, politiques et religieuses. Nul salarié ne peut notamment se prévaloir de ses convictions pour refuser d'accomplir une tâche. Par ailleurs, nul usager ne peut être exclu de l'accès au service public en raison de ses convictions et de leur expression, dès lors qu'il ne perturbe pas le bon fonctionnement du service et respecte l'ordre public établi par la loi.

ARTICLE 7

LES PARTENAIRES DE LA BRANCHE FAMILLE SONT ACTEURS DE LA LAÏCITÉ

Les règles de vie et l'organisation des espaces et temps d'activités des partenaires sont respectueux du principe de laïcité en tant qu'il garantit la liberté de conscience.

Ces règles peuvent être précisées dans le règlement intérieur. Pour les salariés et bénévoles, tout prosélytisme est interdit et les restrictions au port de signes ou tenues manifestant une appartenance religieuse sont possibles si elles sont justifiées par la nature de la tâche à accomplir, et proportionnées au but recherché.

ARTICLE 8

AGIR POUR UNE LAÏCITÉ BIEN ATTENTIONNÉE

La laïcité s'apprend et se vit sur les territoires selon les réalités de terrain, par des attitudes et manières d'être les uns avec les autres. Ces attitudes partagées et à encourager sont : l'accueil, l'écoute, la bienveillance, le dialogue, le respect mutuel, la coopération et la considération. Ainsi, avec et pour les familles, la laïcité est le terreau d'une société plus juste et plus fraternelle, porteuse de sens pour les générations futures.

ARTICLE 9

AGIR POUR UNE LAÏCITÉ BIEN PARTAGÉE

La compréhension et l'appropriation de la laïcité sont permises par la mise en œuvre de temps d'information, de formations, de création d'outils et de lieux adaptés. Elle est prise en compte dans les relations entre la branche Famille et ses partenaires. La laïcité, en tant qu'elle garantit l'impartialité vis-à-vis des usagers et l'accueil de tous sans aucune discrimination, est prise en considération dans l'ensemble des relations de la branche Famille avec ses partenaires. Elle fait l'objet d'un suivi et d'un accompagnement conjoints.





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 35

SEANCE DU 5 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le cinq avril, à dix-sept heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le vendredi 29 mars 2024, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur BLUTEAU Jean-Michel, Maire de Villemomble.

Présents : M. BLUTEAU Jean-Michel, Maire, Mme PAOLANTONACCI Pascale, M. PRINCE Patrick, Mme LECOEUR Anne, M. MAHMOUD Riad, Mme HECK Isabelle, M. MALLET Eric, Mme FITAMANT Patricia, Mme POLONI Françoise, Mme SERONDE Françoise, Mme VENACTER Jeannine, M. ACQUAVIVA Jules François, M. ROLLAND Guy, Mme CÉDÉCIAS Arlette, Mme LEFEBVRE Concetta, M. FITAMANT Alain, M. AVRAMOVIC Jovan, Mme BERGOUGNIOU Françoise, M. CALMÉJANE Patrice, Mme POCHON Elisabeth, M. MINETTO Jean-Marc, M. KALANYAN Aram, M. LABRO Philippe, M. BIYOUKAR Lahoussaine, Mme MÉLART Laurence, M. BANCEL Nathanaël, Mme BLANCO Nathalie.

Absents, représentés : M. BOULON Alex représenté par M. FITAMANT Alain, M. GERBAUD Jean-Christophe représenté par M. BLUTEAU Jean-Michel, M. ZARLOWSKI Serge représenté par M. MAHMOUD Riad, M. LE MASSON Gilbert représenté par M. CALMÉJANE Patrice, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR Thibaud représenté par M. KALANYAN Aram, Mme LEFEVRE Laura représentée par Mme BERGOUGNIOU Françoise, Mme VERBEQUE Sandrine représentée par Mme LECOEUR Anne.

Absent : M. HADAD Hubert.

Secrétaire de séance : M. MAHMOUD Riad.

Les conseillers présents au nombre de 27, représentent la majorité des membres en exercice, le quorum est atteint et le conseil peut valablement délibérer.

N°22

OBJET : Présentation du rapport d'utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) 2023

[Nomenclature "Actes" : 7.8 Fonds de concours]

LE CONSEIL,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2121-29, donnant compétence au Conseil municipal pour régler les affaires de la Commune,

VU les dispositions du Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2334-15 à L.2334-18-4 et l'article L.1111-2,

CONSIDERANT que la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSUCS) constitue l'une des trois dotations de péréquation réservée par l'État aux communes en difficultés ; elle bénéficie aux villes dont les ressources ne permettent pas de couvrir l'ensemble des charges auxquelles elles sont confrontées,

CONSIDERANT que la Ville de Villemomble a bénéficié de 585 008,00 € en 2023, au titre de cette dotation,

CONSIDERANT, conformément à l'article L.1111-2 du Code général des collectivités territoriales, que le Maire d'une commune ayant bénéficié de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale, au cours de l'exercice précédent, doit présenter, un rapport à l'assemblée délibérante sur les actions menées en matière de développement social urbain,

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire,

Après lecture du rapport d'utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine 2023,





DECLARE

PRENDRE ACTE du rapport d'utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine 2023, ci-annexé, présenté par Monsieur le Maire, retraçant les actions de développement social urbain entreprises au cours de l'exercice 2023, et les conditions de leur financement.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montreuil par courrier, 7 rue Catherine Puig – 93558 MONTREUIL Cedex ou par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois suivant les formalités de rendu exécutoire.

Et ont signé MM. les membres présents,
pour extrait conforme,
le Maire,
Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis,



Jean-Michel BLUTEAU



RAPPORT D'UTILISATION DE LA DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE EN 2023

La Ville a bénéficié de **585 008 €** au titre de la Dotation de Solidarité Urbaine en 2023. Conformément à la loi n° 2003-710 du 1er août 2003, le Maire présente au Conseil Municipal du 5 avril 2024 le rapport d'utilisation de cette dotation.

1 - Actions d'insertion sociale et professionnelle

- La **MISSION LOCALE intercommunale**, antenne de Villemomble, a pour vocation l'accueil des jeunes villemomblois de 16 à 25 ans non scolarisés afin de les orienter et les accompagner dans leurs démarches liées à l'emploi, à la formation, à la santé, au logement, au budget et à la mobilité internationale. La subvention communale allouée à l'association au titre de l'année 2023 est de **60 000€**.

- **L'ADEV**, association pour le Développement Economique Entrepreneurial Commercial et de l'Emploi à Villemomble a pour missions de favoriser l'emploi et la formation des villemomblois ainsi que le développement économique et entrepreneurial de la commune. La subvention communale allouée à l'association au titre de l'année 2023 est de **182 000€**.

2 - Actions de santé et de solidarité

2.1. – Accès aux soins

Le **Centre Médico-Social Marcel HANRA** permet l'accès à la population villemombloise à des consultations de médecine générale, de soins dentaires et d'orthodontie ainsi que de pédicure et de podologie contre paiement du ticket modérateur. La subvention communale allouée à l'association au titre de l'année 2023 est de **203 495€** (dont 3495€ de subvention exceptionnelle pour la réparation d'un fauteuil dentaire).

2.2. – Action sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale de Villemomble a pour mission d'accompagner et de soutenir au quotidien les plus vulnérables (personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en difficulté ou en grande précarité) afin de lutter contre toutes les formes d'exclusion, de réduire les inégalités et de faciliter l'accès aux droits.

Le centre social Alain Mimoun, géré par le Centre Communal d'Action Sociale, est une structure d'accueil ouvert à tous les Villemomblois située au cœur du quartier des Marnaudes. Véritable lieu de ressources, le centre propose, à tous, des activités éducatives et culturelles.

La subvention communale allouée à l'établissement public administratif au titre de l'année 2023 est de **955 000€**.

La Dotation de Solidarité Urbaine 2023 de 585 008€ a donc permis de financer 42% des actions déclinées ci-dessus.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 35

SEANCE DU 5 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le cinq avril, à dix-sept heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le vendredi 29 mars 2024, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur BLUTEAU Jean-Michel, Maire de Villemomble.

Présents : M. BLUTEAU Jean-Michel, Maire, Mme PAOLANTONACCI Pascale, M. PRINCE Patrick, Mme LECOEUR Anne, M. MAHMOUD Riad, Mme HECK Isabelle, M. MALLET Eric, Mme FITAMANT Patricia, Mme POLONI Françoise, Mme SERONDE Françoise, Mme VENACTER Jeannine, M. ACQUAVIVA Jules François, M. ROLLAND Guy, Mme CÉDÉCIAS Arlette, Mme LEFEBVRE Concetta, M. FITAMANT Alain, M. AVRAMOVIC Jovan, Mme BERGOUGNIOU Françoise, M. CALMÉJANE Patrice, Mme POCHON Elisabeth, M. MINETTO Jean-Marc, M. KALANYAN Aram, M. LABRO Philippe, M. BIYOUKAR Lahoussaine, Mme MÉLART Laurence, M. BANCEL Nathanaël, Mme BLANCO Nathalie.

Absents, représentés : M. BOULON Alex représenté par M. FITAMANT Alain, M. GERBAUD Jean-Christophe représenté par M. BLUTEAU Jean-Michel, M. ZARLOWSKI Serge représenté par M. MAHMOUD Riad, M. LE MASSON Gilbert représenté par M. CALMÉJANE Patrice, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR Thibaud représenté par M. KALANYAN Aram, Mme LEFEVRE Laura représentée par Mme BERGOUGNIOU Françoise, Mme VERBEQUE Sandrine représentée par Mme LECOEUR Anne.

Absent : M. HADAD Hubert.

Secrétaire de séance : M. MAHMOUD Riad.

Les conseillers présents au nombre de 27, représentent la majorité des membres en exercice, le quorum est atteint et le conseil peut valablement délibérer.

N°23	OBJET : Présentation du rapport sur l'utilisation du Fonds de Solidarité de la Région Ile-de-France (FSRIF) 2023 [Nomenclature "Actes" : 7.8 Fonds de concours]
-------------	---

LE CONSEIL,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2121-29, donnant compétence au Conseil municipal pour régler les affaires de la Commune,

VU les articles L2334-19 et L2531-16 du Code général des collectivités territoriales,

VU la loi du 13 mai 1991 instituant une Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) et un Fonds de Solidarité entre les communes d'Ile-de-France (FSRIF),

CONSIDERANT que la Ville de Villemomble a bénéficié, en 2023, du Fonds de Solidarité de la Région Ile-de-France (FSRIF) d'un montant de 1 172 353,00 €,

CONSIDERANT qu'un rapport sur l'utilisation des dotations de solidarité doit être présenté chaque année au Conseil municipal,

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire,

Après lecture du rapport d'utilisation du Fonds de Solidarité de la Région Ile-de-France (FSRIF) 2023,





DECLARE

PRENDRE ACTE du rapport d'utilisation du Fonds de Solidarité de la Région Ile-de-France (FSRIF) 2023, ci-annexé, présenté par Monsieur le Maire, démontrant l'engagement de la Ville à financer des actions et des projets au cours de l'exercice 2023 visant à améliorer les conditions de vie des Villemomblois et à fixer les conditions de leur financement.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montreuil par courrier, 7 rue Catherine Puig – 93558 MONTREUIL Cedex ou par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois suivant les formalités de rendu exécutoire.

Et ont signé MM. les membres présents,
pour extrait conforme,
le Maire,
Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis,



Jean-Michel BLUTEAU



RAPPORT SUR L'UTILISATION DU FONDS DE SOLIDARITÉ DES COMMUNES DE LA RÉGION ÎLE DE FRANCE POUR 2023

Ce fonds est destiné à réduire les inégalités de ressources fiscales existant entre les Communes de la région Île-de-France et de contribuer ainsi à l'amélioration des conditions de vie des habitants dans les communes confrontées à une insuffisance de ressources et supportant des charges élevées.

Le Fonds de Solidarité de la Région Île-de-France versé à Villemomble pour 2023 d'un montant de 1 172 353€ représente 2.25 % des recettes réelles de fonctionnement en 2023.

ACTIONS SUR LA COMMUNE EN 2023

L'intervenante sociale au commissariat du Raincy/Villemomble

Les communes de Villemomble et du Raincy ont signé une convention en 2022 pour l'affectation d'une intervenante sociale au sein du commissariat du Raincy/Villemomble dans le but d'apporter en temps réel un soutien aux victimes se présentant aux services de police et de gendarmerie. La convention signée stipule que la commune de Villemomble assure le paiement du salaire et des charges afférentes qui s'élève à 71 103€ en 2023 et qu'après obtention de la subvention annuelle de l'Etat (0 en 2023 à ce jour), le reste à charge est réparti proportionnellement à la population de chacune des deux villes¹. La participation de la ville du Raincy est de 11 732 € soit un reste à charge de 59 371€ pour Villemomble à ce jour.

L'action sociale

La commune soutient massivement l'action sociale au travers de la subvention de fonctionnement qu'elle verse au Centre Communal d'Action Sociale soit un montant de 995 000€ en 2023 contre 779 167€ en 2022.

Cette aide permet de maintenir les actions en direction des seniors et des villemombois pour les aides et secours, les sorties, les activités et les séjours proposés par le CCAS et le centre social Mimoun.

Le soutien aux associations villemomboises

- 779 000€ ont été versés à 8 associations sportives dont 583 700€ à l'association omnisports de Villemomble, Villemomble Sport, composée de 18 sections
- 242 000€ ont été versés à 2 associations intervenant dans le champ de l'insertion ; l'ADEV, porteuse de projets « contrat de ville » (182 000€) et la mission locale intercommunale antenne de Villemomble (60 000€)
- 203 495 ont été versés au Centre Médico-social Marcel Hanra
- 155 700€ ont été versés à 4 associations culturelles dont 150 000€ à l'Association Artistique et Culturelle de Villemomble et à l'association Art vivant porteuse de projets « contrat de ville »
- 53 673^e ont été versés à des 17 associations intervenant dans divers champs dont les commémorations
- 39 600^e ont été versés à 6 associations intervenant dans le secteur social dont 2 porteuses de projet « contrat de ville » (Réseau Momartre et Votre meilleure amie)

¹ Base des chiffres INSEE 20217 soit 14 708 habitants pour la ville du Raincy et 29 964 habitants pour la ville de Villemomble

La politique tarifaire communale

La commune dans le cadre des différents services publics proposés à ses usagers, s'évertue avec l'application d'une tarification selon le quotient familial pour la restauration scolaire, les accueils de loisirs, les séjours et les services de la petite enfance notamment, de proposer une offre de service public adaptée aux revenus des familles. Ce choix a un coût pour la collectivité, puisque celle-ci ne reporte sur l'utilisateur qu'une faible partie du coût réel des prestations, mais ce choix répond à la volonté de justice sociale de la municipalité.

La culture et l'animation de la vie locale

La commune en 2023 a pu proposer une programmation culturelle riche et de qualité (expositions, concerts, ateliers, spectacles, cinéma en plein air, jumelage etc). Les tarifs très attractifs rendant ainsi la culture accessible au plus grand nombre.

Des événements comme les « terrasses éphémères », « la Fête de la musique » ou « Villemomble plage » durant l'été, le « marché de Noël », « la Saint Fiacre », « le marché des saveurs » les vide greniers et les kermesses etc, ont permis d'offrir des animations locales qui ont été plébiscitées par les administrés.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 35

SEANCE DU 5 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le cinq avril, à dix-sept heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le vendredi 29 mars 2024, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur BLUTEAU Jean-Michel, Maire de Villemomble.

Présents : M. BLUTEAU Jean-Michel, Maire, Mme PAOLANTONACCI Pascale, M. PRINCE Patrick, Mme LECOEUR Anne, M. MAHMOUD Riad, Mme HECK Isabelle, M. MALLET Eric, Mme FITAMANT Patricia, Mme SERONDE Françoise, Mme VENACTER Jeannine, M. ACQUAVIVA Jules François, M. ROLLAND Guy, Mme LEFEBVRE Concetta, M. FITAMANT Alain, M. AVRAMOVIC Jovan, Mme BERGOUGNIOU Françoise, M. CALMÉJANE Patrice, Mme POCHON Elisabeth, M. MINETTO Jean-Marc, M. KALANYAN Aram, M. LABRO Philippe, M. BIYOUKAR Lahoussaine, Mme MÉLART Laurence, M. BANCEL Nathanaël, Mme BLANCO Nathalie.

Absents, représentés : M. BOULON Alex représenté par M. FITAMANT Alain, M. GERBAUD Jean-Christophe représenté par M. BLUTEAU Jean-Michel, M. ZARLOWSKI Serge représenté par M. MAHMOUD Riad, M. LE MASSON Gilbert représenté par M. CALMÉJANE Patrice, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR Thibaud représenté par M. KALANYAN Aram, Mme LEFEVRE Laura représentée par Mme BERGOUGNIOU Françoise, Mme VERBEQUE Sandrine représentée par Mme LECOEUR Anne.

Absents : Mme POLONI Françoise, Mme CÉDÉCIAS Arlette, M. HADAD Hubert.

Secrétaire de séance : M. MAHMOUD Riad.

Les conseillers présents au nombre de 25, représentent la majorité des membres en exercice, le quorum est atteint et le conseil peut valablement délibérer.

N°24

OBJET : Fixation d'un tarif pour l'achat d'un livre de prix de fin d'année aux enfants scolarisés dans les écoles publiques maternelles et élémentaires de la commune, au titre de l'année 2023/2024

[Nomenclature "Actes" : 7.1 Decisions budgétaires]

LE CONSEIL,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2121-29, donnant compétence au Conseil municipal pour régler les affaires de la Commune,

VU la délibération n°29 du 6 avril 2023 portant fixation d'un tarif pour l'achat d'un livre de prix de fin d'année aux enfants scolarisés dans les écoles publiques maternelles et élémentaires de la commune, au titre de l'année 2022/2023,

CONSIDERANT l'intérêt de remettre un livre de prix en fin d'année scolaire à chaque enfant pour les récompenser, pour les encourager et développer leur goût de la lecture,

DELIBERE

à l'unanimité,

ARTICLE 1 : APPROUVE l'attribution d'un livre de prix, pour l'année scolaire 2023/2024, pour chaque enfant scolarisé dans les écoles publiques maternelles et élémentaires de la commune,

ARTICLE 2 : DIT que le choix des livres incombera à la Ville ou aux équipes enseignantes,

ARTICLE 3 : FIXE le montant moyen d'un livre à 9.40 € (neuf euros et quarante centimes).





ARTICLE 4 : DIT que l'achat des livres est fixé en fonction de l'effectif des enfants inscrits, comme suit :

- Ecole maternelle Foch = 155 enfants
- Ecole maternelle Galliéni = 237 enfants
- Ecole maternelle Mauriac = 101 enfants
- Ecole maternelle Montgolfier = 203 enfants
- Ecole maternelle Pasteur = 159 enfants
- Ecole maternelle Prévert = 129 enfants
- Ecole maternelle Saint-Exupéry = 203 enfants
- Ecole primaire Anne Frank = 311 enfants
- Ecole élémentaire Foch 1 = 279 enfants
- Ecole élémentaire Foch 2 = 239 enfants
- Ecole élémentaire F. Coppée-Lamartine = 324 enfants
- Ecole élémentaire Leclerc = 422 enfants
- Ecole élémentaire Saint-Exupéry = 481 enfants

ARTICLE 5 : DIT qu'en cas de hausse d'effectifs avant la remise des prix, un réajustement sera effectué.

ARTICLE 6 : DIT que les livres seront remis en fin d'année scolaire 2023-2024.

ARTICLE 7 : DIT que la dépense en résultant sera prélevée sur le budget communal aux fonctions suivantes :

- Fonctions : 211 et 212 « écoles maternelles et élémentaires »
- Nature : 651 32 « Prix »

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montreuil par courrier, 7 rue Catherine Puig – 93558 MONTREUIL Cedex ou par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois suivant les formalités de rendu exécutoire.

Et ont signé MM. les membres présents,
pour extrait conforme,
le Maire,
Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis,

Jean-Michel BLUTEAU





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 35

SEANCE DU 5 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le cinq avril, à dix-sept heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le vendredi 29 mars 2024, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur BLUTEAU Jean-Michel, Maire de Villemomble.

Présents : M. BLUTEAU Jean-Michel, Maire, Mme PAOLANTONACCI Pascale, M. PRINCE Patrick, Mme LECOEUR Anne, M. MAHMOUD Riad, Mme HECK Isabelle, M. MALLET Eric, Mme FITAMANT Patricia, Mme POLONI Françoise, Mme SERONDE Françoise, Mme VENACTER Jeannine, M. ACQUAVIVA Jules François, M. ROLLAND Guy, Mme CÉDÉCIAS Arlette, Mme LEFEBVRE Concetta, M. FITAMANT Alain, M. AVRAMOVIC Jovan, Mme BERGOUGNIOU Françoise, M. CALMÉJANE Patrice, Mme POCHON Elisabeth, M. MINETTO Jean-Marc, M. KALANYAN Aram, M. LABRO Philippe, M. BIYOUKAR Lahoussaine, Mme MÉLART Laurence, M. BANCEL Nathanaël, Mme BLANCO Nathalie.

Absents, représentés : M. BOULON Alex représenté par M. FITAMANT Alain, M. GERBAUD Jean-Christophe représenté par M. BLUTEAU Jean-Michel, M. ZARLOWSKI Serge représenté par M. MAHMOUD Riad, M. LE MASSON Gilbert représenté par M. CALMÉJANE Patrice, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR Thibaud représenté par M. KALANYAN Aram, Mme LEFEVRE Laura représentée par Mme BERGOUGNIOU Françoise, Mme VERBEQUE Sandrine représentée par Mme LECOEUR Anne.

Absent : M. HADAD Hubert.

Secrétaire de séance : M. MAHMOUD Riad.

Les conseillers présents au nombre de 27, représentent la majorité des membres en exercice, le quorum est atteint et le conseil peut valablement délibérer.

N°25	OBJET : Actualisation des modalités de versement des attributions de récompense aux Villemomblois qui ont obtenu une mention "Très bien", "Bien" ou "Assez bien" au baccalauréat [Nomenclature "Actes" : 7.1 Decisions budgetaires]
-------------	---

LE CONSEIL,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2121-29, donnant compétence au Conseil municipal pour régler les affaires de la Commune,

VU la délibération n°7 du 6 mai 2022 portant modification des modalités de versement des attributions de récompense aux Villemomblois,

CONSIDERANT que chaque année, la Ville de Villemomble attribue une récompense aux nouveaux bacheliers résidant sur le territoire communal,

CONSIDERANT que pour bénéficier de cette récompense, les étudiants doivent résider sur le territoire communal, être lauréats du baccalauréat de la session de l'année en cours et fournir les pièces justificatives demandées par la Ville,

CONSIDERANT que la délibération sus visée mentionne la période durant laquelle les dossiers de demandes devront être déposés pour être traités,

CONSIDERANT que pour des raisons de calendrier, il convient d'abroger cette mention,

CONSIDERANT que la campagne de dépôt des demandes de récompense sera communiquée via l'espace de démarche en ligne de la Ville,





DELIBERE

à la majorité par 31 voix pour (celles de M. BLUTEAU, Mme PAOLANTONACCI, M. BOULON, M. PRINCE, Mme LECOEUR, M. MAHMOUD, Mme HECK, M. MALLET, M. GERBAUD, Mme FITAMANT, M. ZARLOWSKI, Mme POLONI, Mme SERONDE, Mme VENACTER, M. ACQUAVIVA, M. ROLLAND, Mme CÉDÉCIAS, Mme LEFEBVRE, M. FITAMANT, M. AVRAMOVIC, Mme BERGOUGNIOU, M. LE MASSON, M. CALMÉJANE, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, Mme LEFEVRE, M. KALANYAN, M. LABRO, Mme VERBEQUE, M. BIYOUKAR, Mme MÉLART, Mme BLANCO) et 3 voix contre (celles de Mme POCHON, M. MINETTO, M. BANCEL)

ARTICLE 1^{er} : ABROGE la délibération n°7 du 6 mai 2022.

ARTICLE 2 : MAINTIENT les montants fixés, à savoir :

400 € pour une mention « très bien »,
200 € pour une mention « bien »,
100 € pour une mention « assez bien ».

ARTICLE 3 : PRECISE que pour bénéficier de cette récompense, les étudiants doivent résider sur le territoire communal, être lauréats du baccalauréat de la session de l'année en cours et fournir les pièces justificatives demandées par la Ville.

ARTICLE 4 : DIT que la dépense est imputée au budget de la Ville de l'exercice concerné.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montreuil par courrier, 7 rue Catherine Puig – 93558 MONTREUIL Cedex ou par l'application informatique Télécours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois suivant les formalités de rendu exécutoire.

Et ont signé MM. les membres présents,
pour extrait conforme,
le Maire,
Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis,



Jean-Michel BLUTEAU





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 35

SEANCE DU 5 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le cinq avril, à dix-sept heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le vendredi 29 mars 2024, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur BLUTEAU Jean-Michel, Maire de Villemomble.

Présents : M. BLUTEAU Jean-Michel, Maire, Mme PAOLANTONACCI Pascale, M. PRINCE Patrick, Mme LECOEUR Anne, M. MAHMOUD Riad, Mme HECK Isabelle, M. MALLET Eric, Mme FITAMANT Patricia, Mme POLONI Françoise, Mme SERONDE Françoise, Mme VENACTER Jeannine, M. ACQUAVIVA Jules François, M. ROLLAND Guy, Mme CÉDÉCIAS Arlette, Mme LEFEBVRE Concetta, M. FITAMANT Alain, M. AVRAMOVIC Jovan, Mme BERGOUGNIOU Françoise, M. CALMÉJANE Patrice, Mme POCHON Elisabeth, M. MINETTO Jean-Marc, M. KALANYAN Aram, M. LABRO Philippe, M. BIYOUKAR Lahoussaine, Mme MÉLART Laurence, M. BANCEL Nathanaël, Mme BLANCO Nathalie.

Absents, représentés : M. BOULON Alex représenté par M. FITAMANT Alain, M. GERBAUD Jean-Christophe représenté par M. BLUTEAU Jean-Michel, M. ZARLOWSKI Serge représenté par M. MAHMOUD Riad, M. LE MASSON Gilbert représenté par M. CALMÉJANE Patrice, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR Thibaud représenté par M. KALANYAN Aram, Mme LEFEVRE Laura représentée par Mme BERGOUGNIOU Françoise, Mme VERBEQUE Sandrine représentée par Mme LECOEUR Anne.

Absent : M. HADAD Hubert.

Secrétaire de séance : M. MAHMOUD Riad.

Les conseillers présents au nombre de 27, représentent la majorité des membres en exercice, le quorum est atteint et le conseil peut valablement délibérer.

N°26

OBJET : Avis du Conseil municipal sur la motion de soutien au plan d'urgence pour l'éducation en Seine-Saint-Denis, proposée par le groupe "Rassemblement de la Gauche et des Ecologistes"
[Nomenclature "Actes" : 9.4 Voeux et motions]

LE CONSEIL,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2121-29, donnant compétence au Conseil municipal pour régler les affaires de la Commune,

CONSIDERANT La motion de soutien au plan d'urgence pour l'éducation en Seine-Saint-Denis, proposée par le groupe « Rassemblement de la Gauche et des Ecologistes », rédigée ainsi :

« Face à un manque récurrent d'enseignants, un manque d'Accompagnants d'Elèves en Situation d'Handicap, et à la dégradation du bâti scolaire, depuis des semaines parents d'élèves et enseignants, du premier comme du second degré, réclament un plan d'urgence pour l'éducation pour tout le 93.

Douze maires de Seine-Saint-Denis ont déjà mis en demeure l'état de déclencher un plan d'urgence car il y a rupture d'égalité pour les élèves de Seine-Saint- Denis.

Nous proposons donc aux membres du conseil municipal de Villemomble de voter une motion afin de mettre en demeure le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale d'initier un plan d'urgence pour l'éducation dans le département.





A l'exemple des élus de Gagny qui l'ont votée à l'unanimité, nous souhaitons que cette Motion soit également votée par les élus de Villemomble afin de mobiliser en cascade toutes les villes du territoire Grand Paris Grand Est. »

DELIBERE

à l'unanimité,

DECIDE d'adopter ladite motion.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montreuil par courrier, 7 rue Catherine Puig – 93558 MONTREUIL Cedex ou par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois suivant les formalités de rendu exécutoire.

Et ont signé MM. les membres présents,
pour extrait conforme,
le Maire,
Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis,



Jean-Michel BLUTEAU

